IMPACT MÉDIA

MEDIA IMPACT

2014

362 062 689 personnes touchées / people impacted

353 articles, passages radio et télévision en 2014
articles, radio and television broadcasts in 2014

1ÈRE PARTIE
PART 1

Les communiqués de BLOOM
BLOOM's press releases

2ÈME PARTIE
PART 2

Les articles, passages radio et télévision
Articles, radio and television broadcasts

Campagne pêche profonde	1er janvier – 31 décembre 2014
Fraude à l'étiquetage	28 février 2014
Défilé Issey Miyake	26 juin 2014
Evènement Street Art	14 Juillet 2014
Evènement LUSH	08-14 septembre 2014
Mutinerie des Abysses	19 novembre 2014
Documentaire "INTOX"	24 novembre 2014

Deep-sea campaign	January 1st– December 31st 2014
Labeling fraud	February 28 2014
Issey Miyake fashion show	June 26 2014
Street Art event	July 14 2014
LUSH event	September 08-14 2014
Deep-sea Mutiny	November 19 2014
"INTOX" Documentary	November 24 2014

Les communiqués de BLOOM

BLOOM's press releases

31 janvier 2014

LES ONG SALUENT L'ENGAGEMENT DE LA FLOTTE D'INTERMARCHÉ

13 février 2014

L'ADHÉSION DES FRANÇAIS SE RENFORCE EN FAVEUR DE L'INTERDICTION DU CHALUTAGE PROFOND, SELON UN SONDAGE BVA/BLOOM

28 février 2014

FRAUDE À L'ÉTIQUETAGE SUR LE POISSON : LA FRANCE BONNE ÉLÈVE DE L'EUROPE

25 mars 2014

INDIGNÉS, LES FRANÇAIS ENVOIENT PLUS DE 20 000 COURRIELS À FRANÇOIS HOLLANDE

09 avril 2014

HOLLANDE – CUVILLIER, UN COUPLE FATAL À LA BIODIVERSITÉ

15 mai 2014

LE CHALUTAGE PROFOND : JUSQU'À 1719 FOIS PLUS DESTRUCTEUR QUE LA PALANGRE, SELON UNE NOUVELLE ÉTUDE SCIENTIFIQUE

18 juin 2014

APPEL DU 18 JUIN À SÉGOLÈNE ROYAL

26 juin 2014

ISSEY MIYAKE ET L'ASSOCIATION BLOOM SENSIBILISENT LE MONDE DE LA MODE À LA FRAGILE BEAUTÉ DES OCÉANS PROFONDS

07 juillet 2014

MOBILISATION INTERNATIONALE LE 14 JUILLET CONTRE LE CHALUTAGE PROFOND

08 juillet 2014

PÊCHE PROFONDE : LA VÉRITÉ ENFIN RÉVÉLÉE !

11 juillet 2014

LE 14 JUILLET : COUP DE GUEULE DU « STREET-ART » EUROPÉEN CONTRE LE CHALUTAGE PROFOND

14 juillet 2014

LA COMMUNAUTE STREET-ART S'ENGAGE CONTRE LE CHALUTAGE PROFOND

28 juillet 2014

L'AVENIR DES OCÉANS PROFONDS AUX MAINS DE LEUR PIRE ENNEMI, LA SOCIALISTE ISABELLE THOMAS ?

08 septembre 2014

LE STAFF DE LUSH SE FAIT PEINDRE POUR LUTTER CONTRE LA DESTRUCTION DES OCÉANS PROFONDS

03 octobre 2014

LES MINISTRES EUROPÉENS DE LA PÊCHE NE DOIVENT PAS RÉPÉTER LES ERREURS DU PASSÉ SUR LES QUOTAS D'ESPÈCES PROFONDES

16 octobre 2014

CLAIRE NOUVIAN, FONDATRICE DE BLOOM, EST NOMMÉE « FELLOW ASHOKA »

19 novembre 2014

MUTINERIE DES ABYSSES : RASSEMBLEMENT DES ONG CONTRE LE CHALUTAGE PROFOND

24 novembre 2014

SÉGOLÈNE ROYAL DANS LE TRAQUENARD DES LOBBIES

24 décembre 2014

CLAIRE NOUVIAN À L'UNIVERSITÉ D'HIVER DU BARREAU DE PARIS POUR DÉNONCER LE POIDS DES LOBBIES AU SEIN DES INSTITUTIONS POLITIQUES

Les articles, passages radio et télévision

Articles, radio and television broadcasts

Campagne pêche profonde

Deep-sea campaign

1er janvier – 31 décembre 2014

January 1st– December 31st 2014

PRESSE / PRESS

06/02/14	Agra Alimentation	Scapêche prend des engagements pour une pêche durable
07/02/14	Le Marin	La Scapêche s'entend avec les ONG pour limiter son activité
07/02/14	Ouest France Rennes	Les pêcheurs claquent la porte du Sénat
07/02/14	Le Point	Les Mousquetaires baissent la garde
13/02/14	La Vie	Je bannis de mon panier les poissons en danger
mars-14	Le Courrier de la Nature	Une Pétition contre le chalutage profond
28/03/14	Ouest France	Pêche grands fonds : Bloom ne relâche pas la pression
28/03/14	Les Marchés	L'ONG BLOOM veut la tête de Cuvillier
01/04/14	Ca m'intéresse	Les ONG s'engagent pour la planète
avr-14	BioContact	Les ONG saluent l'engagement de la flotte d'Intermarché
04/04/14	Le Marin	CHALUTAGE PROFOND : BLOOM ORCHESTRE L'ENVOI DE 20 000 mails à François Hollande
10/04/14	Challenges	Refroidissement global
17/04/14	Le Parisien	Il n'y a pas que le saumon qui est bon
08/05/14	Le Republicain Lorrain	Valérie Bour conte une symphonie écologique
13/05/14	Ouest France	Thomas Coville parrain du bateau « Belle étoile II »
16/05/14	Le Marin	Claire Nouvian en finale de la Miss Bio 2014
01/07/14	L'Ecologiste	Qui défend la pêche en eau profonde ?
18/07/14	Le Marin	Espèces de grands fonds : les pêcheurs excédés
23/07/14	Charlie Hebdo	Le Ministre et les requins de la pêche industrielle
01/08/14	Cuisine Naturelle	Peut-on encore manger du poisson ?
sept-14	Provence Durable	Pêche profonde : la vérité enfin révélée
10/10/14	Le Marin	Grands Fonds : Bruxelles propose une baisse des Tac
31/10/14	Le Quotidien de la Réunion	Contre la pêche industrielle
31/10/14	La Semaine du Pays Basque	La Cité de l'océan approfondit le sujet
01/11/14	Bretagne Vivante	Criminels des eaux profondes
01/11/14	Subaqua	L'essentiel est invisible pour les yeux !
05/11/14	Les Petites Affiches du Pays Basque et des Pyrénées-Atlantiques	Cité de l'océan, "Le mystère des profondeurs"
08/11/14	Sud Ouest Le Mag	Immersion dans les abysses
19/11/14	Le Canard Enchaîné	L'armée du chalut
28/11/14	Le Marin	Ségolène Royal renoue le lien avec la pêche et les cultures marines
31/12/14	Sud Ouest	Lobby en sous-marin

RADIO

20/01/14	RCF	Peut-on encore manger du poisson ?
13/04/14	France Inter	Changez de poisson !
22/04/14	Euroradio Nantes	Parcours d'Europe : Le chalutage en eaux profondes
15/12/14	France Culture	Journal de 7h30 (3'30)
15/12/14	France Bleu	La Minute verte
25/12/14	France Inter	La tête au carré

TV

18/01/14	Ushuaïa le Mag	Saison 1 / Emission 16

WEB

janv-14	Arty Webzine	Le dessin de Pénélope Bagieu qui pourrait ruiner les poissonniers d'Intermarché !
03/01/14	L'Orient Le Jour	En 2014, Osez l'enthousiasme !
09/01/14	The Huffington Post	Fisheries Reform: The Best of Times, the Worst of Times?
13/01/14	Reputatiolab	Comment faire l'audit d'une crise 2.0 ? Le cas Intermarché
16/01/14	LSA	Pêche profonde, les distributeurs plient sous la pression
16/01/14	Mes courses à la loupe	Quel est notre pouvoir en tant que consommateurs ?
19/01/14	UFC-Que Choisir	Pêche : avis de gros temps sur le chalut profond
27/01/14	AEF Developpement durable	Décryptage : Comment sensibiliser l'opinion publique à l'environnement ? Exemple de la campagne de BLOOM sur la pêche
27/01/14	EGFAR	Increasing numbers of retailers decide to stop selling deep-sea caught species, after massive public campaign
27/01/14	Slideshare	Intermarché : Audit de la crise
31/01/14	Under Current News	Intermarche fleet Scapeche pledges to stop deep-sea fishing beyond 800m by 2015
31/01/14	Collectif Bar Européen	La mobilisation citoyenne ça marche. La Scapêche ne pêchera plus en dessous de 800 mêtres
31/01/14	challenges.fr	Intermarché s'engage à limiter la pêche profonde
31/01/14	LavoixduNord	La Scapêche (Intermarché) s'engage à limiter la pêche profonde
31/01/14	Scapeche.fr	Pêche Profonde : La Scapeche se félicite de l'accord trouvé avec les ONG
31/01/14	Le Marin	Pêche de grands fonds : la Scapêche trouve un terrain d'entente avec les ONG
31/01/14	Le Journal de l'Economie	Pêche en eaux profondes : Intermarché cède un peu face aux critiques

31/01/14	Lepoint.fr	Intermarché renonce à la pêche en eaux profondes
31/01/14	Marine & Océans	Premier armateur français, la Scapêche (Intermarché) s'engage à limiter la pêche profonde
31/01/14	Terraeco	Intermarché fait un pas contre la pêche en eaux profondes
31/01/14	Lapresse.ca	La lutte contre la pêche profonde gagne du terrain
31/01/14	Sciences et Avenir	Pêche profonde : la paix des braves
31/01/14	Boursier.com	Pêche démersale : la Scapêche d'Intermarché stoppe les captures au-dessous des 800 m
31/01/14	Free Actualités	Pêche en eau profonde : Intermarché ne pêchera plus au-delà de 800 mètres
31/01/14	Lemonde.fr	Pêche en eau profonde : Intermarché ne pêchera plus au-delà de 800 mètres
01/02/14	Ouest France	Scapêche et écolos signent un accord
01/02/14	RFI	Marche arrière de l'armateur Scapêche sur la pêche en eau profonde
01/02/14	Cyberacteurs	La SCAPECHE (Intermarché) s'engage à limiter la pêche en profondeur
01/02/14	Le Télégramme	Scapêche. Un accord avec Bloom !
03/02/14	Actu Nautique	Pêche profonde - la Scapêche (56) signe un accord avec les ONG
03/02/14	maxisciences.com	Pêche profonde : la flotte d'Intermarché s'engage à limiter le chalutage de fond
04/02/14	Produits de la Mer	La Scapêche sort des grands fonds
05/02/14	Synchronicity Earth	Who leads? Business or politicians?
05/02/14	Ouest France	Pêche grands fonds : le comité des pêches se démarque de la Scapêche
06/02/14	au-magasin.fr	Les Mousquetaires : la Scapêche limitera la pêche profonde
06/02/14	Apnea	Un accord pour réduire l'impact du chalutage profond
07/02/14	Blue Lobby	Les portes claquent au Sénat
07/02/14	Ouest France	Les pêcheurs claquent la porte du Sénat
13/02/14	VoilesNews	Bloom - L'adhésion des Français se renforce en faveur de l'interdiction du chalutage profond, selon un sondage BVA / Bloom
13/02/14	C.RÉ.DO.	Pêche en eaux profondes : un authentique désastre pour la biodiversité !
14/02/14	Nord Littoral	La pêche en eau profonde gagne du terrain
14/02/14	AFNOR Bivi	Pêche en eaux profondes : une négociation au service de la maîtrise des risques
14/02/14	AFNOR Bivi	Eviter des risques ? Que le député européen écoute le scientifique
14/02/14	SOSgrandbleu	Plus de chalut de fond en-dessous de 800 m de la part de Scapêche
17/02/14	L'ADN	La Grande Interview d'Intermarché
21/02/14	Vegesophia	VIDEO : Claire NOUVIAN, prenons 18 minutes pour l'écouter et

		boycottons Intermarché
27/02/14	Ethibio	DISPARITION DES ESPECES MARITIMES DANS LE MONDE ! EN CAUSE : LA PÊCHE EN PROFONDEUR
28/02/14	Knowckers.com	Pêche en eau profonde : défaite annoncée du Groupe Intermarché face aux ONG
03/03/14	aboneobio	Les fausses bonnes idées environnementales
04/03/14	Seableue.fr	Conférence de Claire Nouvian lors du TEDx Event à l'University College d'Amsterdam le mercredi 5 mars.
05/03/14	Amsterdam Science Park	TEDXAUCOLLEGE organizes conference "Sketches of a new world"
08/03/14	Futura-sciences	Journée internationale de la femme : elles font bouger la science
26/03/14	Ouest France	Chalutage profond : Bloom orchestre l'envoi de 20 000 mails à François Hollande
26/03/14	Le Monde	La France continue de soutenir la pêche profonde
11/04/14	Ever Manifesto	What Lies Beneath
23/04/14	philippenoviant.com	Quand le parlement Européen met un coup de poignard à la nature
05/05/14	Senat.fr	Pêches maritimes : comment concilier exploitation et préservation des ressources halieutiques ?
13/05/14	Knowckers.com	Les affrontements informationnels sur la pêche en eaux profondes
13/05/14	MyCommunityManager	Bad Buzz Intermarché : Itinéraire d'un hold-up presque parfait
15/05/14	femininbio	La Miss Bio 2014 : Découvrez l'interview de Claire Nouvian
15/05/14	VoilesNews	Bloom - Le chalutage profond : jusqu'à 1.719 fois plus destructeur que la palangre, selon une nouvelle étude scientifique
15/05/14	Libération	De rejets en amendements, cinq histoires du Parlement européen
20/05/14	Ecollectivites	Le chalutage profond : jusqu'à 1719 fois plus destructeur que la palangre, selon une nouvelle étude scientifique
22/05/14	Le Nouvel Obs	Parlement Européen : 6 votes qui ont changé la donne
28/05/14	femininbio	Miss Bio 2014 : classement des 10 finalistes - semaine 1
09/06/14	Choix-réalité	Intermarché – La méthode de pêche la plus destructrice de l'Histoire & avec vos Impôts
11/06/14	virgin.com	Weirdos from Planet Earth
16/06/14	ActuMaint	Pèche profonde : Bloom tiendra une conférence à Lille le 20 juin
25/06/14	Under Current News	Scapeche pools €25m in fleet restructure in move away from deep-sea trawling
25/06/14	Prospect Magazine	The Government must protect our natural capital
28/06/14	Agoravox	Conquérir le monde !
08/07/14	AFP	La pêche profonde: peu de chalutiers mais des espèces fragilisées

08/07/14	TV5 News	La pêche profonde: peu de chalutiers mais des espèces fragilisées
08/07/14	Actu Orange	La pêche profonde: peu de chalutiers mais des espèces fragilisées
08/07/14	France Info	Pêche profonde : peu de chalutiers mais des espèces menacées
08/07/14	Sciences et Avenir	La pêche profonde: peu de chalutiers mais des espèces fragilisées
08/07/14	GoodPlanet	Soutien à l'interdiction de la pêche profonde
08/07/14	Rtl Info	La pêche profonde: peu de chalutiers mais des espèces fragilisées
08/07/14	20minutes.fr	La pêche profonde: peu de chalutiers mais des espèces fragilisées
08/07/14	FishNewsEU	Sans Titre
09/07/14	Notre-Planète	Les mensonges inacceptables de la France sur la pêche profonde
09/07/14	Lemonde.fr	Pêche en eau profonde : la France accusée d'avoir menti
09/07/14	VoilesNews	Bloom - Pêche profonde : la vérité enfin révélée !
09/07/14	Helicesnews	Bloom - Pêche profonde : la vérité enfin révélée !
10/07/14	Renovables Verdes	Pesca de altura, Francia acusada de mentir
10/07/14	IHS News	FRANCE : PETITS MENSONGES POLITICIENS SUR LE CHALUTAGE PROFOND
11/07/14	Euronews	Pêche profonde : la position de la France "relève d'un véritable scandale"
11/07/14	Blue Lobby	Partenariat gagnant gagnant PEW Bloom Association
12/07/14	Votreforum.net	La méthode de pêche la plus destructrice de l'Histoire & avec vos Impôts
13/07/14	Thierry Jaccaud	Ségolène Royal : l'interdiction du chalutage en eau profonde, c'est facile, c'est indispensable, c'est maintenant ?
14/07/14	EndsEurope	France 'exaggerated impact of deep-sea fishing regulation'
14/07/14	El Comercio	Los armadores rechazan una prohibición de la pesca de arrastre de fondo
14/07/14	Oceana	Deep sea fisheries: the truth is revealed
14/07/14	Lautregrenelledelamer	Pêche profonde : la position de la France "relève d'un véritable scandale" (Euronews)
15/07/14	Under Current News	NGOs: EU deep-sea trawling ban beyond 800m would only affect one French vessel
15/07/14	GoodPlanet	We support the ban on deep-sea bottom trawling
15/07/14	Gault & Millau	Poissons en eaux troubles
15/07/14	MaVeritéSur	Pêche en eaux profondes : « C'est désormais un scandale éthique »
16/07/14	Fis	Deep-sea trawling data affect France's position
17/07/14	Le Marin	Grands fonds : les pêcheurs aussi interpellent Ségolène Royal
22/07/14	Produits de la Mer	QUI VEUT LA PEAU DU CHALUT ?
01/08/14	Altermonde sans frontières	Le Ministre et les requins de la pêche industrielle
16/09/14	Novethic	Commission européenne : l'environnement dissous dans la croissance verte et bleue
19/09/14	TEDx	Les 3 talks qui ont le mieux marché en 2013

21/09/14	Le Monde	Marche pour le climat à Paris : « Chefs d'Etat, agissez ! »
23/09/14	Télégramme	Scapêche. «Nous sommes optimistes»
23/09/14	Huffington Post	La pêche en eau profonde, un nouvel enjeu géopolitique?
23/09/14	Sortir du pétrole	Marche pour le climat: 675 000 manifestants tout autour de la planète
24/09/14	Exeposé	Arts Recommend: Deep Sea Body Paint, 1984, Fantasy artists and more…
29/09/14	Keroman	QUELS ENJEUX SE CACHENT DERRIÈRE LA PÊCHE EN EAU PROFONDE ?
03/10/14	Actu Environnement	Pêche : la Commission publie sa proposition de quotas pour les poissons d'eaux profondes pour 2015-2016
14/10/14	Liligo	Jérôme Delafosse, amoureux de la mer et Nouvel Explorateur engagé
16/10/14	Youphil	Les nouveaux entrepreneurs sociaux à suivre, selon Ashoka
16/10/14	L'Express	Aux racines de l'engagement
17/10/14	Business Excellence	BLOOM founder honored
20/10/14	Kaizen Magazine	Protéger les océans profonds
20/10/14	Kaizen Magazine	exposition-événement : Abysses, le mystère des profondeurs
20/10/14	Sud Ouest	Les abysses font leur show
21/10/14	Proame	Le Magazine Kaizen (n°17 à venir) se mobilise pour une pêche durable avec Réflexions participative le 12 nov. de 19h30 à 21h
23/10/14	Le Marin	Ségolène Royal à contre-courant de la position gouvernementale sur la pêche de grands fonds
24/10/14	Actualités News Environnement	Pêche : il ne faut pas répéter les mêmes erreurs sur les espèces profondes
27/10/14	Sciences Blogs Libération	Les poissons européens toujours sous pression
03/11/14	Reporterre	Les écolabels pour la pêche fourmillent. Voici comment s'y retrouver
04/11/14	Mediatico	Claie Nouvian : Comment BLOOM lutte contre les pêches destructrices
06/11/14	L'Express	7 entrepreneurs sociaux rejoignent Ashoka
06/11/14	Say Yess	Pénélope Bagieu : « Oui, je crois que l'art peut changer les choses »
09/11/14	Herald Scotland	Our oceans stare into the abyss if we don't back ban on trawling'
19/11/14	Mediapart	Les eaux troubles du chalutage profond
20/11/14	RFI	Tara Méditerranée: sept mois en mer pour une pêche miraculeuse
26/11/14	L'Obs Le Plus	VIDEO. Un "monstre"filmé sous la mer ? J'ai vu des baudroies abyssales. C'est magnifique.
26/11/14	Charlie Hebdo	Julien Lepers : « Les Bretons sont de bons candidats ! »
28/11/14	Tinkuy	Pouvons-nous encore manger du poisson ?
01/12/14	Rue89	Les BD gentilles sur l'environnement, ça commence à bien faire
10/12/14	Sud Ouest	Son cœur fait Bloom
11/12/14	Fréquence Terre	Bloom dénonce le poids des lobbies au sein des institutions politiques

Fraude à l'étiquetage
Labeling fraud

28 Février 2014
February 28 2014

PRESSE /PRESS

mars-14	TerraEco	Fraude à l'étiquette
07/03/14	Le Marin	Des fraudes limitées
01/04/14	Le monde du surgelé	La France bonne élève de l'Europe
avr-14	Que Choisir	Quels poissons pour demain ?

RADIO

28/02/2014	France Inter	Revue de presse
28/02/2014	France Info	

WEB

27/02/14	Terra eco	Poissons : fraude à l'étiquette
28/02/14	Atuna	Bluefin served in Europe: 4/5 involves fraud
28/02/14	Le guide des gourmands	Pas si rouge le thon
28/02/14	Le Monde	Fraude à l'étiquetage du poisson : la France bonne élève en Europe
28/02/14	LSA	Fraudes d'étiquetage relevées sur le cabillaud et le thon rouge
28/02/14	FIS	Market research warns of bluefin tuna and other species fraud
28/02/14	Fish Update	Seafood Fraud – vive la France
28/02/14	Monde News	Fraude à l'étiquetage du poisson : la France bonne élève en Europe
28/02/14	Fréquence Terre	Fraude à l'étiquetage du poisson : la France bonne élève en Europe
01/03/14	Ouest France	Poisson : en France, des fraudes modérées à l'étiquette
03/03/14	Ambientum	Fraude en el etiquetado del pescado
03/03/14	Agro-media	Etiquetage du poisson : peu de fraudes en France
03/03/14	The fish site	Seafood Fraud Investigation: France the Star Student of Europe
03/03/14	Goodplanet Info	Poisson : 10 fois moins de fraudes sur l'étiquetage en France qu'en Italie
04/03/14	News Press	Fraude à l'étiquetage du poisson : la France bonne élève en Europe
05/03/14	Noteo	Fraude à l'étiquetage de poissons : enquête inédite en France
07/03/14	Natura Sciences	Terra eco, nouvelle formule en mars !

WEB

26/06/14	EM	Volta ao mundo no segundo dia de desfiles masculinos em Paris
26/06/14	Mundo 52	Louis Vuitton marca tendencia
26/06/14	Var Matin	Mode hommes: Vuitton au Rajasthan, Miyake sur une île du Pacifique
26/06/14	20minutes.fr	Mode hommes: Vuitton au Rajasthan, Miyake sur une île du Pacifique
26/06/14	L'Express	Mode hommes: Vuitton au Rajasthan, Miyake sur une île du Pacifique
26/06/14	nowfashion.com	ISSEY MIYAKE MEN MENSWEAR SPRING SUMMER 2015 PARIS
26/06/14	meltystyle.fr	Fashion Week Homme Paris printemps été 2015 : Défilé Issey Miyake
26/06/14	leparisien.fr	Mode hommes: Vuitton au Rajasthan, Miyake sur une île du Pacifique
26/06/14	liberation.fr	Mode hommes: Vuitton au Rajasthan, Miyake sur une île du Pacifique
26/06/14	nouvelobs.com	Mode hommes: Vuitton au Rajasthan, Miyake sur une île du Pacifique
26/06/14	parismodes.tv	Issey Miyake Men Collection Homme Printemps/Eté 2015 à Paris
26/06/14	expatica.com	Designers mix streetwear with preppy, tap nature at Paris fashion
26/06/14	Terre Majeure	ISSEY MIYAKE and BLOOM Association raise awareness in the fashion world to the fragile beauty of the deep oceans
26/06/14	Handbag.com	Clutch bags for men at Fashion Week Spring/Summer 2015
26/06/14	fashionmag	Défilés de mode: Vuitton au Rajasthan, Miyake sur une île du Pacifique
26/06/14	Msn	Mode hommes: Vuitton au Rajasthan, Miyake sur une île du Pacifique
27/06/14	mffashion.com	Ai Tropici con Issey Miyake
27/06/14	francetvinfo.fr	Défilés masculins : plongée en eaux profondes avec Issey Miyake
27/06/14	ladepeche.fr	Défilés de mode: Vuitton au Rajasthan, Miyake sur une île du Pacifique
27/06/14	fashionunited	Designers mix streetwear with preppy at Paris fashion week
27/06/14	ModePilot	Issey Miyake Menswear Spring Summer 2015
27/06/14	EssentialHomme	Issey Miyake Spring/Summer 2015 Paris
27/06/14	percevalties.com	Issey Miyake Spring Summer 2015
27/06/14	lesoir.be	Mode à Paris: en combi ou en blouson, l'homme conquiert le monde
27/06/14	luxgallery.it	Mode à Paris Uomo PE 2015, giorno due
27/06/14	gmanetwork.com	Designers mix streetwear with preppy, tap nature at Paris fashion
27/06/14	Style & Fashion	Sfilate Parigi Moda Uomo giugno 2014: i dandies tropicali di Issey Miyake, la collezione primavera estate 2015
27/06/14	Levif.fr	A Paris, l'Homme navigue entre terre et mer
07/07/14	Los Angeles Fashion	Paris Men's Fashion Week Spring Summer
27/07/14	Mer & tendances	ISSEY MIYAKE ET L'ASSOCIATION BLOOM SENSIBILISENT LE MONDE DE LA MODE À LA FRAGILE BEAUTÉ DES OCÉANS PROFONDS.
12/08/14	Fashion Headline Japan	ISSEY MIYAKE MEN: Happy Tropical Styles (2015 SS)

Evènement Street-Art
Street Art Event

14 Juillet 2014
July 14 2014

RADIO

16/07/14	RTVE	Global 5 - Campaña niunpezporlaborda.org -

TV

14/07/14	RTP Play	Journal du midi
14/07/14	RTP Play	Journal du soir

WEB

07/07/14	VoilesNews	Bloom - Mobilisation internationale le 14 juillet contre le chatulage profond
08/07/14	Art Tribune	Bloom - Street Art in difesa del mare
09/07/14	Business Excellence	International mobilisation against deep-sea trawling
09/07/14	Ecoblog	Francia, guerra di cifre sulla pesca a strascico
11/07/14	Artistik Rezo	Coup de gueule du « street art » européen contre le chalutage profond
11/07/14	Médiapart	Street art pour la vie
11/07/14	Cultura de Borla	Mobilização internacional: artistas de Street Art unidos contra a pesca de arrasto de fundo em alto mar
11/07/14	GAU	Mobilização internacional: artistas de Street Art unidos contra a pesca de arrasto de fundo em alto ma
11/07/14	Ambiente Magazine	Ministros europeus das pescas mobilizam-se contra a pesca de arrasto de fundo em alto mar
13/07/14	Tele Cinco	Las autoridades prohíben la acción de un artista callejero contra la pesca de arrastre prevista mañana ante Agricultura
13/07/14	lavanguardia.es	Las autoridades prohíben la acción de un artista callejero contra la pesca de arrastre prevista mañana ante Agricultura
13/07/14	lainformacion.com	Las autoridades prohíben la acción de un artista callejero contra la pesca de arrastre prevista mañana ante Agricultura
14/07/14	Europapress	'Performance' en toda Europa contra la pesca de arrastre
14/07/14	El Progresso	Artistas callejeros pintan grafitis contra la pesca de arrastre
14/07/14	Efe Verde	Artistas callejeros pintan grafitis contra la pesca de arrastre
14/07/14	Canarias 7	Seis artistas callejeros realizan obras de arte en ciudades europeas
14/07/14	teinteresa.es	Seis artistas callejeros realizan obras de arte en ciudades europeas por la prohibición de la pesca de arrastre profundo
14/07/14	El Mercurio Digital	Artistas callejeros crean piezas de arte en capitales europeas para pedir la prohibicion del arrastre en aguas profundas
14/07/14	lainformacion.com	Seis artistas callejeros realizan obras de arte en ciudades europeas por la prohibición de la pesca de arrastre profundo
14/07/14	La Repubblica	Sei opere per sei città. La street art contro la pesca a strascico
14/07/14	Libero Quotidiano	Sei writers per il mare, a Roma JB ROCK si ispira a Klimt
14/07/14	Padova News	Sei writers per il mare a Roma JB ROCK si ispira a Klimt
14/07/14	ADN Kronos	Sei writers per il mare, a Roma JB ROCK si ispira a Klimt

14/07/14	ADN Kronos	La street art difende il mare, a Roma JB Rock si ispira a Klimt
14/07/14	Blocal Travel	European street-art stands up against deep-sea bottom trawling
14/07/14	ArezzoWeb	Sei writers per il mare, a Roma JB ROCK si ispira a Klimt
14/07/14	Corriere Nazionale	Sei writers per il mare, a Roma JB ROCK si ispira a Klimt
14/07/14	El Periodico	Artistas callejeros pintan grafitis contra la pesca de arrastre
14/07/14	Cultura de Borla	STREET ART EUROPEIA CONTRA A PESCA DE ARRASTO DE FUNDO EM ALTO MAR
14/07/14	Renascença	Dia de protesto na Europa contra a pesca de arrasto profundo
14/07/14	Fédération Inter-Environnement Wallonie	Avec les street-artistes, mobilisez-vous contre la pêche profonde !
14/07/14	UnderwarterTimes	European Street Artists Stand Up Against Deep-Sea Bottom Trawling; 'Fuel-Greedy, Subsidy-Dependent Fishing Vessels'
15/07/14	InterFree	Sei opere per sei città. La street art contro la pesca a strascico
15/07/14	WideWalls	STREET ART TAKES A STAND
15/07/14	La Voz de Galacia	Obras de arte contra artes de pesca
15/07/14	ecoticias.com	El 'arte' por la prohibición de la pesca de arrastre profundo
15/07/14	Maquis Art	Le street-art contre le chalutage profond
15/07/14	wric-ocean	Art in action
15/07/14	P3	Street art a favor da pesca sustentável
15/07/14	Mistura Urbana	Artistas de rua europeus criaram obras para a conscientização contra a pesca em alto mar
16/07/14	Docfred	Mobilisation européenne contre la destruction des océans
17/07/14	Sassari Notizie	Sei writers per il mare, a Roma JB ROCK si ispira a Klimt
17/07/14	Ambiante Tiscali	Sei writers per il mare, a Roma JB ROCK si ispira a Klimt
18/07/14	La Stampa	L'arte in aiuto del mare
22/08/14	Deutsche Welle	How street art hopes to save the world
09/09/14	Ekosystem	Delwood Blockhaus

Evènement LUSH
LUSH Event

08-14 septembre 2014

September 08-14 2014

TELEVISION

10/09/14	Hamburg 1	Protest gegen Grundschleppnetze

WEB

05/09/14	El Boletin	Lush Cosmetics y Bloom lanzan una campaña contra la pesca de arrastre
09/09/14	Ambiente Ambianti	Body paint art contro la pesca a strascico
09/09/14	La Chaine du Cœur	Bloom et Lush : Une campagne à travers l'Europe pour une interdiction du chalutage profond
09/09/14	Mynewsdesk	Kroppsmålning mot djuphavstrålning
09/09/14	Flash's by Cinha Pacheco	Lush Boom: Pela Proibição da Pesca de Arrasto de Fundo em Alto-Mar
09/09/14	Living in B's Shoes	Não à destruição dos mares

09/09/14	Gia Comunicazione	UNA PERFORMANCE DI BODY PAINT ART CONTRO LA DISTRUZIONE DEI FONDALI MARINI EUROPEI
10/09/14	Il Corriere della Sera	Body painting contro la pesca a strascico
10/09/14	La Repubblica	Body painting contro la pesca a strascico
10/09/14	Europapress	Empleados de LUSH en Europa se pintan el cuerpo para denunciar la destrucción en aguas profundas
10/09/14	Efe Verde	Cuerpos pintados con fondos marinos para pedir el fin de la pesca de arrastre
10/09/14	JustaBarbie	BLOOM e LUSH - Juntos na Protecção dos nossos Mares
10/09/14	Soccial	Colaboradores da LUSH em toda a Europa pintam o corpo para contar a história da destruição dos mares
10/09/14	Pandora	Campanha Lush: Contra a destruição do Mar
10/09/14	Bol	Pinturas corporais ilustram diversidade da vida marinha
10/09/14	Ser Mulher	Proteção dos mares
11/09/14	The Guardian	Deep sea body painting - in pictures
11/09/14	News168	Deep sea body painting - in pictures
11/09/14	AsterNews!	Deep sea body painting - in pictures
11/09/14	Media & Life	Deep sea body painting - in pictures
11/09/14	Jumbosky	Deep sea body painting - in pictures
11/09/14	Fresh News	Deep sea body painting - in pictures
11/09/14	Metro Portal	Bloom i Lush protiv oceanocida
11/09/14	AmateurPhotographer	Deep sea body painting – in pictures
11/09/14	Reclaimthesea	Deep-seas: a call against the destruction of a beautiful (un)known world
11/09/14	UOL	Pinturas corporais ilustram diversidade da vida marinha
11/09/14	Ecoticias	Se pintan el cuerpo para denunciar la destrucción en aguas profundas
12/09/14	Premiumbeautynews	Lush Cosmetics fait campagne avec Bloom pour la protection des océans
12/09/14	Huffington Post	No es solo pintura corporal del mar: es solidaridad con los océanos (FOTOS)
12/09/14	Vandaag	Lush voert actie tegen diepzeevisserij
12/09/14	Le Nouvel Obs	PHOTOS. Peintures des abysses contre le chalutage profond
12/09/14	Thoughts from Lady V	BLOOM e LUSH apoiam a proibição da pesca de arrasto de fundo em alto-mar
12/09/14	Madmoizelle	Lush et Bloom s'allient pour la protection des fonds marins
12/09/14	Osocio	EU-wide bodypaint action for a ban on deep-sea bottom trawling
12/09/14	Wunderwieb	Protest-Aktion: Bodypaint gegen Tiefseefischerei
13/09/14	Protisedi	Bojkotujte ničivé hlubinné rybaření v evropských mořích
13/09/14	Donelle	STOP LIKVIDACI MOŘSKÉHO DNA – přidejte se k LUSH v boji za záchranu podmořského života
15/09/14	Twisted Male Mag	LUSH – Protest mit bodypaint Europaweite Aktion gegen Tiefseefischere
16/09/14	Lux Woman	Proteger o oceano profundo
16/09/14	Notícias do Mar	Campanha Contra a Pesca de Arrasto de Fundo no Alto Mar (2)
16/09/14	I love body art	Hands off our Bottom – BLOOM / LUSH Body paint
16/09/14	La Stampa	La Body Paint Art contro la distruzione dei fondali marini europei
16/09/14	Rostro Bene	El charity pot de Lush contra el oceanocido
29/09/14	Daily Elle	Le maquillage des fonds marins de LUSH

Mutinerie des Abysses
Deep-sea Mutiny

19 novembre 2014
November 19 2014

WEB

14/11/14	Europe Ecologie Les Verts	L'association BLOOM organise la « Mutinerie des Abysses »
19/11/14	Fréquence Terre	Rassemblement aujourd'hui 12h30 pour interdire le chalutage en eaux profondes
19/11/14	Reporterre	BREVES – La bataille du chalutage profond n'est pas gagnée, rappellent plusieurs ONG
19/11/14	Aisne nouvelle	Comment concilier économie et écologie? La pêche de demain en discussior
19/11/14	La Voix du Nord	Comment concilier économie et écologie? La pêche de demain en discussior
19/11/14	20 Minutes	Comment concilier économie et écologie? La pêche de demain en discussior
19/11/14	Marine et Océans	Comment concilier économie et écologie? La pêche de demain en discussior
19/11/14	Magazine GoodPlanet	Comment concilier économie et écologie? La pêche de demain en discussior
19/11/14	Marine et Océans	Rassemblement d'Ong hostiles à la pêche en eaux profondes
19/11/14	Terre-Net	Rassemblement d'Ong hostiles à la pêche en eaux profondes
19/11/14	Agrisalon	Rassemblement d'Ong hostiles à la pêche en eaux profondes
19/11/14	Citizen Side	Paris : Rassemblement contre le chalutage en eaux profondes
19/11/14	Capital	Les ONG se mobilisent contre le chalutage en eaux profondes
19/11/14	Réservoir Photos	Manifestation contre la chalutage en eaux profondes
19/11/14	Europe Ecologie Les Verts	Europe Ecologie soutient la Mutinerie des Abysses
20/11/14	Maroc Bleu	Comment concilier économie et écologie ? La pêche de demain en question

Documentaire "INTOX"
"INTOX" Documentary

24 novembre 2014
November 24 2014

WEB

27/11/14	Seableue.fr	La pêche profonde en question
27/11/14	Docfred	Documentaire inédit (Bloom) : Intox, enquête sur les lobbies de la pêche industrielle
27/11/14	bsbvaldeboutonne	Bloom : Enquête sur les lobbies de la pêche industrielle
28/11/14	Respect Planet	INTOX : Enquête sur les lobbies de la pêche industrielle
29/11/14	Blog Alternatives Le Monde	La sélection alternative de la semaine
déc-14	Autourdu1ermai	INTOX - Enquête sur les lobbies de la pêche industrielle
02/12/14	Reporterre	Pêche en eau profonde : le documentaire qui montre comment les lobbies ont gagné
03/12/14	Le Pied de Biche	INTOX Enquête sur les lobbies de la pêche industrielle
04/12/14	EELV Paris	Documentaire de Bloom : "INTOX"
07/12/14	Scoop	Pêche en eau profonde : le documentaire qui montre comment les lobbies ont gagné (reprise de REPORTERRE)
18/12/14	Marcel Green	A voir : les coulisses du chalutage en eaux profondes

1ÈRE PARTIE
PART 1

Les communiqués de BLOOM
BLOOM's press releases

31/01/14

LES ONG SALUENT L'ENGAGEMENT DE LA FLOTTE D'INTERMARCHÉ

Un communiqué de BLOOM, de la Deep Sea Conservation Coalition et du WWF France

Après le résultat controversé du vote du Parlement européen le 10 décembre dernier sur l'interdiction du chalutage profond, la flotte d'Intermarché, la Scapêche, a « tendu la main » aux ONG pour réfléchir aux pratiques de pêche du groupe dans les eaux profondes de l'Atlantique Nord-Est.

Hier matin, à l'issue de plusieurs semaines de discussions, la Scapêche, BLOOM – un membre de la Deep Sea Conservation Coalition (une coalition de plus de 70 ONG) – et le WWF France ont trouvé un accord, résultat d'un réel compromis : alors que le Parlement européen avait proposé une interdiction du chalutage profond au-delà de 600 mètres de profondeur, la Scapêche s'engage à arrêter, d'ici début 2015, de pêcher avec des chaluts de fond au-delà de 800 mètres de profondeur.

D'autre part, la flotte d'Intermarché propose aux ONG de partager ses données de capture et de positionnement des navires (logbooks électroniques et données satellite) et d'entamer une collaboration à long terme avec elles.

BLOOM, la DSCC et le WWF France accueillent favorablement cette décision de la flotte de pêche des Mousquetaires. « L'engagement de la Scapêche prouve qu'ils ont entendu la demande des citoyens de cesser les pratiques de pêche destructrices en grande profondeur » réagissait Claire Nouvian, fondatrice de BLOOM.

« C'est une bonne nouvelle pour la biodiversité, même si 800 mètres est encore trop profond par rapport à la vulnérabilité des espèces et des milieux océaniques à ces profondeurs, mais c'est un effort concret de la part de la Scapêche qui va vraiment dans le bon sens. Nous espérons que le dialogue que nous avons rétabli nous permettra de travailler ensemble vers des objectifs plus ambitieux encore d'ici quelques années » déclarait Philippe Germa, directeur général du WWF France.

Le Conseil des ministres européens de la pêche, qui a bloqué pendant un an et demi toute discussion sur le règlement pêche profonde, vient enfin d'ouvrir ce dossier. « Le fait que la première flotte française de pêche fraîche puisse s'engager à cesser le chalutage de fond au-delà de 800 mètres sans mettre en péril leur activité devrait rassurer la sphère politique, particulièrement inquiète de la préservation des emplois, et lui permettre de porter une position ambitieuse de la France en faveur de la protection de la biodiversité marine » commentait Claire Nouvian.

"Nous attendons désormais des États membres de l'UE impliqués dans les négociations au Conseil qu'ils reconnaissent cette décision comme le signal clair qu'un règlement ambitieux pour l'encadrement de la pêche en eaux profondes est possible et réalisable, y compris une élimination du chalutage de fond en profondeur » déclarait Matthew Gianni, conseiller politique de la Deep Sea Conservation Coalition.

Les 28 Etats membres de l'UE doivent fournir par écrit leur position officielle sur le règlement pêche profonde d'ici le 14 février 2014. La Conférence environnementale de septembre dernier a acté que la position française serait rédigée en concertation avec les parties prenantes. Les ONG se tiennent prêtes pour poursuivre le dialogue.

13/02/14

L'ADHÉSION DES FRANÇAIS SE RENFORCE EN FAVEUR DE L'INTERDICTION DU CHALUTAGE PROFOND, SELON UN SONDAGE BVA/BLOOM

Un sondage BVA/BLOOM du 10 et 11 février révèle que 73% des Français souhaitent que François Hollande soutienne la proposition européenne d'interdiction du chalutage profond[1], soit une progression de 2% par rapport au sondage identique réalisé en novembre 2013[2].

Depuis novembre 2013, on note une forte progression des opinions « tout à fait d'accord » avec l'interdiction du chalutage profond (+7 %) et une baisse des « je ne sais pas » (-3 %). Les Français attendent très clairement du Président de la République qu'il entende leur volonté de voir la France mettre fin à cette pratique de pêche destructrice.

Le 30 janvier 2014, Intermarché a annoncé que sa flotte de pêche limiterait son activité de pêche au chalut de fond à 800 m de profondeur d'ici début 2015. Cette décision montre qu'il est possible de maintenir l'activité de pêche sans mettre en péril les emplois en mer ou à terre. La flotte d'Intermarché, la Scapêche, possède six des neuf chalutiers français pratiquant la pêche en eaux profondes. Il ne reste plus que trois navires concernés par l'interdiction du chalutage profond en France, et les espèces profondes ne représentent qu'un maximum de 25% de leur activité.

La décision d'Intermarché permet au Ministre de la pêche Frédéric Cuvillier et au chef de l'État de défendre au niveau européen un standard environnemental minimal pour la protection des écosystèmes vulnérables des fonds marins. « Si notre Président et son Ministre de la Pêche ont des ambitions environnementales inférieures à celles d'Intermarché, ils se décrédibiliseront définitivement auprès de l'opinion publique » commentait Claire Nouvian, fondatrice de BLOOM. « Les citoyens et les ONG attendent très clairement que la France prenne au sérieux la défense de la biodiversité marine qu'elle prêche sur la scène internationale et qu'elle défende dorénavant l'interdiction du chalutage profond en Europe. La position de la France au Conseil sera un moment de vérité. Si l'interdiction du chalutage profond ne passe pas en Europe, la responsabilité sera clairement celle de la France. »

La position officielle des États membres de l'Union européenne sur le règlement pêche profonde doit être remise à la Présidence du Conseil le 14 février. Selon un engagement pris à la Conférence environnementale en septembre 2013, la position officielle de la France au sujet de la pêche profonde doit êtreétablie en collaboration avec les ONG. Celles-ci exigeront que la demande des citoyens et des 832 346 signataires de la pétition de BLOOM soit intégrée à la position française en vue d'une interdiction du chalutage profond en Europe.

BLOOM est une association à but non lucratif fondée en 2005 qui œuvre pour la conservation marine et la défense de la pêche durable à travers une démarche de sensibilisation et de médiation scientifique des problématiques environnementales, la production d'études indépendantes, ainsi que par la participation à des consultations publiques et des processus institutionnels. Ses actions s'adressent au grand public ainsi qu'aux décideurs politiques et acteurs économiques.

[1] La question était la suivante : « Souhaitez-vous que François Hollande soutienne la proposition européenne d'interdiction de la pêche profonde au chalut qui consiste à tirer de grands filets de pêche lestés au fond des océans jusqu'à 1500m de profondeur? »
[2] Sondage BVA/BLOOM du 15 au 18 novembre 2013. Voir le CP de BLOOM http://www.bloomassociation.rg/lenseigne-casino-entend-les-francais-hollande-non/

28/02/14

FRAUDE À L'ÉTIQUETAGE SUR LE POISSON : LA FRANCE BONNE ÉLÈVE DE L'EUROPE

Après les crises qui ont ébranlé la filière viande en Europe, la question de la traçabilité de la filière poisson en France s'est posée aux associations BLOOM et Oceana, à des chercheurs de l'INSERM et du Muséum national d'Histoire naturelle et au magazine Terra eco, qui se sont associés pour mener une enquête inédite en France sur la fraude à l'étiquetage de poissons. Pendant un an, dix régions ont été échantillonnées et près de 400 échantillons récoltés aux rayons frais des grandes surfaces, dans les poissonneries, les restaurants, dans les plats préparés et les produits surgelés.

Alors que des études similaires dans divers pays de l'Union européenne avaient révélé des taux de fraude à l'étiquetage parfois très élevés (32% de fraude en Italie, 30% rien que sur le merlu en Espagne, 19% sur le cabillaud en Irlande...), la substitution d'espèces en France demeure rare, avec un taux qui se situe à 3,5% (comparable au Royaume-Uni où le taux est de 6%).

Aucun cas de fraude n'a été détecté sur des espèces comme le colin d'Alaska, le bar, le lieu noir, la lotte et le merlan. Le cabillaud, en revanche, était remplacé dans 4,2% des cas (6 échantillons sur 143) par de l'églefin ou du merlu, des espèces de valeur commerciale inférieure.

La fraude est en revanche très élevée en ce qui concerne une espèce emblématique : le thon rouge.Quatre des cinq échantillons (soit 80%) mentionnant « thon rouge » se sont ainsi avérés cacher une autre espèce de thon : du thon albacore ou du thon obèse, soit deux espèces d'une valeur commerciale inférieure. Le niveau de tromperie atteint 100% (16 cas sur 16) lorsque l'information sur l'espèce est demandée au serveur : si le menu n'indique rien de plus que « thon » et que le serveur répond à une demande de précision sur l'espèce en affirmant qu'il s'agit de thon rouge, sa réponse est certainement erronée.

Sur les 119 échantillons prélevés sur des produits surgelés et des plats préparés, aucun cas de fraude. En revanche, les problèmes surviennent avec le poisson frais vendu en filet : 8% des filets frais vendus en poissonnerie et 4% des filets vendus au rayon poissonnerie des supermarchés ne correspondent pas à l'étiquette. Au restaurant, la fraude à l'étiquetage intervient dans 4% des cas.

Le travail de séquençage génétique en laboratoire a été doublé d'une enquête de terrain menée par le magazine Terra eco qui a permis de remonter la filière du poisson et de comprendre d'où venaient les cas de fraude : celle-ci intervient surtout en bout de chaîne : les restaurateurs et poissonniers interrogés sous le sceau de l'anonymat ont avoué avoir sciemment remplacé les étiquettes ou les noms d'espèces. « On peut vendre du congelé pour du frais, du tacaud pour du merlan... », indique une ancienne poissonnière.

Taux de fraude par espèces de poisson

Espèce	Total	Nb de fraudes	% fraude
colin d'Alaska	32	0	0%
bar	15	0	0%
cabillaud	143	6	4,20%
lieu noir	20	0	0%
lotte	23	0	0%
merlan	17	0	0%
thon rouge	5	4	80%
thon	47	1	2,13%
autres	69	2	2,90%
Total	371	13	3,50%

Taux de fraude par catégories de vente de poisson

Catégorie de vente	Total	Nb de fraudes	% de fraude
surgelé	33	0	0%
plat préparé	86	0	0%
restaurant	77	3	3,90%
filet	175	10	5,71%
Total	371	13	3,50%

POUR EN SAVOIR PLUS :

Les infographies de BLOOM et Oceana sur ce lien

Le reportage de Terra eco, en kiosque dès le 28 février et en ligne sur ce lien

Une publication scientifique est en cours de rédaction.

25/03/14

INDIGNÉS, LES FRANÇAIS ENVOIENT PLUS DE 20 000 COURRIELS À FRANÇOIS HOLLANDE

Depuis le 20 mars dernier, les Français, dans un mouvement d'indignation, s'adressent directement au Président de la République auquel ils ont déjà fait parvenir plus de 20 000 messages électroniques pour lui demander de soutenir l'interdiction du chalutage profond en Europe. Cette mobilisation citoyenne, orchestrée par BLOOM rappelle à François Hollande les engagements qu'il a lui-même pris à la conférence de Rio+20 « d'éliminer les pratiques destructrices de pêche ».

Lors de la Conférence environnementale de 2013, le gouvernement s'était engagé à prendre en compte l'opinion des associations environnementales pour former la position française sur la pêche en eaux profondes. Or la position que la France a communiquée à la Présidence du Conseil des ministres européens ne tient nul compte de l'avis des ONG ni de la volonté de plus de 838 000 signataires de la pétition de BLOOM et de 73% des Français[1]. Au contraire, la France continue à s'opposer à la proposition de la Commission européenne d'interdire le chalutage profond en Europe.

« Les Français ont un sentiment de trahison » explique Claire Nouvian, fondatrice de BLOOM. « Ils prennent conscience qu'en France, la consultation démocratique est inexistante. En réalité, la politique se fait à l'ancienne : en toute opacité et sans aucune prise en compte citoyenne. Puisque la France ressemble plutôt à une monarchie, nous appelons le chef de l'Etat à arbitrer personnellement sur l'interdiction du chalutage profond. François Hollande a promis aux Français « l'excellence environnementale », sa parole est en jeu. »

Le courrier rappelle que la mobilisation citoyenne (la pétition de BLOOM est la pétition environnementale la plus signée de l'histoire de France) a décidé plusieurs enseignes de la grande distribution à cesser la commercialisation des poissons d'eaux profondes[2] et la flotte d'Intermarché à ne plus pêcher au chalut de fond au-delà de 800 mètres de profondeur. Le message envoyé à François Hollande ainsi qu'au Premier ministre, aux ministres de l'écologie et de la pêche, interpelle ainsi le chef de l'Etat : « Si la France n'est pas capable de mettre fin à une pratique résiduelle, destructrice, subventionnée et non rentable, quel autre enjeu environnemental aurez-vous encore la crédibilité de solutionner ? »

Alors que les industriels les plus concernés ont réussi à trouver un terrain d'entente avec les ONG, comment expliquer le blocage de la France ? « La réponse est à chercher du côté du port industriel de Boulogne-sur-Mer où un navire de la flotte Euronor pratique encore la pêche en eaux profondes à hauteur d'environ 25% de ses captures. Or Boulogne-sur-Mer est le fief électoral du ministre de la pêche, Frédéric Cuvillier, qui est aux prises d'un conflit d'intérêts flagrant dans sa fonction et échoue ainsi à protéger les intérêts des Français et des Européens au profit d'un unique navire de pêche » conclut Claire Nouvian.

En raison de pressions exercées par la France, les discussions au Conseil des ministres européens de la pêche sont retardées depuis juillet 2012.

[1] Le sondage BVA/BLOOM du 10/11 février 2014 révèle que 73% des Français souhaitent que François Hollande soutienne la proposition européenne d'interdiction du chalutage profond, soit une progression de 2% par rapport au sondage identique réalisé en novembre 2013.
[2] Casino a annoncé le 2 décembre 2013 ne plus commercialiser d'espèces profondes à partir de janvier 2015.Carrefour a annoncé le 9 décembre 2013 une mesure similaire effective en juin 2014. Auchan a annoncé le 20 décembre 2013 suspendre immédiatement la commercialisation des espèces profondes. Système U est activement engagé dans la réduction des ventes d'espèces profondes.

09/04/14

HOLLANDE – CUVILLIER, UN COUPLE FATAL À LA BIODIVERSITÉ

Frédéric Cuvillier vient d'être reconduit aux Transports, à la Mer et à la Pêche, non plus comme ministre délégué mais comme secrétaire d'Etat. Cette décision montre combien le remaniement de François Hollande est une chimère et confirme à quel point le Président est prêt à trahir sa parole et ses engagements en matière d'environnement.

Frédéric Cuvillier fait état d'un bilan écologique désastreux en matière de biodiversité marine. Alors que 62% des stocks de poissons en Atlantique et 89% des stocks de Méditerranée sont encore surexploités ou en limite maximale d'exploitation, alors qu'au cours des seules dix dernières années, plus de 20% des emplois de marins pêcheurs ont été perdus en raison de la mauvaise gestion de ce secteur, Frédéric Cuvillier a continué à appliquer les recettes court-termistes dictées par un secteur aux abois et contribué à enfoncer le secteur de la pêche dans une crise irréversible.

Jamais les flottes industrielles n'ont disposé d'un ministre aussi dévoué à leur cause : il a plaidé avec force contre la fin des rejets dans les pêches, ne s'est rallié que sous la contrainte au compromis trouvé par d'autres Etats-membres de l'UE pour la réforme de la Politique commune des pêches, entamant ainsi le crédit politique de la France au sein de l'Union. Il s'est battu pour obtenir une augmentation des quotas d'espèces profondes, bien que cela menât à la destruction des écosystèmes marins les plus vulnérables et à l'augmentation de captures d'espèces menacées d'extinction comme les requins profonds.

Frédéric Cuvillier a également décidé de ne pas rendre public le rapport de la Cour des Comptes sur les aides d'Etat à la pêche, finalement révélé par Le Nouvel Observateur qui lui aurait dicté une toute autre ligne de conduite pendant le processus de réforme de la PCP. C'est encore lui qui est à l'origine du blocage entêté et injustifiable de la France sur la réforme du règlement encadrant les pêches en eaux profondes.

« La gestion des affaires publiques de Frédéric Cuvillier en matière de pêche est irrationnelle du point de vue scientifique, économique et écologique, elle ne prend sens qu'à la lumière de ses intérêts personnels puisqu'il existe encore aujourd'hui un navire à Boulogne-sur-Mer qui pêche un quart de son temps en eaux profondes. Si les crimes contre l'environnement sont un jour pénalisés, les individus de son acabit politique auront du souci à se faire » assénait Claire Nouvian, fondatrice de BLOOM.

Malgré une pétition signée par plus de 840 000 Français ce qui en fait la pétition environnementale la plus signée de l'Histoire de France, et malgré l'engagement d'Intermarché de ne plus chaluter par plus de 800 mètres de fond, la France continue à bloquer tout progrès sur l'interdiction du chalutage profond, bien que cette méthode de pêche soit reconnue par les chercheurs comme étant la plus destructrice de toutes.

Les citoyens qui ont partagé près de 400 000 fois sur Facebook la planche illustrée de Pénélope Bagieu sur ce drame écologique ont été amèrement déçus par l'attitude dédaigneuse de l'ancien ministre délégué à la pêche à leur égard : ainsi la volonté de 73% des Français (sondage BLOOM/BVA février 2014) de voir M. Hollande soutenir la proposition européenne d'interdire cette méthode de pêche n'a-t-elle pas été entendue, ni même mentionnée. Alors que l'engagement avait été pris au cours de la Conférence environnementale de septembre 2013 d'élaborer la position

française en collaboration avec les associations environnementales, celle-ci a été communiquée à la Présidence du Conseil sans que les avis des ONG soient pris en compte, en flagrant mépris des processus de démocratie participative mis en place par M. Hollande.

Par le truchement de Frédéric Cuvillier, la France porte l'entière responsabilité de l'échec de la réforme du règlement pêche profonde alors que le Conseil échoue à discuter du dossier depuis près de deux ans.

Les ONG espéraient qu'un personnage politique aussi puissant que Mme Royal au Ministère de l'écologie permettrait de redresser le bilan environnemental désastreux du governement Hollande en matière de biodiversité marine. « Espérons que Mme Royal n'ait pas encore pris la mesure de l'attitude anti-environnement et anti-démocratique de M. Cuvillier et qu'elle saura imposer une vision plus ambitieuse dans les semaines qui viennent » concluait Claire Nouvian.

15/05/14

LE CHALUTAGE PROFOND : JUSQU'À 1719 FOIS PLUS DESTRUCTEUR QUE LA PALANGRE, SELON UNE NOUVELLE ÉTUDE SCIENTIFIQUE

Une nouvelle étude publiée dans la revue scientifique Nature cette semaine démontre l'impact réduit des palangres, des lignes avec hameçons appâtés posées sur le fond des océans, par rapport aux chaluts de fond dans la pêche en eaux profondes.

Christopher K. Pham, Telmo Morato et leurs co-auteurs, de l'université des Açores, ont calculé qu'un chalut profond avait le même impact écologique que 296 à 1719 palangres. Pour ces résultats, ils ont utilisé des données collectées par des flottes commerciales et scientifiques ainsi que des images enregistrées grâce à des robots sous-marins télécommandés (ROV).

La pêche à la palangre présente de nombreux avantages par rapport au chalutage de fond : des impacts bien moindres sur les éponges et coraux profonds, une sélectivité accrue des espèces capturées et une consommation inférieure de carburant.

La publication de cette étude arrive dans un contexte où la France continue à s'opposer à l'interdiction du chalut profond au niveau du Conseil des ministres européens de la pêche. Cela intervient après que le vote du Parlement européen sur l'interdiction du chalutage profond a été perdu en raison des eurodéputés socialistes qui se sont une nouvelle fois démarqués de la ligne des socialistes européens pour voter à l'unisson avec l'UMP et permettre la dévastation continue des écosystèmes marins les plus vulnérables.

La position de la France est totalement illégitime puisque 73% des Français se sont prononcés contre ces pratiques de pêche et plus de 843 000 signataires de la pétition de BLOOM souhaitent que François Hollande soutienne la proposition européenne d'interdire le chalutage profond et de convertir les flottes le souhaitant à la palangre.

« Le secrétaire d'État à la pêche, Frédéric Cuvillier, ne tient nullement compte de la volonté des citoyens, il ne respecte même pas les engagements de consulter les ONG comme cela avait été acté à la Conférence environnementale en septembre 2013. Il continue à porter sans aucun mandat public, sans le moindre respect de la démocratie, la voix de 3 ou 4 navires français au niveau de l'Europe. C'est à cause de ce genre d'exercice opaque et dédaigneux de la démocratie que les citoyens méprisent le personnel politique actuel. Monsieur Cuvillier fait honte au Ministère de l'Écologie de Mme Ségolène Royal » s'indignait Claire Nouvian, fondatrice de BLOOM.

BLOOM appelle Mme Ségolène Royal à s'engager pour la protection des océans profonds et à porter l'interdiction du chalutage profond au niveau de l'Europe. C'est la volonté des citoyens et des chercheurs, dont plus de 300 se sont unis pour appeler élus et gouvernants à mettre fin à cette aberration écologique et économique.

Retrouvez l'étude sur le site de Nature :

K., Pham C., Diogo H., Menezes G., Porteiro F., Braga-Henriques A., Vandeperre F. & Morato T. (2014), Deep-water longline fishing has reduced impact on Vulnerable Marine Ecosystems, Nature, Article number: 4837

N.B. : La palangre de fond est constituée d'un long corps de ligne, maintenu sur le fond à l'aide d'ancres, sur lequel sont fixés des hameçons à intervalles réguliers. L'appât accroché à chaque hameçon est choisi en fonction de l'espèce recherchée.

Une palangre de fond palangre peut mesurer jusqu'à 100 km et contenir jusqu'à 20 000 hameçons.

Deux images du WWF pour illustrer les deux méthodes de pêche :

La palangre de fond :

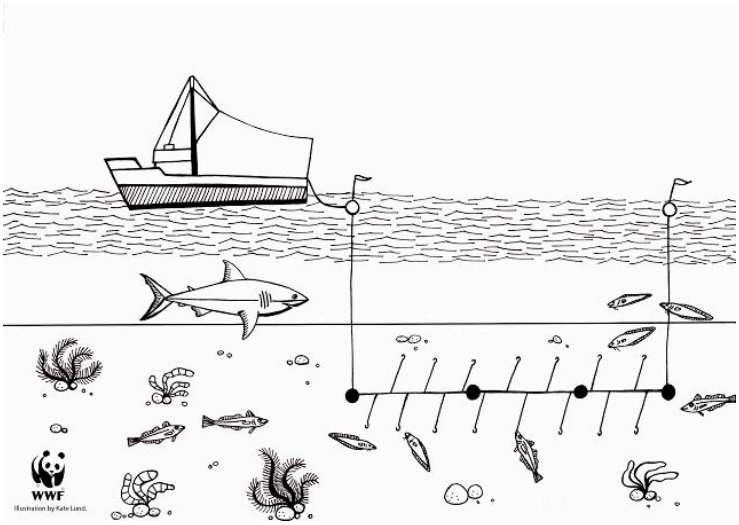

Le chalut de fond :

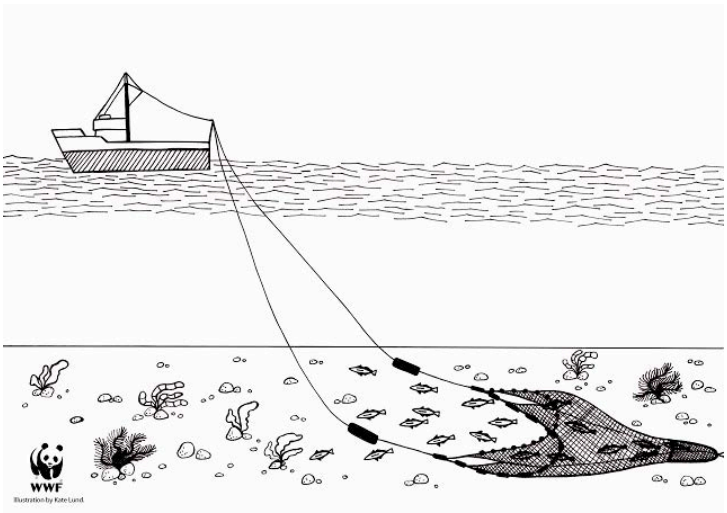

18/06/14

APPEL DU 18 JUIN À SÉGOLÈNE ROYAL

À SÉGOLÈNE ROYAL

La France a gagné une bataille mais elle perdra la guerre !

Madame la Ministre,

L'heure est grave : la France est en train de se déshonorer devant la communauté internationale. Alors que des chefs d'Etat sont réunis aux Etats-Unis pour tirer la sonnette d'alarme sur le besoin urgent de protéger les océans et de mettre un terme rapide à la surexploitation des espèces marines et à la destruction des habitats océaniques, la France, elle, déploie tout son génie diplomatique à lutter contre l'interdiction du chalutage profond en Europe, bien que cette méthode de pêche ait été décrite par les scientifiques comme la plus destructrice de l'Histoire et que plus de 300 d'entre eux se soient mobilisés pour en réclamer l'interdiction.

Si le chalutage profond n'est pas interdit en Europe, la faute incombera entièrement à notre nation ! La France des Socialistes veut-elle être retenue comme la force sombre qui aura fait échouer une mesure indispensable pour protéger les écosystèmes les plus vulnérables des océans ? Interdire le chalutage profond est une évidence historique à embrasser pour emmener l'Union européenne sur la voie d'une exploitation durable et respectueuse des ressources marines.

Le comportement de la France est indigne et antidémocratique !
La position de la France est illégitime et infondée : plus de 100 publications scientifiques montrent que les pêches profondes au chalut de fond ne sont ni durables, ni écosystémiques et qu'elles sont hautement destructrices pour les habitats marins. 73% des Français souhaitent que la France appuie la proposition européenne d'interdiction de cette méthode de pêche et 850 000 citoyens ont signé la pétition de BLOOM demandant au Président François Hollande de soutenir l'interdiction du chalutage profond, entendez-les !

Lors de la conférence environnementale de septembre 2013, l'Etat s'était engagé à associer les ONG à l'élaboration de la position que la France défendrait auprès de l'Union européenne. Or nos contributions ont été ignorées, la démocratie participative qui vous est chère a été bafouée, c'est un outrage à la République !

La France s'est mise dans une ornière en luttant aussi farouchement contre une mesure qui aura lieu, avec ou sans notre nation ! Si à l'aube du 21ème siècle, les gouvernements ne sont pas capables d'arbitrer en faveur d'une mesure aussi peu coûteuse qui ne concerne qu'une poignée de bateaux à temps partiel, subventionnés et non rentables, alors les citoyens ont des raisons réelles de s'inquiéter pour leur avenir et celui de la planète, avec laquelle nous avons partie liée.

Nous en appelons directement à vous pour sortir la France de l'ornière et porter la voix des citoyens auprès de l'Union européenne. La position de la France ne peut pas et ne doit pas être déterminée par les intérêts électoraux qui lient votre secrétaire d'Etat à la pêche aux groupes de pêche industrielle. C'est un scandale qui fait honte au gouvernement de M. Hollande et pour lequel nous vous demandons directement d'agir pour prendre la défense de l'intérêt commun, pour porter la demande citoyenne, pour faire respecter un fonctionnement démocratique de nos institutions. Il en va du contrat de confiance qui lie les citoyens à leurs élus.

Le 20 juin aura lieu à Bruxelles une réunion de travail du Conseil de la pêche qui examinera le règlement pêche profonde. Nous vous demandons de faire en sorte que la France soutienne explicitement l'interdiction du chalutage profond et respecte ainsi la volonté des Français et des acteurs économiques qui se sont exprimés massivement et clairement en ce sens.

Mme Royal, intervenez urgemment pour préserver les écosystèmes marins les plus vulnérables d'une destruction inutile, aberrante et anachronique. Les Français vous en seront éternellement reconnaissants.

Appel du 18 juin 2014

AU NOM DES 850 000 SIGNATAIRES DE LA PÉTITION DE BLOOM

26/06/14

ISSEY MIYAKE ET L'ASSOCIATION BLOOM SENSIBILISENT LE MONDE DE LA MODE À LA FRAGILE BEAUTÉ DES OCÉANS PROFONDS

Emerveillé par l'univers extraordinaire qu'il a découvert dans le livre ABYSSES de Claire Nouvian, le designer Yusuke Takahashi a utilisé le bestiaire fantastique des grandes profondeurs marines comme source d'inspiration pour la collection masculine ISSEY MIYAKE Printemps/Eté 2015, présentée ce 26 juin à la presse internationale.

« Nous avons reproduit et saturé en couleurs certains des habitants mystérieux de cet écosystème fragile. L'habitat profond de ces créatures fascinantes fourmille de surprises qui restent à explorer. La collaboration entre ISSEY MIYAKE MEN et l'association BLOOM vise à faire découvrir la beauté fascinante de la faune profonde et mettre en évidence le besoin de la protéger », déclare le designer Yusuke Takahashi.

Ceints d'obscurité éternelle et plongés dans le froid glacial, les océans profonds forment le plus grand réservoir d'espèces de notre planète, une biodiversité époustouflante dont on commence seulement à découvrir les secrets. Aujourd'hui, cette « nouvelle frontière » est menacée par des activités humaines non durables et destructrices, notamment la pêche au chalut de fond qui plonge ses filets à plus de 1500 mètres de profondeur. Protéger ces créatures d'une beauté émouvante est l'un des enjeux cruciaux de notre siècle, et la mission principale de BLOOM.

« BLOOM se bat pour faire interdire le chalutage profond, des filets lestés qui dévastent en quelques secondes des écosystèmes qui ont mis des milliers d'années à se former. Actuellement, l'Europe discute de l'interdiction du chalutage profond, ce qui serait la mesure la plus efficace pour protéger ce gigantesque réservoir du vivant, occupant les deux tiers de la planète. Le soutien d'ISSEY MIYAKE est précieux car on ne protège que ce que l'on connaît » souligne Claire Nouvian, fondatrice de BLOOM.

Lors de la sortie de la collection, une campagne de sensibilisation aura lieu dans l'ensemble des boutiques ISSEY MIYAKE dans le monde, permettant à la clientèle de la marque de découvrir les créatures extraordinaires et extrêmement fragiles qui vivent dans ce milieu marin vulnérable et de découvrir les menaces qui pèsent sur elles.

Aglantha et Planctoteuthis © Steven Haddock - Stomias © Edith Widder/ORCA

07/07/14

MOBILISATION INTERNATIONALE LE 14 JUILLET CONTRE LE CHALUTAGE PROFOND

Le 14 Juillet, les ministres européens de la pêche se réuniront au Conseil européen à Bruxelles. Une réforme de la règlementation de la gestion de la pêche profonde dans l'UE, incluant l'interdiction du chalutage profond, a été proposée par le Commissaire à la pêche Maria Damanaki en Juillet 2012. Alors que les chalutiers continuent à traîner leurs filets, le Conseil freine des quatre fers en raison principalement de la pression que les pays comme la France et l'Espagne ont mise en place pour empêcher la réforme. Ces nations de pêche industrielle mettent maintenant en péril l'adoption de l'interdiction au Conseil.

A cette occasion, plusieurs Street-Artists renommés produiront simultanément des œuvres d'art spectaculaires dans plusieurs capitales d'Europe, appelant les ministres de la pêche et les gouvernements européens à prendre la réforme de la pêche profonde au sérieux et à interdire le chalutage profond, largement reconnu comme la menace la plus directe à l'immense réservoir d'espèces et aux habitats fragiles qui se trouvent dans les eaux profondes.

Interdire le chalutage profond serait une mesure historique qui protègerait les océans profonds d'une destruction aveugle et inutile, ce dont ils ont grandement besoin. Le chalutage profond est une méthode onéreuse, grande consommatrice de carburant, dépendante des subventions, qui ne parvient pas à produire des résultats économiques positifs tout en détruisant le riche capital naturel des mers européennes.

L'interdiction du chalutage profond a été demandée par plus de 300 scientifiques internationaux.

Les citoyens à travers l'Europe en appellent à leur gouvernement pour protéger les océans profonds et interdire les pêches destructrices. Rien qu'en France, plus de 857 000 personnes ont signé une pétition demandant au président français François Hollande d'interdire le chalutage profond ; les Européens utilisent les réseaux sociaux pour exprimer leur profonde préoccupation au moyen des événements et de pétitions du Portugal à la Pologne, de l'Italie au Royaume-Uni.

Le 14 Juillet, la communauté Street-Art d'Europe va s'engager contre le chalutage profond et rappeler aux ministres de la pêche que bien que les discussions du Conseil se produisent dans une opacité totale, nos représentants nationaux doivent obéir à des règles démocratiques et prendre en compte la volonté des citoyens.

08/07/14

PÊCHE PROFONDE : LA VÉRITÉ ENFIN RÉVÉLÉE !

La publication de données inédites révèle les contrevérités des autorités françaises sur la pêche profonde et une position injustifiable de la France sur la réforme du règlement européen

Le 2 juillet 2014, l'Ifremer a rendu publiques des données sur les activités de pêche profonde en France que les ONG réclamaient depuis le Grenelle de la Mer en 2009 ! Avec le lancement en juillet 2012 de la réforme du règlement encadrant la pêche en eaux profondes en Europe, ces données étaient devenues indispensables pour éclairer le débat public sur les implications qu'aurait l'une des mesures phare de la proposition législative de la Commission européenne : l'interdiction du chalutage profond. Or malgré les demandes répétées des ONG visant à connaître le nombre exact de chalutiers de fond œuvrant au-delà de certaines profondeurs, le secrétariat d'Etat à la pêche et la Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture (DPMA) ont refusé la coopération et la transparence.

- Contrevérités des autorités françaises sur le nombre de bateaux concernés

En exigeant la publication des données[1], la ministre de l'Ecologie Ségolène Royal a mis fin au règne de l'opacité et permis des révélations d'envergure. Le document confirme ce que les ONG soupçonnaient : le gouvernement et l'administration ont masqué la réalité des faits, y compris devant la représentation nationale, en affirmant que les navires qui seraient affectés par le règlement étaient « en nombre très important »[2]. Le rapport de l'Ifremer conclut au contraire que « le nombre de navires ayant une activité au chalutage de fond en eaux profondes est faible ». En effet, en 2012 seuls 12 chalutiers français fréquentaient des profondeurs de plus de 600 mètres plus de 10% de leur temps et seulement 10 d'entre eux pêchaient au-delà de 800 mètres de profondeur[3] ! En prenant un seuil de 10 heures d'activité par an (soit une journée de pêche annuelle !), le nombre de navires chalutant au-delà de 800 m de profondeur n'était que de 26 !

Il faut ajouter à cela qu'Intermarché a annoncé en janvier 2014 que ses six chalutiers spécialisés en espèces profondes ne traineraient plus leurs filets au-delà de 800 mètres de profondeur à partir de 2015. L'engagement de l'enseigne s'étend en outre aux trois chalutiers rachetés à Dhellemmes en juin 2014 qui disposent d'un permis de pêche pour les espèces profondes[4]. Cela signifie que si l'interdiction du chalutage profond intervenait aujourd'hui à partir de 800 mètres de profondeur, seul un navire français serait concerné par la réglementation.

« Les informations agrégées par l'Ifremer prouvent que les élus socialistes de Bretagne ou du Nord Pas-de-Calais, à commencer par le secrétaire d'Etat à la pêche Frédéric Cuvillier, ont menti en martelant que l'interdiction du chalutage profond aurait « de très lourdes conséquences socio-économiques »[5]. C'est faux. Aujourd'hui, Frédéric Cuvillier défend l'activité d'un seul bateau. Et encore, celui-ci ne pêche en profondeur qu'un tiers de son temps... » commente Claire Nouvian, fondatrice de BLOOM, dont la pétition contre le chalutage profond atteint des records historiques avec près de 860 000 signataires à l'heure actuelle.

« La position défendue jusqu'ici par la France sur le dossier pêche profonde n'est pas seulement ridiculisée et indigne, elle relève d'un véritable scandale qui abime autant l'image de notre nation à l'étranger que celle des élus socialistes. Cette situation n'est plus tenable » ajoute François Chartier de Greenpeace.

- La France, fossoyeur de requins profonds menacés d'extinction

Et ce n'est pas tout. Les données révèlent également la face noire de la pêche profonde au chalut. Les ONG réclamaient depuis 2009 des informations détaillées sur les espèces capturées par les chalutiers. Maintenant que les

données d'observateurs sont enfin publiques, les ONG comprennent pourquoi elles ont été si longtemps masquées. Il apparaît que des espèces menacées d'extinction figurent parmi les prises accessoires les plus importantes des chalutiers français ! En 2012, les requins profonds représentent ainsi près de 6% des captures totales des chalutiers profonds français et plus de 30% des rejets totaux. Sur les 13 espèces de requins pour lesquelles des données sont disponibles, 11 (soit 85% des espèces de requins capturées) ont un statut UICN qui les place dans une zone à risque d'extinction ; 232 770 kilos de requins profonds, comprenant une majorité d'espèces menacées d'extinction, ont été capturés et rejetés morts par-dessus bord par les navires français opérant en eaux profondes. Le squale chagrin de l'Atlantique[6], une espèce en danger d'extinction dans l'Atlantique Nord-Est, est même la 10ème espèce la plus capturée par les chalutiers en volume et la 3ème espèce la plus rejetée parmi les prises « accessoires » des navires.

« En s'opposant à l'interdiction du chalutage profond en Europe, le gouvernement français défend une pratique de pêche qui capture des espèces menacées d'extinction. Ce n'est pas seulement politiquement mais éthiquement intenable. La France doit réviser sa position, elle n'a plus le choix » conclut Philippe Germa, directeur général du WWF.

- Appel des ONG à Ségolène Royal

La présidence italienne a demandé aux Etats membres de l'UE de confirmer leur position sur le règlement pêche profonde d'ici le 15 juillet. Les ONG attendent désormais de la France qu'elle soutienne clairement l'interdiction du chalutage profond et qu'elle le fasse savoir publiquement. Dans une lettre ouverteelles en appellent à la ministre de l'Ecologie, Ségolène Royal, vers laquelle tous les espoirs sont maintenant tournés.

***

PJ : la note de décryptage faite par les ONG des données de l'Ifremer.

Lire les deux rapports de l'Ifremer : le rapport sur la profondeur des zones chalutées et le rapport sur les espèces capturées.

Plus de 300 chercheurs internationaux soutiennent la proposition d'interdiction du chalutage profond :http://www.bloomassociation.org/declaration-de-soutien-pour-proteger-les-eaux-profondes-des-peches-destructrices/

La New Economics Foundation a calculé que chaque tonne de poisson profond capturé à l'aide d'un chalut de fond représentait un coût en subventions de 388 à 494 € pour la société[7]. Cette estimation ne tient pas compte des services écosystémiques non monétarisés rendus par les océans profonds comme la captation de CO_2, le recyclage des nutriments et l'absorption des déchets ou la perte de biodiversité et de son potentiel génétique.

Télécharger le communiqué de presse.

[1]Analyse de l'activité de chalutage de fond au-delà de l'isobathe 200 mètres de 2010 à 2012. Patrick Berthou, Eric Bégot, Alain Biseau. Avril 2014.
Analyse des captures du métier « chalutiers à espèces profondes en Ouest Ecosse ». Anne-Sophie Cornou, Alain Biseau. Mars 2014.
[2] Voir réponse de la Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture (DPMA) à la question parlementaire du député Jean-Noël Carpentier, réponse publiée au JO le 18 février 2014, page 1650.
[3] Analyse de l'activité de chalutage de fond au-delà de l'isobathe 200 mètres de 2010 à 2012. Patrick Berthou, Eric Bégot, Alain Biseau. Avril 2014. Page 6, tableau 4.
[4]Roselend, Corail et Saint-Gothard.
[5] « Une éventuelle interdiction de certains engins de pêche, sans discernement, aurait de très lourdes conséquences socio-économiques et ne serait pas acceptable », communiqué de presse du ministère de l'Ecologie relatant les propos tenus par M. Cuvillier à Mme Damanaki, 17 juillet 2012.
[6]Centrophorus squamosus est une espèce vulnérable au niveau global et en danger critique d'extinction dans l'Atlantique Nord-Est. En 2012, le squale chagrin de l'Atlantique représente 1,65% des captures totales des navires échantillonnées et 8,51% des rejets, ce qui en fait la 10ème espèce la plus capturée en volume et la 3ème espèce la plus rejetée après l'alépocéphale de Baird et la grande argentine.
[7] "Deep Trouble", NEF, novembre 2013 http://s.bsd.net/nefoundation/default/page/-/publications/Deep_Trouble_ENGLISH.PDF

11/07/14

LE 14 JUILLET : COUP DE GUEULE DU « STREET-ART » EUROPÉEN CONTRE LE CHALUTAGE PROFOND

Lundi 14 juillet, des Street-artistes renommés produiront simultanément des œuvres d'art spectaculaires dans plusieurs capitales d'Europe pour interpeller les Ministres de la pêche

Le 14 Juillet, alors que le Conseil des ministres européens de la pêche se réunira à Bruxelles, six artistes de rue, graffeurs et peintres, les interpelleront en direct de diverses capitales européennes pour leur demander d'entendre la volonté des citoyens et d'adopter une mesure historique et indispensable pour la sauvegarde des océans : l'interdiction du chalutage profond. Cette méthode de pêche a été reconnue comme la plus destructrice de toutes : le chalutage profond est l'équivalent marin de bulldozers géants ratissant sans discernement des coraux âgés de plusieurs milliers d'années et capturant en très grand nombre des poissons menacés d'extinction comme les requins des profondeurs.

300 scientifiques internationaux ont appelé les décideurs européens à adopter l'interdiction du chalutage profond, proposée par la Commissaire européenne à la pêche Maria Damanaki en juillet 2012. Mais certaines nations comme la France et l'Espagne ont mis en œuvre une politique de « water-boarding » du règlement encadrant la pêche en eaux profondes de façon à protéger quelques navires industriels subventionnés, le plus souvent non rentables et dont le modèle économique et écologique appartient au passé.

En bloquant l'interdiction du chalutage profond, la France, l'Espagne et les quelques nations qu'elles ont réussi à convaincre de les soutenir dans leur entreprise indéfendable, s'opposent ainsi à la volonté de 73% des Français, à plus de 860 000 signataires européens de la pétition de BLOOM contre le chalutage profond, et à plus de 300 scientifiques.

« La France et l'Espagne partagent une signature politique : elles n'ont d'oreilles que pour les puissants lobbies industriels, ignorent et méprisent la volonté citoyenne, jouent sur les procédures pour noyer un règlement qu'elles n'arrivent pas à tuer autrement puisque tout va contre leur position : la science qui prouve le désastre écologique, les analyses économiques qui prouvent la performance épouvantable de ces navires industriels gourmands en gasoil et en subventions, la société civile qui refuse en bloc que soit détruit un patrimoine naturel unique pour une poignée de poissons dont personne n'a que faire. Les officiels français et espagnols ont même le culot de parler de chalutage profond « durable » ! C'est une insulte à la raison et à leurs électeurs » expliquait Claire Nouvian, fondatrice de BLOOM. « Si ça n'avait pas de conséquences dramatiques et ne mettait en péril l'adoption de l'interdiction du chalutage profond, on se tordrait de rire devant cette mascarade. Malheureusement, on sait avec l'expérience des grands mensonges d'Etat que plus les arguments de la propagande sont énormes, plus ça passe. En revanche, le filtre de l'Histoire ne fait pas de cadeaux. A force de petits arrangements toxiques sur les dossiers pêche en Europe, la France et l'Espagne sont en train d'entrer dans l'Histoire comme des nations voyous. La seule chose de durable que la France se fabrique dans le dossier pêche profonde, ce sont les casseroles diplomatiques qu'elle va se traîner pendant longtemps sur la scène internationale. »

Lundi la communauté street art européenne s'indigne à propos des actes de nos gouvernements. La présidence italienne a demandé aux Etats membres de l'UE de confirmer leur position sur le règlement pêche profonde d'ici le 15 juillet.

N.B : Les Street-Artists qui s'engagent aux côtés de BLOOM, association organisatrice de l'événement, avec le soutien de la communauté POSCA :

POPAY à Bruxelles (Rond-Point Robert Schuman face au Conseil de l'Union européenne)
JB ROCK à Rome
SP38 à Berlin
SPOK BRILLOR à Madrid
David 'JAE' Antunes à Lisbonne
PANIK à Londres

Pour suivre en live la mobilisation et les performances des artistes sur les réseaux sociaux : #DeepStreetArt, #chalutage, @Bloom_FR

14/07/14

LA COMMUNAUTÉ STREET-ART S'ENGAGE CONTRE LE CHALUTAGE PROFOND

Aujourd'hui, des Street-artistes renommés produiront des œuvres d'art spectaculaires dans plusieurs capitales d'Europe pour demander l'interdiction du chalutage profond

Aujourd'hui, alors que le Conseil des ministres européens de la pêche se réunit à Bruxelles, sept artistes renommés produiront simultanément des œuvres d'art spectaculaires dans plusieurs capitales d'Europe, y compris à Bruxelles, pour appeler les gouvernements européens à adopter une mesure historique et indispensable à la sauvegarde des océans : l'interdiction du chalutage profond.

Le chalutage profond a été reconnu comme la méthode de pêche la plus destructrice de toutes : l'équivalent marin de bulldozers géants broyant des coraux multimillénaires et réduisant l'habitat marin en morceaux. Les filets attrapent tout sur leur passage, y compris un grand nombre de poissons en voie de disparition, tels les requins d'eaux profondes.

La plus grande partie du chalutage profond dans l'UE est effectuée par des navires industriels français et espagnols. La pêche profonde portugaise, quant à elle, se compose principalement de petites exploitations durables utilisant des palangres. Le Portugal a même récemment publié un décret interdisant le chalutage profond dans plus de 2 millions de kilomètres carrés.

Plus de 300 scientifiques internationaux ont appelé les décideurs européens à adopter l'interdiction du chalutage profond proposé par la commissaire européenne à la Pêche Maria Damanaki en juillet 2012. Mais certaines nations comme la France et l'Espagne ont tout mis en œuvre pour compromettre le règlement pêche profonde, de façon à protéger quelques navires industriels subventionnés, le plus souvent non rentables et dont le modèle économique et écologique appartient au passé.

En bloquant l'interdiction du chalutage profond, la France, l'Espagne et les quelques nations qu'elles ont réussi à convaincre de les soutenir dans leur entreprise indéfendable, s'opposent ainsi à la volonté de plus de 860 000 signataires européens de la pétition de BLOOM qui veulent voir la fin de cette pratique de pêche destructrice et non durable. La surprise vient du Royaume-Uni, qui soutient la France en s'opposant à l'interdiction bien que les navires français et espagnols chalutent au large de sa propre côte.

« Dans ce cas, la France et l'Espagne échouent à protéger l'intérêt commun. Elles font écho aux intérêts de quelques puissants lobbies industriels, ignorent la volonté des citoyens, et utilisent leur maîtrises des procédures politiques pour mettre en péril l'interdiction alors que tout plaide en sa faveur : la science prouve le désastre écologique, les analyses économiques prouvent la performance épouvantable de ces navires industriels gourmands en gasoil et en subventions, la société civile refuse en bloc que soit détruit un patrimoine naturel unique pour une poignée de poissons dont personne n'a que faire » explique Claire Nouvian, fondatrice de BLOOM .

« Les responsables français et espagnols osent même parler de « chalutage profond durable » ! » C'est une insulte à la raison et à la science » conclut Nouvian, qui a appelé la présidence italienne et l'Allemagne à veiller à ce que l'interdiction soit adoptée au Conseil.

En tant que Présidente actuelle de l'Union européenne, l'Italie a une excellente occasion de promouvoir une réforme ambitieuse pour la sauvegarde des océans profonds et d'agir comme chef de file de l'interdiction de chalutage profond. Forte du soutien de l'Allemagne, qui a défendu la réforme de la Politique Commune de la Pêche, l'Italie pourrait assurer un avenir vraiment durable pour le secteur européen de la pêche en s'éloignant clairement des pratiques destructrices et non durables.

Aujourd'hui, 14 Juillet, la communauté européenne du Street-Art va exprimer directement son indignation ainsi que ses espoirs et ses attentes auprès des gouvernements européens. La présidence italienne a demandé aux États membres de l'UE de confirmer leur position sur le règlement pêche profonde d'ici le 15 juillet.

***

Les artistes solidaires du combat de BLOOM :

- Popay à Bruxelles (Place Place Schuman in front of the Council of Ministers)
- JB Rock à Rome (devant le Ministère de pêche et d'agriculture)
- SP38 à Berlin (Canal près de Stattbaden à Wedding / les pieds dans l'eau)
- Spok Brillor à Madrid (dans l'open space Utopicus)
- David 'Jae' Antunes à Lisbonne (Praça do Comercio, devant le Ministère de pêche et d'agriculture)
- Panik à Londres (Mur à Kensington Road)
- Delwood à Biarritz (sur la plage)

Pour suivre en live la mobilisation et les performances des artistes sur les réseaux sociaux #DeepStreetArt #chalutageprofond @Bloom_FR http://bit.ly/1oHLV4H

Contacts média

28/07/2014

L'AVENIR DES OCÉANS PROFONDS AUX MAINS DE LEUR PIRE ENNEMI, LA SOCIALISTE ISABELLE THOMAS ?

L'avenir des océans profonds aux mains de leur pire ennemi, la socialiste Isabelle Thomas ?

L'hypothèse est sortie jeudi dernier en fin de journée dans Ouest France et Le Marin, mais aucune trace officielle sur le site du Parlement européen : la députée socialiste Isabelle Thomas, marraine de BLUE FISH, plus gros lobby de la pêche industrielle en France, aurait été désignée rapporteur du règlement pêche profonde pour conduire les négociations à huis clos entre le Parlement, le Conseil et la Commission européenne, le fameux « trilogue » où l'opacité règne en maître.

« Une catastrophe » déclare Claire Nouvian, fondatrice de BLOOM : « Si cette nouvelle est confirmée, cela équivaut à mandater le plus farouche des lobbyistes pro-pêche industrielle pour négocier l'avenir du règlement qu'il a tenté de couler pendant de longs mois. Vous ne confieriez pas la résolution d'un dossier à son pire opposant ? C'est ce que le Parlement européen ferait en désignant Isabelle Thomas comme responsable du règlement pêche profonde. »

Lire les différentes tactiques mises en œuvre par les lobbies industriels et leurs alliés politiques, Isabelle Thomas en tête, pour défendre le chalutage profond, reconnu comme la technique de pêche la plus destructrice de l'Histoire.

- Isabelle Thomas engluée dans un conflit d'intérêts gênant

Isabelle Thomas est officiellement marraine de BLUE FISH, le plus gros lobby de défense de la pêche industrielle, basé dans les locaux de l'agence d'urbanisme de Lorient et manifestement soutenu par la mairie, même si celle-ci demeure silencieuse sur les financements qu'elle procure à cette entité de lobbying aux méthodes douteuses.

Voir le courrier de demande d'explication des ONG sur le financement d'une enquête par la mairie de Lorient sur les associations de protection de la nature.

La députée socialiste Isabelle Thomas devra s'expliquer sur ce conflit d'intérêt qui entre en contradiction flagrante avec le code de conduite des eurodéputés qui stipule que les députés doivent agir dans « le respect des principes de conduite généraux suivants : le désintéressement, l'intégrité, la transparence, la diligence, l'honnêteté » et « uniquement dans l'intérêt général ». Le code de conduite précise qu'un conflit d'intérêts existe « lorsqu'un député au Parlement européen a un intérêt personnel qui pourrait influencer indûment l'exercice de ses fonctions en tant que député. »

- Tous les coups sont permis

« Pour défendre les intérêts du lobby chalutier de Bretagne et de Boulogne-sur-Mer, Isabelle Thomas n'a reculé devant rien, elle a voté avec l'UMP, cosigné avec les conservateurs européens et le FN les amendements de la pêche industrielle[1] et a menti explicitement en répandant récemment au Parlement la rumeur que l'ancien rapporteur du règlement pêche profonde (Kriton Arsenis) avait démissionné de ce dossier et fait retirer son nom du rapport, cela dans le but de décourager les potentiels prétendants au poste de rapporteur de ce règlement. C'est de la politique sans foi ni loi » témoigne Claire Nouvian qui rappelle qu'Isabelle Thomas est responsable des votes désastreux de la délégation socialiste française sur les dossiers pêche[2], mettant ainsi les Français en contradiction avec la majorité socialiste européenne.

- La défenseuse des pratiques de pêche les plus destructrices

Isabelle Thomas n'en est pas à son coup d'essai dans la défense des pratiques de pêche les plus destructrices et éthiquement contestables. Le 19 septembre 2012, elle n'a pas hésité à voter contre la position même du gouvernement français pour faire une tractation d'appuis croisés avec la rapporteur portugaise du règlement sur la découpe des ailerons de requins (Mme Patrao-Neves) en vue de son soutien futur sur le dossier pêche profonde. C'est ainsi que Mme Thomas a voté pour qu'on continue à découper les ailerons de requins à bord des navires et qu'en échange, Mme

Patrao-Neves, élue des Açores (c'est-à-dire le seul endroit en Europe où se pratique une pêche profonde artisanale, durable et sélective, et où est déjà interdit le chalutage profond), a voté contre l'interdiction du chalutage profond en Europe, c'est-à-dire contre l'intérêt direct des pêcheurs de sa circonscription.

« Etant donné qu'il n'y a pas de traçabilité des votes en Commission de la pêche, Mme Thomas s'est autorisée à voter pour qu'on puisse continuer à débiter les ailerons de requins en mer, appuyant ainsi le maintien d'une faille nuisible à l'interdiction du « shark finning », une pratique qui constitue un gaspillage inacceptable et contribue à un taux de mortalité des requins qui n'est pas soutenable. Manque de chance, des collègues d'ONG étaient postés derrière elle pendant le vote en Commission et ont vu qu'elle avait voté pour cette pratique indéfendable » explique Claire Nouvian.

- Officielle ou non la nomination de Mme Thomas ?

La directrice de BLOOM demeure toutefois incrédule quant à la véracité de cette nomination : « j'étais moi-même présente à la première réunion de la Commission de la Pêche du Parlement le 22 juillet dernier à Bruxelles et aucune annonce n'a été faite à propos des rapporteurs. Le Président de la Commission PECH, le breton UMP Alain Cadec, a même explicitement dit qu'il était impossible de faire endosser par les députés les nominations de rapporteurs étant donné que les recommandations ne leur avaient pas encore été envoyées. »

La nomination officielle du rapporteur s'effectuerait, en principe, en septembre puisque le Parlement est en vacances depuis la fin de la semaine dernière.

***

Lire la réponse de BLOOM aux tentatives de création de controverse des lobbies.

Lire le communiqué de BLOOM, Deep Sea Conservation Coalition, Fondation GoodPlanet, Greenpeace, Les Amis de la Terre, OCEANA, WWF à propos des données inédites de l'IFREMER.

La pétition de BLOOM sommant François Hollande à défendre l'interdiction du chalutage profond a dépassé les 860 000 signataires.

Plus de 300 chercheurs internationaux soutiennent la proposition d'interdiction du chalutage profond.

NOTES

[1] Voir l'article du Figaro Magazine du 11 octobre 2013 à ce sujet, mettant en lumière les alliances entre UMP, PS et FN dans la Commission PECH.

[2]Le 10 décembre 2013, c'est elle qui est responsable de l'échec à quelques voix près de l'interdiction du chalutage profond (amendement n°62 qu'il fallait rejeter) en emmenant la délégation socialiste française à s'entêter contre les 800 000 signataires de la pétition de BLOOM, contre les 300 chercheurs internationaux demandant l'interdiction de cette méthode de pêche destructrice et en allant même contre les enseignes de la grande distribution qui les unes après les autres annoncent qu'elles cessent la commercialisation des espèces profondes.

Le 6 février 2013, au cours du vote du règlement de base de la Politique commune de la pêche, Isabelle Thomas a voté pour l'amendement n°297 déposé par la conservatrice PPE espagnole Carmen Fraga et destiné à vider de son contenu l'interdiction des rejets dans les pêches, elle a également rejeté le règlement de base dans son ensemble au cours du vote final, s'opposant ainsi à chaque fois à la majorité socialiste européenne qui suivait, elle, les recommandations de la rapporteur socialiste allemande du règlement (Ulrike Rodust).

Le 23 octobre 2013, sur le vote du nouvel outil financier de la pêche, le FEAMP, elle vote en faveur de la mesure phare du rapporteur PPE Alain Cadec, son plus proche allié politique, l'amendement 587 autorisant le renouvellement des flottes de pêche alors que tous les experts, halieutes et économistes, dénoncent la surcapacité des flottes et leur modernisation comme première cause de la surpêche.

08/09/14

LE STAFF DE LUSH SE FAIT PEINDRE POUR LUTTER CONTRE LA DESTRUCTION DES OCÉANS PROFONDS

L'ONG BLOOM et les cosmétiques LUSH font campagne à travers l'Europe pour une interdiction historique du chalutage profond

Séances photos à l'attention de la presse

Quand : Midi, mercredi 10 septembre 2014

Où : A Paris, boutique LUSH, 50 rue du Faubourg Saint Antoine, Paris 12ème. En Europe: Londres, Glasgow, Milan, Madrid, Amsterdam, Prague, Helsinki, Göteborg, Vienne, Hambourg, Zagreb, Lisbonne.

Quoi : Une réalisation artistique stupéfiante représentant une créature des grands fonds marins minutieusement peinte sur le corps d'un employé de Lush puis retirée en quelques secondes afin d'illustrer la destruction et les dommages causés par le chalutage profond.

Du 8 au 14 septembre, les boutiques LUSH à travers l'Europe proposant des produits cosmétiques faits-main d'origine naturelle vont accueillir une campagne de sensibilisation à la destruction engendrée par le chalutage profond et demander aux gouvernements européens de soutenir l'interdiction de ce que les scientifiques considèrent comme "la méthode de pêche la plus destructrice de l'histoire". L'ONG BLOOM, dédiée à la protection des océans, s'associe avec LUSH pour attirer l'attention du public sur le lointain signal de détresse lancé depuis les eaux profondes européennes. Le 10 septembre, une performance en direct de body painting représentant des créatures profondes aura lieu dans 13 boutiques phares de LUSH à travers l'Europe afin de symboliser l'incroyable diversité de la vie sous-marine et son extrême vulnérabilité.

Les océans profonds sont le réservoir de vie le plus vaste de la planète et regorgent de toutes sortes d'espèces sous-marines comme des coraux et des éponges qui peuvent vivre des centaines voire des milliers d'années. Cependant, la pêche profonde au chalut les anéantit. De larges filets lestés, maintenus ouverts par deux panneaux d'acier pesant deux tonnes chacun, labourent le fond des océans pour capturer une poignée de poissons à faible valeur commerciale.

Les Ministres européens de la pêche sont en cours de discussion sur la réforme du règlement européen encadrant la pêche en eaux profondes et notamment sur la proposition d'interdiction de la méthode de pêche la plus destructrice : le chalutage profond.

BLOOM et LUSH en appellent aux citoyens afin qu'ils exhortent leurs Ministres européens de la pêche à interdire le chalutage profond.

La mise en œuvre de cette interdiction ferait date dans l'histoire de la lutte pour épargner les océans d'une destruction inutile. Le chalutage profond est une méthode de pêche qui engloutit capital, pétrole et subventions publiques, échoue à générer des bénéfices économiques tout en détruisant l'habitat naturel des eaux européennes.

L'interdiction du chalutage profond est demandée par plus de 300 chercheurs internationaux.

Claire Nouvian, fondatrice de BLOOM, commente : "La mobilisation orchestrée par BLOOM et LUSH sera cruciale pour faire savoir aux gouvernements européens que les citoyens se préoccupent du futur de notre patrimoine naturel commun et du plus vaste réservoir d'espèces des océans".

A propos de LUSH

LUSH invente, fabrique et vend des cosmétiques frais faits main, comme la boule de bain effervescente, le dentifrice solide et les barres de shampooing solides. LUSH applique une politique stricte contre l'expérimentation animale et soutient le commerce équitable et les initiatives de communautés dans le monde entier. Lush mène l'industrie des cosmétiques dans la lutte contre le suremballage par le développement de produits qui peuvent être vendus sans emballage au client.

Lush mène une politique stricte contre l'expérimentation animale et en 2012 a lancé le Prix Lush (en collaboration avec Ethical Consumer) qui est un prix annuel de 300 000 € pour récompenser les politiciens, lobbyistes, chercheurs et scientifiques qui travaillent pour mettre fin à l'expérimentation animale.

Lush a actuellement plus de 900 magasins à travers le monde et est présent dans 51 pays, avec des sites de fabrication à travers le monde.

Suivez l'évènement sur twitter @Bloom_Fr @LushFr

03/10/2014

LES MINISTRES EUROPÉENS DE LA PÊCHE NE DOIVENT PAS RÉPÉTER LES ERREURS DU PASSÉ SUR LES QUOTAS D'ESPÈCES PROFONDES

La Commission européenne vient de publier sa proposition sur les quotas de pêche pour les stocks de poissons d'eaux profondes pour la période 2015-2016[1]. La pêche profonde est réglementée au niveau européen depuis 2003 et des quotas pour les espèces d'eaux profondes sont décidés tous les deux ans par le Conseil des Ministres de la pêche. Mais depuis sa mise en œuvre, le règlement encadrant la pêche profonde, y compris la mise en place de quotas, s'est avéré insuffisant pour réduire l'épuisement continu des stocks de poissons profonds et la destruction d'écosystèmes longévives et vulnérables dans les eaux profondes européennes.

La dernière négociation en novembre 2012 a mené à une augmentation spectaculaire (+70%) des quotas pour certaines espèces profondes, notamment celles ciblées par les navires français. BLOOM avait révélé l'arnaque politico-scientifique qui avait conduit à cette décision[2]. Les organes scientifiques qui conseillent les institutions européennes ont depuis également reconnu l'illégitimité à évaluer comme scientifiquement bien connus des stocks de poissons d'eaux profondes pour lesquels on manque cruellement de données scientifiques élémentaires. Ils ont également réaffirmé la nécessité d'appliquer une approche de précaution pour les espèces d'eaux profondes ayant une longue durée de vie et une faible productivité biologique.

Même l'organisme scientifique qui conseille la Commission européenne, le CSTEP (Comité Scientifique, Technique et Économique de la Pêche), avertit que le niveau d'exploitation actuel ne permettra pas la reconstitution des biomasses de certains stocks de poissons profonds et conseille donc de réduire les captures par rapport aux niveaux antérieurs.

BLOOM a analysé les avis scientifiques et extrait les avertissements formulés par les chercheurs dans une analyse que l'on peut lire ici :

http://www.bloomassociation.org/la-position-de-bloom-en-reponse-a-la-consultation-publique-de-la-commission-europeenne-sur-les-tacs-et-quotas-especes-profondes/

«Nous demandons aux Ministres européens de la pêche et plus particulièrement au Secrétaire d'État à la pêche Alain Vidalies de respecter strictement le principe de précaution lorsqu'ils décideront des quotas de pêche pour les espèces profondes. Seuls 26 stocks sont actuellement sous quotas alors que 22 autres espèces profondes ne sont pas réglementées. Au total, plus de 100 espèces sont capturées puis rejetées par la pêche au chalut de fond dans l'Atlantique Nord-Est. Réduire de manière systématique le total admissible des captures d'espèces profondes dans le respect du principe de précaution est le seul moyen de reconstituer les stocks de poissons profonds», a déclaré Claire Nouvian, fondatrice de BLOOM.

***

La Commission européenne propose une réduction de quotas pour le sabre noir et le grenadier de roche mais attend les avis scientifiques pour la lingue bleue et les requins profonds.

[1] http://europa.eu/rapid/press-release_IP-14-1084_fr.htm

[2] http://www.bloomassociation.org/lifremer-retire-sa-caution-scientifique-aux-lobbies-de-la-peche-profonde/

http://www.bloomassociation.org/download/2012_Communique_BLOOM_28%20nov_VF.pdf

03/10/2014

LES MINISTRES EUROPÉENS DE LA PÊCHE NE DOIVENT PAS RÉPÉTER LES ERREURS DU PASSÉ SUR LES QUOTAS D'ESPÈCES PROFONDES

La Commission européenne vient de publier sa proposition sur les quotas de pêche pour les stocks de poissons d'eaux profondes pour la période 2015-2016[1]. La pêche profonde est réglementée au niveau européen depuis 2003 et des quotas pour les espèces d'eaux profondes sont décidés tous les deux ans par le Conseil des Ministres de la pêche. Mais depuis sa mise en œuvre, le règlement encadrant la pêche profonde, y compris la mise en place de quotas, s'est avéré insuffisant pour réduire l'épuisement continu des stocks de poissons profonds et la destruction d'écosystèmes longévives et vulnérables dans les eaux profondes européennes.

La dernière négociation en novembre 2012 a mené à une augmentation spectaculaire (+70%) des quotas pour certaines espèces profondes, notamment celles ciblées par les navires français. BLOOM avait révélé l'arnaque politico-scientifique qui avait conduit à cette décision[2]. Les organes scientifiques qui conseillent les institutions européennes ont depuis également reconnu l'illégitimité à évaluer comme scientifiquement bien connus des stocks de poissons d'eaux profondes pour lesquels on manque cruellement de données scientifiques élémentaires. Ils ont également réaffirmé la nécessité d'appliquer une approche de précaution pour les espèces d'eaux profondes ayant une longue durée de vie et une faible productivité biologique.

Même l'organisme scientifique qui conseille la Commission européenne, le CSTEP (Comité Scientifique, Technique et Économique de la Pêche), avertit que le niveau d'exploitation actuel ne permettra pas la reconstitution des biomasses de certains stocks de poissons profonds et conseille donc de réduire les captures par rapport aux niveaux antérieurs.

BLOOM a analysé les avis scientifiques et extrait les avertissements formulés par les chercheurs dans une analyse que l'on peut lire ici :

http://www.bloomassociation.org/la-position-de-bloom-en-reponse-a-la-consultation-publique-de-la-commission-europeenne-sur-les-tacs-et-quotas-especes-profondes/

«Nous demandons aux Ministres européens de la pêche et plus particulièrement au Secrétaire d'État à la pêche Alain Vidalies de respecter strictement le principe de précaution lorsqu'ils décideront des quotas de pêche pour les espèces profondes. Seuls 26 stocks sont actuellement sous quotas alors que 22 autres espèces profondes ne sont pas réglementées. Au total, plus de 100 espèces sont capturées puis rejetées par la pêche au chalut de fond dans l'Atlantique Nord-Est. Réduire de manière systématique le total admissible des captures d'espèces profondes dans le respect du principe de précaution est le seul moyen de reconstituer les stocks de poissons profonds», a déclaré Claire Nouvian, fondatrice de BLOOM.

***

La Commission européenne propose une réduction de quotas pour le sabre noir et le grenadier de roche mais attend les avis scientifiques pour la lingue bleue et les requins profonds.

[1] http://europa.eu/rapid/press-release_IP-14-1084_fr.htm

[2] http://www.bloomassociation.org/lifremer-retire-sa-caution-scientifique-aux-lobbies-de-la-peche-profonde/

http://www.bloomassociation.org/download/2012_Communique_BLOOM_28%20nov_VF.pdf

16/10/14

CLAIRE NOUVIAN, FONDATRICE DE BLOOM, EST NOMMÉE « FELLOW ASHOKA »

Claire Nouvian, fondatrice de l'association BLOOM, a été officiellement nommée « Fellow Ashoka » le 15 octobre 2014 lors de la soirée organisée par le premier réseau mondial d'entrepreneurs sociaux, Ashoka. Avec les six autres personnes sélectionnées pour la promotion 2014, elle rejoint la communauté internationale de plus de 3000 « acteurs de changement » présents dans 80 pays. Ashoka se donne pour mission depuis 30 ans d'apporter à ces entrepreneurs sociaux un soutien professionnel et financier, afin d'induire un changement d'échelle de leurs solutions face aux défis sociétaux et environnementaux qui s'intensifient. Cette nomination va permettre à BLOOM d'augmenter l'impact de ses actions pour la protection des océans et la mise en œuvre d'une pêche durable.

BLOOM et les océans profonds

BLOOM est notoire pour son engagement contre la pêche profonde au chalut, qui anéantit en quelques secondes toutes sortes d'espèces marines à longévité extrême, notamment des coraux multimillénaires. Un règlement européen encadrant la pêche en eaux profondes et proposant l'interdiction du chalutage profond est actuellement en discussion au Conseil des Ministres de la Pêche à Bruxelles. Malgré la demande de plus de 300 chercheurs internationaux et de plus de 870 000 citoyens, la France continue à s'opposer à l'interdiction du chalutage profond et à défendre, ce faisant, les intérêts d'un unique navire basé à Boulogne-sur-Mer et appartenant au groupe Euronor. Si l'interdiction du chalutage profond, une mesure historique pour la préservation des océans, échoue en Europe, la responsabilité incombera principalement à la France.

Les sept nouveaux entrepreneurs sociaux Ashoka 2014 et leurs organisations

Claire Nouvian – BLOOM (France)
Gaele Regnault – LearnEnjoy (France)
Marjan Gryson – Touche (Belgique)
Caroline Kant – EspeRare (Suisse)
Christophe Dunand – Réalise (Suisse)
Nathanaël Molle – SINGA (France)
Christian De Boisredon – Sparknews (France & International)

A propos d'Ashoka

http://france.ashoka.org
Derrière la signature « Tous acteurs de changement – Everyone a Changemaker™ », Ashoka est une organisation internationale qui a pour vocation de faire émerger et de soutenir les solutions entrepreneuriales les plus innovantes aux défis sociaux et environnementaux actuels, ce qui a pour effet d'inspirer tous les acteurs de la société à devenir à leur tour des acteurs de changement.

Ashoka est devenu en 30 ans le 1er réseau mondial d'Entrepreneurs Sociaux (3000 dans 80 pays). En 2014, Ashoka soutient en France, en Belgique et Suisse 59 Entrepreneurs Sociaux parmi les plus innovants. Au-delà de la sélection et du soutien des Entrepreneurs Sociaux (les « Fellows Ashoka »), l'association s'est donné pour objectif afin d'amplifier l'impact de leurs solutions, d'accélérer la co-création de solutions au travers de collaborations hybrides entre Entrepreneurs Sociaux, Entreprises et Pouvoirs Publics. Elle s'attache également à cultiver les qualités et compétences nécessaires au changement chez les jeunes générations. Pourquoi le nom Ashoka ? En sanscrit, Ashoka signifie « sans souci / inquiétude ». C'est également le nom d'un empereur indien du IIIe siècle av. J.C. qui a notamment créé les premiers services médico-sociaux, lancé des programmes nationaux d'irrigation et d'infrastructures routières, et développé des coopérations avec les pays voisins.

19/11/14

MUTINERIE DES ABYSSES : RASSEMBLEMENT DES ONG CONTRE LE CHALUTAGE PROFOND

Interdire le chalutage profond ? C'est encore possible !

Un rassemblement orchestré par BLOOM en collaboration avec plusieurs ONG dont une coalition internationale de plus de 70 organisations (la Deep Sea Conservation Coalition) s'est tenu le mercredi 19 novembre devant un forum organisé sur le thème de « la pêche de demain » pour rappeler à Ségolène Royal que la pêche de demain ne sera certainement pas le chalutage profond !

Presque un an après le vote confus et désolant du Parlement européen sur l'interdiction du chalutage profond en décembre 2013, les Français semblent penser que le sort du règlement « pêche profonde » est à jamais scellé. Or il n'en est rien. Au contraire, après deux années d'enlisement du dossier au Conseil des ministres européens de la pêche – enlisement largement dû à l'action de la France -, le dossier avance enfin au Conseil sous présidence italienne.

- « Il faut arrêter le chalutage profond, c'est clair »

De plus la France pourrait faire évoluer sa position et soutenir l'interdiction du chalutage profond, mesure élémentaire pour la protection des environnements marins les plus vulnérables en grande profondeur, puisque la Ministre de l'Ecologie Ségolène Royal tweetait le 20 octobre dernier « Il faut arrêter le chalutage profond, c'est clair« .

Un mois après, la France n'a pas changé sa position au niveau européen. Les ONG ainsi que les personnalités publiques et politiques qui prennent part au rassemblement demandent à Ségolène Royal de signifier rapidement et publiquement à la présidence italienne du Conseil le changement de la position française sur l'interdiction du chalutage profond de façon à ce qu'elle reflète la volonté des Français et non celle d'une poignée de lobbyistes industriels défendant des méthodes de pêche non durables, destructrices, subventionnées, énergivores, peu sélectives et faiblement pourvoyeuses d'emplois.

Le gouvernement français porterait ainsi la voix de près de 900 000 citoyens signataires de la pétition de BLOOM au sein du Conseil et pourrait ainsi convaincre l'Europe d'adopter l'interdiction du chalutage profond.

- Pourquoi tant d'acharnement contre l'interdiction ?

Les données de l'IFREMER, enfin rendues publiques en juillet dernier, ont montré qu'une interdiction à 800 mètres de profondeur aujourd'hui ne concernerait qu'un seul navire français ciblant à temps partiel les espèces profondes (de l'armement Euronor à Boulogne-sur-Mer). Alors pourquoi un tel acharnement à s'opposer à cette mesure essentielle pour la protection des eaux profondes au niveau européen ?

Le seul obstacle à la Ministre de l'Ecologie aujourd'hui s'appelle « Blue Fish », une association dénoncée par le Canard Enchaîné comme « le bras armé des groupes de pêche industrielle ».[1] Ce groupe de lobbying de Lorient et de Boulogne-sur-Mer s'oppose de manière virulente à l'interdiction du chalutage profond en prétextant que l'interdiction s'étendrait ensuite à tout le chalutage, ce dont il n'a jamais été question. Ce faisant, les rares défenseurs de la pêche en eau profonde s'opposent à une mesure urgente, non coûteuse, sans aucun impact social. L'interdiction du chalutage profond constituerait pourtant un pas élémentaire vers une transition écologique crédible. Nous attendons de la Ministre de l'Ecologie, qui est aussi en charge de la pêche, et du Premier Ministre, qu'ils fassent ce pas.

Se sont joints au mouvement le photographe-réalisateur Yann Arthus-Bertrand, l'actrice Mélanie Laurent, l'océanographe François Sarano, Cécile Duflot, les députés EELV Laurence Abeille et Jean-Louis Roumégas et la Secrétaire Nationale d'EELV Emmanuelle Cosse.

24/11/14

SÉGOLÈNE ROYAL DANS LE TRAQUENARD DES LOBBIES

« Quelques jours après la mobilisation de nombreuses personnalités et ONG contre le chalutage profond le 19 novembre, BLOOM sort aujourd'hui une enquête inédite de 49 mn, qui plonge au cœur des institutions politiques pour révéler les stratagèmes douteux utilisés par les lobbies de la pêche industrielle française pour faire dérailler un règlement européen qui ne sert pas leurs intérêts. L'interdiction du chalutage profond au niveau européen aurait pourtant un impact mondial pour la protection du plus grand biotope de la planète : les océans profonds.

Cette enquête risque d'éclairer d'un jour nouveau le déplacement à Lorient de Ségolène Royal ce week-end, qui s'est conclu par la remise d'un « trophée » compromettant de la part du lobby de la pêche industrielle le plus virulent en France et en Europe : « Blue Fish ». Ouest France[1] relatait que la Ministre de l'Ecologie « saluait » l'approche lorientaise de « l'activité grands fonds » et qu'elle devait « être encouragée en tant que telle ».

« Soit Ségolène Royal a pratiqué la langue de bois pour se sortir du traquenard lorientais, soit elle a retourné sa veste et contredit sa propre position publique sur les pêches profondes au chalut (pour rappel, elle tweetait le 20 octobre « il faut arrêter le chalutage profond, c'est clair ») » commentait Claire Nouvian, fondatrice de l'association BLOOM. « Dans le second cas de figure, cela signifierait qu'elle donne raison à un minuscule lobby local contre plus de 300 chercheurs internationaux mobilisés contre le chalutage profond, plus de 100 publications scientifiques, près de 900 000 citoyens et 73% des Français qui souhaitent l'interdiction de cette méthode de pêche destructrice et subventionnée. J'ai du mal à imaginer qu'une professionnelle de la politique, fer-de-lance de la démocratie participative, choisisse de se mettre l'opinion publique à dos. Nous en aurons le cœur net lorsque nous la rencontrerons : les ONG ont fait une demande urgente de RV à la Ministre. »

Le documentaire inédit de BLOOM permettra à Madame Royal de savoir à qui elle a affaire en matière de pêche profonde : depuis le Grenelle de la Mer, les lobbies de la pêche industrielle, désormais réunis sous la bannière « Blue Fish », ont mobilisé chercheurs, élus et cabinet de lobbying professionnel à Bruxelles (G Plus Europe) pour parvenir à leurs fins : faire s'enliser le règlement pêche profonde au niveau institutionnel et faire échouer l'adoption de l'interdiction du chalutage profond par le Parlement européen.

Le documentaire retrace des années de bras de fer de la petite association BLOOM contre le front uni de quelques géants industriels soutenus par le gouvernement et la diplomatie française avec la complicité de la recherche d'Etat et de certains élus locaux.

- « INTOX, enquête sur les lobbies de la pêche industrielle » – Documentaire de 49 mn, réalisation Laure Ducos.
- La sortie de ce documentaire intervient au moment où les Français interpellent massivement Madame Royal : plus de 3000 mails et 300 tweets ont été envoyés à son cabinet en trois jours.
- La présidence italienne de l'Union européenne souhaite actuellement faire progresser le règlement pêche profonde. Celui-ci est enfin à l'agenda des prochaines discussions du Conseil des Ministres européens.

[1]http://www.ouest-france.fr/peche-profonde-le-dialogue-renoue-avec-le-ministre-de-lecologie-2995431

24/12/14

CLAIRE NOUVIAN À L'UNIVERSITÉ D'HIVER DU BARREAU DE PARIS POUR DÉNONCER LE POIDS DES LOBBIES AU SEIN DES INSTITUTIONS POLITIQUES

Quelques jours après la sortie de l'enquête inédite de BLOOM « INTOX, enquête sur les lobbies de la pêche industrielle » (49 mn), Claire Nouvian, fondatrice de l'association, intervient vendredi 12 décembre à la plénière de clôture « I have a dream » de la première Université d'hiver du barreau de Paris. Claire Nouvian y prendra la parole pour faire le point sur « le rêve européen » et partager sa connaissance des rouages institutionnels et des méthodes utilisées par les lobbies industriels pour obtenir gain de cause.

Le documentaire de BLOOM « INTOX, enquête sur les lobbies de la pêche industrielle » connait un large succès sur la toile et les réseaux sociaux. Cette enquête inédite plonge au cœur des institutions politiques pour révéler les stratagèmes utilisés par les lobbies de la pêche industrielle française pour faire dérailler un règlement européen qui ne sert pas leurs intérêts. Il retrace des années de bras de fer de l'association BLOOM contre le front uni de quelques géants industriels soutenus par le gouvernement et la diplomatie française avec la complicité de la recherche d'Etat et de certains élus locaux.

Autour du thème « Conquérir », cette première Université d'hiver du barreau de Paris est l'occasion de décrypter la société, d'anticiper ses mutations et de donner à chacun les clés pour agir.

Au programme, trois demi-journées de conférences, d'ateliers et d'échanges autour d'intervenants prestigieux issus du monde politique, judiciaire, économique et artistique tels que Jean-Louis Debré, Laurence Parisot, Marcel Ruffo, Cédric Villani et Robert Badinter, cosignataire de l'appel de BLOOM au Président de la République en juin 2013 pour mettre fin aux pratiques de pêche destructrices.

Programme et inscription sur http://www.universite-hiver-barreau-paris.fr/

2ÈME PARTIE
PART 2

Les articles, passages radio et télévision
Articles, radio and television broadcasts

Campagne pêche profonde
1er janvier- 31 décembre 2014

Deep-sea campaign
January 1st-December 31st 2014

2ÈME PARTIE
PART 2

Les articles, passages radio et télévision
Articles, radio and television broadcasts

Campagne pêche profonde
1er janvier- 31 décembre 2014

Deep-sea campaign
January 1st-December 31st 2014

ARTY WEBZINE

Arty Webzine, l'art sous un nouvel angle

01/14

LE DESSIN DE PÉNÉLOPE BAGIEU QUI POURRAIT RUINER LES POISSONNERIES D'INTERMARCHÉ !

L’illustratrice Pénélope Bagieu a partagé, la semaine dernière, un dessin très engagé contre **la pratique du chalutage en eaux profondes** par **Intermarché**. Elle relaie à travers de ravissants coups de crayon un discours prononcé par Claire Nouvian, fondatrice et directrice de **l’association Bloom**, lors d’une conférence TED.
La pétition adressée à François Hollande a été signée par 600.000 personnes en moins d’une semaine. Les campagnes de communication pour valoriser les pêcheurs sont descendues le temps d’une lecture très instructive ! Si vous êtes sensibles à ce que Nemo et tous ses copains puissent garder leur village d’anémones et de coraux encore longtemps, signez la pétition **juste ici** !

L'Orient LE JOUR 90 ans

03/01/14

MOYEN ORIENT ET MONDE

En 2014, osez l'enthousiasme !

LE BILLET

Émilie SUEUR | *OLJ*

03/01/2014

« Les informations qui nous viennent du monde sont tellement tristes, en ce moment, qu'il faut se faire plaisir quand on peut, même si cela peut paraître égoïste. »
Parole d'un homme qui, du haut de ses 90 ans, en a pourtant vu d'autres.

Oui, le monde ne prête pas à rire, rarement à sourire même, par les temps qui courent. Sans aller jusqu'à l'échelle mondiale, le Liban, pays petit par la taille mais grand par les ennuis, est difficilement une source d'optimisme. Aimer le Liban, vouloir y rester, tient désormais de l'engagement quasi irrationnel.
Si je triple ton salaire, par un miracle comptable, resterais-tu ? Non. Quand ce n'est même plus une question d'argent, de carrière, que faire pour stopper l'hémorragie de la jeunesse ?
Liban en crise économique, sécuritaire, politique, existentielle...

Mais de ce magma de grisaille percent toujours des rais de lumière. La preuve ? Depuis le 2 avril 2012, nous parvenons à produire, chaque lundi, une bonne nouvelle sur le Liban.
Le Liban remporte le championnat du débat arabe des écoles au Qatar, le Liban dans le top 10 des meilleures destinations gastronomiques, la Bibliothèque nationale ouvrira ses portes en 2014, un jeune Libanais récompensé au Sunset Film Festival, des taxis gratuits à Beyrouth pour la nuit du Nouvel An...
Art, gastronomie, tourisme, innovation, esprit d'entreprise, culture, éducation... Chaque lundi, nous avons trouvé une raison d'y croire, d'espérer, de se réjouir, pour le Liban.

Le monde aussi regorge de belles initiatives.

En 2013, une ville française, Le Havre, s'est faite le creuset de ces énergies positives. Le Havre, ville dont le centre fut rasé pendant la Seconde Guerre mondiale puis reconstruite à grand renfort d'« urbanisme rationnel », accueillait en septembre dernier le forum pour l'économie positive. Un mouvement né « de la volonté de faire des différentes crises des opportunités de transformation positive de notre économie et de remise en question de nos façons de produire et consommer mais aussi de tirer les enseignements de nos modes de développements devenus obsolètes », dixit Jacques Attali, l'un des porteurs du projet, dans un édito.

Sur les docks de la préfecture de Seine-Maritime dont le béton armé se pare d'or quand le soleil caresse la Manche, se sont croisés des centaines de personnes, venues des quatre coins de la planète, de Paris à Oulan-Bator, en passant par New York et Singapour.
Dans le cadre de ce forum ont eu lieu des débats d'idée, sur le monde en 2030, sur la nécessité de replacer l'empathie dans l'équation économique, sur la responsabilité sociale des entreprises, sur la troisième révolution industrielle...

Plus important peut-être, des hommes et des femmes venus du monde entier sont venus présenter un projet, leur projet.
Stéphanie Delestre, femme dotée d'une capacité d'émerveillement rare, fondatrice de Qapa, un site de recherche d'emploi en ligne qui se

concentre sur les compétences et non le CV. « Les recruteurs cherchent des compétences, les candidats à donner un sens à leur vie, mettons-les en relation. » Quand Stéphanie Delestre parle, c'est un flot de mots, de passion, qui se déverse sur son interlocuteur. Une femme enthousiaste.

Arnaud Ventura, carrure de rugbyman et costume tombant au poil, vice-président de PlaNet Finance, une organisation de soutien à la microfinance qui a débuté en 1999 avec un budget annuel de 500 000 dollars pour devenir, aujourd'hui, un groupe diversifié doté d'un budget supérieur à 15 millions de dollars. « La spéculation ne produit rien, alors pourquoi ne pas passer au financement des petites entreprises ? » Un financier qui a redonné ses lettres de noblesse à la finance. Un homme enthousiaste.

Claire Nouvian, grande tige aux nerfs d'acier, qui, à la tête de l'association Bloom pour la préservation marine, se bat pour l'interdiction de la pêche en eaux profondes. Pas le genre à recourir aux effets de manche, mais un propos qui tape dans le mille. Une femme engagée, totalement, viscéralement. Une teigne, une magnifique teigne. Une femme enthousiaste.

Saïd Hammouche, né à Bondy de parents marocains, 2e dan de judo, fondateur et directeur général de Mozaïk RH, un cabinet de recrutement et de conseil en ressources humaines spécialisé dans la promotion de la diversité auprès des entreprises publiques et privées. Quand ce chasseur de tête des cités se plante face au public pour présenter Mozaïk, la scène rétrécit, écrasée par son énergie, son souffle, son engagement. Saïd Hammouche est le combattant de la diversité, le dénicheur des talents qui poussent à l'ombre des barres HLM. 600 candidats placés en 2012 dans de grands groupes. Un homme enthousiaste.

Se faire plaisir, oui. Être égoïste de temps à autre, oui. Mais aussi, et surtout, oser l'enthousiasme, sur quelque chose, n'importe quoi. Pour continuer d'avancer, malgré tout.

RETOUR À LA PAGE "MOYEN ORIENT ET MONDE"

THE HUFFINGTON POST

09/01/14

Fisheries Reform: The Best of Times, the Worst of Times?

Posted: 09/01/2014 11:50 GMT Updated: 10/03/2014 09:59 GMT
Print Article

2013 was a historic year for the conservation of European fisheries. A genuinely radical reform passed every hurdle in the EU's tangled system of government in time to enter into force at the beginning of 2014 - a personal triumph for European Fisheries Commissioner Maria Damanaki, former radical and member of the Greek Communist party. Yet there was a potentially tragic coda to the year, as far as conservationists were concerned, in the shape of a failure of proposals to ban bottom trawling in the deep sea.

The practice of fishing with heavy gear 1,600-5,000 ft down has a devastating effect on fragile underwater habitats, marine life and long-lived fish, some stocks of which are overfished already, especially on deepwater sharks, several species of which are now actively endangered. On 10 December 2013 a proposal to ban bottom trawling below 600 metres in European waters was defeated by 342 votes to 326 in the European Parliament. Ironically, this proposal failed to win a majority on the very same day the main reform of Europe's abysmal fisheries regulations - which have allowed over 80 per cent of main commercial stocks to become overfished - sailed through by an overwhelming majority. So, it was a great year but the icing on the cake was missing. Or so it seemed.

Then, just before Christmas, when few people were paying much attention, it emerged that the vote on deep sea bottom trawling had been miscounted. 20 Members of the European Parliament (MEPs) complained that their votes had been miscast or misrecorded and that the true count should have been 343 to 330 in favour of a trawling ban - a radical measure but one supported by the science. Most deep-water fish species are far slower growing than those nearer the surface. The orange roughy, for example - a species now so overfished that fishing for it is banned in EU waters - does not reach reproductive age until it is 30 and typically lives to well over 100 years old. Far older are deep-water corals that can take 8,500 years to form and yet be destroyed by the single sweep of a trawl.

EU Parliament rules mean that the vote against the trawling ban will stand. But the recount represents a moral victory for campaigners such as Claire Nouvian, of the French charity Bloom, who succeeded in winning 700,000 signatures for a petition addressed to President Hollande that called for a reversal of France's position of firm support for its deep-water fleet. Her campaign managed to expose just how little public support there was for a fleet that operates out of ports in Brittany, and fishes off the west coasts of Scotland and Ireland is majority-owned by just one supermarket chain, Intermarché.

The corrected vote places a very different complexion on the New Year. For now, under Europe's tripartite system of government, ministers from the 27 EU member states have an opportunity to consider the deep-sea trawl ban. This they will have to do seriously because it has behind it the force of popular will.

Meanwhile, it is a challenging time in all EU fisheries. A ban on discarding more than five per cent of undersized or non-target species of fish must be implemented progressively. Other major elements of reform include the legal requirement to set quotas no larger than recommended in scientific advice and a requirement on member states to reduce their fleets in line with fishing opportunities. Just how successful Europe's member states will be in complying with these requirements remains to be seen, however. As fishermen have pointed out, it remains unclear how 'discards' are to be phased out. It is assumed that fishermen will innovate by devising gear that does not catch non-target species or juvenile fish, or just move when they begin catching them. All fish must be landed, theoretically, but it remains to be seen if this actually happens or whether fishermen will go on discarding at sea.

EU ministers gave a welcome signal of how they mean to carry on when they set quotas much closer to scientific advice at their annual, pre-Christmas meeting last month. But there are many unresolved questions as the latest reforms bed-in. One is what happens if EU ministers slide back into routinely allocating quotas above scientific advice - as they have in the past. For example, in the case of deep-water species alone, politicians allowed scientific recommendations to be exceeded in 60 per cent of cases between 2002 and 2011. Then the fishing nations went on to catch more than 50 per cent more than they were allowed - a total disgrace.

European politicians have got away with this because, unlike in the United States, policymakers have not historically been held to account in the courts. This is changing, as a recent report commissioned by the Blue Marine Foundation (linkhere), points out. This study, which was authored by the University of the West of England, concluded that the revised EU Common Fisheries Policy framework could now allow interest groups, including environmental campaigners to mount credible legal challenges to the implementation of fisheries legislation - a practice that was previously impossible in the European Court.
This new rigour is likely to be felt first in conventional mixed fisheries - for cod, haddock and whiting, sole and plaice. There is going to have to be a degree of flexibility and common sense shown or some inshore fishermen with very little quota may find

themselves unable to go to sea. For conservationists, the key focus will be whether politicians set quotas within what scientists say are sustainable limits and whether fishermen will then adhere to these limits. This will apply to deep-water stocks as well as to fish caught in coastal waters. Even without a trawl ban in the deep sea, it looks as though trawling there will be increasingly ensnarled in a wall of regulation that is likely to make the whole practice increasingly uneconomic. It is also difficult to see how anyone could calculate a sustainable quota for a deep water stock on a precautionary basis - as the new regulation requires. There is as much to be fought for in the implementation of this historic new reform as there was in the framing of it. Let us hope conservationists understand that they are in for a long fight.

Follow Charles Clover on Twitter: www.twitter.com/CRHClover

13/01/14

COMMENT FAIRE L'AUDIT D'UNE CRISE 2.0 ? LE CAS INTERMARCHÉ

Nicolas Vanderbiest | janvier 13, 2014 | Analyse de cas | 4 commentaires

32 9 0 0

0

Print PDF

INTRODUCTION

Souvenez-vous, il y a maintenant plus d'un mois, j'analysais la crise vécue par Intermarché grâce à la participation d'une dessinatrice Pénélope Bagieu à travers sa BD devenue désormais célèbre.

Aujourd'hui, j'ai décidé de revenir sur ce cas qui à mes yeux, était la crise 2.0 la plus importante de 2013.

Importante parce que l'**on dépasse le champs de l'indignation**, que l'on pousse à **la mobilisation des foules** et parce qu'on en arrive à des questions de norme sociétale et à la question politique.
L'occasion était donc belle de faire un premier audit de crise 2.0 afin de cerner les conversations, de cerner les processus défaillants, et de cerner les enjeux.

Pour ce faire, j'ai reçu l'aide du logiciel Visibrain, une plateforme professionnelle de veille et d'analyse spécialisée sur le réseau social Twitter, que ses développeurs ont bien voulu mettre à ma disposition , et qui me permet de faire exactement ce que je n'aurais jamais su faire avec les moyens à ma disposition.

I. AUDIT DE LA CRISE

1. COURBE DE VIE DE LA CRISE

Voici l'ensemble des tweets autour d'Intermarché et de la pêche en eau profonde durant la période du 15 novembre au 8 janvier :

*Il y a eu deux phases dans la crise : une **d'émotion** (la BD) , et une **juridique.** (le vote au parlement européen)*
On remarque directement que la crise a eu plus d'impact sur la partie juridique que sur la partie de la BD. Serait-ce une bataille bad buzz vs crise ?

Il s'agira donc d'analyser les deux parties de la crise pour être certain qu'elle possède les mêmes caractéristiques, les mêmes publics,etc.

Soit un total de 44 226 tweets avec **38% de retweets** et **76% de liens** par **29 356** utilisateurs créant **68 041 851** impressions. Mais que nous disent ces chiffres ?

- **Les chiffres ne nous servent qu'à faire mettre en perspective**. Ainsi Numericable a vécu deux crises 2.0 en un mois, dont la dernière en date à propos de sa publicité sexiste. Pourtant sur une période d'un mois, la mention Numericable recouvre 5902 tweets. (*source :Topsy , 8 décembre-7 janvier*) Cela tend encore une fois à démontrer que c'était une crisounette pour Numéricable et que le cas Intermarché est beaucoup plus important. (*9262 tweets 18-19 novembre)*
- **Beaucoup de relais :** 38% de retweet, c'est tout simplement énorme.
- **Du call to action :** 76% de tweets comprenant des liens.
- **Même si le nombre de tweets est peu élevé, son nombre d'impressions ne l'est pas.**68 041 851 ! c'est énorme. Pour rappel, le fameux tweet sponsorisé contre British Airways possédait les impressions suivantes :

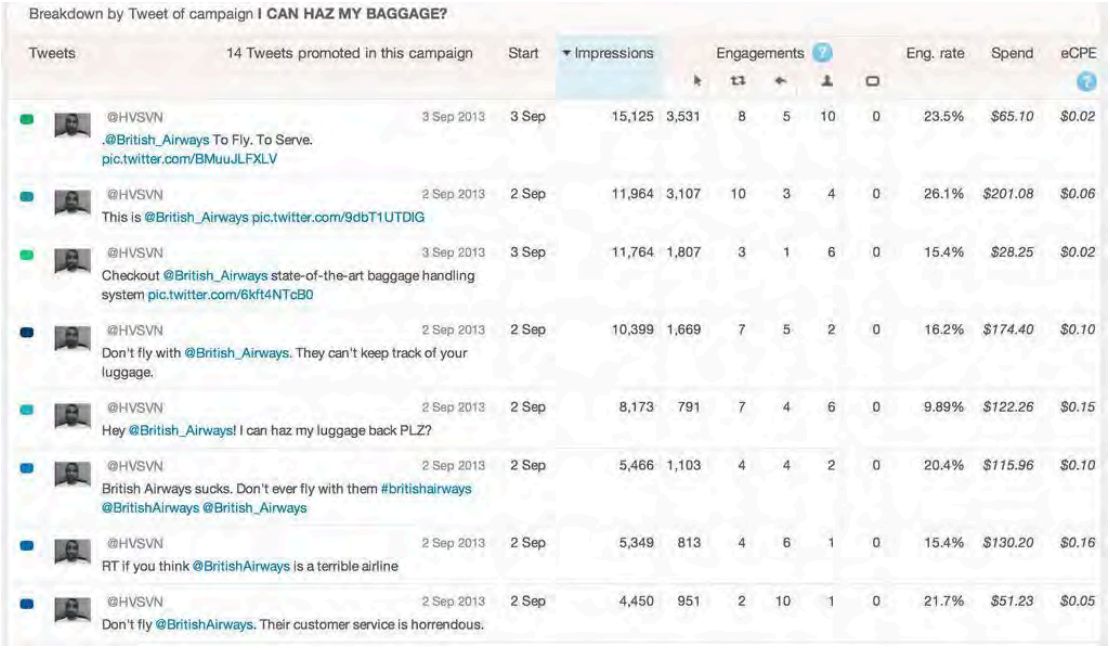

Breakdown by Tweet of campaign **I CAN HAZ MY BAGGAGE?**

Tweets	14 Tweets promoted in this campaign	Start	Impressions	Engagements					Eng. rate	Spend	eCPE
@HVSVN	.@British_Airways To Fly. To Serve. pic.twitter.com/BMuuJLFXLV	3 Sep 2013	3 Sep	15,125	3,531	8	5	10	0	23.5%	*$65.10*	*$0.02*
@HVSVN	This is @British_Airways pic.twitter.com/9dbT1UTDIG	2 Sep 2013	2 Sep	11,964	3,107	10	3	4	0	26.1%	*$201.08*	*$0.06*
@HVSVN	Checkout @British_Airways state-of-the-art baggage handling system pic.twitter.com/6kft4NTcB0	3 Sep 2013	3 Sep	11,764	1,807	3	1	6	0	15.4%	*$28.25*	*$0.02*
@HVSVN	Don't fly with @British_Airways. They can't keep track of your luggage.	2 Sep 2013	2 Sep	10,399	1,669	7	5	2	0	16.2%	*$174.40*	*$0.10*
@HVSVN	Hey @British_Airways! I can haz my luggage back PLZ?	2 Sep 2013	2 Sep	8,173	791	7	4	6	0	9.89%	*$122.26*	*$0.15*
@HVSVN	British Airways sucks. Don't ever fly with them #britishairways @BritishAirways @British_Airways	2 Sep 2013	2 Sep	5,466	1,103	4	4	2	0	20.4%	*$115.96*	*$0.10*
@HVSVN	RT if you think @BritishAirways is a terrible airline	2 Sep 2013	2 Sep	5,349	813	4	6	1	0	15.4%	*$130.20*	*$0.16*
@HVSVN	Don't fly @BritishAirways. Their customer service is horrendous.	2 Sep 2013	2 Sep	4,450	951	2	10	1	0	21.7%	*$51.23*	*$0.05*

Dans le même temps, sur la page Facebook d'Intermarché, on dénombre plus de 2000 commentaires.

Dans une optique de sense-making pour les décideurs, en faisant un rapide benchmarking d'intensité avec les autres crises qui ont eu lieue sur le web, on peut en déduire que la crise a été grande.
De plus, les cas avec rechute (deux crises sur le même sujet dans un laps de temps assez court) sont très rares : on compte Cora et son affaire du ticket volé par la caissière, Kwak, et Findus.

La marque a donc effectivement vécu une crise à laquelle elle doit répondre

2. COMMUNICATION DE L'OPPOSITION

Cette crise apparaît dans un contexte de lobbying intensif entre Bloom et Intermarché. Il est très important pour Intermarché de comprendre la stratégie de Bloom parce qu'Intermarché est apparu déconcerté et non préparé. Vous allez voir que cet état de fait est compréhensible !

Mais tout d'abord, il faut faire une petite introduction aux stratégies de lobbying. En Lobbying, est souvent utilisée la matrice Lowi-Wilson, une méthode qui analyse la situation selon les bénéfices/coûts de la norme et selon le fait que ceux-ci soient diffus ou concentrés.

Dans notre cas, à savoir la pêche en eau profonde, **les bénéfices sont diffus** (la planète, les animaux, les gens) et **les coûts semblent concentrés** (pêcheurs, lobbys de la pêche, Hypermarchés) :

Pour continuer l'article : http://www.reputatiolab.com/2014/01/comment-faire-l-audit-d-une-crise-le-cas-intermarche/#sthash.0TPh6lxG.dpbs

LSA
COMMERCE & CONSOMMATION

16/01/14

Pêche profonde, les distributeurs plient sous la pression

Publié le 16 janvier 2014 par JULIE DELVALLÉE

Produit
|
Distributeurs
|
Auchan

Partagez l'info :
viadeo LinkedIn envoyer

La féroce campagne de l'association Bloom, ici en gare du Nord à Paris, illustre les conséquences, selon elle, de la pêche au chalutage. Une affiche « efficace mais inacceptable » pour Intermarché.

La polémique sur les conséquences de la pêche au chalut a poussé les enseignes à réagir. Intermarché, pointé du doigt, a consenti à un effort. Carrefour et Casino sortent grands vainqueurs du débat grâce à la médiatisation de l'arrêt de plusieurs espèces sur leurs étals.

Le 10 décembre dernier, le secteur de la pêche avait les yeux rivés sur Bruxelles. Pas question de quotas ni de subventions, un vote crucial se tenait au Parlement européen concernant la pêche au chalutage en eau profonde. L'institution a décidé, à une très courte majorité, de refuser l'interdiction de cette technique de pêche au filet utilisée pour capturer des espèces en eaux profondes. Cette réforme avortée, même si plusieurs eurodéputés ont tenté en vain de faire volte-face par la suite, a fait l'objet d'un combat acharné en France, où le chalutage est pratiqué. D'un côté, l'association pour la protection des écosystèmes marins Bloom a misé sur une féroce campagne de communication pour sensibiliser le public à cette méthode qu'elle juge destructrice.

Avec un allié de poids : la dessinatrice Pénélope Bagieu a vulgarisé les dangers du chalutage via une BD suivie d'une pétition, qui a récolté plus de 373 000 « likes » sur Facebook !

En ligne de mire de l'association, Intermarché et son armement, la Scapêche, qui constituent l'autre camp de cette bataille. Le distributeur, qui commercialise comme ses concurrents plusieurs espèces en eaux profondes (brosme, béryx, lingue bleue, sabre noir et grenadier entre autres), est pointé du doigt par les antichalutage. Si Fabien Dulon, directeur de la Scapêche, a fait son *mea culpa* sur des pratiques ravageuses qui ont sévi jusqu'au début des années 2000, il s'est ardemment défendu pour justifier cette méthode de pêche « *rentable et pourvoyeuse d'emplois* » *(*LSA n° 2299).

UN ENGAGEMENT FORCÉ ?

1%

Le poids des espèces en eaux profondes dans la pêche française

Source : Ifremer

Malgré l'absence d'interdiction, le public a pris le pouls de ce problème auquel il n'est pas resté insensible. En réponse, les distributeurs se sont tour à tour jetés à l'eau pour se positionner sur le sujet. Le premier à dégainer : Casino. L'enseigne stéphanoise s'est fendue d'une lettre adressée à Claire Nouvian, fondatrice et directrice de Bloom, pour annoncer l'arrêt des ventes, depuis ce 1er janvier, des principales espèces en eaux profondes, à savoir le sabre noir, le grenadier et le brosme. Une décision relayée en grande pompe... que le distributeur ne souhaite pas commenter malgré nos sollicitations. Huit jours plus tard, Carrefouremboîte le pas à Casino. Le jour du vote au Parlement, le groupe indique l'arrêt de la commercialisation des mêmes espèces. Un timing opportun ? « *C'est davantage l'engouement du public pour ce thème que le vote au Parlement qui a dicté notre décision. C'est surtout l'aboutissement de notre politique, car nous avions divisé par quatre nos approvisionnements depuis 2007 sur ces espèces* », explique Hervé Gomichon, directeur qualité et développement durable chez Carrefour.

Les deux enseignes n'en sont pas à leur premier coup d'essai. Déjà, la lingue bleue et l'empereur, deux autres espèces se pêchant en eaux profondes, avaient disparu des étals en 2007. *Quid* de cet effort avec l'arrêt de ces trois autres poissons ? « *Nous n'avons pas évalué ce que ces espèces représentent en termes de chiffre d'affaires, mais c'est moins de 1% de ce que l'on propose dans nos rayons poissonnerie* », admet Hervé Gomichon. Il assure aussi que ces poissons, présentés généralement en filet, ne sont pas indispensables : « *D'autres filets blancs, comme l'aiglefin, pourront se substituer à cette offre.* »

Les Mousquetaires, après s'être logiquement félicités de la décision européenne, ont finalement changé de bord concernant le chalutage ! Désormais, les espèces de pêche profonde représenteront « *des prises accessoires* », en assurant ainsi « *s'orienter vers d'autres espèces* ». Sans toutefois préciser lesquelles à ce jour...

DIVERGENCES SCIENTIFIQUES

Dernier à prendre des mesures en ce sens, Auchan a aussi décidé de retirer de ses points de vente les trois espèces citées. En laissant toutefois apparaître une nuance : sa décision s'avère temporaire et tiendra compte de l'avis des scientifiques pour trancher définitivement sur la question.

Leclerc, via son site Facebook, se range aussi derrière cet argument pour justifier son *statu quo*concernant la vente de ces produits de la mer. Car l'avis du Conseil international pour l'exploration de la mer (Ciem), qui aide à établir les quotas de pêche, est clair : depuis 2012, le stock des trois poissons se montre assez important pour permettre le renouvellement des espèces. D'où l'augmentation des quotas pour ces poissons. En revanche, les conséquences du chalutage divergent au sein de la communauté scientifique. Difficile de sortir indemne des filets de la pêche profonde...

UN CONTEXTE TENDU EN FRANCE

Le débat sur la pêche profonde, né avec des associations écologistes, a rapidement mis en cause les pratiques de certaines enseignes, avec, en ligne de mire, Intermarché. À l'approche du vote au Parlement européen qui a finalement refusé l'interdiction de cette méthode de pêche, des distributeurs, Casino et Carrefour en tête, ont annoncé l'arrêt des ventes de plusieurs espèces. D'autres, à l'instar d'Auchan et de Leclerc, restent davantage mitigés.

Comment les enseignes sont montées au filet

- **Intermarché** Le principal visé a réagi après le vote du Parlement européen. La Scapêche, armateur des Mousquetaires, a assuré qu'elle allait « réorienter » ses activités de pêche et « ne plus cibler systématiquement » les espèces en eaux profondes.
- **Carrefour** Le jour du vote au Parlement, l'enseigne a dégainé un communiqué de presse, dans lequel elle assure supprimer de ses étals d'ici au mois de juin prochain le brosme, le sabre noir et le grenadier.
- **Casino** Le distributeur ne communique pas sur ce thème, mais a déjà fait savoir par l'intermédiaire d'une lettre adressée à l'association Bloom qu'il arrêtait, depuis ce 1er janvier, la commercialisation de ces trois mêmes espèces.
- **Auchan** Le 20 décembre, l'enseigne a décidé de s'aligner sur Carrefour et Casino. Pour autant, elle assure que l'arrêt des ventes de ces trois poissons n'est pas définitif et dépendra de l'avancée des avis scientifiques.
- **Leclerc** Il se range derrière le même argument scientifique pour continuer à vendre ces poissons dans le cadre des quotas établis.

MES COURSES à la Loupe

Achetez mieux, Mangez mieux

16/01/14

Quel est notre pouvoir en tant que consommateurs?

Publié le 16 janvier 2014

La pétition Bloom (contre la pêche en eaux profondes) a prouvé une fois de plus qu'il est plus facile de se faire entendre comme consommateur que comme électeur.

Alors qu'elle était destinée aux politiques, ce sont les enseignes de supermarché qui ont réagi: Casino, Carrefour et Auchan ont décidé de ne plus vendre de poissons de grands fonds.

Les politiques eux, ont voté pour la poursuite de cette pêche et donc, les chalutiers d'Intermarché continuent à détruire les coraux et tout l'écosystème des grands fonds.

Et maintenant, que va-t-il se passer ? Le consommateur réussira-t-il à aller plus loin et sauver les grands fonds ?

Avaaz reprend le flambeau

Quelques jours après le résultat du vote européen, une nouvelle pétition circulait sur la toile. Lancée par Avaaz, le site de pétitions en ligne, elle demande à Leclerc, U et Intermarché de cesser également de commercialiser les poisons de grands fonds.

Mais pour Intermarché, la partie va être rude car cette enseigne est propriétaire, via sa filiale la Scapêche, de plusieurs chalutiers de grands fonds.

Avec ses 30 salariés opérationnels au niveau mondial et ses campagnes qui vont du droit des gays au Ghana à la protection des abeilles, Avaaz va-t-elle avoir l'endurance de relancer inlassablement Intermarché pour qu'il cesse de vendre ses propres poissons ?

Mais peut-être Avaaz agit-elle de concert avec Bloom et c'est Bloom qui fait le suivi ?

Malheureusement pas. Comme me le précise Sabine Rousset, administratrice de l'association, Bloom ne veut pas s'attaquer à l'image d'Intermarché, ce n'est pas dans sa culture. Elle va continuer à interpeler le gouvernement et négocier avec la Scapêche.

Et Greenpeace dans tout ça ?

S'attaquer à l'image des entreprises pour les obliger à respecter l'environnement, c'est leur culture. Rappelez vous la campagne contre KitKat pour obliger Nestlé à ne plus acheter d'huile de palme produite sur les décombres des forêts tropicales (1). Campagne qui avait été un succès.

Non, Greenpeace est occupé ailleurs, me confie François Chartier, responsable des campagnes de pêche à Greenpeace. L'association est engagée dans la promotion de la pêche artisanale. Bien sûr, tout comme Bloom, ils sont en contact avec la Scapêche, mais aucune campagne contre l'image d'Intermarché n'est à l'ordre du jour.

Pourtant, les chances de succès n'ont jamais été aussi bonnes.

- la pêche de grands fonds est déficitaire malgré les fortes subventions accordées par l'Europe

- le secteur est très concentré, puisque 6 des 11 chalutiers de grands fonds européens appartiennent à Intermarché – la Scapêche. Pour une fois, le responsable n'est pas un lointain chinois, il y est ici, à porté de voix et de carte bleue.

- Intermarché – la Scapêche vient de perdre en semaines LA MOITIE de ses clients, puisque 3 enseignes sur 6 ont décidé d'arrêter de vendre des poissons de grands fonds. Or, me dit François Chartier, ces poissons se vendent peu à l'export (sauf en Espagne, pays qui a ses propres chalutiers de grands fonds) car les consommateurs ne les connaissent pas.

Avaaz ira-t-elle au bout de son action ? Bloom et Greenpeace déboucheront-ils dans leurs palabres avec la Scapêche ? C'est ce que je vais suivre pour vous. Compte rendu dans 2 mois. Mais avant de finir ce billet, un dernier point:

Comment vos eurodéputés vous ont-ils représentés ?

Car enfin, c'est à eux que s'adressait la pétition Bloom. Nous avons voté pour qu'ils nous représentent. Qu'ont-ils fait de notre mandat ? Si votre candidat aux élections européennes a été élu, voici la liste des députés qui ont voté en faveur de la pêche de grands fonds.

Name	Member State	Group	Vote
Agnès LE BRUN	France	EPP	
Alain CADEC	France	EPP	
Alain LAMASSOURE	France	EPP	
Bernadette VERGNAUD	France	S&D	
Brice HORTEFEUX	France	EPP	
Bruno GOLLNISCH	France	NI	
Catherine TRAUTMANN	France	S&D	
Constance LE GRIP	France	EPP	
Dominique VLASTO	France	EPP	
Elisabeth MORIN-CHARTIER	France	EPP	
Eric ANDRIEU	France	S&D	
Franck PROUST	France	EPP	
Marie-Thérèse SANCHEZ-SCHMID	France	EPP	
Marielle GALLO	France	EPP	
Marine LE PEN	France	NI	
Maurice PONGA	France	EPP	
Michel DANTIN	France	EPP	
Nora BERRA	France	EPP	
Patrice TIROLIEN	France	S&D	
Philippe BOULLAND	France	EPP	
Philippe JUVIN	France	EPP	
Sylvie GUILLAUME	France	S&D	
Tokia SAÏFI	France	EPP	
Véronique MATHIEU HOUILLON	France	EPP	
Françoise CASTEX	France	S&D	
Françoise GROSSETÊTE	France	EPP	
Gaston FRANCO	France	EPP	
Gilles PARGNEAUX	France	S&D	
Isabelle THOMAS	France	S&D	
Jean Louis COTTIGNY	France	S&D	
Jean ROATTA	France	EPP	
Jean-Marie CAVADA	France	EPP	
Jean-Marie LE PEN	France	NI	
Jean-Paul GAUZÈS	France	EPP	
Jean-Pierre AUDY	France	EPP	
Joseph DAUL	France	EPP	
Liem HOANG NGOC	France	S&D	

Plus de détails sur http://www.votewatch.eu/en/north-east-atlantic-deep-sea-stocks-and-fishing-in-international-waters-draft-legislative-resolution-2.html#/##vote-tabs-list-4

En bas du tableau se trouvent des possibilités de classement par pays etc. …

Autres sources

(1): pub Greenpeace: http://www.youtube.com/watch?v=hgcHTHGu5tA

UshuaïaTV

18/01/14

19/01/14

Pêche : avis de gros temps sur le chalut profond

19/01/2014 02:39 - consulté 151 fois

En l'espace de deux semaines, la bande dessinée de Pénélope Bagieu contre la pêche en eaux profondes a enflammé la blogosphère. Depuis, la pétition demandant son interdiction a connu un succès fulgurant. Face à la menace, la riposte des pêcheurs s'organise… Trop tard ?

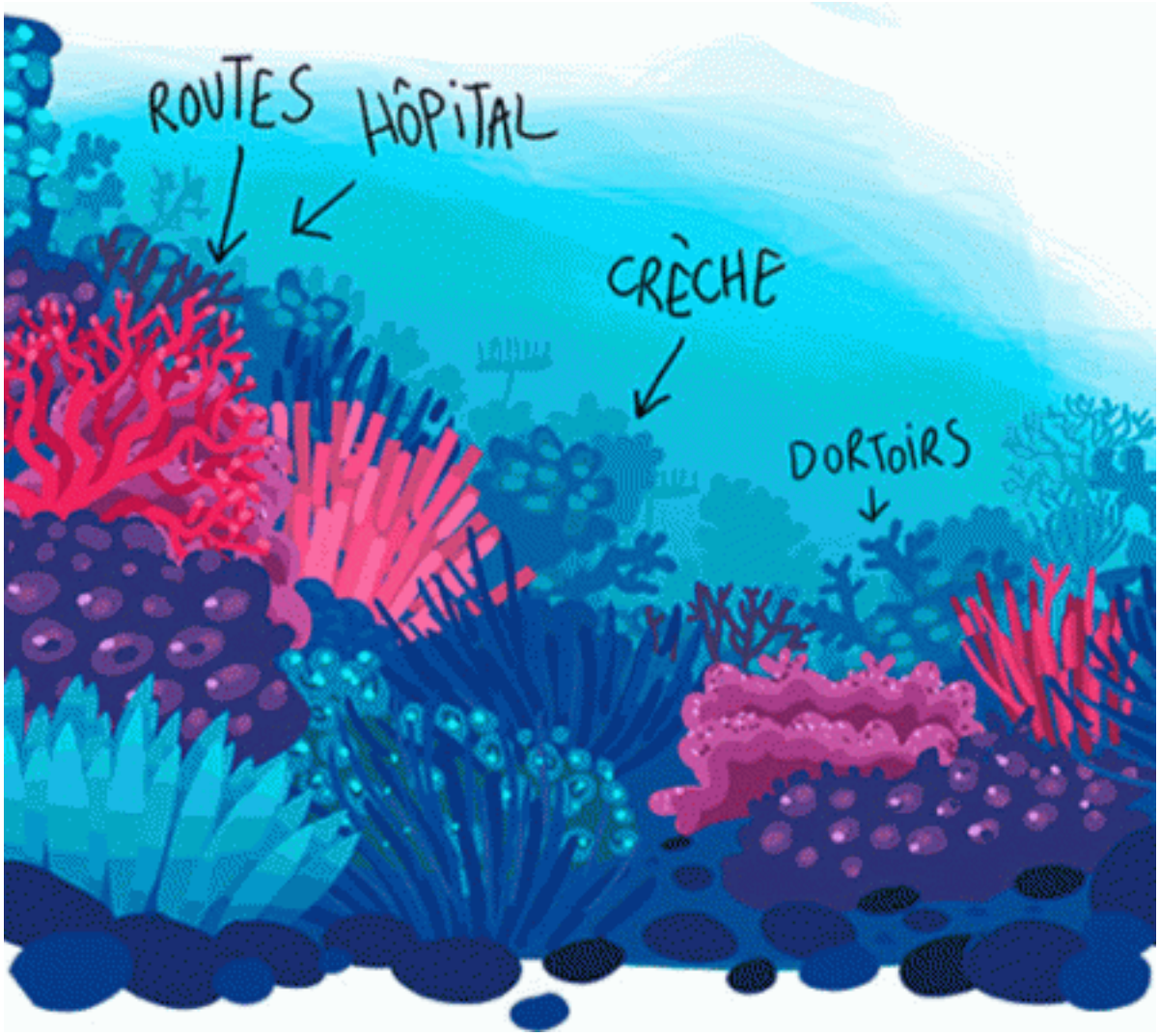

Extrait de la bande dessinée de Pénélope Bagieu.

À la veille du vote au Parlement européen sur le chalutage en eaux profondes, la bataille fait rage entre les défenseurs de la pêche hauturière et les ONG environnementalistes qui militent depuis des années pour la**conservation des océans profonds**. Fer de lance de ce combat, l'association Bloom vient de recevoir un soutien massif (et inattendu) du grand public grâce à une **bande dessinée postée par Pénélope Bagieu** sur son blog (1), le 19 novembre dernier. Sur un ton humoristique mais avec une efficacité redoutable, la dessinatrice y dresse un réquisitoire sans appel contre le chalutage profond, en s'appuyant sur les données diffusées par Bloom : *« Et vous allez voir que ce n'est pas joli, joli »*, écrit-elle. Les bateaux y sont assimilés à des bulldozers qui décapent les fonds marins, sans discrimination : coraux, éponges, requins d'eaux profondes, etc., tout y passe ! *« Si cette déforestation massive avait lieu à la surface, ce serait méga-spectaculaire (équivalente à la destruction de Paris en un jour et demi, par exemple) »*, commente Pénélope Bagieu, qui n'a pas peur des images fortes. Bref, une aberration écologique qui n'aurait même pas de justification sur le plan économique, car *« malgré les millions d'euros d'aides publiques que perçoivent les navires industriels, tous sont déficitaires »*, affirme la dessinatrice. À commencer par la Scapêche (Société centrale des armements Mousquetaires à la pêche), filiale d'Intermarché. Premier armateur de France, la Scapêche est depuis des années le bouc émissaire des mouvements de défense des océans. À leurs yeux, elle a le tort d'être à la tête de 8 navires armés pour capturer des poissons d'eaux profondes, jusqu'à 1 200 m sous la surface, du côté du tombant du plateau continental, là où les fonds plongent vers les abysses, principalement au large de l'Écosse et de l'Irlande.

Qualifiée de *« monstre des mers »* par la BD, la Scapêche est pourtant un petit poisson comparé à l'armement néo-zélandais Sanford qui exploite le hoki, une espèce des grandes profondeurs (137 000 tonnes de poisson chaque année, contre 20 000 tonnes débarquées par la Scapêche). Il est vrai que les Néo-Zélandais ont tout de même obtenu l'écolabel pêche durable MSC ! Mais qu'importe. La démonstration coup de poing a porté ses fruits. En l'espace de 2 semaines, la bande dessinée a fait le tour de Facebook et la pétition de Bloom, l'association écologiste de Claire Nouvian, demandant l'interdiction de ce type de pêche a recueilli près de 700 000 signatures. À l'appui de ce raz-de-marée, Bloom cite un sondage BVA montrant que 71 % des Français souhaiteraient que le président François Hollande*« soutienne la proposition européenne d'interdiction de la pêche profonde au chalut »* (enquête BVA en ligne auprès d'un échantillon représentatif de 1 007 personnes du 15 au 18 novembre 2013). Par peur d'avoir une marée de retard, l'enseigne **Casino**, sentant le vent tourner, vient d'annoncer qu'elle ne commercialisera plus de poissons issus de la pêche profonde à partir du 1er janvier 2014. Une façon de tacler son vieux concurrent Intermarché, qui a longtemps basé sa communication sur sa flottille de chalutiers ! Dans la grande distribution, tous les coups sont permis…

3 000 fois plus destructeur que le pétrole ?

Là où le bât blesse, c'est **que le procès a lieu exclusivement à charge et que tout droit à la parole est dénié à la défense** ! Quoi qu'elle dise, elle est coupable et doit être condamnée. *« Bien sûr, il y a des choses dans cette BD qui ne sont pas fausses, mais qui sont présentées de façon à manipuler l'opinion »*, remarque Alain Le Sann, secrétaire du collectif Pêche et Développement, une association qui s'est donné pour mission de défendre en priorité la pêche artisanale dans sa diversité et ne peut être suspectée d'être vendue aux intérêts de la pêche industrielle.

« Même si je ne doute pas que les ONG écologiques comme Bloom soient tout à fait sincères et honnêtes, quand Pénélope Bagieu affirme que le chalutage profond est 3 000 fois plus destructeur que le pétrole, il y a de quoi s'interroger, surtout quand on sait que ces pêcheries se trouvent exactement à l'endroit où se développe l'exploration pétrolière. Alors, de là à vouloir éliminer les témoins gênants de cette nouvelle exploitation des mers que sont les pêcheurs… » Curieux, en effet, d'autant que Bloom a le **soutien financier de la fondation américaine Pew**, qui bénéficie elle-même de donations de puissantes compagnies gazières et pétrolières (Sunuco et Oryx Energy).

« Personne n'ose vraiment répondre à Bloom, de peur d'avoir une mauvaise image, de passer pour quelqu'un qui n'a rien à faire de l'environnement », s'indigne Alain Le Sann, qui se dit *« désespéré et révolté »* par cette *« manipulation de l'opinion et le mépris affiché des pêcheurs »*.

Une pêche très encadrée

Plus que toute autre forme de pêche, le chalutage des grand fonds n'a pas bonne presse. À partir des années 1990, l'épuisement des stocks halieutiques du plateau continental, conséquence de la surpêche, a poussé les professionnels à aller toujours plus loin, à pêcher toujours plus profond. **Avec les conséquences dramatiques** que l'on sait : destruction d'écosystèmes fragiles (coraux, éponges géantes, etc.), prélèvements massifs d'espèces éminemment vulnérables car leur croissance est lente et leur taux de fécondité faible, absence de sélectivité des prises, etc. Des dégâts environnementaux dont les scientifiques ont encore du mal à mesurer la portée, les profondeurs des océans restant encore très largement inexplorées. *« Il est impossible de parler de durabilité pour cette forme de pêche »*, affirme Philippe Cury, de l'Institut de recherche pour le développement (IRD). Pourtant, en 2003, l'Union européenne a mis en place des **mesures très strictes d'encadrement de cette pêche** : quotas (voire même interdiction de pêcher des espèces comme l'empereur et tous les requins profonds à partir de 2010), protection des aires de concentration de la lingue bleue, zones où la pêche profonde est interdite afin de protéger les coraux profonds, les grandes éponges, etc. Par ailleurs, les navires hauturiers font l'objet d'une surveillance permanente des autorités maritimes. Ils ont l'obligation de fournir des informations sur les ressources et les écosystèmes et doivent embarquer régulièrement des observateurs. *« C'est la pêche la plus encadrée et la plus contrôlée par l'Union européenne »*, a déclaré Fabien Dulon, directeur général de la Scapêche, lors d'une journée intitulée « Vérité sur la pêche profonde », organisée le 21 novembre dans le port de Lorient, avec la participation de l'Ifremer. Pour Fabien Dulon, si *« des exagérations et des erreurs ont été commises dans les années 1990 »*, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Les diagnostics et les avis émis par la communauté scientifique internationale (CIEM) en 2012 sont d'ailleurs très encourageants. Ainsi, la durabilité de la pêche des trois espèces (grenadier, sabre et lingue bleue) représentant près des trois quarts des captures est aujourd'hui rétablie. Quant aux espèces capturées de manière accessoires, *« la plupart le sont très occasionnellement et en très petites quantités »*, précise l'Ifremer dans un dossier sur les pêches profondes européennes, publié sur son site. Les captures cumulées de plus de 70 espèces représentent moins de 1 % du poids total des captures annuelles. Quant aux poissons rejetés, ils sont estimés à 20 % du total des captures. Un nombre encore beaucoup trop important, mais qui est équivalent, voire inférieur à celui des autres pêcheries. Reste la question délicate de l'impact des chaluts sur les sols. *« Il existe, bien sûr, car le bourrelet du filet touche le sol, mais on ne saccage pas les fonds. Nous ne pêchons pas sur les récifs, mais seulement sur des sols sablo-vaseux, compatibles avec nos filets »*, affirme Fabien Dulon.

Poisson consommé en France : massivement issu de l'importation

Sur le plan économique, la Scapêche a réalisé en 2012 un chiffre d'affaires de 43 millions d'euros pour un résultat net d'exploitation de 1,4 million, loin du déficit annoncé par Bloom. De son côté, le Comité national des pêches qui représente l'ensemble des armements de la pêche française rappelle que le chalutage des grands fonds n'est pas pratiqué en France par les seuls navires hauturiers, mais aussi par ceux de la flotte artisanale. Car plus de 50 % des espèces dites d'eau profonde vivent au-dessus de 200 mètres de profondeur, et ce seraient donc environ 400 navires français, de Boulogne-sur-Mer à Bayonne, dont la survie serait menacée par de nouvelles interdictions.

Lorsque l'on sait qu'aujourd'hui, près de 80 % du poisson consommé en France est issu de l'importation, autant dire qu'une telle interdiction tirerait probablement un trait définitif sur la filière pêche française, et sur une histoire et une culture vieilles de plusieurs millénaires. Il ne s'agit pas de verser des larmes de crocodile sur le passé, mais l'on peut s'étonner de voir privilégier les filières d'aquaculture, en provenance d'Asie ou d'Amérique du Sud, dont le développement repose sur la destruction massive des poissons-fourrage (sardines, chinchards, maquereaux, etc.) qui seront transformés en farines pour les besoins des élevages. **Un dommage pour la planète sans commune mesure avec les chalutiers de la Scapêche**, mais qui semble ne pas émouvoir les militants de Bloom ! Ceux-ci préfèrent lancer des idées aussi peu réalistes que la reconversion des chalutiers en palangriers (utilisant des lignes d'hameçons reposant sur le fond), moins nocifs selon eux et *« qui emploieraient six fois plus de personnels, assurant ainsi la pérennité de l'emploi* (sic) *»*. C'est méconnaître à la fois la réalité écologique de la pêche (tous les poissons ne se pêchent pas à la ligne !) et le poids des charges salariales dans le bilan des entreprises.

L'inquiétude de la filière est donc réelle, même si les lobbies environnementaux ciblent pour l'instant leurs attaques sur le chalut profond et se déclarent favorables à d'autres engins comme la

palangre. La plupart des professionnels estiment pourtant que le problème n'est pas là. *« Ce n'est pas tel engin ou tel autre qui est condamnable en lui-même, mais plutôt l'intensité avec lequel il est utilisé dans une zone de pêche donnée »*, remarque Philippe Favrelière, ingénieur agricole, sur son blog « Regard sur la pêche et l'aquaculture ». *« Par exemple : dans le cadre de la pêche à la langouste en zone Caraïbes, l'utilisation massive de casiers a des effets négatifs sur les récifs coralliens et elle contribue à la surpêche, pourtant les casiers (ou nasses) sont considérés comme des arts dormants, passifs et sélectifs. »*

Hier, le filet maillant, aujourd'hui le chalut en eaux profondes, et pourquoi pas, demain, l'interdiction de tout chalutage (**et de la drague à coquilles Saint-Jacques**) ? se demandent les professionnels. Dans ces conditions, *« que restera-t-il aux marins-pêcheurs à part la pêche à la ligne, ou plutôt la pêche à mains nues, j'oubliais les associations de bien-être animal pour lesquelles l'hameçon est considéré comme un engin de torture ! »*, ironise Philippe Favrelière.

Au Parlement européen de se prononcer

On n'en est pas encore là. La commission pêche du Parlement européen qui préconisait au départ l'interdiction pure et simple du chalutage profond a revu sa copie, sous la pression de la France et de l'Espagne, les deux principaux pays concernés. Un compromis avec les organisations professionnelles a été trouvé à Bruxelles, le 4 novembre dernier. Il sera présenté au Parlement demain. **Il prévoit entre autres d'encadrer plus étroitement le chalutage des grands fonds, en protégeant les écosystèmes marins vulnérables, mais sans interdire ce mode de pêche**. Une solution qui satisfait globalement les professionnels, mais laisse sur leur faim les lobbies écologistes.

Dans le détail, ce texte prévoit la création de deux types de zone : zones de pêche (délimitées selon les zones actuellement pêchées, avec donc un « gel de l'empreinte ») et zones de protection. Une étude cartographique réalisée dans l'année suivant l'adoption du texte permettra d'exclure des zones de pêche les éventuels écosystèmes marins vulnérables. Et une évaluation est prévue au bout de 4 ans, sur les espèces et sur les fonds, avec si besoin une révision de la réglementation.

Gageons que les ONG écologistes n'en resteront pas là, et que les débats du 10 décembre risquent d'être houleux, tant les passions sont exacerbées !

Le vote du Parlement européen du 10 décembre 2013

À l'issue d'un vote très serré, (342 voix contre 326, et 19 abstentions), mardi 10 décembre, le Parlement européen a repoussé la proposition d'interdiction de la pêche en eaux profondes formulée par la Commission européenne, tout en se prononçant pour un contrôle accru des licences de pêche en eaux profondes qui ne seraient plus accordées pour les zones définies scientifiquement comme fragiles. Les eurodéputés ont également introduit une clause de révision qui contraint la Commission à réévaluer, d'ici quatre ans, l'impact des engins spéciaux utilisés pour la pêche en eau profonde (en particulier les chaluts de fond ou les filets maillants de fond), avec la possibilité d'interdire alors les méthodes les plus destructrices. Prochaines étapes : la réunion du Conseil des ministres des pêches des États membres au cours de laquelle ces derniers devront définir leur position. Les eurodéputés essaieront ensuite de conclure un accord qui devra être approuvé par le Parlement en seconde lecture l'an prochain.

20/01/14

Peut-on encore manger du poisson ?

Emission du lundi 20 janvier 2014

Ce contenu est archivé. Connectez-vous pour y accéder gratuitement.

Intégrer à mon site

Faites connaître cette émission :

RCF vit grâce à vous !

Nous soutenir

Invités de l'émission

Stéphan Beaucher
consultant indépendant en matière de gestion et de politique des pêches, ancien responsable de la campagne Océans de Greenpeace France

Victoire Guillonneau
chargée de campagne à l'association Bloom

Dominique Defrance
délégué filière pêche et aquaculture chez FranceAgriMer

Détails de l'émission

Méthodes de pêche, biodiversité, quotas... Le poisson fait l'objet de débats houleux au coeur des institutions européennes. Y a-t-il assez de poissons pour tous dans la mer? On en parle avec Stéphanie Gallet et ses invités.

27/01/14

Dépêche n°**18760**
Paris, lundi 27 janvier 2014, 19:04:10

DÉCRYPTAGE. Comment sensibiliser l'opinion publique à l'environnement ? Exemple de la campagne de Bloom sur la pêche

Est-il aujourd'hui plus difficile qu'hier de sensibiliser l'opinion publique à une cause environnementale et de déclencher une mobilisation ? Alors que la plupart des associations écologistes s'accordent pour dire que le climat de crise économique rend difficilement audibles leurs messages, le succès de la campagne de Bloom sur la pêche en eaux profondes, fortement médiatisée par la BD de Pénélope Bagieu au cours des derniers mois, invite à s'interroger : quels sont les ingrédients d'une bonne communication ? Comment définir le succès d'une campagne ? Les ONG et acteurs publics doivent-ils revoir leur méthode à l'aune du développement des réseaux sociaux ? Et enfin, quel est le but ultime de toute campagne : mobiliser l'opinion publique, changer les pratiques du monde économique ou bien modifier la position des hommes politiques ?

Le succès de la BD de la dessinatrice Pénélope Bagieu appelant à signer la pétition de l'association Bloom en faveur de l'interdiction du chalutage en eaux profondes, diffusée sur les réseaux sociaux à partir du 18 novembre 2013, a fait l'effet d'une petite bombe dans le milieu environnemental. Du ministère de l'Écologie aux autres associations environnementales, en passant par le monde politique ou économique, tous saluent le succès inattendu de la campagne. À commencer par Bloom elle-même qui juge le succès « incroyable » : la diffusion de la BD intitulée « Prends cinq minutes et signe copain », sur le blog de la dessinatrice, a démultiplié en un temps record le nombre de signatures de la pétition, qui plafonnait à 26 000 depuis cinq mois. En une journée, le nombre de signataires est passé à 130 000, puis à 200 000 le lendemain, 300 000 le surlendemain, pour dépasser 800 000 à ce jour. La BD a été relayée par le biais de Facebook (plus de 379 000 fois), ainsi que sur le compte Twitter de la dessinatrice.

DÉBUT DE LA CAMPAGNE IL Y A DIX ANS

Il faut dire que la campagne de Bloom sur la pêche en eaux profondes a débuté il y a dix ans, après que sa directrice, Claire Nouvian, avait découvert les ravages causés par la méthode de chalutage sur les fonds océaniques, lors d'une plongée sous-marine. La campagne a ensuite « véritablement décollé » selon l'association, avec la décision de la commissaire européenne à la Pêche, Maria Damanakis, d'interdire cette méthode de pêche, au mois de juillet 2012, et à laquelle s'est opposé le ministre délégué à la Pêche, Frédéric Cuvillier. Pour sensibiliser l'opinion publique à cette cause, l'association multiplie les conférences, les événements, les invitations à la presse. « On a tout essayé, même faire appel à des célébrités pour nous soutenir, comme Philippe Stark ou Bixente Lizarazu, mais cela restait trop classique encore, l'événement médiatique n'a pas eu lieu », analyse pour AEF la chargée de mission, Victoire Guillonneau, l'une des trois permanentes de l'association.

En mars 2013, la dessinatrice Pénélope Bagieu assiste à une conférence en ligne de Claire

Nouvian, sur la plateforme de partage d'idées « Tedx ». « J'ai trouvé le discours de Bloom extrêmement bien construit et imagé. J'ai pris contact avec Claire Nouvian et je lui ai proposé de reprendre son discours point par point, en images. C'est une cause non discutable, avec un discours fédérateur. Le seul défi était que le message se propage », explique à AEF l'auteure, pour qui le dessin est « un bon cheval de Troie ».

Le 18 novembre, le dessin est mis en ligne sur le blog de la dessinatrice et aussitôt relayé, d'abord sur les réseaux sociaux, puis plus largement sur internet, puis dans la presse quotidienne nationale.

BON TIMING ET NOUVEAU PUBLIC

Comment expliquer un tel succès ? D'abord, le bon timing. La diffusion de la bande dessinée est intervenue quelques jours avant le vote du Parlement européen sur la pêche en eaux profondes et a apporté un « coup de projecteur médiatique », selon Bloom. « La diffusion du message sur Twitter a placé chaque électeur en face de son eurodéputé : beaucoup de gens ont interpellé leur élu sur les réseaux sociaux, obligé de répondre en 140 signes », analyse Pénélope Bagieu.

La combinaison des réseaux sociaux et du médium de la bande dessinée a aussi permis de toucher de nouveaux publics. En témoigne la députée écologiste Laurence Abeille qui raconte comment son fils étudiant lui a fait découvrir la BD par e-mail alors qu'il se désintéresse ordinairement des causes environnementales. « Aujourd'hui, je rencontre peu de gens qui n'ont pas entendu parler de la pêche en eaux profondes alors qu'auparavant, peu de gens connaissaient le sujet », explique Victoire Guillonneau. « Ce succès a même un côté vexant, alors que Claire Nouvian écumait les conférences depuis des mois. »

CHANGER DE MODE DE NARRATION

« Avec la pêche profonde, on a une véritable histoire à raconter », reprend Victoire Guillonneau : « L'histoire d'espèces animales, celle des lobbies de la pêche et des alliances politiques. Et l'on n'est pas dans la culpabilisation typique des messages environnementaux : la bande dessinée appelle à l'action et traite de manière ludique et humoristique de faits ultra précis (1). »

Une analyse partagée par d'autres associations environnementales : « il faut changer de type de narration », lance le porte-parole de France nature environnement, Benoît Hartmann. « Dans un contexte de crise économique, où les préoccupations d'emploi l'emportent sur l'environnement, et où l'écologie est souvent désignée comme le bouc-émissaire des lourdeurs technocratiques, nous devons être des lanceurs d'alerte et des porteurs de solutions et non de désespérance. » Au ministère de l'Écologie, on avoue volontiers que le travail de sensibilisation des ONG « aide à faire peser ce petit ministère au sein du gouvernement » et on les invite à le développer encore davantage.

Quels sont les ingrédients d'une bonne communication ? « Une narration moins linéaire voire artistique, des événements médiatiques et une diffusion grand public », répond FNE, qui s'appuie sur le succès de sa campagne contre les algues vertes, en février 2011, qui montrait un enfant assis sur une plage jonchée d'algues vertes, accompagné du message ironique « bonnes vacances ! ». Pour Greenpeace, une « bonne campagne doit montrer que le combat pour l'environnement, c'est un combat que l'on peut faire tous ensemble », souligne Isabelle Philippe, chargée de communication.

Au sein d'un organisme public comme l'Ademe, une stratégie de communication efficace doit « s'inscrire dans la durée, toucher à la fois le grand public mais aussi les professionnels et être accompagnée d'outils pratiques », tels un site internet ou un numéro de téléphone, comme c'est le cas pour la récente campagne « J'éco-rénove-J'économise ». « Il faut sensibiliser mais aussi inciter à passer à l'acte en mettant en avant les bénéfices individuels et collectifs des actions », explique la directrice du service communication de l'Ademe, Valérie Martin, qui s'appuie sur l'exemple de la campagne 'Réduisons nos déchets' : « Si vous ne le faites pas pour la planète,

faites le pour vous. »

ÉCHEC AUPRÈS DU MONDE POLITIQUE

Pourtant, si la campagne de Bloom a remporté un vif succès auprès d'une partie de l'opinion publique et un succès relatif auprès des acteurs économiques comme Casino, Système U et même dans une certaine mesure la principale entreprise ciblée, la Scapêche, qui s'est donné cinq ans « pour ne plus cibler les espèces d'eau profonde » (AEF n°18458), le bilan politique de la campagne est plus mitigé. Le Parlement européen n'a pas voté pour une interdiction générale de la pêche profonde, grâce notamment aux voix des eurodéputés socialistes, préférant une interdiction ciblant les seuls écosystèmes marins « vulnérables » (AEF n°18427).

« Rien n'a bougé du côté du gouvernement. Comme si l'opinion publique n'existait pas », déplore Victoire Guillonneau. « Nous avons été contents du discours de Jean-Marc Ayrault à la conférence environnementale, appelant la France, par la voie de Frédéric Cuvillier, à participer aux négociations européennes, mais depuis, rien. La pétition adressée à François Hollande n'a rien changé non plus », ajoute l'association. L'association indique avoir rencontré le ministre de tutelle de Frédéric Cuvillier, Philippe Martin, « qui était très très gêné ». Le ministre de l'Écologie ne s'est jamais exprimé publiquement sur le dossier.

Face à cette « absence de frémissement politique » sur le sujet, « on pourrait avoir la tentation de faire comme les bonnets rouges, à savoir mener une action illégale et violente, mais ce n'est pas notre mode de fonctionnement », convient Benoît Hartmann, qui invite à « créer de la mobilisation citoyenne, sans relâche, car au final, c'est la seule chose qui peut toucher un élu qui souhaite se faire réélir ».

CONSTRUIRE LE DIALOGUE

« Au fond, on n'a pas réussi à convaincre que l'avenir était en jeu », analyse Christophe Aubel, directeur d'Humanité & Biodiversité. Au delà de l'acculturation à mettre en oeuvre, il invite à « contruire un dialogue, 'step by step', dans le compromis et non dans le consensus. Quand on joue sur le rapport de force, on perd souvent face à des lobbies hyper puissants, mais quand on joue le dialogue en face à face autour d'une table, alors on gagne ».

Sur ce terrain-là, la campagne de Bloom a cristallisé l'opposition avec le secteur de la pêche, admet un représentant associatif, irrité que le dialogue ait été rompu. « Il faut être intelligent entre ONG et combiner l'action des associations 'rentre-dedans' avec celle des associations du dialogue environnemental, qui avancent des propositions », suggère Christophe Aubel.

ONE SHOT

Au niveau européen, la question de la pêche profonde est désormais du ressort des ministres de la Pêche, qui doivent examiner le sujet en première lecture. « On rentre là dans une phase de négociations moins transparente, sur laquelle il va être difficile de communiquer », explique Bloom.

Au sein de l'association, tout le monde convient que le succès de la bande dessinée est et restera « un coup unique ». Revers de la médaille pour Pénélope Bagieu : elle est depuis novembre, extrêmement sollicitée pour s'engager sur différentes causes. « Je refuse et tente d'expliquer qu'à aucun moment, je n'ai été mandatée par Bloom. C'est simplement une cause qui m'a touchée. » Elle restera discrète sur les organismes qui l'ont contactée : « Cela va de la kermesse de village à toutes les grosses associations environnementales. »

(1) AEF Développement durable a publié en décembre un entretien avec Jean-Pierre Le Visage, responsable de l'exploitation de la Scapêche, qui a réfuté plusieurs arguments avancés par Bloom (AEF n°18458).

GFAR
The Global Forum on Agricultural Research
Together we're shaping the future: Transforming agricultural research, education, extension and enterprise for development

27/01/14

Increasing numbers of retailers decide to stop selling deep-sea caught species, after massive public campaign

[RSS News]

In December, the European Parliament voted in favour of a partial ban of bottom trawling in North Atlantic areas that have vulnerable marine ecosystems, to be listed by the European Commission. Most deep-sea species are slow growing and long living, which makes them particularly vulnerable to fishing. Moreover, their habitats are largely unknown, fragile ecosystems: once damaged, they may take decades or even centuries to recover.

The Blue Fish Europe industry group welcomed the vote, underlining that "the decision of the European Parliament puts in place a regulatory and policy framework that further strengthens the protection of our oceans, while maintaining the social and economic balance of European coastal areas."

For their part, environmental groups, led by the French NGO Bloom, deplored that the Parliament did not vote to phase out the technique altogether, as initially proposed by the European Commission. Greenpeace stated that: "It is astonishing that subsidised fishing vessels can continue to plough the seafloor with monster nets that crush everything in their path – without subsidies, deep-sea trawling would be unprofitable."

Interestingly, during the same plenary session, the European Parliament (EP) also adopted its report on the future European Maritime and Fisheries Fund (EMFF), where it is proposed that vessel owners using deep-sea bottom trawls should be eligible for EMFF funding to replace their trawls with other fishing gear, and receive training to use it.

If environmental groups felt they somehow lost the vote in the EP, the issue provoked such a massive public mobilisation – in France, more than 800,000 signatures were collected in favour of a total ban on bottom trawling – that several of the main French retailers, including Carrefour, Casino and Auchan, committed to stop marketing deep-sea fish species caught with bottom trawls.

Even Intermarché, the retailer that also owns the main deep-sea bottom trawling fleet through the French company Scapêche, had to react to public pressure. After the parliamentary vote –

therefore after the EP decided not to completely ban bottom trawling – the CEO of Scapêche stated that their fleet will nevertheless “no longer target deep-sea species” and suggested partnering with NGOs to establish the way forward.

Original post: http://agritrade.cta.int/en/Fisheries/Topics/Market-access/Increasing-numbers-of-retailers-decide-to-stop-selling-deep-sea-caught-species-after-massive-public-campaign

27/01/14

Pour lire le reste de l'article : http://fr.slideshare.net/vanderbiestnicolas/intermarch-audit-de-la-crise-20

undercurrentnews
seafood business news from beneath the surface

31/01/14

Intermarche fleet Scapeche pledges to stop deep-sea fishing beyond 800m by 2015

January 31, 2014, 11:28 am

Undercurrent News

Intermarche's fishing fleet Scapeche has pledged to stop bottom trawling at depths of more than 800 meters starting from early 2015.

The compromise was the fruit of four bilateral meetings with the non-governmental organizations WWF France and Bloom, said Scapeche.

The fleet has also offered to begin a long-term collaboration and to share catch and vessel positioning data (electronic log books and VMS satellite data), said the NGOs in a joint statement.

This will give the participating NGOs access to the vessels' daily catch records and hour by hour positioning data, with information on the depth of trawling, 365 days a year, said Scapeche.

The group also committed to actively purse biomass assessments to improve knowledge on the stocks.

A member of the Deep Sea Conservation Coalition, Bloom was the most high-profile activist in the fight to ban bottom trawling in deep seas.

Bloom had campaigned to ban all bottom trawling at depths of 600 meters and beyond, as per a motion put forward by the European commission. However, the proposal was defeated at a European parliament vote on Dec. 10 last year. The deputies voted in favor of a number of measures to protect the deep waters of the Northeast Atlantic, but did not agree to eliminate deep-sea bottom trawling and bottom gillnetting.
Following the vote, Scapeche "reached out" to NGOs to discuss its deep-sea fishing practices in the northeast Atlantic, Bloom and WWF France said in a joint statement.

"800 meters is still too deep compared to the vulnerability of species and marine ecosystems at these depths, but it is a real effort on the part of Scapeche which is certainly headed in the right direction," said Bloom founder Claire Nouvian in a statement.

"We hope that the dialogue we have reestablished will allow us to work together towards more ambitious goals in the next few years."

The European council of fisheries ministers, "which for a year and a half blocked any discussion on the deep-sea fishing regulation, finally opened the negotiations on the regulation last week", said the statement.
"The fact that the leading French fishing fleet can commit to stopping deep-sea bottom trawling below 800 meters depth without compromising their activity should reassure politicians, who were particularly concerned about the preservation of jobs, and allow France to defend an ambitious position in favor of marine biodiversity protection" said Nouvian.
"We expect EU member states involved in the Council negotiations to recognize this as a clear signal that a strong new deep-sea fisheries regulation is possible and achievable, including a phase-out of bottom trawling in the deep sea," said Matthew Gianni, political and policy advisor to the Deep Sea Conservation Coalition.
The 28 EU member states have until Feb. 14th 2014 to provide their official position on the new deep-sea regulation, said the NGOs.

“It was agreed at the French Environmental Conference in September 2013 that the French position would be co-produced with stakeholders. NGOs are ready to continue the dialogue.”

In a statement, Scapeche said its commitment went beyond the regulations voted by the parliament last December. The compromise allows to reconcile the NGOs’ concerns while maintaining Scapeche’s 257 direct jobs, said the fleet.

It said it will continue to offer its parent group, the supermarket chain Intermarche, deep-sea species, so it could continue to offer its clients a “variety of quality products”.

Before the EU parliament vote, on Dec. 6, in an open letter addressed at Blooms’ director Claire Nouvian and signed by the “fishermen and onshore crew” of Scapeche, the group pointed out that deep-sea bottom trawling only affects muddy and sandy seafloors exempt of corals, and representing barely 3% of EU fishing zone.

31/01/14

La mobilisation citoyenne ça marche. La Scapêche ne pêchera plus en dessous de 800 mêtres

Soumis le 31 janvier, 2014 - 12:35

- Actualités
  - Cartons verts

COMMUNIQUÉ DE BLOOM, DE LA DEEP SEA CONSERVATION COALITION ET DU WWF FRANCE

Après le résultat controversé du vote du Parlement européen le 10 décembre dernier sur l'interdiction du chalutage profond, la flotte d'Intermarché, la Scapêche, a « tendu la main » aux ONG pour réfléchir aux pratiques de pêche du groupe dans les eaux profondes de l'Atlantique Nord-Est.

Hier matin, à l'issue de plusieurs semaines de discussions, la Scapêche, BLOOM – un membre de la Deep Sea Conservation Coalition (une coalition de plus de 70 ONG) – et le WWF France ont trouvé un accord, résultat d'un réel compromis :

Alors que le Parlement européen avait proposé une interdiction du chalutage profond au-delà de 600 mètres de profondeur, la Scapêche s'engage à arrêter, d'ici début 2015, de pêcher avec des chaluts de fond au-delà de 800 mètres de profondeur.

D'autre part, la flotte d'Intermarché propose aux ONG de partager ses données de capture et de positionnement des navires (logbooks électroniques et données satellite) et d'entamer une collaboration à long terme avec elles.

BLOOM, la DSCC et le WWF France accueillent favorablement cette décision de la flotte de pêche des Mousquetaires. « L'engagement de la Scapêche prouve qu'ils ont entendu la demande des citoyens de cesser les pratiques de pêche destructrices en grande profondeur » réagissait Claire Nouvian, fondatrice de BLOOM.

« C'est une bonne nouvelle pour la biodiversité, même si 800 mètres est encore trop profond par rapport à la vulnérabilité des espèces et des milieux océaniques à ces profondeurs, mais c'est un effort concret de la part de la Scapêche qui va vraiment dans le bon sens. Nous espérons que le dialogue que nous avons rétabli nous permettra de travailler ensemble vers des objectifs plus ambitieux encore d'ici quelques années » déclarait Philippe Germa, directeur général du WWF France.

Le Conseil des ministres européens de la pêche, qui a bloqué pendant un an et demi toute discussion sur le règlement pêche profonde, vient enfin d'ouvrir ce dossier.

« Le fait que la première flotte française de pêche fraîche puisse s'engager à cesser le chalutage de fond au-delà de 800 mètres sans mettre en péril leur activité devrait rassurer la sphère politique, particulièrement inquiète de la préservation des emplois, et lui permettre de porter une position ambitieuse de la France en faveur de la protection de la biodiversité marine » commentait Claire Nouvian.

"Nous attendons désormais des États membres de l'UE impliqués dans les négociations au Conseil qu'ils reconnaissent cette décision comme le signal clair qu'un règlement ambitieux pour l'encadrement de la pêche en eaux profondes est possible et réalisable, y compris une élimination du chalutage de fond en profondeur » déclarait Matthew Gianni, conseiller politique de la Deep Sea Conservation Coalition.

Les 28 Etats membres de l'UE doivent fournir par écrit leur position officielle sur le règlement pêche profonde d'ici le 14 février 2014. La Conférence environnementale de septembre dernier a acté que la position française serait rédigée en concertation avec les parties prenantes. Les ONG se tiennent prêtes pour poursuivre le dialogue.

[url=http://www.bloomassociation.org/les-ong-saluent-lengagement-de-la-flotte-dintermarche/]Source Officielle[/url]

Mon avis personnel

Il est évident que ce résultat qui représente une avancée, même si 800 mètres c'est encore beaucoup, est du à la grande mobilisation citoyenne qui a appuyé les efforts de Bloom et de sa présidente Claire Nouvian. Des centaines de milliers de citoyens ont montré le chemin du courage aux politicards frileux. Il faudra s'en souvenir quand une cause est bonne il ne faut rien lâché.

Si ces citoyens n'avaient pas été là jamais la Scapêche n'aurait cédé un pouce de terrain.

Maintenant il va falloir continuer à être vigilant. **Merci à tous**

Challenges

31/01/14

Intermarché s'engage à limiter la pêche profonde

La Scapêche, mise en accusation par plusieurs associations sur ses pratiques, promet ne plus aller, d'ici début 2015, au delà de 800 mètres de profondeur.

La Scapêche (Intermarché), premier armateur français de pêche, a pris l'engagement de ne plus aller, d'ici début 2015, au delà de 800 mètres de profondeur, une décision saluée vendredi 31 janvier par les ONG qui dénoncent l'impact de cette pratique sur la biodiversité des océans.

"A l'issue de plusieurs semaines de discussions (...) la Scapêche s'est engagée à arrêter d'ici début 2015 de pêcher avec des chaluts de fond au-delà de 800 mètres de profondeur", saluent dans un communiqué les ONG Bloom, WWF et Deep Sea Conservation Coalition.

"C'est une bonne nouvelle pour la biodiversité, même si 800 mètres est encore trop profond par rapport à la vulnérabilité des espèces et des milieux océaniques", a commenté Philippe Germa, directeur du WWF France.

"Pas en avant"

Sur son site, la Scapêche indique avoir pris "plusieurs engagements dont le plus important est de ne plus pêcher en dessous d'une profondeur de 800 m". "Cette démarche volontaire va au-delà des objectifs du règlement sur la pêche voté par le Parlement (européen) en décembre", ajoute l'armateur.

Greenpeace a également salué "un pas en avant" dans ce dossier qui fait l'objet de discussions à Bruxelles depuis près de trois ans. "La décision de la Scapêche d'arrêter de chaluter en dessous de 800 mètres de profondeur d'ici à 2015 va dans le bon sens", a réagi l'organisation. "Cependant, une limite à 600 mètres permettrait de mettre fin à l'exploitation des écosystèmes profonds les plus vulnérables", a estimé Hélène Bourges deGreenpeace.
Pour Claire Nouvian, porte-parole de Bloom, "l'encagement de la Scapêche prouve qu'ils ont entendu la demande des citoyens de cesser les pratiques de pêche destructrices en grande profondeur".

Bloom et les autres ONG militent pour une interdiction de la pêche au delà de 600 mètres de profondeur. La Commission européenne avait fait une proposition dans ce sens en juillet 2012, mais le dossier a ensuite mis du temps à faire l'objet d'un vote par les parlementaires, notamment en raison de pressions de la France et de l'Espagne.

Le 10 décembre dernier, le Parlement a rejeté l'interdiction et choisi d'encadrer davantage cette activité pratiquée entre 400 et 1.500 mètres, principalement au large de l'Ecosse et de l'Irlande.

La pêche profonde ne représente que 1,5% des prises dans les eaux européennes, mais la Scapêche est l'un des principaux armateurs pratiquant cette activité. Six de ses 18 chalutiers sont dévolus à la pêche d'espèces profondes comme l' empereur, le grenadier, le sabre, ou la lingue bleue.

(Avec AFP)

LA VOIX ECO

31/01/14

Economie

La Scapêche (Intermarché) s'engage à limiter la pêche profonde

PUBLIÉ LE 31/01/2014

Paris (AFP)© 2014 AFP

Réagir

Share on rss

Le **journal** du jour à partir de **0,79** €

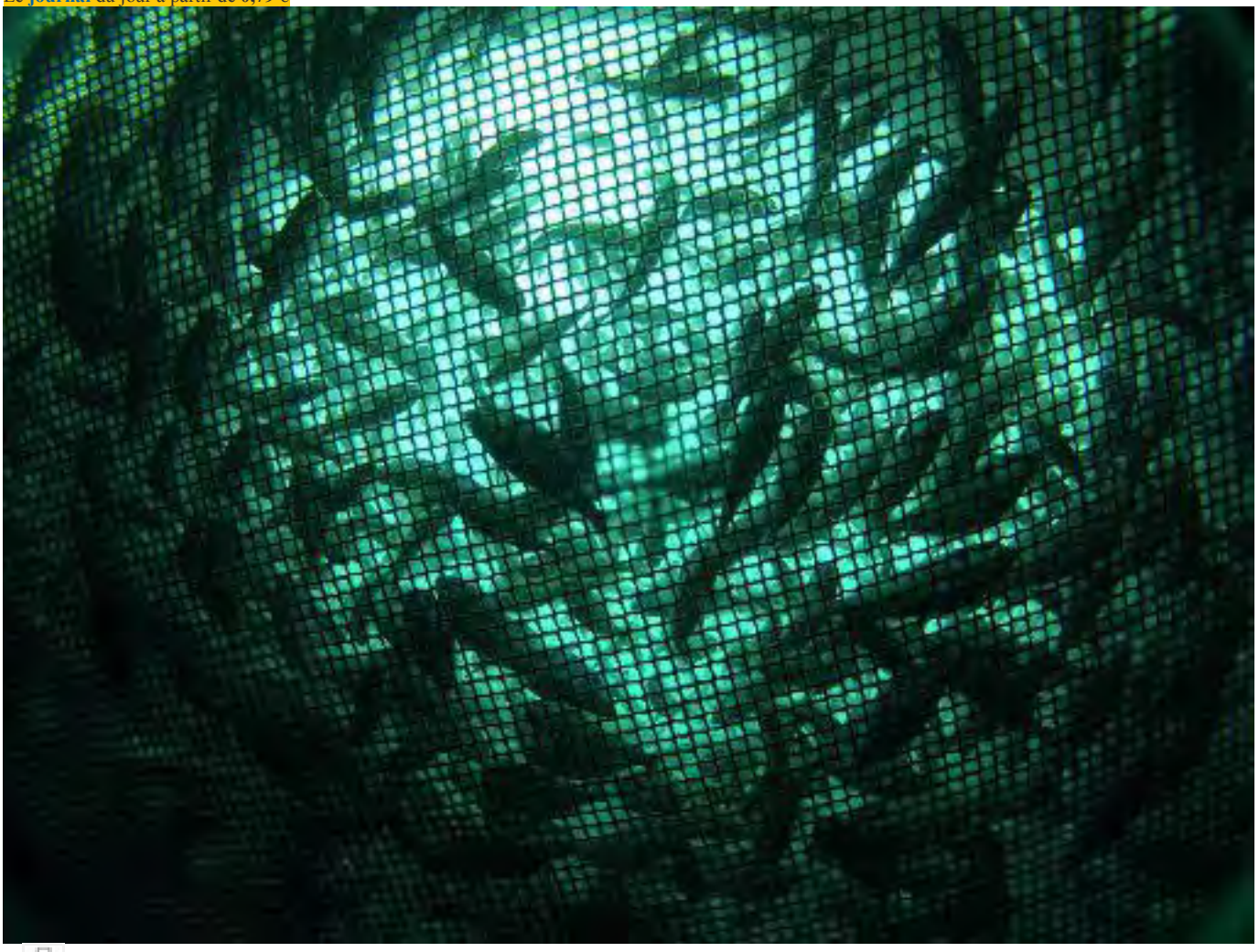

- - A +

La Scapêche (Intermarché), premier armateur français de pêche, a pris l'engagement de ne plus aller, d'ici début 2015, au delà de 800 mètres de profondeur, une décision saluée vendredi par les ONG qui dénoncent l'impact de cette pratique sur la biodiversité des océans.

"A l'issue de plusieurs semaines de discussions (...) la Scapêche s'est engagée à arrêter d'ici début 2015 de pêcher avec des chaluts de fond au-delà de 800 mètres de profondeur", saluent dans un communiqué les ONG Bloom, WWF et Deep Sea Conservation Coalition.

"C'est une bonne nouvelle pour la biodiversité, même si 800 mètres est encore trop profond par rapport à la vulnérabilité des espèces et des milieux océaniques", a commenté Philippe Germa, directeur du WWF France.

Sur son site, la Scapêche indique avoir pris "plusieurs engagements dont le plus important est de ne plus pêcher en dessous d'une profondeur de 800 m". "Cette démarche volontaire va au-delà des objectifs du règlement sur la pêche voté par le Parlement (européen) en décembre", ajoute l'armateur.

"Cesser les pratiques de pêche destructrices en profondeur"

Greenpeace a également salué "un pas en avant" dans ce dossier qui fait l'objet de discussions à Bruxelles depuis près de trois ans. "La décision de la Scapêche d'arrêter de chaluter en dessous de 800 mètres de profondeur d'ici à 2015 va dans le bon sens", a réagi l'organisation. "Cependant, une limite à 600 mètres permettrait de mettre fin à l'exploitation des écosystèmes profonds les plus vulnérables", a estimé Hélène Bourges de Greenpeace.

Pour Claire Nouvian, porte-parole de Bloom, "l?encagement de la Scapêche prouve qu'ils ont entendu la demande des citoyens de cesser les pratiques de pêche destructrices en grande profondeur".

Bloom et les autres ONG militent pour une interdiction de la pêche au delà de 600 mètres de profondeur. La Commission européenne avait fait une proposition dans ce sens en juillet 2012, mais le dossier a ensuite mis du temps à faire l'objet d'un vote par les parlementaires, notamment en raison de pressions de la France et de l'Espagne.

Le 10 décembre dernier, le Parlement a rejeté l'interdiction et choisi d'encadrer davantage cette activité pratiquée entre 400 et 1.500 mètres, principalement au large de l'Ecosse et de l'Irlande.

La pêche profonde ne représente que 1,5% des prises dans les eaux européennes, mais la Scapêche est l'un des principaux armateurs pratiquant cette activité. Six de ses 18 chalutiers sont dévolus à la pêche d'espèces profondes commes l' empereur, le grenadier, le sabre, ou la lingue bleue.

31/01/14

PECHE PROFONDE : LA SCAPECHE SE FELICITE D'UN ACCORD AVEC LES ONG

Lorient, 31 janvier 2014 – A l'issue de rencontres initiées par la SCAPÊCHE avec les ONG sur la pêche d'espèces d'eau profonde, l'armement du Groupement des Mousquetaires a pris plusieurs engagements, dont le plus important est de ne plus pêcher en dessous d'une profondeur de 800 m. Cette démarche volontaire va au-delà des objectifs du règlement sur la pêche profonde votée par le Parlement européen en décembre. BLOOM, la Deep Sea Conservation Coalition (DSCC), qui regroupe 70 ONG, et WWF apportent leur soutien à ces engagements du 1er armateur français de pêche fraîche.

Le 10 décembre, en pleine controverse sur la pêche des espèces d'eau profonde, la SCAPÊCHE avait fait part de sa volonté de tendre la main aux ONG écologistes. À son initiative, se sont déroulées, en janvier, quatre réunions bilatérales avec les ONG.

Cette démarche a porté ses fruits puisque les discussions ont permis d'aboutir à un accord inédit entre la SCAPÊCHE, armement du Groupement des Mousquetaires, et les ONG.

Cet accord permettra de concilier la gestion des ressources, le respect des fonds, des habitats et des écosystèmes marins avec le maintien de la rentabilité de l'armement et la préservation des 257 emplois directs de la SCAPÊCHE, plus les emplois indirects dans le pays de Lorient.

Les grands axes de l'accord SCAPÊCHE - ONG

Par cet accord, la SCAPÊCHE a pris plusieurs engagements majeurs :

- La SCAPÊCHE ne pratiquera plus d'action de pêche, en dessous d'une profondeur de 800 mètres. Elle va ainsi bien au-delà du projet de règlement européen.

- La SCAPÊCHE sollicitera les autorités de tutelle des pêches maritimes pour que les associations de défense de l'environnement puissent consulter les déclarations obligatoires journalières de pêche. Les ONG, parties prenantes à cet accord, auront dorénavant accès à la composition journalière des captures, au positionnement des navires heure par heure, 365 jours par an et également aux profondeurs de travail.

- La SCAPÊCHE poursuivra activement les campagnes d'évaluation des stocks de poissons et des écosystèmes marins, en vue d'améliorer les connaissances scientifiques.

Fidèle à ses engagements de pêche durable et responsable, et dans l'esprit de l'accord ci-dessus, la SCAPÊCHE continuera à proposer à Intermarché les espèces de grands fonds

afin que l’enseigne de distribution garantisse à ses clients, comme elle l’a toujours fait, un choix de produits de qualité.

À propos de la SCAPÊCHE :
La SCAPÊCHE, filiale du Groupement des Mousquetaires, est le premier armateur français de pêche fraîche avec un volume de 14 600 tonnes par an. Cette flotte de 18 navires et les 257 emplois, dont 220 officiers et marins, permettent de couvrir 60 % des besoins en poissons du Groupement, pour ses points de vente Intermarché et Netto.
Plus d'informations sur notre Twitter @scapeche

le marin
L'hebdomadaire de l'économie maritime

31/01/14

Pêche de grands fonds : la Scapêche trouve un terrain d'entente avec les ONG le 31/01/2014

La Scapêche s'engage désormais à ne plus pêcher au delà de 800 mètres et à transmettre les données d'activité de ses navires à tout moment aux ONG. (Photo Lionel Flageul)

Qui l'eût cru ? Un accord avec la Scapêche, salué dans un communiqué commun signé de Bloom, le WWF et la Deep Sea Conservation Coalition ! Personne n'aurait parié sur un tel épilogue à la polémique qui a entouré le durcissement de l'encadrement de la pêche de grands fonds par l'Union européenne. Polémique qui, fait inédit, a été la première à être démultipliée par les réseaux sociaux, lesquels ont permis le succès foudroyant d'une pétition hostile à cette pêche, et qui a recueilli pas moins de 600 000 signatures.

Et pourtant, c'est bien un tel accord qui a été trouvé, vendredi entre les deux camps naguère si hostiles.

Il est vrai que la Scapêche, précise-t-elle, a fait d'importantes concessions : **« La Scapêche ne pratiquera plus d'action de pêche, en dessous d'une profondeur de 800 mètres. Elle va ainsi bien au-delà du projet de règlement européen. Elle sollicitera les autorités de tutelle des pêches maritimes pour que les associations de défense de l'environnement puissent consulter les déclarations obligatoires journalières de pêche par les associations de défense de l'environnement. Les ONG, parties prenantes à cet accord, auront dorénavant accès à la composition journalière des captures, au positionnement des navires heure par heure, 365 jours par an, et également aux profondeurs de travail. Elle poursuivra activement**

les campagnes d'évaluation des stocks de poissons et des écosystèmes marins, en vue d'améliorer les connaissances scientifiques. »

Les ONG signataires ont réagi positivement ces engagements qu'ils qualifient de **« bonne nouvelle pour la biodiversité »**. Ceci même si **« 800 mètres c'est encore trop profond »,** l'effort de la Scapêche **« va dans le bon sens »**. D'ailleurs, les ONG se font fort, désormais, de rappeler que la décision de l'armement (et ses 257 salariés) prouve qu'on peut se passer de chaluter ou poser des filets au delà de 800 mètres et que l'interdiction peut donc être étendue à une telle profondeur, et non pas seulement aux 600 mètres.

À noter cependant que peu après la publication du communiqué commun aux ONG, le WWF a précisé qu'il n'y avait pas eu d'accord formellement signé.

Après qu'une position de compromis ait été adoptée au Parlement européen le 10 décembre, et avant qu'un règlement définitif soit adopté en 2014, deux enseignes de grande distribution (Carrefour et Casino) avaient annoncé l'arrêt de commercialisation des espèces concernées (lingue bleue, sabre, grenadier).

Le 10 décembre également, la Scapêche – dont l'activité a été remise en cause en interne par certains indépendants au sein du groupement des Mousquetaires - avait elle-même annoncé son intention de ne plus cibler les espèces de grands fonds, ce qui ne l'empêche pas de procéder au renouvellement de sa flotte, puisqu'elle vient de commander un chalutier de 41 mètres et de programmer la transformation d'un chalutier semi-industriel en palangrier.

LE JOURNAL DE L'ECONOMIE

31/01/14

Pêche en eaux profondes : Intermarché cède un peu face aux critiques

Le 31 Janvier 2014, par Paolo Garoscio

inShare

La polémique avait éclaté fin 2013 alors que le Parlement Européen devait se prononcer en faveur ou contre la pêche en eaux profondes, avec la technique appelée chalutage, très critiquée par les écologistes car portant atteinte aux fonds marins fragiles. En France, seul Intermarché, via sa filiale Scapêche, utilise encore cette technique.

cc/flickr/OMAR-DZ

Le Parlement Européen avait finalement décidé de ne pas interdire le chalutage mais tout simplement de l'encadrer un peu mieux. Une décision insuffisante pour les ONG et les écologistes qui espéraient une interdiction du chalutage pure et simple. Mais le scandale qu'avait fait cette histoire, porté surtout par une bande dessinée sur internet, aura été entendu par le groupe de grande distribution.

Intermarché s'est en effet engagé à ne plus faire de chalutage en dessous de 800 mètres de profondeur d'ici à 2015. Une décision qui a été saluée par les ONG et les écologistes comme Bloom, WWF et Deep Sea Conservation Coalition.

C'est également un très bon moyen pour Intermarché de se défaire d'une partie de cette image très négative qui lui est restée sur le dos depuis le scandale et le bad buzz sur Internet. Toutefois, si c'est un début, pour certaines ONG ce n'est pas encore assez.

Philippe Germa, directeur de WWF France, estime en effet que si c'est une « bonne nouvelle pour la biodiversité » le seuil de 800 mètres de profondeur est « encore trop profond par rapport à la vulnérabilité des espèces ».

Pour GreenPeace, par exemple, ne pas faire de chalutage en dessous de 600 mètres de profondeur serait suffisant pour « mettre fin à l'exploitation des écosystèmes profonds les plus vulnérables ». Mais la décision de Scapêche reste une bonne chose et surtout semble dictée par une volonté de responsabilité envers les fonds marins puisque le Parlement européen n'a pas demandé que le chalutage ne soit pas pratiqué en dessous du seuil des 800 mètres de profondeur.

Paolo Garoscio

Le Point.fr

31/01/14

Intermarché renonce à la pêche en eaux profondes

Le Point.fr - Publié le 31/01/2014 à 13:19

Le premier armateur français de pêche a pris l'engagement de ne plus aller, d'ici début 2015, au-delà de 800 mètres de profondeur.

La pêche profonde peut, en cas de passages répétés, détruire définitivement les récifs coralliens. © JEAN-SEBASTIEN EVRARD / AFP

SOURCE AFP

La Scapêche (Intermarché), premier armateur français de pêche, a pris l'engagement de ne plus aller, d'ici début 2015, au-delà de 800 mètres de profondeur, une décision saluée vendredi par les ONG qui dénoncent l'impact de cette pratique sur la biodiversité des océans. "À l'issue de plusieurs semaines de discussions (...), la Scapêche s'est engagée à arrêter d'ici début 2015 de pêcher avec des chaluts de fond au-delà de 800 mètres de profondeur", saluent dans un communiqué les ONG Bloom, WWF et Deep Sea Conservation Coalition. "C'est une bonne nouvelle pour la biodiversité, même si 800 mètres est encore trop profond par rapport à la vulnérabilité des espèces et des milieux océaniques", a commenté Philippe Germa, directeur du WWF France.

Sur son site, la Scapêche indique avoir pris "plusieurs engagements dont le plus important est de ne plus pêcher en dessous d'une profondeur de 800 m". "Cette démarche volontaire va au-delà

des objectifs du règlement sur la pêche voté par le Parlement (européen) en décembre", ajoute l'armateur. Greenpeace a également salué "un pas en avant" dans ce dossier qui fait l'objet de discussions à Bruxelles depuis près de trois ans. "La décision de la Scapêche d'arrêter de chaluter en dessous de 800 mètres de profondeur d'ici à 2015 va dans le bon sens", a réagi l'organisation. "Cependant, une limite à 600 mètres permettrait de mettre fin à l'exploitation des écosystèmes profonds les plus vulnérables", a estimé Hélène Bourges, de Greenpeace.
Pour Claire Nouvian, porte-parole de Bloom, "l'encagement de la Scapêche prouve qu'ils ont entendu la demande des citoyens de cesser les pratiques de pêche destructrices en grande profondeur".
Bloom et les autres ONG militent pour une interdiction de la pêche au-delà de 600 mètres de profondeur. La Commission européenne avait fait une proposition dans ce sens en juillet 2012, mais le dossier a ensuite mis du temps à faire l'objet d'un vote par les parlementaires, notamment en raison de pressions de la France et de l'Espagne. Le 10 décembre dernier, le Parlement a rejeté l'interdiction et a choisi d'encadrer davantage cette activité pratiquée entre 400 et 1 500 mètres, principalement au large de l'Écosse et de l'Irlande. La pêche profonde ne représente que 1,5 % des prises dans les eaux européennes, mais la Scapêche est l'un des principaux armateurs pratiquant cette activité. Six de ses dix-huit chalutiers sont dévolus à la pêche d'espèces profondes comme l'empereur, le grenadier, le sabre ou la lingue bleue.

MARINE & Océans

31/01/14

PARIS, 31 jan 2014 (AFP) -

La Scapêche (Intermarché), premier armateur français de pêche, a pris l'engagement de ne plus aller, d'ici début 2015, au delà de 800 mètres de profondeur, une décision saluée vendredi par les ONG qui dénoncent l'impact de cette pratique sur la biodiversité des océans.

"A l'issue de plusieurs semaines de discussions (...) la Scapêche s'est engagée à arrêter d'ici début 2015 de pêcher avec des chaluts de fond au-delà de 800 mètres de profondeur", saluent dans un communiqué les ONG Bloom, WWF et Deep Sea Conservation Coalition.

"C'est une bonne nouvelle pour la biodiversité, même si 800 mètres est encore trop profond par rapport à la vulnérabilité des espèces et des milieux océaniques", a commenté Philippe Germa, directeur du WWF France.

Sur son site, la Scapêche indique avoir pris "plusieurs engagements dont le plus important est de ne plus pêcher en dessous d'une profondeur de 800 m". "Cette démarche volontaire va au-delà des objectifs du règlement sur la pêche voté par le Parlement (européen) en décembre", ajoute l'armateur.

Greenpeace a également salué "un pas en avant" dans ce dossier qui fait l'objet de discussions à Bruxelles depuis près de trois ans. "La décision de la Scapêche d'arrêter de chaluter en dessous de 800 mètres de profondeur d'ici à 2015 va dans le bon sens", a réagi l'organisation. "Cependant, une limite à 600 mètres permettrait de mettre fin à l'exploitation des écosystèmes profonds les plus vulnérables", a estimé Hélène Bourges de Greenpeace.

Pour Claire Nouvian, porte-parole de Bloom, "l'encagement de la Scapêche prouve qu'ils ont entendu la demande des citoyens de cesser les pratiques de pêche destructrices en grande profondeur".

Bloom et les autres ONG militent pour une interdiction de la pêche au delà de 600 mètres de profondeur. La Commission européenne avait fait une proposition dans ce sens en juillet 2012, mais le dossier a ensuite mis du temps à faire l'objet d'un vote par les parlementaires, notamment en raison de pressions de la France et de l'Espagne.

Le 10 décembre dernier, le Parlement a rejeté l'interdiction et choisi d'encadrer davantage cette activité pratiquée entre 400 et 1.500 mètres, principalement au large de l'Ecosse et de l'Irlande.

La pêche profonde ne représente que 1,5% des prises dans les eaux européennes, mais la Scapêche est l'un des principaux armateurs pratiquant cette activité. Six de ses 18 chalutiers sont dévolus à la pêche d'espèces profondes commes l' empereur, le grenadier, le sabre, ou la lingue bleue.

terraeco.net

31/01/14

Intermarché fait un pas contre la pêche en eaux profondes

Petite victoire pour les opposants à la pêche au chalut. Ce jeudi, la Scapêche, qui sillonne les océans pour le compte d'Intermarché, s'est engagée à ne plus pêcher avec des chaluts de fond au-delà de 800 mètres de profondeur et ce, d'ici le début de l'année 2015, ont précisé Bloom et le WWF dans un communiqué. Mieux, la flotte du distributeur a proposé aux ONG de partager ses données de capture ainsi que les positionnement de ses navires. *« C'est une bonne nouvelle pour la biodiversité, même si 800 mètres est encore trop profond par rapport à la vulnérabilité des espèces et des milieux océaniques à ces profondeurs, mais c'est un effort concret de la part de la Scapêche qui va vraiment dans le bon sens »*, a déclaré Philippe Germa, directeur général du WWF France.

« Le fait que la première flotte française de pêche fraîche puisse s'engager à cesser le chalutage de fond au-delà de 800 mètres sans mettre en péril leur activité devrait rassurer la sphère politique, particulièrement inquiète de la préservation des emplois, et lui permettre de porter une position ambitieuse de la France en faveur de la protection de la biodiversité marine », a pour sa part commenté Claire Nouvian, fondatrice de Bloom. L'ONG se bat depuis plusieurs années pour l'interdiction de la pratique du chalutage en eaux profondes. Après une semi-défaite le 10 décembre dernier au Parlement européen, elle attend de pied ferme la décision des Etats membres de l'UE sur le sujet. Ceux-là doivent fournir par écrit leur position officielle sur le règlement pêche profonde d'ici au 14 février, précise encore le texte du communiqué.

LA PRESSE .CA

31/01/14

La lutte contre la pêche profonde gagne du terrain

Agrandir

PHOTO ANDREW VAUGHAN, LA PRESSE CANADIENNE

CÉLINE SERRAT
Agence France-Presse
Paris

Si le Parlement européen n'a pas interdit en décembre le chalutage en eaux profondes, le combat des ONG contre cette pratique gagne du terrain: la grande distribution renonce peu à peu à commercialiser certaines espèces et la Scapêche (Intermarché) a décidé de limiter cette activité.

«L'armement du Groupement des Mousquetaires a pris plusieurs engagements, dont le plus important est de ne plus pêcher en dessous de 800 mètres», a indiqué vendredi la Scapêche, en soulignant que cette «démarche volontaire allait au-delà des objectifs du règlement voté par le Parlement européen en décembre».

Filiale d'Intermarché (257 salariés), la Scapêche est le principal armateur français de pêche fraiche et dédie 6 de ses 18 chalutiers à la pêche profonde. Elle a résolument évolué dans ce dossier, au point de «vouloir tendre la main aux ONG», avec qui les rapports ont été très tendus ces derniers mois.

D'un côté, l'ONG Bloom mettait en avant les données scientifiques montrant les dégâts d'une pêche si profonde, de l'autre côté les armateurs brandissaient l'argument de la défense de l'emploi, avec des estimations allant de 600 emplois directs et indirects à une fourchette de 1.500 à 3.000.

«Ils ont été obligés d'entendre la demande des citoyens qui ne veulent pas avoir dans leur assiette des espèces pêchées à un coût environnemental énorme», résume Claire Nouvian, porte-parole de Bloom. «Il n'y aura pas d'impact sur l'emploi, ils vont réorienter leur production, c'était donc possible», souligne-t-elle.

Au-delà de 400 mètres et jusqu'à 1200 mètres, la lumière est nulle et les sources pour se nourrir sont plus limitées: du coup, les écosystèmes évoluent plus lentement (croissance, reproduction), ce qui les rend plus fragiles.

Les scientifiques dénoncent depuis plusieurs années la technique du chalutage, qui racle les fonds marins, détruisant au passage coraux et éponges, et ne permet pas de cibler les espèces, conduisant ainsi à beaucoup de rejets.

Les Walling, chercheur à l'université d'Hawaï et un des spécialistes mondiaux des grands fonds, compare le chalutage à «l'action d' un bulldozer dans un jardin».

Une BD à succès

Pour Philippe Jury, chercheur à l'Institut pour la recherche et le développement, «cette pêche n'est pas viable écologiquement, mais elle n'est possible aujourd'hui que grâce aux subventions». Son poids est aussi limité: environ 1% des prises européennes.

Dans ce contexte, la Commission européenne a proposé en juillet 2012 d'interdire, dans un délai de deux ans, le chalutage profond. Mais les discussions ont ensuite beaucoup trainé au Parlement, des députés français, espagnols et portugais défendant le statu quo.

Finalement, le 10 décembre dernier, les parlementaires n'ont pas suivi la Commission, mais ont décidé de mieux encadrer cette pêche, en restreignant les zones où elle est autorisée et en renforçant le suivi scientifique.

Entretemps, les ONG ont reçu un coup de pouce aussi inattendu qu'efficace: fin novembre, une BD reprenant les arguments des pro-interdiction a connu un succès phénoménal sur internet et abouti à faire monter en flèche les signatures à une pétition lancée en juin. Fin novembre, 700 000 personnes avaient signé le texte invitant François Hollande à soutenir l'interdiction du chalutage profond.

Face à une opinion publique sensibilisée, Casino, puis Carrefour et Auchan s'engageaient en décembre à arrêter en 2014 la vente des espèces d'eaux profondes (sabre noir, grenadier, lingue bleue, empereur, etc.). Système U donne déjà des consignes à ses magasins dans ce sens depuis 2010.

Quelques semaines plus tard, c'est donc la Scapêche qui prend le chemin d'une limitation.

Greenpeace a salué «un pas en avant», en regrettant que la limite de 600 mètres n'ait pas été retenue. «C'est une bonne nouvelle pour la biodiversité, même si 800 mètres c'est encore trop profond par rapport à la vulnérabilité des espèces et des milieux océaniques», a commenté Philippe Germa, directeur du WWF.

Désormais, les défenseurs des abysses ont les yeux rivés sur le Conseil européen, les États devant arrêter leur position avant le 14 février, avant un nouveau vote par le Parlement courant 2014.

SCIENCES ET AVENIR

31/01/14

Pêche profonde : la paix des braves

Par Loïc Chauveau
Voir tous ses articles

Publié le 31-01-2014 à 13h59

A+ A-

Après des mois de polémiques, le débat sur la pêche profonde se clôt par un accord entre la Scapêche, filiale d'Intermarché, et les ONG.

OK

Il y a quelques semaines, la Scapêche, la filiale du groupe Intermarché plus gros pêcheur d'espèces de grande profondeur, avait tendu la main à ses opposants pour rechercher un consensus.

LUMIÈRE. De ces discussions, a jailli la lumière ! Le 30 janvier 2014, l'armateur lorientais et Bloom, l'association de Claire Nouvian la plus virulente sur la question, ainsi que Deep Sea Conservation Coalition

(une coalition de plus de 70 ONG) et le WWF France ont trouvé un compromis.
La Scapêche s'engage à arrêter dès 2015 de plonger ses chaluts au-delà des 800 mètres de profondeur. Les ONG saluent la volonté de dialogue de la filiale pêche du groupement des Mousquetaires. Elles espèrent que la prise de position du principal pêcheur va inciter le gouvernement à débloquer les discussions européennes sur le règlement pêche profonde.

LIRE6 questions sur la pêche en eau profonde

EUROPE. Les États doivent faire parvenir à la Commission de Bruxellesleur position sur le sujet d'ici le 14 février. Selon les promesses gouvernementales, cette position doit être élaborée en collaboration avec les associations. L'accord qui vient d'être signé va permettre de débloquer les discussions.

BOURSIER.COM

31/01/14

Pêche démersale : la Scapêche d'Intermarché stoppe les captures au-dessous des 800

Le 31/01/2014 à 18h02

(Boursier.com) — C'est une petite victoire pour les ONG environnementales et les écologistes... Alors que le Parlement européen s'est prononcé en décembre dernier contre l'interdiction de la pêche en eaux profondes pour les navires utilisant des chaluts ou des filets maillants de fonds, la Scapêche filiale du Groupement des Mousquetaires et premier armateur français de pêche fraîche a fait un geste en leur direction.

Pas de pêche en dessous de 800 mètres

Elle s'est engagée d'ici 2015 à ne plus pêcher avec des chaluts de fonds en dessous d'une profondeur de 800 mètres. "Cette démarche volontaire va au-delà des objectifs du règlement sur la pêche profonde votée par le Parlement européen", précise-t-elle dans un communiqué. Cet engagement "prouve qu'ils ont entendu la demande des citoyens de cesser les pratiques de pêche destructrices en grande profondeur", se réjouit dans un communiqué la fondatrice de l'association Bloom, Claire Nouvian.

Des efforts restent à faire

"C'est une bonne nouvelle pour la biodiversité, même si 800 mètres est encore trop profond par rapport à la vulnérabilité des espèces et des milieux océaniques à ces profondeurs", a renchéri le directeur général de WWF France, Philippe Germa. Elus écologistes et associations environnementales dénoncent depuis plusieurs années cette technique qui détruit des écosystèmes marins fragiles tels que les bancs de corail et épuise la ressource halieutique en capturant, sans discrimination, des espèces de poissons à croissance et à reproduction lente.

free ACTUALITÉ

31/01/14

Pêche en eau profonde : Intermarché ne pêchera plus au-delà de 800 mètres

Le Monde.fr

Par LeMonde - Vendredi 31 janvier, 21h50

Championne française de la pêche en eaux profondes, la Scapêche – l'armement du groupe Intermarché – a décidé de ne plus traîner ses filets au-delà de 800 mètres de fond. Outre ce premier engagement, l'entreprise annonce qu'elle accepte de partager les statistiques de capture de ses neuf grands chalutiers (la moitié de ses navires de pêche) ciblant des espèces de grands fonds avec les associations de défense des océans.

Ces dernières – Bloom, le Fonds mondial pour la nature (WWF) et la Deep Sea Conservation Coalition qui regroupe plus de 70 associations, présentées comme « *parties prenantes de cet accord* » –, pourront dorénavant avoir accès à la composition

journalière de ce que remontent les marins ainsi qu'à l'information sur leurs profondeurs de travail et le positionnement des bateaux heure par heure.

PARTAGE DE DONNÉES

Bloom a salué ce partage des données qui va permettre de faire avancer la connaissance des populations profondes. Mais l'ONG entend rester vigilante quant aux prélèvements réalisés par Scapêche dans cet écosystème fragile et affiche sa volonté de surveiller les prises particulièrement sensibles comme celles de certains requins menacés d'extinction. « *C'est de la real politique*, sourit Claire Nouvian, fondatrice de Bloom. *Il s'agit vraiment d'un compromis. Ce seuil de 800 mètres ne nous satisfait pas : les espèces commencent vraiment à changer à partir de 400 à 500 mètres, mais nous allons pouvoir continuer à discuter à l'avenir.* »

De son côté, le WWF a tiqué devant cette communication qu'il juge excessive. Certes l'ONG « *salue les propositions faites par le groupe Intermarché/Les Mousquetaires »,* mais rappelle que celles-ci ne sont *« qu'un premier pas dans une démarche de protection de la biodiversité marine »*, qu'il ne s'agit donc nullement d'un « *accord* ».

... lire la suite de l'article sur Le Monde.fr

ouest france
Justice et Liberté

01/02/14

Scapêche et écolos signent un accord

Lorient - 01 Février

- Les chalutiers de la Scapêche ne pêcheront plus au-delà de 800 m de profondeur. | Archive Thierry Creux

Charles JOSSE.

Les chalutiers ne pêcheront plus au-delà de 800 m de profondeur. La guerre sur les grands fonds s'apaise.

Historique si l'on peut dire. Jeudi, Scapêche et écologistes ont signé un accord sur le chalutage des grands fonds. L'armement à la pêche d'Intermarché s'engage à ne plus pêcher **« en dessous d'une profondeur de 800 m »**.

C'est le principal engagement qui permettra, explique la Scapêche, de **« concilier la gestion des ressources, le respect des fonds, des habitats et des écosystèmes marins avec le maintien de la rentabilité de l'armement et la préservation des 257 emplois directs de la Scapêche »**.

« Dans le bon sens »

L'association Bloom, la Deep Sea Conservation Coalition (70 organisations non gouvernementales réunies) ont signé l'accord. WWF dément l'avoir signé. **« C'est**, disent Bloom et DSCC, **une bonne nouvelle pour la biodiversité, même si 800 m est encore trop profond par rapport à la vulnérabilité des espèces et des milieux océaniques. Mais c'est un effort concret de la Scapêche qui va vraiment dans le bon sens. »**

L'accord est issu d'un mois de discussions entre la Scapêche et les écologistes. Le compromis aurait pu ne pas voir le jour, tant la tension était montée haut en fin d'année dernière. L'accord traduit le souhait d'Intermarché de ne plus être montré du doigt médiatiquement et la volonté des écologistes de rebondir au niveau international. Car, désormais, l'engagement de la Scapêche devient un argument pour demander aux pêcheurs de grands fonds de tous les océans de faire ce pas **« dans le bon sens »**.

01/02/14

Marche arrière de l'armateur Scapêche sur la pêche en eau profonde

par RFI

La commissaire européenne à la Pêche, Maria Damanaki, à Bruxelles, le 26 novembre 2013.http://ec.europa.eu

La pêche pratiquée avec des chaluts, jusqu'à 2000 mètres de fond, détruit inexorablement des espèces de poissons ne vivant qu'à ces profondeurs. La Commission européenne a proposé une modification réglementaire limitant à 600 mètres le chalutage profond, qui a été refusée par le vote en décembre 2013. Mais suite à la pression citoyenne, Scapêche, l'armateur de six chaluts d'eau profonde qui travaillent pour le groupe Intermarché,

vient de s'engager à ne plus pêcher au-delà de 800m de profondeur à partir de 2015.

Pour Claire Nouvian, fondatrice et porte parole de l'ONG Bloom, qui avait participé à la campagne contre la pêche en eau profonde, cette décision de l'armateur est doublement positive. L'initiative de remonter les filets est déjà en soi un pas en avant et d'autre part l'armateur s'est engagé à le faire d'ici un an. « *On se rend bien compte que pour une flotte de pêche qui pêche réellement en profondeur – remonter les filets avec un engagement dans le temps qui est quand même assez court, parce qu'ils se donnent un an pour remonter au-delà de 800 mètres de profondeur – c'est un engagement réel qui correspond à une volonté réelle de se désengager de la pêche en profondeur*» précise Claire Nouvian.

La Scapêche reconnaît ainsi implicitement la nocivité de cette pêche. « *On estime qu'ils ont reconnu du coup la destructivité de cette méthode de pêche dans les très grandes profondeurs*».

→ à (re)lire : **Malgré la mobilisation, le chalutage en eaux profondes va pouvoir continuer**

Tester de nouvelles techniques

Parmi les techniques moins destructrices pour l'environnement, il y a la palangre, appareil de lignes équipées d'hameçons. L'armateur va « *tester tester d'autres méthodes de pêche, comme la palangre, et inviter les ONG à regarder les résultats de leur pêche et voir quelles sont les espèces qui sont capturées* » avec ces autres techniques.

► à (ré)écouter : **Le chalutage en eau profonde**

« *Ça va nous permettre de pouvoir faire des comparaisons, de regarder les animaux qui sont impactés et déterminer avec eux si que la pêche profonde durable ça existe ou si c'est une vue de l'esprit* ».

Car même si 800m, c'est encore trop profond pour les ONG, il s'agit d' un premier pas fondamental.

01/02/14

La SCAPECHE (Intermarché) s'engage à limiter la pêche en profondeur

Posted on **1 février 2014** by **Alain**

Selon l'AFP La Scapêche (Intermarché), premier armateur français de pêche, a pris l'engagement de ne plus aller, d'ici début 2015, au delà de 800 mètres de profondeur, une décision saluée vendredi par les ONG qui dénoncent l'impact de cette pratique sur la biodiversité des océans.
« A l'issue de plusieurs semaines de discussions (…) la Scapêche s'est engagée à arrêter d'ici début 2015 de pêcher avec des chaluts de fond au-delà de 800 mètres de profondeur », saluent dans un communiqué les ONG Bloom, WWF et Deep Sea Conservation Coalition.

« C'est une bonne nouvelle pour la biodiversité, même si 800 mètres est encore trop profond par rapport à la vulnérabilité des espèces et des milieux océaniques », a commenté Philippe Germa, directeur du WWF France.

Sur son site, la Scapêche indique avoir pris « plusieurs engagements dont le plus important est de ne plus pêcher en dessous d'une profondeur de 800 m ». « Cette démarche volontaire va au-delà des objectifs du règlement sur la pêche voté par le Parlement (européen) en décembre », ajoute l'armateur.

« Cesser les pratiques de pêche destructrices en profondeur »

Greenpeace a également salué « un pas en avant » dans ce dossier qui fait l'objet de discussions à Bruxelles depuis près de trois ans. « La décision de la Scapêche d'arrêter de chaluter en dessous de 800 mètres de profondeur d'ici à 2015 va dans le bon sens », a réagi l'organisation.
« Cependant, une limite à 600 mètres permettrait de mettre fin à l'exploitation des écosystèmes profonds les plus vulnérables », a estimé Hélène Bourges de Greenpeace.

Pour Claire Nouvian, porte-parole de Bloom, « l'encagement de la Scapêche prouve qu'ils ont entendu la demande des citoyens de cesser les pratiques de pêche destructrices en grande profondeur ».

Bloom et les autres ONG militent pour une interdiction de la pêche au delà de 600 mètres de profondeur. La Commission européenne avait fait une proposition dans ce sens en juillet 2012, mais le dossier a ensuite mis du temps à faire l'objet d'un vote par les parlementaires, notamment en raison de pressions de la France et de l'Espagne.

Le 10 décembre dernier, le Parlement a rejeté l'interdiction et choisi d'encadrer davantage cette activité pratiquée entre 400 et 1.500 mètres, principalement au large de l'Ecosse et de l'Irlande.

La pêche profonde ne représente que 1,5% des prises dans les eaux européennes, mais la Scapêche est l'un des principaux armateurs pratiquant cette activité. Six de ses 18 chalutiers sont dévolus à la pêche d'espèces profondes commes l' empereur, le grenadier, le sabre, ou la lingue bleue.

Le Télégramme

01/02/14

Scapêche. Un accord avec Bloom !

1 février 2014

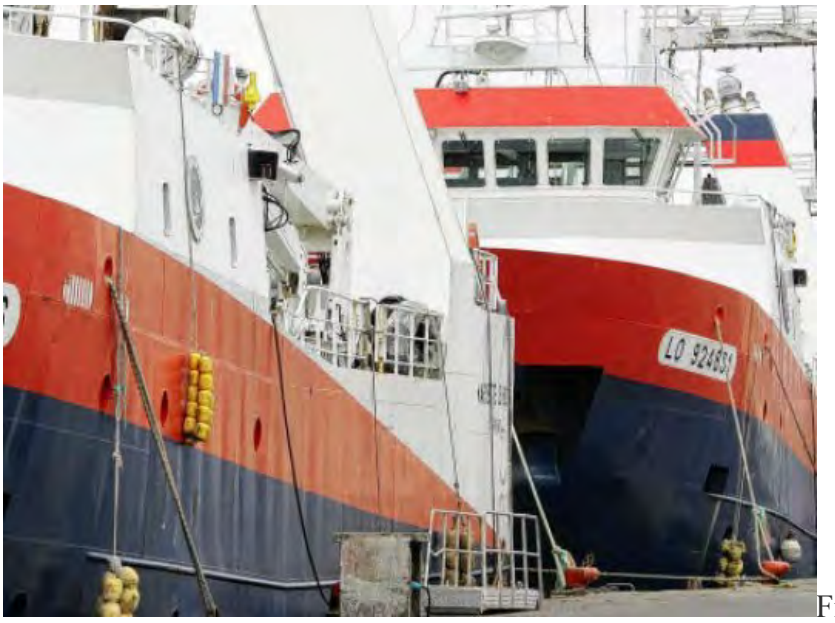

Filiale d'Intermarché, la Scapêche est le principal armateur français de pêche fraîche et emploie 257 salariés.. Photo François DestocC'est un revirement des plus inattendus. Après s'être combattus ces derniers mois sur le chalutage en eaux profondes, la Scapêche et les ONG écologistes ont finalement trouvé un accord. Principal point : l'armement ne pêchera plus au chalut à plus de 800 mètres de profondeur, allant au-delà de la réglementation votée par le Parlement européen en décembre dernier. « Cet accord permettra de concilier la gestion des ressources, le respect écosystèmes marins avec le maintien de la rentabilité de l'armement et la préservation des 257 emplois directs de la Scapêche, plus les emplois indirects dans le pays de Lorient », assurait hier la Scapêche, via un communiqué.

« Vraiment dans le bon sens »

« C'est un effort concret de la part de la Scapêche, qui va vraiment dans le bon sens », commente Philippe Germa, directeur général de WWF France, qui vise « des objectifs encore plus ambitieux », dans les années à venir. Un satisfecit partagé par Claire Nouvian, fondatrice de Bloom et première animatrice du combat des mois derniers. Hier, l'armement s'est refusé à commenter cet accord, nous renvoyant à

son communiqué. Pas de réponse donc sur l'éventuel impact de cette décision sur les volumes apportés au port de pêche de Lorient, ni sur les raisons profondes de cette démarche, alors que Bruxelles semblait avoir donné raison à la Scapêche face à ses opposants. Seulement, la campagne hyperactive menée par les écologistes a laissé des traces dans l'opinion, poussant même certaines enseignes de la grande distribution à ne plus proposer de poissons de grands fonds sur leurs étals. Pour la Scapêche, ne pas perdre la bataille de l'opinion et redorer durablement son image passait sans doute par de nouvelles concessions.

actu nautique .com

03/02/14

Pêche profonde - la Scapêche (56) signe un accord avec les ONG

Publié le 3 février 2014 par ActuNautique.com

Le premier armateur français de pêche fraîche vient de signer un accord avec Bloom, le WWF et la Deep Sea Conservation Coalition (DSCC), au terme duquel il s'engage à ne plus pêcher au delà de 800m de profondeur, et à leur transmettre à tout moment les données d'activité de ses navires.

Rebondissement inattendu dans le domaine de la pêche en eaux profondes, où la Scapêche a pris les devants et décidé de renoncer à pêcher au delà du seuil des 800 mètres.

Cet accord signé avec les ONG qui avaient été en pointe dans le combat contre le ratissage du plateau continental, va bien au delà du projet concocté par les autorités européennes dans ce domaine.

A ce titre, la Scapêche s'est engagée à demander aux autorités de tutelle des pêches maritimes de donner accès aux ONG à ses déclarations obligatoires journalières de pêche, une démarche unique à ce jour ! Les ONG signataire auront ainsi accès, heure par heure, à la composition journalière des captures et au positionnement des navires, ce, 365 jours par an.

Pour les ONG signataires, cet accord était inespéré. Il matérialise le succès de la mobilisation citoyenne, qui avait vu la pétition de Bloom signée par près de 600 000 personnes, en quelques semaines à peine. Il permet également à l'enseigne Intermarché, propriétaire de la Scapêche, de faire taire la grogne de certains adhérents, pris à partie par leurs clients sur le sujet sensible du chalutage en eaux profondes, tout en la repositionnant positivement, face à Casino et Carrefour, qui avaient pris des positions fermes, contre ces pratiques de pêche.

Il est à noter que cet accod intervient après le compromis obtenu en décembre au Parlement Européen, mais avant l'adoption définitive d'un nouveau réglement dans le courant de l'année.

Il est maintenant à souhaiter que l'attitude de la Scapêche sera suivie par les grands armements de pêche fraîche européens, notamment espagnols et portugais.

GENTSIDE découverte

03/02/14

Pêche profonde : la flotte d'Intermarché s'engage à limiter le chalutage de fond

Publié par Émeline Ferard, le 03 février 2014

En fin de semaine dernière, la Scapêche, la flotte d'Intermarché s'est engagée à arrêter de pêcher avec des chaluts de fond au-delà de 800 mètres de profondeur, d'ici début 2015. Une décision saluée par les organisations qui dénoncent les dégâts causés par le chalutage en eaux profondes. Avez-vous déjà partagé cet article? Partager sur FacebookPartager sur Twitter Facebook Twitter Plus d'un mois après la décision prise par le Parlement européen, le combat continue contre le chalutage en eaux profondes et il semble profiter ses fruits. La Scapêche, flotte du géant Intermarché a annoncé qu'il s'engageait à limiter la pêche profonde au cours des prochaines années. Un engagement pris aux termes de plusieurs semaines de discussion avec l'association BLOOM et WWF France et qui constitue une réelle bonne nouvelle pour ces dernières après plusieurs années de combat. La technique du chalutage est vivement dénoncée par les scientifiques qui l'accusent de racler les fonds marins, détruisant au passage coraux et éponges. Ils expliquent également qu'elle ne permet pas de sélectionner les spécimens pêchés, conduisant ainsi à beaucoup de rejets qui ont des conséquences majeures sur les écosystèmes. En effet, au-delà de 400 mètres et jusqu'à 1.200 mètres, la lumière est nulle et les sources pour se nourrir sont plus limitées. De fait, les écosystèmes se développent et se reproduisent plus lentement ce qui les rend plus fragiles. "L'action d'un bulldozer dans un jardin", c'est ainsi que Les Walling, chercheur à l'université de Hawaï et un des spécialistes mondiaux des grands fonds décrit le chalutage, explique l'AFP. Une opinion partagée par de nombreux scientifiques qui affirment que "cette pêche n'est pas économiquement viable". Si elle survit, ce serait uniquement grâce aux subventions, estime Philippe Cury, chercheur à l'Institut pour la recherche et le développement. Un "réel compromis" entre armateurs et ONG Face à ces accusations, la Commission européenne avait décidé de réagir et avait proposé d'interdire cette pratique. Toutefois, en décembre dernier, le Parlement européen a choisi de ne pas suivre la Commission et de rejeter l'interdiction du chalutage en eaux profondes. A la place, il proposait de mieux encadrer cette pêche, en restreignant les zones où elle est autorisée et en renforçant le suivi scientifique. Sans surprise, la décision avait été saluée par les armateurs qui évoquaient l'impact de l'interdiction sur les emplois, mais elle avait été vivement critiquée par les associations. Pour autant, les ONG n'avaient pas lâché prise et la Scapêche avait accepté de réfléchir avec elles aux pratiques de pêche du groupe dans les eaux profondes de l’Atlantique Nord-Est. Quelques semaines plus tard, les deux parties sont finalement arrivées à un accord, "résultat d'un réel compromis", selon l'association BLOOM. La Scapêche s'est engagée d'ici début 2015, à arrêter de

pêcher avec des chaluts de fond au-delà de 800 mètres de profondeur. "L'armement du Groupement des Mousquetaires a pris plusieurs engagements, dont le plus important est de ne plus pêcher en dessous de 800 mètres", a expliqué la filiale d'Intermarché, principal armateur français de pêche fraiche qui dédie 6 de ses 18 chalutiers à la pêche profonde. Cette "démarche volontaire va au-delà des objectifs du règlement voté par le Parlement européen en décembre", a t-elle souligné. 800 mètres, encore trop profond La Scapêche a également proposé aux ONG "de partager ses données de capture et de positionnement des navires (logbooks électroniques et données satellite) et d'entamer une collaboration à long terme avec elles", indique BLOOM sur son site. Une décision saluée et accueillie favorablement. "Ils ont été obligés d'entendre la demande des citoyens qui ne veulent pas avoir dans leur assiette des espèces pêchées à un coût environnemental énorme", a réagi Claire Nouvian, fondatrice de l'association. "Il n'y aura pas d'impact sur l'emploi, ils vont réorienter leur production, c'était donc possible", a t-elle souligné. "C'est une bonne nouvelle pour la biodiversité, même si 800 mètres est encore trop profond par rapport à la vulnérabilité des espèces et des milieux océaniques à ces profondeurs", a précisé de son côté Philippe Germa, directeur général du WWF France. L'interdiction de la Commission européenne proposait initialement d'interdire le chalutage au-delà de 600 mètres de profondeur. Toutefois, c'est "un effort concret de la part de la Scapêche qui va vraiment dans le bon sens. Nous espérons que le dialogue que nous avons rétabli nous permettra de travailler ensemble vers des objectifs plus ambitieux encore d'ici quelques années", a t-il poursuivi. La Scapêche succède à Casino, Carrefour et Auchan qui se sont engagés en décembre à arrêter en 2014 la vente des espèces d'eaux profondes (sabre noir, grenadier, lingue bleue, empereur, etc.). Système U donne déjà des consignes à ses magasins dans ce sens depuis 2010, selon l'AFP. Au tour du Conseil européen Désormais, les yeux des ONG se tournent vers le Conseil européen. En effet, d'ici le 14 février prochain, les 28 Etats membres doivent fournir par écrit leur position officielle sur le règlement pêche profonde. La décision de la Scapêche pourrait donc être un réel coup de pouce pour définir la position de la France. "Le fait que la première flotte française de pêche fraîche puisse s'engager à cesser le chalutage [...] sans mettre en péril leur activité devrait rassurer la sphère politique et lui permettre de porter une position ambitieuse de la France en faveur de la protection de la biodiversité marine", a commenté Claire Nouvian. "Nous attendons désormais des États membres de l'UE impliqués dans les négociations au Conseil qu'ils reconnaissent cette décision comme le signal clair qu'un règlement ambitieux pour l'encadrement de la pêche en eaux profondes est possible et réalisable, y compris une élimination du chalutage de fond en profondeur, a estimé pour sa part Matthew Gianni, conseiller politique de la Deep Sea Conservation Coalition qui réunit plus de 70 ONG.

En savoir plus: http://www.maxisciences.com/p%EAche-profonde/peche-profonde-la-flotte-d-039-intermarche-s-039-engage-a-limiter-le-chalutage-de-fond_art31917.html
Copyright © Gentside Découverte

PdM
PRODUITS DE LA MER

04/02/14

LA SCAPÊCHE SORT DES GRANDS FONDS

Le 04/02/2014

La Scapêche ne pêchera plus en dessous de 800 mètres. Un engagement salué par les ONG. Face aux 600 000 signatures recueillis par la pétition de Bloom contre la pêche de grands fonds, la filiale de l'enseigne Intermarché fait des concessions.

(crédit photo : Lionel Flageul). Les chalutiers de la Scapêche ne pêcheront pas en deçà de 800 mètres
Qui l'eût cru ? Un accord avec la Scapêche, salué dans un communiqué commun signé de Bloom, le WWF et la Deep Sea Conservation Coalition ! Personne n'aurait parié sur un tel épilogue à la polémique qui a entouré le durcissement de l'encadrement de la pêche de grands fonds par l'Union européenne. Polémique qui, fait inédit, a été la première à être démultipliée par les réseaux sociaux, lesquels ont permis le succès foudroyant d'une pétition hostile à cette pêche, et qui a recueilli pas moins de 600 000 signatures.

Et pourtant, c'est bien un tel accord qui a été trouvé, vendredi entre les deux camps naguère si hostiles.

Il est vrai que la Scapêche, précise-t-elle, a fait d'importantes concessions : **« La Scapêche ne pratiquera plus d'action de pêche, en dessous d'une profondeur de 800 mètres. Elle va ainsi bien au-delà du projet de règlement européen...."**

05/02/14

Blog posts by Laura Miller

05 February 2014

Who leads? Business or politicians?

Commentators routinely describe how corporate interests trump public concerns when laws are being made. They demonstrate why, for example, it is difficult to pass policy that could improve public health, even when the need to do so is self-evident (see under: the tobacco and food lobby). But what happens when the public is able to influence business? The case for a phase-out of deep-sea bottom trawling is economically, socially and environmentally compelling, and yet our partners, Bloom and Deep Sea…

17 December 2013

Losing the battle but winning the war?

On Tuesday 10 December, the European Parliament voted narrowly (by 326 to 342) against a proposal to phase-out deep-sea bottom trawl and gillnet fishing in the North East Atlantic. Since then, 20 MEPs have corrected their vote (the new tally is 343 to 330): the majority of Parliament – in effect – voted for a phase-out, but obscure procedures meant that they registered the incorrect vote. In a Kafkaesque twist, revisions to the count will not be reflected in the…

28 November 2013

UK petition to stop French deep-sea trawlers destroying UK marine habitats

This week, we've launched our first ever official e-Petition to ask the UK parliament to take a strong position against French deep-sea trawlers ravaging UK deep-sea ecosystems. My last blog on the subject highlighted the obstacles to establishing EU policy banning destructive fishing practices that are ravaging our precious marine habitats. The European Parliament is set to discuss the issue at a plenary on 10th December. Strong member state action is needed to ensure that these destructive practices are discontinued.…

08 November 2013

Greasing palms: tales of corruption in the forestry sector

Indonesia's 2010 moratorium on logging and new plantations within primary forests and peatlands is often held up as a symbol of hope for tropical forest conservation. In reality, it has been poorly observed and is therefore, largely ineffective: figures produced by Human Rights Watch suggest that illegal logging – costing the country an estimated 2 billion USD in 2011 alone – continues apace, with off-the-books deals devastating the country's coffers, its forests and the lives of the species (including the…

05 November 2013

Political intransigence and the deep sea

Yesterday (Nov 4th) the Fisheries Committee of the EU rejected a proposal from the European Commission to phase out deep-sea bottom-trawling in the northeast Atlantic. This activity accounts for just over one per cent of the total catch in the region and experts believe that without government subsidies, the

practice would be unviable. Despite being an unsound business practice, it is still carried out by a small number of fishing vessels in EU waters. Its impacts are vast – effectively…

25 October 2013

Posters at Dawn

Synchronicity Earth's partner – BLOOM association – has launched a spectacular campaign in France to raise public awareness of the destruction caused by deep-sea fishing. Their stunning visuals are now prominently displayed in Gare du Nord, Paris and aim to increase concern about the fate of precious deep-sea ecosystems, which are threatened by destructive bottom trawling practices. French and Spanish MEPs are the leading opponents of the legislative proposal by the European Commission to phase-out bottom trawl fishing and establish…

18 September 2013

Economic growth and biodiversity: the true costs

This month's edition of The Economist magazine contains a 14-page special feature on the relationship between economic growth and biodiversity. It describes an environmental Kuznets curve, whereby ecological conditions worsen in the early stages of development but improve after a certain level of prosperity has been reached – by which time people and nation-states have the technical means to satisfy their needs, and therefore the luxury of being able to think about matters beyond their immediate survival. Unfortunately, there is…

30 August 2013

The UN, the High Seas, and an agreement to (perhaps) develop policy

Last Friday, the world's governments resolved to look into the possibility of developing a legal agreement to protect the high seas - the 75% of the ocean that lie beyond national jurisdiction. So far so good - except that the meeting giving rise to this resolution was held behind closed doors, excluding civil society bodies and pointing to a worrying lack of transparency. Their exclusion might not have been so ominous were it not for the fact that the same…

19 August 2013

Addicted to fossil fuel

Following the discovery of a 7.2bn (USD) oil reserve in the Yasuni national park in 2007, the Ecuadorian government came up with a plan to preserve one of the world's most biodiverse forests. If the world's richest nations would provide revenues at half of the reserve's estimated value, then the oil would be kept underground. Last week, the government announced that it would start drilling: the plan had failed. Ecuador is one of only a handful of OPEC members that…

30 July 2013

Philanthropic Effectiveness Revisited

It's always affirming to find a book or essay that expresses with clarity the ideas you're grappling with, as does Peter Buffet's recent article about charity in the NY Times. Photo: The New York Times Company 2013 Experience has shaped his ideas about philanthropy's purpose and sharpened his insights into the misguided notions that block its effectiveness. His essay deserves reading in its entirety, but a few gems are worth sharing. They are – hopefully not too badly – paraphrased…

22 July 2013

Knowing when to leave a party…

Come rain or shine, festivals are a mainstay of the British summer. There are so many that people of all persuasions can find one that suits – that is, if they are not put off by the idea of tents and portable latrines. True, there is a 'hippy' vibe to many festivals, but the majority of people who attend are as conventional as they come: festivals are their opportunity to lose the tie, relax and tune in to a different…

18 April 2013

The English national curriculum and nature: a plea for better environmental literacy

This weekend, the Sunday Times published a letter calling for more and better education about nature in English schools. It was signed by our marine advisor, Prof. Alex Rogers, alongside 89 signatories (including Sir David Attenborough, George Monbiot, Barry Gardiner MP, and Baroness Young of Old Scone) and argued that teaching about the natural environment is more critical than ever due to ongoing and inexorable habitat destruction, worldwide. It made the point, too, that children benefit from spending time in…

ouestfrance-entreprises.fr

05/02/14

Pêche grands fonds : le comité des pêches se démarque de la Scapêche

La semaine dernière, la Scapêche, filiale du groupe Intermarché, annonçait sa décision de limiter ses traits de chaluts à des profondeurs n'excédant pas 800 m de profondeur.

Share on printImprimerShare on emailEnvoyer par email

Un accord trouvé avec les écologistes, notamment l'association Bloom qui mène un lobbying acharné contre la pêche des grands fonds depuis plusieurs mois. Le Comité national des pêches et des élevages marins « **représentant l'intégralité des pêcheurs français** », prend ses distances avec le choix de la Scapêche.

« **L'accord privé passé entre le Groupe Intermarché et la seule association environnementale Bloom n'est pas de nature à engager les nombreuses autres entreprises pêchant des espèces profondes directement ou de façon accessoire par les pêches en eaux profondes.** » Le CNPMEM indique qu'à ce titre, « **qu'il s'est fortement mobilisé pour faire évoluer le projet de la Commission européenne relatif à la pêche des espèces de grands fonds, qui visait l'interdiction de nombreuses activités économiques, vers un encadrement assurant à la fois la protection de la ressource et des habitats, et la pérennité des entreprises de pêche européennes.** »

Le positionnement des pêcheurs français, en phase avec leurs partenaires européens, reste donc inchangé et « **l'organisation professionnelle se tient à la disposition, notamment, du Gouvernement français pour l'accompagner dans les actuels débats au Conseil des Ministres de l'Union européenne** ».

Au Magasin

06/02/14

Les Mousquetaires : la Scapêche limitera la pêche profonde

Article publié le 06/02/2014 - MODES DE CONSOMMATION - INFO

Autorisée par le Parlement européen à continuer la pêche profonde, la Scapêche vient toutefois de signer des accords avec les ONG environnementales. Ainsi, l'armateur du groupe Les Mousquetaires ne pêchera plus en-dessous de 800 mètres.

Pêchant 60% des poissons commercialisés dans les supermarchés **Intermarché** et **Netto**, la**Scapêche** se retrouve au centre des débats sur la pêche profonde, depuis quelques mois. **Principal armateur de pêche fraîche**, la filiale du **groupe Les Mousquetaires** est accusée de détruire les fonds marins en traînant les filets de ses chalutiers à plus d'un kilomètre de profondeur, récupérant au passage de nombreuses espèces et coraux. Si la proposition d'interdiction a été rejetée par erreur au Parlement européen, les ONG environnementales ont rencontré la Scapêche à plusieurs reprises, avant d'aboutir à des accords.

Ainsi, la filiale vient d'annoncer ses engagements pris avec les ONG écologistes **Bloom, WWF** et**Deep Sea Conservation Coalition (DSCC)**, regroupant 70 organisations. D'une part, les six chalutiers de l'armateur ne **pêcheront plus en-dessous de 800 mètres de profondeur**. De l'autre, la société s'est engagée à autoriser

les ONG à **consulter les déclarations obligatoires journalières de pêche**. De même, elles auront accès à la **composition des captures**, *« le positionnement des navires heure par heure, 365 jours par an et également aux profondeurs de travail »*, comme l'indique l'armateur sur son site. *« Cet accord permettra de concilier la gestion des ressources, le respect des fonds, des habitats et des écosystèmes marins avec le maintien de la rentabilité de l'armement et la préservation des 257 emplois directs de la Scapêche, plus les emplois indirects dans le pays de Lorient »*.

De ce fait, les supermarchés Netto et Intermarché continueront à commercialiser des filets de **sabre noir, de grenadier, de brosme et de lingue**. De leur côté, certaines enseignes de la grande distribution telles que**Casino** ou **Carrefour** ont pris la décision de **retirer les poissons liés au chalutage profond de leurs rayons.**

Nawal Lyamini

apnéa.fr
Tout sur l'apnée & la chasse sous-marine

06/02/14

Un accord pour réduire l'impact du chalutage profond

Par **Claire Richet** | le 6 Février, 2014 - 09:30

Share on printShare on facebookShare on email

L'entreprise, qui appartient au groupe Intermarché, partagera ses statistiques de capture avec les organisations écologiques. (Photo Scapêche)

La Scapêche, qui pêche en eaux profondes pour le groupe Intermarché, s'est engagée à ne plus traîner ses filets au-delà de 800 m de fond. Une victoire pour les organisations écologiques qui s'étaient mobilisées contre cette pratique.

En novembre, nous vous avions parlé de cette pétition contre le chalutage profond, lancée par l'association Bloom et illustrée par une dessinatrice et blogueuse au style humoristique. À l'époque, malgré le buzz créé, le Parlement européen n'avait pas interdit cette pratique destructrice pour les fonds marins et ses habitants. Malgré tout, l'image négative associée à la pratique a fait bouger les choses. La Scapêche, armement du groupe Intermarché, a rencontré les ONG pour trouver un accord. Au terme de plusieurs réunions, la société s'est engagée à ne plus traîner ses filets au-delà de 800 m de fond et à partager les statistiques de capture de ses neuf grands chalutiers qui ciblent des espèces vivant dans les grands fonds.

Ces données permettront aux associations écologiques de garder un œil sur les pratiques de l'entreprise mais aussi d'avoir des informations sur les populations profondes. Un premier pas qui ne satisfait cependant pas totalement les défenseurs de l'environnement, qui comptent bien continuer à discuter, notamment pour relever le seuil à 400 ou 500 m.

Par ailleurs, d'autres enseignes de supermarchés, comme Casino, ont fait connaître leur intention de cesser de commercialiser des espèces comme la lingue bleue, le grenadier et le sabre.

AGRA alimentation

06/02/14

STRATÉGIE/PÊCHE

Scapêche prend des engagements pour une pêche plus durable

À l'issue de rencontres initiées par la Scapêche avec les ONG sur la pêche d'espèces d'eau profonde, l'armement du Groupement des Mousquetaires a pris plusieurs engagements, dont le plus important est de ne plus pêcher en dessous d'une profondeur de 800 mètres, annonce un communiqué du groupe. Par cet accord, le premier armateur français de pêche fraîche, avec un volume de 14 600 tonnes par an pour une flotte de 18 navires, s'engage sur trois points. Il ne pratiquera plus d'action de pêche, en dessous d'une profondeur de 800 mètres, ce qui va ainsi bien au-delà du projet de règlement européen, souligne le groupe. Il sollicitera les autorités de tutelle des pêches maritimes pour que les associations de défense de l'environnement puissent consulter les déclarations obligatoires journalières de pêche. Il poursuivra activement les campagnes d'évaluation des stocks de poissons et des écosystèmes marins, en vue d'améliorer les connaissances scientifiques.

De son côté, dans un communiqué commun du 31 janvier, BLOOM, la Deep Sea Conservation Coalition (une coalition de plus de 70 ONG) et le WWF France saluent cet accord, « résultat d'un réel compromis ». « *L'engagement de la Scapêche prouve qu'ils ont entendu la demande des citoyens de cesser les pratiques de pêche destructrices en grande profondeur* », réagissait Claire Nouvian, fondatrice de BLOOM. « *C'est une bonne nouvelle pour la biodiversité, même si 800 mètres est encore trop profond par rapport à la vulnérabilité des espèces et des milieux océaniques à ces profondeurs, mais c'est un effort concret de la part de la Scapêche qui va vraiment dans le bon sens. Nous espérons que le dialogue que nous avons rétabli nous permettra de travailler ensemble vers des objectifs plus ambitieux encore d'ici quelques années* » déclare Philippe Germa, directeur général du WWF France, cité dans le communiqué.

PB

07/02/14

BLUE LOBBY ... décoder le Blue Charity Business

vendredi 7 février 2014

Les portes claquent au Sénat

Hier, le 6 février 2014, se déroulait au Sénat une audition sur le thème "Pêches maritimes : comment concilier exploitation et préservation des ressources halieutiques", dans le cadre de l'Office Parlementaire d'Evaluation des Choix Scientifiques et Technologiques OPECST. M. Gérard Romiti, président du Comité National des Pêches (CNPMEM) et Olivier le Nezet, président du Comité Régional des Pêches maritimes de Bretagne, et président de l'association Blue Fish, ont quitté cette audition. Ouest-France titre sur cet évènement "**Les pêcheurs claquent la porte du Sénat**". Quelques éléments de décodage ci-dessous.

Mise à jour 08/02/2014 : pour le contenu de l'audition et les conclusions : voir l'article du Marin

Ne sont approfondies ci-dessous que les questions de relations d'acteurs.

- Première approche des réseaux de Claire Nouvian
- L'analyse des réseaux

L'article de Ouest-France rapporte sur cette audition, dont voici le programme, les raisons de ce clash.

En toile de fond l'accord privé entre Intermarché et l'ONG Bloom (Claire Nouvian) concernant la pêche au chalut dans les grands fonds, accord obtenu suite aux menaces de boycott des points de vente d'Intermarché. Si les principales ONG Environnementales et Intermarché se sont félicitées de cet accord, le Comité National des pêches a tenu à se démarquer de cette négociation, comme le titre Ouest France de nouveau, et a publié un communiqué de presse.

Lors de l'audition, le Président du CNPMEM a prononcé une déclaration qui est reprise ici.

Vous pouvez lire les différents articles de presse, mais il est intéressant de dézoomer ce coup de vent en pointant quelques éléments supplémentaires.

Veuillez noter également que Gérard Romiti a déclaré dans l'interview de Ouest France du 07 février 2014 :

"J'avais trop de gens à charge en face de moi."

Petit retour sur les participants à cette réunion. Et notamment quelques personnalités qui ne sont pas évoquées dans ces coups de gueule :

- M. Philippe Cury, spécialistes des petits pélagiques et des écosystèmes d'up-welling, mais pas des poissons de grands fonds
- M. Gilles Boeuf, actuel président du Museum National d'Histoire Naturelle (MNHN), ex scientifique d'Ifremer, spécialiste de l'aquaculture via la physiologie des salmonidés et qui a consacré une partie de sa carrière à l'aquaculture de saumon y compris 3 ans au Chili (peut-être dans le cadre de l'introduction du Saumon atlantique dans le Pacifique). voir ici son dernier portrait lors de son intronisation au Collège de France.
- M. Cleach, sénateur UMP, membre de la commission OPECST et **organisateur principal de l'audition**,
- et un certain nombre de personnalités politiques que nous allons détailler ci-dessous.

Précisons aussi que l'ensemble des liens évoqués ci-dessous sont totalement objectifs et publics.

Première approche des réseaux de soutien à Claire Nouvian

Pour lire le reste de l'article : http://blog.bluelobby.eu/2014/02/les-portes-claquent-au-senat.html

le marin
l'hebdomadaire de l'économie maritime
07/02/14

grands fonds La Scapêche s'entend avec les ONG pour limiter son activité

Afin de redorer son image dans l'opinion publique, l'armement des Mousquetaires veut enterrer la hache de guerre avec Bloom.

Le jeudi 30 janvier, la Scapêche a annoncé s'engager à ne plus pratiquer de pêche au-delà de 800 mètres d'ici à 2015. Cette décision historique a été affirmée au terme d'une série de rencontres bilatérales avec plusieurs ONG, dont WWF France, et des associations comme Bloom.

La position avancée par la filiale d'Intermarché prévoit aussi d'offrir un accès 365 jours par an aux observateurs des ONG afin de vérifier la composition journalière des captures, le positionnement des navires heure par heure et les profondeurs de travail. Des campagnes d'évaluation des stocks de poissons et des écosystèmes marins sont également envisagées à bord des navires.

De telles concessions aux ennemis déclarés de l'armement ont de quoi surprendre, alors que le 10 décembre, un vote au Parlement européen avait donné raison au refus de l'interdiction du chalutage en eaux profondes au-delà de 600 mètres (342 voix contre 326). Condamnant alors les **« contre-vérités »** qui avaient été proférées à son encontre durant l'intense campagne médiatique d'avant scrutin et réaffirmant son **« attachement à la préservation des ressources halieutiques »**, l'armement des Mousquetaires avait néanmoins ouvert la voie à des négociations avec les ONG.

Amorcé afin d'adoucir une opinion publique largement hostile, comme en témoignent les 800 000 signatures recueillies par la pétition de Bloom pour interdire le chalut dans les grands fonds, le revirement de la Scapêche a été abondamment relayé et commenté. **« Il s'agit d'un effort concret qui va vraiment dans le bon sens »**, a immédiatement réagi Claire Nouvian, fondatrice de Bloom, avant de remettre la pression un peu plus tard sur les réseaux sociaux : **« La France n'a plus aucune raison de bloquer l'interdiction du chalutage profond au niveau européen** (1). » Rejetant tout **« accord »** tel qu'il a été successivement présenté par Bloom et la Scapêche, WWF France a néanmoins reconnu que la démarche de l'armement constituait **« un premier pas pour la protection de la biodiversité marine »**.

Réaffirmant son **« engagement pour une pêche durable et responsable »** dans le plus strict respect des règlements européens, le Comité national des pêches maritimes s'est démarqué de cette entente soulignant un caractère **« privé »** qui n'obligeait en aucun cas les autres armements français.

À la veille d'une audition importante au Sénat sur la PCP, le jeudi 6 février en matinée (*ci-dessous*), la direction de l'armement des Mousquetaires s'est refusée au moindre commentaire. Un silence qui traduit certaines dissensions au sein du groupe quant à ses orientations stratégiques.

Soucieux de moderniser son effort de pêche, la Scapêche poursuit toutefois le renouvellement de sa flotte. Après avoir achevé ces dernières années une diversification par l'acquisition d'un palangrier, mais aussi de caseyeurs et de bolincheurs, l'entreprise lorientaise vient d'engager en Espagne la refonte de l'**Héliotrope**, pour la palangre automatique, et la mise en chantier d'un chalutier de 41 mètres, le **Jean-Pierre Le Roch**. Le nom choisi pour cette nouvelle unité revêt une dimension particulièrement symbolique en ces heures troubles, puisqu'il rappelle l'attachement d'Intermarché et de son fondateur pour les métiers de la pêche fraîche.

Bertrand TARDIVEAU

(1) Le Parlement a fini d'examiner le dossier, mais le conseil des ministres de la Pêche doit aussi le faire.

Lionel Flageul

La Scapêche a annoncé s'engager à ne plus pratiquer d'action de pêche au-delà de 800 mètres.

ouestfrance-entreprises.fr
07/02/14

Les pêcheurs claquent la porte du Sénat

L'audition sur la gestion des pêches a tourné court. La profession a estimé le dialogue impossible.

Gerard Romiti

Tempête sous les ors du Palais du Luxembourg. « **Vous nous proposez d'échanger avec des représentants de la recherche halieutique, qu'aucun pêcheur n'a jamais rencontrés. Vous nous proposez également de discuter avec des organisations non gouvernementales qui font profession de détruire la pêche commerciale, de nier sa légitimité, de la faire chanter en prônant des boycotts Nous ne pouvons pas ou plus »**, ont déclaré hier matin Gérard Romiti, président du Comité national des pêches et Olivier Le Nezet, président du comité breton, avant de quitter les lieux.

Pas question de cautionner **« le mensonge en participant à cette table ronde. J'avais trop de gens à charge en face de moi. Je défends le travail de dizaines de familles dont on ne règle par le sort sur de simples tweets »,** explique Gérard Romiti. L'engagement de la Scapêche (filiale d'Intermarché), auprès de l'association Bloom, de ne plus capturer des espèces de grands fonds au-delà de 800 m, met aussi les représentants nationaux et bretons en porte à faux.

Décision **« qui a fait vivement réagir nos partenaires irlandais et espagnols, qui ne comprennent**

pas l'attitude des Français », s'agace Gérard Romiti. Le Comité national a publié un communiqué pour se démarquer de la Scapêche et**« apporter son soutien à toutes les unités qui pratiquent cette pêche durable. »** Le Comité régional des pêches de Bretagne est sur la même longueur d'ondes. **« Si Intermarché a passé un accord avec des ONG environnementales, ceci n'engage que lui et ne remet pas en cause la position des pêcheurs français et bretons, en total accord avec les pêcheurs européens concernés par la pêche d'espèces d'eaux profondes »**, écrit Olivier Le Nézet, président du comité breton.
Présente au Sénat, Claire Nouvian, **« déplore une attitude emblématique de leur fermeture au dialogue »**. La représentante de Bloom dit être venue dans « l'intention d'apaiser les relations ». Pour expliquer aussi qu'elle n'avait **« aucun désir de mener campagne contre le chalut. Notre but n'est pas d'abattre la profession. »** Les pêcheurs sont convaincus du contraire. Peut-être faudrait-il dépassionner le débat ?
Jean-Pierre BUISSON

ouest france

07/02/14

Les pêcheurs claquent la porte du Sénat

L'audition sur la gestion des pêches a tourné court. La profession a estimé le dialogue impossible.

Tempête sous les ors du Palais du Luxembourg. « **Vous nous proposez d'échanger avec des représentants de la recherche halieutique, qu'aucun pêcheur n'a jamais rencontrés. Vous nous proposez également de discuter avec des organisations non gouvernementales qui font profession de détruire la pêche commerciale, de nier sa légitimité, de la faire chanter en prônant des boycotts** ... **Nous ne pouvons pas ou plus** » , ont déclaré hier matin Gérard Romiti, président du Comité national des pêches et Olivier Le Nezet, président du comité breton, avant de quitter les lieux.

Pas question de cautionner « ***le mensonge en participant à cette table ronde. J'avais trop de gens à charge en face de moi. Je défends le travail de dizaines de familles dont on ne règle par le sort sur de simples tweets*** » , explique Gérard Romiti. L'engagement de la Scapêche (filiale d'Intermarché), auprès de l'association Bloom, de ne plus capturer des espèces de grands fonds au-delà de 800 m, met aussi les représentants nationaux et bretons en porte à faux.

Décision « ***qui a fait vivement réagir nos partenaires irlandais et espagnols, qui ne comprennent pas l'attitude des Français*** » , s'agace Gérard Romiti. Le Comité national a publié un communiqué pour se démarquer de la Scapêche et « ***apporter son soutien à toutes les unités qui pratiquent cette pêche durable.*** » Le Comité régional des pêches de Bretagne est sur la même longueur d'ondes. « ***Si Intermarché a passé un accord avec des ONG environnementales, ceci n'engage que lui et ne remet pas en cause la position des pêcheurs français et bretons, en total accord avec les pêcheurs européens concernés par la pêche d'espèces d'eaux profondes*** » , écrit Olivier Le Nézet, président du comité breton.

Présente au Sénat, Claire Nouvian, « ***déplore une attitude emblématique de leur fermeture au dialogue*** » . La représentante de Bloom dit être venue dans « ***l'intention d'apaiser les relations*** » . Pour expliquer aussi qu'elle n'avait « ***aucun désir de mener campagne contre le chalut. Notre but n'est pas d'abattre la profession.*** » Les pêcheurs sont convaincus du contraire. Peut-être faudrait-il dépassionner le débat ?

Jean-Pierre BUISSON.

Le Point

07/02/14

Les Mousquetaires baissent la garde

Après plusieurs années à ferrailler avec les organisations environnementales qui leur reprochaient de pêcher en eaux profondes, les Mousquetaires d'Intermarché agitent le drapeau blanc. La Scapêche, qui gère leur flotte, promet d'arrêter, d'ici à 2015, d'utiliser des chaluts au-delà de 800 mètres de profondeur. C'est déjà un moindre mal aux yeux de l'ONG Bloom et du WWF. Jouant la transparence, la Scapêche accepte de publier ses données de capture et le positionnement de ses navires. Si les Mousquetaires baissent leur garde, c'est que leur position d'exterminateur des grands fonds n'était plus tenable vis-à-vis de l'opinion publique. Même si le frileux Parlement européen s'était contenté, le 10 décembre 2013, d'exclure la pêche profonde dans les zones aux écosystèmes marins fragiles ■ F. L.

voilesnews
LE MAGAZINE INTERNET DE LA VOILE

13/02/14

Bloom - L'adhésion des Français se renforce en faveur de l'interdiction du chalutage profond, selon un sondage BVA / Bloom

Un sondage BVA / BLOOM du 10 et 11 février révèle que 73 % des Français souhaitent que François Hollande soutienne la proposition européenne d'interdiction du chalutage profond, soit une progression de 2 % par rapport au sondage identique réalisé en novembre 2013.

- Article

Depuis novembre 2013, on note une forte progression des opinions « tout à fait d'accord » avec l'interdiction du chalutage profond (+7 %) et une baisse des « je ne sais pas » (-3 %). Les Français attendent très clairement du Président de la République qu'il entende leur volonté de voir la France mettre fin à cette pratique de pêche destructrice.

Le 30 janvier 2014, Intermarché a annoncé que sa flotte de pêche limiterait son activité de pêche au chalut de fond à 800 m de profondeur d'ici début 2015. Cette décision montre qu'il est possible de maintenir l'activité de pêche sans mettre en péril les emplois en mer ou à terre. La flotte d'Intermarché, la Scapêche, possède six des neuf chalutiers français pratiquant la pêche en eaux profondes. Il ne reste plus que trois navires concernés par l'interdiction du chalutage profond en France, et les espèces profondes ne représentent qu'un maximum de 25 % de leur activité.

La décision d'Intermarché permet au Ministre de la pêche Frédéric Cuvillier et au chef de l'État de défendre au niveau européen un standard environnemental minimal pour la protection des écosystèmes vulnérables des fonds marins. *« Si notre Président et son Ministre de la Pêche ont des ambitions environnementales inférieures à celles d'Intermarché, ils se décrédibiliseront définitivement auprès de l'opinion publique »*commentait Claire Nouvian, fondatrice de BLOOM. *« Les citoyens et les ONG attendent très clairement que la France prenne au sérieux la défense de la biodiversité marine qu'elle prêche sur la scène internationale et qu'elle défende dorénavant l'interdiction du chalutage profond en Europe. La position de la France au Conseil sera un moment de vérité. Si l'interdiction du chalutage profond ne passe pas en Europe, la responsabilité sera clairement celle de la France. »*

La position officielle des États membres de l'Union européenne sur le règlement pêche profonde doit être remise à la Présidence du Conseil le 14 février. Selon un engagement pris à la Conférence environnementale en septembre 2013, la position officielle de la France au sujet de la pêche profonde doit être établie en collaboration avec les ONG. Celles-ci exigeront que la demande des citoyens et des 832.346 signataires de la pétition de BLOOM soit intégrée à la position française en vue d'une interdiction du chalutage profond en Europe.

Site : www.bloomassociation.org

Je bannis de mon panier les poissons en danger

L'exploitation intensive des fonds marins menace certaines espèces. Vous pouvez agir pour les préserver !

écologie

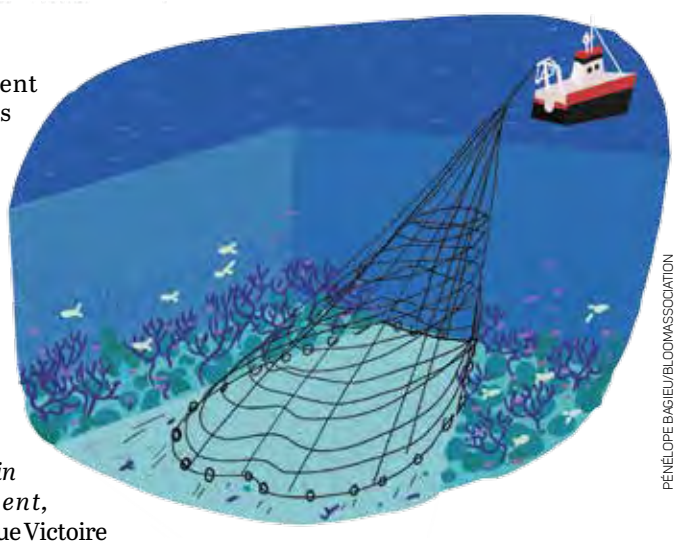

PÉNÉLOPE BAGIEU/BLOOM ASSOCIATION

Particulièrement destructeur pour les écosystèmes marins, le chalutage en eaux profondes est une méthode de pêche qui s'est développée dans les années 1980. « *À cette époque, les poissons de surface devenaient de plus en plus rares. L'industrie de la pêche a ainsi commencé à tracter plus loin et plus profondément, jusqu'à 1500 m* », explique Victoire Guillonneau, chargée de campagne de l'association Bloom. Peu encadrée jusqu'en 2002, cette méthode de pêche pose problème. « *La biologie du milieu marin ne permet pas une exploitation industrielle intensive* », indique François Chartier, chargé de campagne océan de Greenpeace. Résultats : des années de pêche en eaux profondes ont abouti à une surexploitation de certaines espèces, telles que l'empereur ou le requin, aujourd'hui en voie d'extinction. Plusieurs sont particulièrement menacées : c'est le cas du grenadier, de la

Quels poissons consommer ?

» POUR PRÉSERVER LES ESPÈCES MENACÉES, essayez de diminuer votre consommation de certains poissons. À table, bannissez le grenadier, la lingue bleue et le sabre noir, particulièrement fragilisés. Privilégiez les sardines et les maquereaux, car ce sont des espèces qui se reproduisent facilement. Renseignez-vous sur la provenance des poissons afin de privilégier les circuits courts ainsi que les méthodes de pêche artisanales plutôt qu'industrielles.

Pour en savoir plus : www.bloomassociation.org/ www.greenpeace.org/france/fr/campagnes/oceans/

les conséquences sur les écosystèmes ne sont pas anodines. Les bateaux, avec leurs filets, raclent les fonds marins, à la biodiversité potentiellement vulnérable. Ainsi, les coraux et les éponges se trouvent fragilisés par ces méthodes.

Une mobilisation citoyenne

C'est après avoir assisté à une conférence de Claire Nouvian, la directrice de l'association Bloom, que la dessinatrice Pénélope Bagieu a décidé de dessiner une planche BD (voir illustration) à l'appui d'une pétition. Une mobilisation citoyenne sans précédent s'est déployée, appuyée par près de 800000 signatures. Si grâce au travail d'autres associations, comme WWF et Greenpeace, les consommateurs sont de plus en plus sensibilisés à ce sujet, la situation semble en revanche bloquée sur le plan politique. En effet, le 10 décembre 2013, le Parlement européen a voté contre, certes à une courte majorité, l'interdiction du chalutage en eaux profondes.

Signalons enfin que dans la grande distribution, certaines enseignes (Carrefour et Casino) se sont néanmoins engagées à ne plus commercialiser les espèces menacées. À ce jour, les autres distributeurs ne se sont pas encore prononcés clairement sur ce sujet. NATHALIE FERRON

LA VIE EN VERT

Livre

L'HOMME SANS ARGENT de Mark Boyle Présenté comme « le livre culte de la décroissance », cet ouvrage écrit par un journaliste irlandais fondateur de la communauté Freeconomy déçoit par son côté brouillon. L'idée était pourtant bonne et audacieuse – vivre sans argent, sans en gagner, sans en dépenser, tout en travaillant –, mais elle est racontée de façon peu crédible et un peu trop médiatique.

Les Arènes, 12,90 €.

Exposition

NUIT Des chouettes, des hérissons, des marsupiaux, des chauves-souris… avec plus de 350 animaux naturalisés, le Muséum national d'histoire naturelle propose une immersion dans le monde nocturne. Mais au-delà de cette scénographie envoûtante et parfois étonnante qui restitue l'ambiance de la nuit, cette exposition propose une réflexion sur le sommeil (tant animal qu'humain), sur les peurs nocturnes (les loups-garous, les vampires), mais également sur les pollutions lumineuses (à restreindre). Une sortie en famille à programmer durant les vacances scolaires de février.

Jusqu'au 3 novembre, au Muséum national d'histoire naturelle, Paris Ve. Tél. : 01 40 79 56 01. www.mnhn.fr

UNE SÉLECTION D'**OLIVIER NOUAILLAS**

C.RÉ.DO. Pigeons et Protection Animale

13/02/14

Pêche en eaux profondes : un authentique désastre pour la biodiversité !

Publié le 13 février 2014par credopigeons

Vivre en Harmonie

Février 2014

POINT DE VUE

Pêche en eaux profondes : un authentique désastre pour la biodiversité !

par **Jean-Louis Schmitt**

Malgré une considérable mobilisation, les élus européens ont rejeté le projet d'interdire la technique de chalutage profond ! Pourtant réputée très dévastatrice, cette pêche aveugle peut donc se poursuivre tranquillement et détruire inexorablement les quelques fonds marins encore intacts…

Les lobbies et les armateurs français peuvent se frotter les mains : rien ne les empêche désormais de racler les fonds et, au passage, d'y anéantir toute vie qui s'y trouvait encore vaguement à l'abri ! L'énorme succès de la B.D. de Pénélope Bagieu [1] et l'intense combat de Claire Nouvian à travers son association Bloom [2] n'auront, hélas, pas réussi à rallier une majorité d'élus à la cause des poissons des eaux profondes…

Plus de 800 000 signataires en quelques semaines seulement…

La pétition lancée par Pénélope Bagieu sur son blog, illustrée avec talent par une bande dessinée incroyablement ludique et accessible à tous les âges, a considérablement servi cette éminente cause pourtant ignorée par le plus grand nombre ! « Pénélope Joliecœur » aura largement contribué à faire connaître ce qui se trame quotidiennement dans les abysses marins, si mal connus et non moins déjà bien mal en point !

En effet, relativement épargnés de l'exploitation humaine auparavant, voilà une trentaine d'années que les océans profonds subissent des assauts répétés et des destructions systématiques en règle et en dépit de tout bon sens ! La plus élémentaire logique voudrait que l'on ne touche tout simplement pas à ces milieux dont la faune présente des caractéristiques biologiques très particulières : » une longévité extrême

(bien souvent supérieure à 100 ans), une croissance lente, une maturité sexuelle et une reproduction tardives, une fécondité faible et une résilience globalement réduite… Bref, les poissons profonds sont les éléphants des océans. Comme pour les troupeaux d'éléphants, la biomasse des poissons profonds peut être importante à certains endroits, mais les premières captures suffisent parfois à décimer un stock pour plusieurs décennies ou siècles… » [3].

Or, après avoir épuisé les ressources dans les eaux de surface, « les flottes de pêche industrielles se sont tournées vers les grands fonds pour trouver la ressource qui leur faisait défaut. Cette logique inexorable de la surexploitation des ressources et de la destruction des milieux connaît un épisode particulièrement douloureux dans les grandes profondeurs car là, plus que n'importe où, existe un contraste violent entre l'immense efficacité technologique de l'outil industriel et l'excessive vulnérabilité de la faune et de l'environnement. La pêche en eaux profondes met en jeu le monde de la rapidité contre celui de la lenteur, le profit à court terme réservé à quelques-uns contre le bénéfice à long terme pour tous » [4].
De fait, les filets de la flottille de navires-usines, agissant sur zone, raclent méticuleusement les fonds jusqu'à quelque 2 000 m de profondeur… Après leur passage, il ne reste rien ou pas grand-chose et cela hors de la vue de tous témoins éventuels ! Voilà qui est en soi criminel…

Un gaspillage inouï intolérable

La destruction des fonds marins est une authentique catastrophe qui se poursuit bien à l'abri des regards et, qui plus est, avec la bénédiction des pouvoirs publics ! Cette destruction est évidemment dramatique et irremplaçable puisqu'on anéantit en quelques minutes ce que la nature a construit en quelques 3 milliards d'années d'évolution ! Il est par ailleurs intéressant de souligner que la plus grande partie de ce qui se retrouve dans les chaluts – non sélectifs bien évidemment -, qui sont remontés à la surface, ne présente aucun intérêt " commercial " et est donc systématiquement balancé par-dessus bord ! Qu'il s'agisse de coraux ou d'espèces animales rares [requins, poissons…], on les rejette pour ne garder que quatre espèces ayant un intérêt économique intéressant [légine, lingue bleue, grenadier de roche et sabre noir] ! Le gâchis s'avère donc monstrueux et parfaitement inacceptable.

Intermarché, grand et principal ordonnateur de ce désastre !

La flotte d'Intermarché, seul et unique distributeur français à être également producteur, s'avère également être la première flotte de pêche française ainsi que la première flotte de pêche en eau profonde de France !

La responsabilité du groupe – avec ses 16 navires dont 14 chalutiers – est donc considérable dans le drame mis en évidence par des associations comme Bloom ! Il faut également savoir que des organismes comme la Scapêche (Société Centrale des Armements Mousquetaires à la Pêche) ou Euronor – qui font partie du groupe Intermarché – « touchent de très importantes subventions publiques de la part de l'UE et de l'État français au titre de la construction, modernisation ou sorties de flotte de navire. Ainsi, les aides perçues par le segment de flotte pêche profonde du groupe Intermarché s'élèvent à 9,7 millions d'euros entre 1996 et 2008 » [5].

Quelles solutions ?

Le boycott des poissons d'eaux profondes [sabre noir, lingue bleue, siki (nom commun de petits squalidés), sébastes, saumonette, grenadier, empereur, hoki (ou merlu à longue queue), flétan du Groenland ...] **est certes un préalable indispensable ! Pour autant : ne plus acheter et évidemment consommer ni poissons ni viande, afin de ne contribuer d'aucune manière que ce soit à tous ces crimes perpétrés quotidiennement contre les animaux et la planète, est assurément encore bien mieux...**

NordLittoral
Le journal de la Côte d'Opale

14/02/14

La pêche en eau profonde gagne du terrain

PUBLIÉ LE 14/02/2014

| LE CONSEIL EUROPÉEN DOIT ARRÊTER SA POSITION AUJOURD'HUI |

-
- - A +

Si le Parlement européen n'a pas interdit en décembre le chalutage en eaux profondes, le combat des ONG contre cette pratique gagne du terrain : la grande distribution renonce peu à peu à commercialiser certaines espèces et la Scapêche (Intermarché) a décidé de limiter cette activité.

« *L'armement du Groupement des Mousquetaires a pris plusieurs engagements, dont le plus important est de ne plus pêcher en dessous de 800 mètres* », indique la Scapêche, en soulignant que cette « *démarche volontaire allait au-delà des objectifs du règlement voté par le Parlement européen en décembre* ».

Filiale d'Intermarché (257 salariés), la Scapêche est le principal armateur français de pêche fraiche et dédie 6 de ses 18 chalutiers à la pêche profonde.

Elle a résolument évolué dans ce dossier, au point de « *vouloir tendre la main aux ONG* », avec qui les rapports ont été très tendus ces derniers mois.

D'un côté, l'ONG Bloom mettait en avant les données scientifiques montrant les dégâts d'une pêche si profonde, de l'autre côté les armateurs brandissaient

l'argument de la défense de l'emploi, avec des estimations allant de 600 emplois directs et indirects à une fourchette de 1 500 à 3 000.
« *Ils ont été obligés d'entendre la demande des citoyens qui ne veulent pas avoir dans leur assiette des espèces pêchées à un coût environnemental énorme* », résume Claire Nouvian, porte-parole de Bloom. « *Il n'y aura pas d'impact sur l'emploi, ils vont réorienter leur production, c'était donc possible* », souligne-t-elle.
Au delà de 400 mètres et jusqu'à 1 200 mètres, la lumière est nulle et les sources pour se nourrir sont plus limitées : du coup, les écosystèmes évoluent plus lentement (croissance, reproduction), ce qui les rend plus fragiles.

Une BD à succès
Les scientifiques dénoncent depuis plusieurs années la technique du chalutage, qui racle les fonds marins, détruisant au passage coraux et éponges, et ne permet pas de cibler les espèces, conduisant ainsi à beaucoup de rejets.
Les Walling, chercheur à l'université de Hawaï et l'un des spécialistes mondiaux des grands fonds, compare le chalutage à « *l'action d'un bulldozer dans un jardin* ».
Pour Philippe Cury, chercheur à l'Institut de recherche pour le développement (IRD), « *cette pêche n'est pas viable écologiquement, mais elle n'est possible aujourd'hui que grâce aux subventions* ». Son poids est aussi limité : environ 1% des prises européennes.
Les ONG ont reçu un coup de pouce aussi inattendu qu'efficace : fin novembre, une BD reprenant les arguments des pro-interdiction a connu un succès phénoménal sur internet et a abouti à faire monter en flèche les signatures d'une pétition lancée en juin. Fin novembre, 700 000 personnes avaient signé le texte invitant François Hollande à soutenir l'interdiction du chalutage profond.
Face à une opinion publique sensibilisée, Casino, puis Carrefour et Auchan s'engageaient en décembre à arrêter en 2014 la vente des espèces d'eaux profondes (sabre noir, grenadier, lingue bleue, empereur, etc.). Système U donne déjà des consignes à ses magasins en ce sens depuis 2010.
Désormais, les défenseurs des abysses ont les yeux rivés sur le Conseil européen, les États devant arrêter leur position avant le 14 février, avant un nouveau vote par le Parlement courant 2014.

ACTUALITÉ

Retour au sommaire de Focus

Focus

Déjà enregistré dans | Note(s) attachée(s)...

êche en eaux profondes : une négociation au service de la maîtrise des sques

erry Brenet - 14/02/2014

négociation entre acteurs de terrain permet souvent de trouver des compromis, dans des situations à risques. Ici, emple de la pêche en eau profonde où une négociation a permis de lever la menace qui pesait sur tout un secteur.

9 décembre 2013, la Commission européenne présentait un rapport visant à démanteler progressivement (voir ici) la pêche par alutage en eau profonde. Cette proposition était accompagnée d'une étude d'impact selon laquelle 83 % des bateaux pratiquant te pêche ne seraient pas affectés par une telle décision. Pas affectés signifiant ici que ces bateaux pourraient passer à des hniques de pêche plus durable, comme c'est déjà le cas à Madère ou dans la zone des Açores.

tte proposition se situe dans une logique de régulation entamée il y a dix ans avec, en 2003, l'instauration de quotas, la mise en ce de licences et la limitation du nombre de ports autorisés (liste ici) pour le déchargement d'espèces d'eau profonde .Elle a nu récemment un certain nombre de rebondissements. Ainsi, en février 2013, les députés de la commission environnement du rlement européen adoptent la proposition de la Commission visant à interdire dans les deux ans « *le chalutage et l'usage de filets illants de fond* ». Coup de théâtre en novembre, quand les députés de la Commission pêche se prononcent pour un projet limitant chalutage profond aux zones déjà exploitées !

Parlement européen devait donc arbitrer entre ces deux positions le 10 décembre 2013. Sa décision a été de maintenir le alutage en eau profonde (lire ici).

tte décision a été vivement commentée. D'autant plus que, depuis un certain temps déjà, la presse se faisait l'écho, globalement nime, des dégâts causés par cette pêche sur les écosystèmes concernés (voir ici et ici).

deux camps se retrouvant donc à nouveau face à face, l'impasse semblait totale. Des rumeurs de boycott apparaissaient çà et là, longeant certaines menaces agitées avant le vote du 10 décembre (notamment contre Intermarché Voir ici)... La concrétisation de es menaces aurait fait peser un risque important sur un certain nombre de sociétés, à commencer par les grandes surfaces. lles-ci sont en effet les premiers vendeurs de produits de la mer au consommateur.

rebond dans la communication autour de cette technique de pêche a poussé certaines enseignes de grande distribution (Auchan, sino, Carrefour) à annoncer leur engagement à cesser de vendre des espèces d'eau profonde (sabre noir, grenadier, lingue bleue, pereur, etc.) en 2014. Ces annonces n'ont pas eu de retombées notables dans les médias. En revanche, la décision de la apêche – l'armateur du groupe Intermarché – de cesser avant 2015 toute pêche avec des chaluts de fond au-delà de 800 mètres profondeur a, elle, été saluée.

tte décision fait suite à plusieurs semaines de discussions avec différentes ONG et c'est un réel compromis. En effet, la proposition oussée par le Parlement européen fixait l'interdiction au-delà de 600 mètres. Ajoutons que la Scapêche se propose de partager données de capture (espèces pêchées, volumes zones de prélèvement, date de pêche, etc et de poursuivre les discussions qui permis d'aboutir à cette avancée notable.

tte négociation des acteurs de terrain a permis de faire bouger les lignes et donnera peut-être des idées concrètes au prochain nseil des ministres européens de la pêche ...

ACTUALITÉ

« Retour au sommaire de Chronique

Chronique

Déjà enregistré dans | ▸ Note(s) attachée(s)...

viter des risques ? Que le député européen écoute le scientifique

erry Brenet - 14/02/2014

Ajouter une note
Ajouter dans mes documents
Imprimer
Envoyer à un ami
Archive Chronique

e commissaire européenne, alertée par les dégâts de certaines techniques de pêche, avait proposé leur arrêt. Le rlement européen, nourri d'informations et de rapports scientifiques, a décidé de ne rien interdire, tournant ainsi le dos x « voies de la raison, de l'intelligence et du courage » ...

de l'intérieur des terres, de Paris ou de province, le chalutage en eau profonde semble à beaucoup d'entre nous une sombre lutte re écologistes et professionnels de la pêche. Cette impression se renforce quand on nous dit que cette pêche ne concerne, dans lantique nord, qu'1,5% des prises totales de cette région, soit quand même plus de 3 millions de tonnes.

ns aller jusqu'à vouloir monter à bord de ces grands bateaux pour vérifier ce qu'ils font, ou décortiquer les propos des ONG qui ont contre cette pêche, on peut se faire une idée un peu plus précise des risques que visait la commissaire européenne (Maria manáki).

ur cela, il suffit de comparer ce qui est écrit sur ce sujet dans différentes revues, y compris des hebdos visant un large public, dans langage parfaitement abordable.

première réalité que l'on découvre est la manière dont cette pêche se déroule. Elle est menée dans 52 % des cas avec nmenses chaluts lestés de poids de plusieurs tonnes, de manière à ce qu'ils restent bien « collés » au fond de l'océan (entre 400 et 00 mètres). En deçà de cette profondeur, les quantités de poissions sont trop faibles pour intéresser l'industrie de la pêche.

est là qu'interviennent les premières critiques. En effet, Gilles Bœuf, Président du Muséum d'histoire naturelle (Paris), qualifie *ces aluts de « bulldozers des fonds marins »*, lesquels *« détruisent tout sur leur passage – sédiments, coraux, éponges »*. Ainsi, un logiste, Julian Anthony Koslow , pouvait-il affirmer en 2000 que 30 à 50 % des récifs norvégiens et islandais de coraux d'eau froide aient été dévastés par de tels chaluts ! On touche là à des écosystèmes pas très bien connus, mais il n'est pas difficile d'imaginer e la reconstitution de coraux, vieux de plus de 4000 ans, ne peut se faire « rapidement ».

constitution... Deuxième niveau de critiques scientifiques. Les poissons vivant en eau profonde ont des cycles de vie complètement érents de ce que l'on connaît pour des variétés plus connues (saumon, cabillaud, etc.). Par exemple, la lingue bleue, qui peut vivre qu'à 25 ans, atteint sa maturité sexuelle vers 9-10 ans. Le sabre noir dont l'âge peut atteindre 30 ans atteint sa maturité vers 7 ans. fin, le grenadier de roche atteint cette même maturité entre 20 et 30 ans. Vous imaginez, avec ces trois exemples, la lenteur que ut prendre la reconstitution du stock de ces espèces, en imaginant que nous laissions suffisamment d'adultes atteindre leur turité sexuelle !

plus, le filet est aveugle. Ainsi, dans ces chaluts qui peuvent ramener jusqu'à 9 tonnes de poisson par jour, les experts s'accordent ur estimer qu'entre 20 et 40 % des prises, correspondant à d'autres espèces, sont immédiatement rejetées à la mer.

'exception notable de l'IFREMER, tous les spécialistes plaident pour une interdiction de cette pêche au chalut en eau profonde, pliquant que pour permettre la reconstitution des stocks de poissons, il faudrait prélever à dose homéopathique...

lheureusement, avec 342 voix contre 326, le Parlement européen – ignorant le quasi-unanimité scientifique – a décidé qu'il n'y ait pas là de risque pour certaines populations de nos océans.

14/02/14

Plus de chalut de fond en-dessous de 800 m de la part de Scapêche

14 février 2014 par murielle.oriol

Après le résultat controversé du vote du Parlement européen le 10 décembre dernier sur l'interdiction du chalutage profond, la flotte d'Intermarché, la Scapêche, a « tendu la main » aux ONG pour réfléchir aux pratiques de pêche du groupe dans les eaux profondes de l'Atlantique Nord-Est.

Le 30 janvier 2014, à l'issue de plusieurs semaines de discussions, la Scapêche, BLOOM – un membre de la Deep Sea Conservation Coalition (une coalition de plus de 70 ONG) – et le WWF France ont trouvé un accord, résultat d'un réel compromis : alors que le Parlement européen avait proposé une interdiction du chalutage profond au-delà de 600 mètres de profondeur, **la Scapêche s'engage à arrêter, d'ici début 2015, de pêcher avec des chaluts de fond au-delà de 800 mètres de profondeur.**

D'autre part, la flotte d'Intermarché propose aux ONG de partager ses données de capture et de positionnement des navires (logbooks électroniques et données satellite) et d'entamer une collaboration à long terme avec elles.

BLOOM, la DSCC et le WWF France accueillent favorablement cette décision de la flotte de pêche des Mousquetaires. « ***L'engagement de la Scapêche prouve qu'ils ont entendu la demande des citoyens de cesser les pratiques de pêche destructrices en grande profondeur*** **»** réagissait Claire Nouvian, fondatrice de BLOOM.

« *C'est une bonne nouvelle pour la biodiversité, même si 800 mètres est encore trop profond par rapport à la vulnérabilité des espèces et des milieux océaniques à ces profondeurs, mais c'est* ***un effort concret de la part de la Scapêche qui va vraiment dans le bon sens****. Nous espérons que le dialogue que nous avons rétabli nous permettra de travailler ensemble vers des objectifs plus ambitieux encore d'ici quelques années* » déclarait Philippe Germa, directeur général du WWF France.

Le Conseil des ministres européens de la pêche, qui a bloqué pendant un an et demi toute discussion sur le règlement pêche profonde, vient enfin d'ouvrir ce dossier. « ***Le fait que la première flotte française de pêche fraîche puisse s'engager à cesser le chalutage de fond au-delà de 800 mètres sans mettre en péril leur activité devrait rassurer la sphère politique, particulièrement inquiète de la préservation des emplois, et lui permettre de porter une***

position ambitieuse de la France en faveur de la protection de la biodiversité marine » commentait Claire Nouvian.

"*Nous attendons désormais des États membres de l'UE impliqués dans les négociations au Conseil qu'ils reconnaissent cette décision comme* ***le signal clair qu'un règlement ambitieux pour l'encadrement de la pêche en eaux profondes est possible et réalisable, y compris une élimination du chalutage de fond en profondeur*** » déclarait Matthew Gianni, conseiller politique de la Deep Sea Conservation Coalition.

Les 28 Etats membres de l'UE doivent fournir par écrit leur **position officielle sur le règlement pêche profonde d'ici le 14 février 2014.** La Conférence environnementale de septembre dernier a acté que la position française serait **rédigée en concertation avec les parties prenantes. Les ONG se tiennent prêtes pour poursuivre le dialogue.**

Contacts média : Claire NOUVIAN, BLOOM / **Peggy BRISET**, WWF France / **Matthew GIANNI**, Deep Sea Conservation Coalition

L'ADN
L'ACTUALITÉ DOC NEWS

17/02/14

La Grande Interview d'Intermarché

DocNews

Hier soir, Intermarché lançait sur TF1 sa nouvelle campagne, signée Publicis Conseil, La Grande Interview, souhaitant ouvrir le dialogue avec ses clients. Le 16 février dernier, Intermarché a repris la parole à travers un spot de 90" diffusé juste avant le journal de 20h de TF1.
Cette nouvelle campagne, conçue par Publicis Conseil, a pour ambition de renouer le dialogue entre l'enseigne de grande distribution et ses clients, notamment après le scandale sur la pêche en eau profonde et la pétition de Bloom.

Ainsi trois fois par an, l'enseigne commandera une grande enquête nationale menée avec l'institut OpinionWay, sur les français, le pouvoir d'achat, l'alimentation etc.
Et tous les 2 mois, des questions sur le site dédié, afin que chacun puisse s'exprimer.

Les premiers résultats de l'enquête OpinionWay, menée du 18 au 20 décembre 2013 auprès d'un échantillon représentatif de 1024 personnes, dont le thème est : *« Quelle nouvelle donne pour la grande distribution »*, montrent que : 48% estiment désormais *« consommer sous contrainte »*, 91% plébiscitent l'achat de produits en direct avec les producteurs locaux, 61% considèrent les meilleurs prix comme l'élément le plus important lorsqu'ils font leurs courses, et 80% des français ont le sentiment que les distributeurs ne tiennent pas suffisamment compte de leurs avis pour améliorer les produits qu'ils consomment au quotidien.

En complément de la campagne TV, un dispositif digital a été mis en place avec un site internet dédié, des posts sur Facebook, des bannières web, des vidéos, des bornes interactives en magasins.

WWW.VEGESOPHIA.COM

VEGGIE HEALTHY

21/02/14

VIDEO : Claire NOUVIAN, prenons 18 minutes pour l'écouter et boycottons Intermarché

Posté dans 21 février 2014. Tags: bloom, cahiutage, claire nouvian, destruction, écosystème marin, europe, pêche intensive

"C'est nous [subventions] qui finançons la destruction massive de l'écosystème marin" (...)

Comme disait Arthur Schopenhauer :

" toute vérité franchit trois étapes, d'abord elle est ridiculisée, ensuite elle subit une forte opposition puis elle est considérée comme ayant toujours été une évidence"

Claire Nouvian

Claire Nouvian est une ancienne journaliste, productrice et réalisatrice, de documentaires animaliers et scientifiques. En 2004, elle fonde l'association BLOOM dont elle est la directrice. Wikipédia

ETHIBIO

Notre Responsabilité Sociale et Environnementale

27/02/14

DISPARITION DES ESPECES MARITIMES DANS LE MONDE ! EN CAUSE : LA PÊCHE EN PROFONDEUR ☐

27 février 2014ESPECES EN VOIE DE DISPARITION, PETITIONSalimentation, chalutage profond, chaluts, disparition espèces maritimes, liste rouge, pétition, poissons, saisons

DÉSASTRE ÉCOLOGIQUE PLANÉTAIRE, QUE LAISSONS NOUS AUX FUTURES GÉNÉRATIONS ? QUE MANGEREZ-VOUS

APRÈS ? RIEN ! C'EST ENSEMBLE QUE L'ON PEUT CHANGER LES CHOSES, PENSER A VOTRE BIEN-ÊTRE C'EST AUSSI PENSER A CELLES DES AUTRES CAR LA NATURE NOUS FAIT VIVRE, SANS ELLE NOTRE PROPRE ESPÈCE DISPARAITRA ÉGALEMENT ET PLUS VITE QU'ON LE CROIT !

Un amendement sur l'interdiction du chalutage profond et des filets maillants de fond au-dessous de 600 mètres dans les eaux européennes et dans l'Atlantique Nord-Est a été **rejeté le 10 décembre 2013** par 342 voix contre 326 et 19 abstentions au Parlement Européen. Les députés ayant voté se trouve sur le site VoteWatch Europe, il s'agit là d'une victoire du lobbying industriel *(cf. voir article de l'Express et voir également "Le lobbying des Entreprises : quand le bien commun se heurte aux intérêts privés")*

Voici un décryptage plus clair des raisons multiples et variées de la finalité du résultat présenté par Bloom :

Décryptage du vote sur l'interdiction du chalutage profond

L'association BLOOM a donc décidé de lancer une pétition (*a atteint 837 000 signatures, doit en obtenir 1 million*) demandant au Président de la République de mettre fin au chalutage profond (*Chaluts industriels pour la plupart Français appartenant aux Groupes de supermarchés qui ont une visibilité internationale*). Il existe par ailleurs un classement des supermarchés Français qui mène une action pour une pêche plus durable

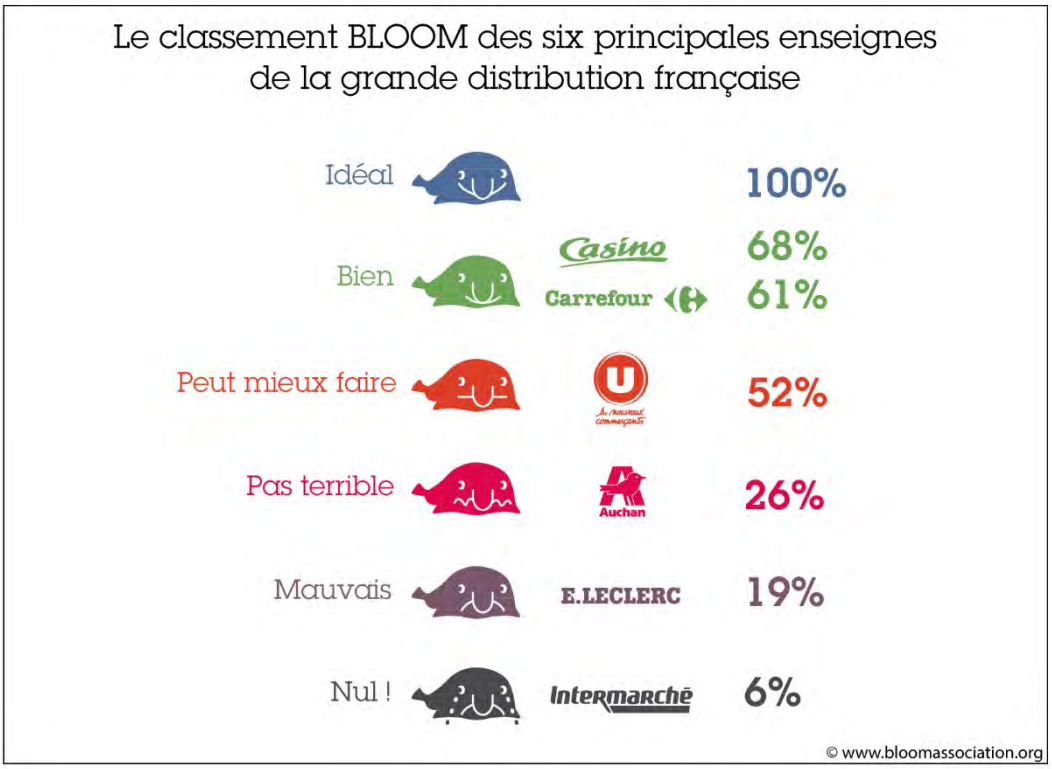

ainsi qu'une liste de soutiens de personnalités publique pour ce mode de pratique (*pêche plus durable*) et un guide de consommation responsable à l'usage des consommateursédité par Greenpeace poissons à consommer en fonction des saisons (*de la même manière que les fruits et légumes*) pour **respecter les périodes de reproductions et assurer la régénération des espèces de poissons**, (*BIOCOOP ayant même arrêté la vente du Tarama,étant constitué d'œufs de poissons, qui plus est en voie de disparition*) avec la

liste rouge des poissons à NE PLUS CONSOMMER :

- Crevettes roses, Flétan Atlantique, Cabillaud, Merlu Européen, Eglefin, Saumon Atlantique, Carrelet, Sole, Bar, Raie, Thon (certaines espèces) Baudroie/Lotte, Espèces de Grand Fonds (*voir détail page 6 à 9*)

C’est aussi pour toutes **ces raisons qui causent la disparition des espèces** *(animales et maritimes*) en plus de la pollution industrielle et des ménages que les gouvernements travaillent ensemble pour promouvoir la consommation d’insectes ! Des Entreprises Françaises ont déjà été autorisées à les vendre mais aussi à les utiliser comme ingrédients dans les produits de consommation courante comme les vers de farine qui entre de plus en plus dans leur composition :

"***Insectes pour la consommation humaine***
De nombreux travaux soulignent l’intérêt des insectes pour la consommation humaine du fait de leur haute valeur nutritive et du faible impact environnemental lié à leur consommation. Il convient cependant de rappeler que toute espèce d’insecte ou extrait d’insecte ne disposant pas d’un historique de consommation dans l’Union européenne avant mai 1997 est soumis au dispositif d’autorisation avant mise sur le marché établi par le règlement sur les nouveaux aliments (CE) n°258/97".

l'ONU encourage la consommation d'insectes

Enfin, Pénélope Bagieu, auteure du blog Ma vie est tout à fait fascinante, sort de ses thèmes de prédilection (*la vie des trentenaires*), dessine la **bande dessinée pour expliquer le chalutage profond**. Le titre : « **Prends cinq minutes, et signe, copain.** » La planche réussit un exploit : rendre passionnant un sujet très aride. **Elle a été partagée près de 382 000 fois sur Facebook ainsi qu'une vidéo très intéressante sur la diversité des espèces en eau profonde via Bloom que vous pourrez voir ci-dessous**

LE LOBBY CITOYEN EN ACTION !

Knowckers.org

28/02/14

Pêche en eau profonde : défaite annoncée du Groupe Intermarché face aux ONG

28 février, 2014

L'examen par le Parlement Européen d'un projet de règlement visant à statuer sur la pêche en eau profonde dans l'Atlantique Nord-Est, le 10 décembre dernier, constitue un véritable cas d'école de la guerre de l'information que peuvent livrer certaines ONG à des groupes industriels. Le combat oppose, d'un côté, une ONG, Bloom présidée par une ancienne journaliste Française, qui œuvre pour la conservation marine et, de l'autre, Scapêche, la principale flotte française de chalutiers pratiquant la pêche en eau profonde, appartenant au Groupe Intermarché.

Une BD qui fait le buzz

Partisans et détracteurs de ce mode de pêche s'opposaient depuis juillet 2012 sans que la question ne passionne les foules. C'est alors que la jeune et talentueuse illustratrice Pénélope Bagieu publie sur son blog une BD reprenant tous les arguments de Bloom, remarquablement construite et émouvante, manipulatrice à souhait. En quelques semaines, cette BD sort le sujet des tréfonds de la toile, permettant à Bloom de recueillir la signature de plus de 830 000 citoyens alarmés par le sort réservé aux poissons, éponges, coraux et autres espèces rares peuplant les fonds marins de l'Atlantique Nord.

Intermarché gagne la première manche, sur le terrain politique

C'est dans ce contexte que les députés européens, ne cédant pas aux arguments des ONG, ont rejeté l'interdiction de chalutage en eau profonde, restreignant seulement cette technique aux zones déjà exploitées. En cela, soutenu par le Gouvernement français, Scapêche empoche la première manche, sur l'échiquier politique (cf. note 1).

mais perd la bataille de l'opinion

Pour autant, l'affaire n'est pas réglée. Loin de l'hémicycle européen, les campagnes dénonçant les méfaits de la pêche en eau profonde, se multiplient. Les grands groupes de distribution Auchan, Casino et Carrefour font rapidement savoir qu'ils renoncent à ce mode de pêche. Seul Intermarché résiste encore, mais les appels au boycott se multiplient sur Facebook ; il en résulte que malgré la victoire sur le terrain politique au Parlement européen, l'opinion publique contraint Scapêche à faire, fin janvier, deux annonces inattendues : la société déclare qu'elle ne pêchera plus au-delà de 800 mètres de profondeur (la revendication de Bloom était de 600 mètres) et qu'elle accepte de partager les données journalières de capture de la totalité de ses 9 chalutiers ciblant les grands fonds avec Deap Sea Conservation Coalition qui groupe 70 ONG de préservation de l'environnement dont fait partie BLOOM, aux côtés de WWF, Greenpeace, Au-delà des faits, non définitivement tranchés sur le fond puisque la décision politique européenne doit encore être validée par le Conseil des Ministres, le cas d'espèce est apostrophant.

Un grand groupe utilisant des méthodes traditionnelles, malmené par une petite ONG maîtrisant parfaitement les techniques de guerre de l'information

Il met en évidence la fébrilité et le caractère pratiquement inopérant de la défense d'Intermarché, basée sur des méthodes traditionnelles d'influence des décisions politiques et de communication. Certes, l'enseigne a organisé un lobbying efficace auprès des élus locaux concernés par la pêche, du Gouvernement français et des députés européens de tous bords politiques puisque la décision prise par le Parlement lui est favorable. Pour ce faire, la profession a joué l'unité en créant « Blue Fish », une association pour assurer la défense de l'opinion des professionnels. Elle a su actionner l'argument social du maintien dans l'emploi de nombreux salariés et s'est appuyée sur des arguments scientifiques apportés par l'IFREMER et le Conseil international pour l'exploitation de la mer pour prouver que la gestion soutenable des fonds marins n'était pas affectée par la pêche en eau profonde, contrairement aux arguments avancés par BLOOM. Elle a organisé un voyage de presse destiné à prouver la fiabilité de ses arguments. Intermarché via Scapêche a donc fait le choix du raisonnement rationnel et de la démonstration pour défendre sa position. De l'autre côté, l'ONG contre méthodiquement chaque argument économique ou scientifique par une position de même valeur avancée par un expert défendant précisément les

thèses inverses. Puis, une fois la balle remise au centre, les autres arguments de l'ONG qui jouent excessivement et sans nuance sur un registre émotionnel, font la différence. A titre d'exemple, celui qui établit un parallèle entre les poissons pêchés par la flotte française et Nemo, l'attachant et héroïque petit poisson clown du film culte de Pixar, est particulièrement puissant.

La mise en déroute d'Intermarché

Ce cas d'espèce met en lumière la maîtrise parfaite des méthodes de guerre de l'information utilisées par Bloom. Cette ONG est française, pour affronter un groupe français. Sa taille est modeste mais, elle appartient à un grand mouvement international, la Deap Sea Conservation Coalition qui comprend les plus grandes ONG de défense de l'environnement notamment Greenpeace à laquelle elle emprunte une partie des méthodes et WWF (cf. note 2) qui apparaît à plusieurs reprises en soutien de Bloom. Elle revendique volontiers la modestie de ses moyens à mettre en parallèle avec le grand et puissant groupe de distribution. Elle travaille sur les failles de son adversaire qui met en avant la défense des intérêts sociaux et économiques du secteur alors que son modèle économique ne tient que par les subventions européennes qu'il perçoit. Les axes de défense fondés sur la fiabilité des arguments scientifiques sont démontés un à un. On assiste à une bataille des chiffres. Tous ceux qui sont avancés par l'enseigne sont systématiquement contestés par l'ONG sur la base d'études. Après l'exacerbation des émotions, l'ONG organise la confusion des arguments. Résultat : nul ne sait qui dit vrai. BLOOM est parvenu à isoler sa cible puisque les autres groupes de la grande distribution ont fait le choix du repli. Les soutiens politiques qui défendent, contre vents et marées, le chalutage profond depuis des mois devant la Commission et le Parlement européens, voient d'un seul coup le groupe Intermarché faire machine arrière devant les menaces de boycott. Les alliances vont assurément s'affaiblir

Au total, l'ONG a parfaitement manœuvré pour séduire sur une cause à laquelle nul ne peut rester insensible, décrédibiliser le groupe de distribution en discréditant chaque thèse, jouer sur une gamme d'arguments plus larges que sa cible. Elle a créé un rapport de force en mobilisant efficacement plusieurs centaines de milliers d'internautes et mis la main sur l'arme ultime pour faire reculer l'entreprise, à savoir, la contrainte économique ; tout cela sans encourir aucun risque juridique puisque ce sont des pages facebook de particuliers qui relaient l'appel au boycott et non l'ONG directement qui semble craindre la réplique d'Intermarché sur le terrain de la diffamation (cf. note 3). On ne sait jamais quelle pourrait être la réaction du juge si les arguments étaient exagérés, faux, voire malintentionnés

Fin janvier, Intermarché a fait des annonces pour tenter de sortir de la crise. Le groupe s'engage notamment à ne plus faire traîner ses filets au-delà de 800 mètres de fond et à partager quotidiennement les données de capture avec les ONG.

Parallèlement, l'armement d'Intermarché se lance dans une opération de recherche et développement consistant, pour un coût de 2 millions d'euros, à tester une autre technique de pêche en eau profondes, poussée dans le débat par les ONG comme seule alternative acceptable.vPar tous les moyens, Intermarché cherche à prouver sa bonne foi. En allant sur le terrain de la recherche, il persiste dans une ligne de défense appuyée sur la rationalité et la démonstration qui s'est pourtant avérée perdante. En voulant démontrer qu'elle a raison, l'entreprise s'ancre un peu plus dans ses points de faiblesse et ignore certainement les motivations exactes des ONG qu'elle a en face d'elle.

Notes

1) Communiqué du Parlement européen Pêche en eau profonde: interdire les chaluts de fond dans les zones vulnérables.Communiqué de presse - Pêche − 10-12-2013 - 14:44.

2) Certes l'ONG « salue les propositions faites par le groupe Intermarché/Les Mousquetaires », mais rappelle que celles-ci ne sont « qu'un premier pas dans une démarche de protection de la biodiversité marine », in Pêche en eau profonde : Intermarché ne pêchera plus au-delà de 800 mètres, Le Monde.fr, 31.01.2014, par Martine Valo.

3) "Nous n'avons pas les moyens d'assumer les conséquences juridiques éventuelles d'un appel au boycott contre Intermarché, précise Claire Nouvian, directrice de Bloom. Ils pourraient répliquer pour diffamation ou discrimination. Mais nous appelons les citoyens à boycotter ».

mériteraient d'être protégés, et de préciser le niveau de colonisation des espèces exotiques envahissantes. Un autre élément important de cette opération est la sensibilisation des acteurs aux enjeux liés à ces deux groupes taxonomiques.

Une pré-inscription a été ouverte pour recenser les personnes et structures intéressées pour participer à ce suivi. En effet, s'agissant d'espèces relativement difficiles à identifier, un séminaire de présentation du programme, ayant également valeur de formation, a été organisé le 18 avril dans le Puy-de-Dôme, suivi de deux autres sessions de formation dans le Cantal et dans l'Allier, afin que chacun des participants ait un minimum de connaissances sur ces espèces. La DREAL s'est également entourée des compétences de deux spécialistes de ces groupes, qui ont préparé les supports de formation et les clés de détermination et qui seront chargés de valider les données récoltées.

Concrètement, les participants devront signaler les individus rencontrés, en tentant de les identifier et en précisant leur nombre, leur localisation géographique, ainsi que quelques éléments sur la qualité du milieu (turbidité, état des berges…). Nombre de ces espèces étant protégées, leur récolte est interdite et la photographie est donc préconisée pour confirmer les déterminations. A cette fin, des conseils pratiques sur la manière de photographier ces animaux ont également été dispensés lors du séminaire et des formations.

Une synthèse des données ainsi collectées sera réalisée au début de l'année prochaine, qui donnera lieu à l'établissement de cartographies et à d'éventuelles actions de protection ou au contraire d'élimination.

Si vous souhaitez plus de renseignements ou contribuer à cette démarche, vous pouvez consulter le site internet ou prendre contact avec la DREAL Auvergne. ■

Source : DREAL Auvergne, 7, rue Léo Lagrange, 63033 Clermont-Ferrand Cedex 1. Tél. 04.73.43.16.00. www.auvergne.developpement-durable.gouv.fr.

Pêche
Une pétition contre le chalutage profond

En juin 2012, lors de la conférence de Rio+20, le Président de la République, François Hollande, s'engageait à « éliminer les pratiques destructrices de pêche ».

En septembre 2013, à l'occasion de la conférence environnementale, le gouvernement français affirmait qu'il prendrait en compte l'opinion des associations environnementales pour former la position française sur la pêche en eaux profondes. Or, bien que plus de 838 000 personnes aient signé la pétition de Bloom contre le chalutage profond, la France continue à s'opposer à la proposition de la Commission européenne d'interdire le chalutage profond en Europe. Pourtant, cette mobilisation citoyenne a été entendue par plusieurs enseignes de la grande distribution de notre pays (Casino, Carrefour, Auchan…) qui ont décidé de cesser la commercialisation des poissons d'eaux profondes dans un avenir proche. De la même façon, la flotte d'Intermarché s'est engagée à ne plus pêcher au chalut de fond au-delà de 800 mètres de profondeur. Pourtant nos dirigeants restent réticents à suivre la voie de la raison.

Depuis le 20 mars dernier, les Français ont la possibilité d'exprimer directement au Président de la République leur indignation sur ce sujet, en lui envoyant un message électronique à partir de l'adresse : http://petition.bloomassociation.org/. ■

Source : Bloom. www.bloomassociation.org.

En bref

ENVIRONNEMENT

Un nouveau magazine en ligne

L'association Pixiflore lance son Webmag. Ce magazine vidéo sur la nature, la science et l'environnement, vous propose notamment une balade nature en Ile-de-France, quelques secrets de plantes, une rubrique Bio… A découvrir sur : www.pixiflore.com/webmag-environnement/.

BARRAGES

Une manifestation parisienne contre les projets amazoniens

Le 14 mars dernier, journée d'action internationale pour les rivières et contre les barrages, un cortège d'une centaine de militants a défilé dans le quartier d'affaires de La Défense pour demander le retrait des entreprises françaises et européennes des projets de grands barrages en cours de construction ou de développement en Amazonie brésilienne. Cette manifestation, qui avait à sa tête, Sônia Guajajara, porte-parole du mouvement indigène au Brésil, était organisée dans le cadre de l'opération internationale « SOS Amazonia – Stop Belo Monte », qui devrait durer jusqu'au 13 juillet 2014, jour de la finale de la Coupe du monde de football au Brésil.

Source : Planète Amazone. www.raoni.com.

03/03/14

Les fausses bonnes idées environnementales

Par Equipe aboneobio le lundi 3 mars 2014, 11:33 - Planète - Lien permanent

Agir en respectant l'environnement, voilà une devise que nombre de citoyens, consommateurs, entreprises et collectivités s'efforcent de respecter. Et pourtant, dans la pratique, nos actions sont aussi empreintes de paradoxes. De l'innovation technologique, au besoin de préserver sa santé, notre société est bercée de messages nous invitant à revoir notre manière de consommer, et parfois au détriment de l'essentiel. **Retour sur trois exemples qui sont de fausses bonnes idées environnementales** : le poisson c'est bon pour la santé ? oui mais à condition qu'il soit sain, et aujourd'hui ce n'est malheureusement plus le cas pour bon nombre de poissons commercialisés sur les étals. L'éthanol et le biodiesel dans le moteur de ma voiture pour ne plus consommer de pétrole ? Sauf que les cultures dédiées entrainent une catastrophe agricole. L'imprimante 3 D, chacun pouvant créer son objet en plastique ? Et une fois réalisée, si tant est qu'il ait pu servir à minima, on le jette, un déchet de plus, non recyclable. Regardons dans le détail ces 3 exemples pour mieux comprendre où l'incohérence nous guette.

Le poisson c'est bon pour la santé ?

Manger du poisson 2 fois par semaine nous disait on. Aujourd'hui les médecins revoient la copie. Nos océans sont pollués et les résidus finissent dans les estomacs des poissons, puis dans les

nôtres. Particulièrement en ingérant les gros poissons gras qui accumulent les toxiques (cf Envoyé Spécial "Poissons, élevage en eaux troubles"). La surpêche entraine la rareté de certaines espèces. Déjà 90 % de la biomasse des grands prédateurs a disparu, en 50 ans. Thons, baleines, requins, ...sont en grand danger. Alors peut on se retourner vers les poissons d'élevage ? Aujourd'hui 43 % de tout le poisson consommé par les humains est issu de l'élevage. En France, 95% du saumon et de 80% des bars et daurades royales proviennent d'élevages. Nourris à coup de pesticides et autres substances chimiques, les poissons difformes sont découpés en filets, gorgés d'eau et infiltrés de sels pour augmenter leur poids. Dans les piscines d'élevages des fameux saumons de Norvège, un parasite sème le trouble. Pour éviter de perdre la marchandise, on ajoute un pesticide, le diflubenzuron, très nocif pour l'environnement, toxique pour les poissons, et dont on n'évalue pas l'impact sur la santé de l'homme !. Coté déjections, pas très rassurant non plus : une ferme de saumons qui compte 200 000 poissons libère une quantité de matière fécale aussi importante que les nutriments rejetés dans les eaux usées d'une localité de 65 000 personnes !. Les crevettes ? Très appréciées depuis quelques années, chaque année, les français en consomment 25000 tonnes. Sauf que pour construire ces fermes d'élevages, les éleveurs industriels ont condamné la mangrove en bordure de pacifique, et c'est tout l'éco système si riche, qui en pâtit. Au Sri Lanka, 74 % des communautés côtières dans des régions d'élevage de crevettes n'ont plus d'accès direct à l'eau potable, en raison des baisses de niveau et de salinité de l'eau potable. Au Chili, les conditions de travail dans l'industrie du saumon sont terribles : décès, bas salaires malgré des heures de travail, harcèlement sexuel,... Alors oui aux crevettes mais pas à n'importe quel prix ! Et n'oublions pas que pour nourrir ces poissons d'élevage, il est nécessaire de racler les fonds pour fabriquer la farine (15 kilos de poissons sauvages (réduit en farine) permettent de nourrir 1 kg de thon rouge). Reste la possibilité d'avoir son élevage de poissons dans le salon. Une pratique expérimentée aux USA, qui permet de faire grandir, en 9 mois, dans 35 litres d'eau, des tilapias, prêts à la consommation. Ou bien de continuer à acheter du poisson frais, mais en ne sélectionnant que le poisson bio via des labels tels que la certification ASC (Aquaculture Stewardship Council) qui existe depuis 2011 mais dont le consommateur ne voit aucun logo en rayon, qui garantit des conditions d'élevage respectueuses de l'homme et de la nature, MSC Pêche Durable (pêche durable de poissons sauvages), Food4Good, la première marque française Bio, (on en parle là http://www.femininbio.com/cuisine-recettes/actualites-nouveautes/trouver-poisson-non-toxique-73687), ou encore en allant dans des restaurants qui s'engagent pour une pêche durable (voir la liste des établissements http://www.fish2fork.com/), en soutenant l'association BLOOM qui agit pour la préservation de nos milieux marins...

Le bioéthanol ou biodiesel ? Une catastrophe agricole avec les cultures intensives

Ne plus dépendre du pétrole, et chercher une solution dans le végétal. Et voilà le biodiesel qui arrive dans nos pompes. En 2020, 10 % de bioéthanol (version essence) ou biodiesel (version gazole), voilà l'objectif. Et l'argument avancé étant de limiter les rejets de Co2. Sauf que le carburant se consomme chez nous, et la production de ce biocarburant se joue en Afrique, là où les surfaces agricoles dédiées sont colossales. La terre achetée pour une bouchée de pain, désormais dans les mains des asiatiques, européens, n'est plus allouée aux cultures vivrières, pour nourrir les populations. Moins de cultures et les prix flambent, rendant la nourriture trop chère pour ses habitants déjà en souffrance. L'eau nécessaire à la culture du Jatropha prive les Africains d'une source précieuse. Et les traitements chimiques sont en train de polluer les sols. L'or vert a bien mauvais goût !

L'imprimante 3D ? Créer n'importe quel objet à la maison : économie ou gâchis ?

Depuis son canapé, chacun pourra créer son objet, sans recourir à la fabrication industriel. Une révolution ? Un simple PC équipé d'un logiciel PAO et c'est parti. Fini les séries, les pièces standardisées, place à la personnalisation. Sauf que, ... dans l'artisanat il y avait le lien avec la main, le savoir faire de l'homme. Et là plus besoin de main. La main d'oeuvre n'est plus nécessaire. Des emplois en moins, (et les machines ne seront pas créées en France). Une chaine logistique qui va probablement souffrir aussi, avec de tels enjeux sur la production industrielle. Et pour alimenter la machine, du plastique, non recyclable et de l'énergie. A moins que l'on se dirige vers

une matière première végétale ? La 1ère machine imprimante 3 D à base d'algues de Bretagne est en cours, baptisée SeaWeed Filament ou SWF. Faudra t il piller la ressource marine ou faire de l'élevage d'algues pour nourrir la machine ? Et que feront nous de ces objets uniques ? Pour la plupart, surement mal fait, du fait d'un tâtonnement et qui finiront à la poubelle.

L'erreur de notre société c'est peut être de ne pas faire de choix réels dans une voie environnementale et de si tenir, au lieu de papillonner autour de valeurs pseudo marketo/idéo/scientifiques ?

04/03/14

Conférence de Claire Nouvian lors du TEDx Event à l'University College d'Amsterdam le mercredi 5 mars.

Claire Nouvian, Présidente de Bloom Association et membre de la Deep Sea Conservation Coalition (DSCC), donnera une conférence sur la conservation des eaux profondes et la gestion de la pêche durable lors du prochain TEDx Event à l'University College d'Amsterdam le mercredi 5 mars.

La présentation soulignera l'importance biologique des eaux profondes, l'absence de viabilité des activités de pêche profonde en Europe et la nécessité de réformer la régulation européenne de la pêche en eaux profondes dans l'Atlantique Nord-Est.

Cette conférence est particulièrement d'actualité à l'heure où le Conseil européen envisage d'adopter la proposition de la Commission européenne de réformer les pêcheries profondes de l'Atlantique Nord-Est.

Les ministres de la pêche et les représentants permanents de chaque pays à la Commission ont jusqu'à la fin mai pour soutenir et adopter cette proposition, et ainsi laisser aux futures générations un héritage dont ils pourront être fiers.

Mot(s)-clef(s) : Bloom Association, CE pêche profonde, Claire Nouvian, Pêche profonde

05/03/14

TEDXAUCOLLEGE ORGANISES CONFERENCE "SKETCHES OF A NEW WORLD"

Date

05 March 2014, 16:30 to 21:51

Location

Amsterdam University College

AUC students host TEDx conference

On 5 March AUC students organize a TEDx conference. TEDxAUCollege aims to bring inspiring speakers from all disciplines to AUC: from successful academics to (young) entrepreneurs with game-changing start-ups, and from artists to speakers that are going to share their inspiring life stories.

TEDx AUCollege

The theme of TEDxAUCollege is 'Sketches of a New World', a broad theme that leaves room for a mix of innovation, inspiration and passion. The speakers are: Luana Caretto (Taste Before You Waste, initiative against food waste), Yoonis Osman Nuur (Somalian refugee and spokesperson for illegal immigrants in The Netherlands), Jennifer Tosch (Black Heritage Tours, tours around Amsterdam's black history), Michelle Chakkalackal (Love Matters, sexual education through mobile technology in the Middle East, Africa and India), Eelco Roos (photographer, Croyable on Instagram, most followed account in The Netherlands), Ioustinos Sarris (Reciclata, recycling and gamification), Michel Visser (KonnektID, connecting people with different skills), Ajay Chaturvedi (IND HarVa, generating value at India's countryside), Bertha French (health expert and consultant to a.o. the UN), Claire Nouvian (FR, director BLOOM association, preserving the oceans).

TED is a non-profit organisation dedicated to 'ideas worth spreading'. It has grown to a supporter of world changing ideas. During the biannual TED conferences the world's most prominent thinkers are invited to give a TED talk of 18 minutes. TEDx is an initiative that supports individuals and groups to host a local event in TED style and provide innovative thinkers with a stage to share their ideas and amplify the impact of their remarkable projects.

FUTURA - SCIENCES .COM

08/03/14

Journée internationale de la femme : elles font bouger la science

Les femmes de science sont à l'honneur aujourd'hui, journée internationale des droits des femmes, mais elles le sont souvent sur Futura-Sciences, qui leur doit de nombreux dossiers. En voici une sélection, qui est l'occasion de se promener dans plusieurs thématiques clés de notre époque, comme les polymères ou le climat actuel ou passé, ou encore le sens de la musique et les galaxies lointaines.

Le 08/03/2014 à 11:29 - Par **la rédaction de Futura-Sciences**

Barbara McClintock (1902-1992), Américaine, est l'une des pionnières de la « cytogénétique » (étude de la génétique au sein même de la cellule). Elle consacra sa carrière à l'étude des chromosomes de maïs, ce qui lui permit de découvrir les phénomènes de recombinaison au cours de la méiose, le lien entre les...

<

Pour honorer les femmes de science, le mieux est de leur laisser la parole et de les écouter. Voici les dossiers qu'ont réalisés plusieurs d'entre elles. À déguster dans l'ordre ou dans le désordre.

Françoise Vimeux

Directrice de recherche à l'IRD (Institut de recherche pour le développement), Françoise Vimeuxest climatologue au LSCE (Laboratoire des sciences du climat et de l'environnement), où elle travaille sur la variabilité des climats à différentes échelles. Pour Futura-Sciences, elle avait développé un sujet peu connu : la lecture des climats du passé dans les carottes des glaciers andins.

Yvette Ngono-Ravache

Ingénieur chimiste, Yvette Ngono-Ravache travaille au Cimap (Centre de recherche sur les ions, les matériaux et la photonique). Elle est spécialiste des polymères, et a fait pour Futura-Sciences un dossier de vulgarisation pour expliquer en termes simples ce qu'ils sont et à quoi ils servent. Dans son second dossier, vous comprendrez pourquoi les chercheurs s'amusent à les irradier.

Claire Nouvian

Journaliste et réalisatrice de documentaires, Claire Nouvian est passionnée par les organismes vivants et a un jour découvert la faune des abysses à l'occasion d'un reportage. Elle tirera de cette rencontre un livre (*Abysses*, éditions Fayard, 2006) et une exposition exceptionnelle. Parce que ce monde est menacé, elle a créé l'association Bloom pour dénoncer la surexploitation des océans, en particulier des grands fonds.

Silvia Bencivelli

Chirurgienne de formation, Silvia Bencivelli s'est tournée vers la vulgarisation scientifique. Elle a travaillé pour de nombreux journaux et pour la radio. Pour Futura-Sciences, elle réalisé un dossier sur une question originale : pourquoi aime-t-on la musique ? Elle tient un blog (en italien bien sûr) et a remporté en 2012 le prix Pierro Piazzano du journalisme scientifique.

Véronique Buat

Au LAM (Laboratoire d'astrophysique de Marseille), Véronique Buat s'occupe des galaxies. Elle en étudie l'évolution. Pour comprendre ces « univers-îles », lisez son dossier « De la Voie lactée aux galaxies », exprimé en termes simples comme savent le faire les passionnés.

Claire E. Lazareth

À l'IRD, Claire E. Lazareth, chargée de recherche, s'intéresse aux carbonates. Pas en tant que tels, mais parce qu'ils enregistrent, notamment dans la coquille des mollusques ou les massifs coralliens, de multiples informations sur les climats du passé. C'est à la lecture de ces archives que se consacre l'unité de recherche Paléotropique (Paléo-environnements tropicaux et variabilité climatique). Dans son dossier « La coquille des mollusques : mémoire de l'environnement », Claire E. Lazareth nous livre les secrets de cette lecture dans les coquilles fossiles. Là se cachent des clés des paléoclimats.

Retrouvez notre top 20 des femmes qui ont fait avancer la science

Cliquez sur l'image pour découvrir notre galerie spéciale. © DR

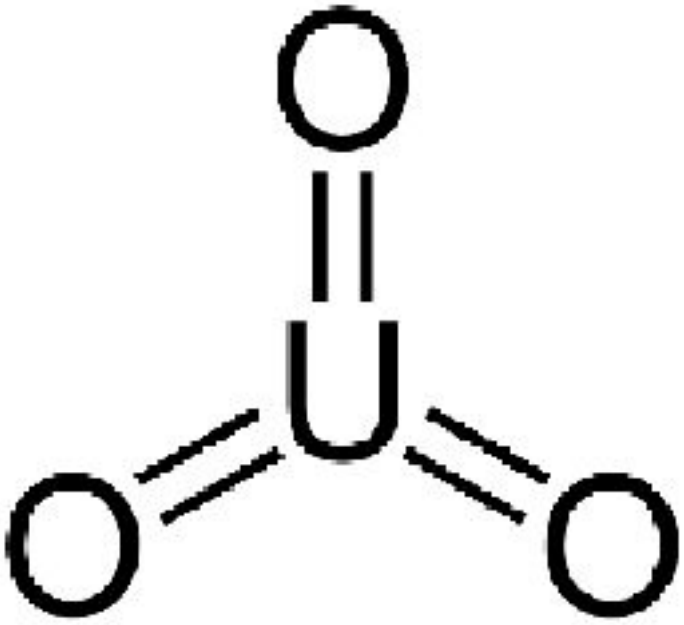

Jane Goodall, primatologue, éthologue et anthropologiste britannique, a consacré sa vie à l'étude des chimpanzés qu'elle a observés dans leur milieu naturel. Ses découvertes, notamment la fabrication d'outils, ont transformé la vision que les Hommes se font des primates et des animaux en général. Grande militante du droit des animaux, elle est messager des Nations unies pour la paix. © Nick Stepowyj, Flickr, cc by 2.0

ouestfrance-entreprises.fr

26/03/14

Actualité

Mercredi 26 mars 2014

Chalutage profond : Bloom orchestre l'envoi de 20 000 mails à François Hollande

Depuis le 20 mars, le Président de la République a reçu plus de 20 000 courriels lui demandant de soutenir l'interdiction du chalutage profond en Europe. Une mobilisation orchestrée par Bloom.

Le Marin

Le Monde.fr 26/03/14

La France continue de soutenir la pêche profonde

Le Monde.fr | 26.03.2014 à 11h51 • Mis à jour le 26.03.2014 à 11h55 |

Par **Martine Valo** (/journaliste/martine-valo/)

A bord d'un chalutier français, en 2003. | MARCEL MOCHET/AFP

Paris continue de soutenir la pêche profonde contre vents et marées ! Ce mode de chalutage qui racle les fonds, jusqu'à plus de 1 000 mètres sous la surface parfois, puise dans des espèces vulnérables et détruit leurs habitats, détériorant un écosystème que l'on connaît mal. Les ONG de défense de l'environnement marin reprochent à la France de peser de tout son poids pour retarder depuis deux ans l'ouverture de discussions sur ce sujet au conseil des ministres européens de la pêche.

C'est à présent à ces derniers de se prononcer sur ce dossier après les atermoiements du Parlement européen, qui a eu bien du mal à trancher . Le 10 décembre 2013, à seize voix près, l'interdiction du chalutage profond n'avait pu être adoptée par l'assemblée plénière. Quelques jours plus tard, plusieurs députés avaient fait savoir , en vain, qu'ils s'étaient trompés dans leur vote (/planete/article/2013/12/16/chalutage-profond-une-ong-souhaite-une-prise-en-compte-du-vote-corrige_4335454_3244.html) …

Dans un message adressé à la Commission européenne le 12 mars, le gouvernement français maintient sa position : «*comme indiqué dans un courrier du 11 juillet 2012 à la Commissaire Maria Damanaki* [chargée des dossiers sur la pêche], *la France ne pourrait accepter une mesure qui viserait à interdire de manière drastique et sans discernement l'utilisation de certains engins et notamment le chalut de fond, qui aurait de lourdes conséquences socio-économiques.* »

Pourtant cette pêche destructrice a été bannie de plusieurs régions européennes. Elle est interdite par plus de 200 mètres de fond aux alentours de Madère, des Canaries et des Açores, à plus de 1000 mètres en Méditerranée.

838 000 SIGNATURES POUR UNE PÉTITION

L'opinion publique s'est également mobilisée. Dans l'hexagone, la pétition promue par l'association Bloom (http://www.bloomassociation.org/) contre le chalutage profond a obtenu le nombre record de 838 000 signatures depuis fin 2013. Bloom a lancé une nouvelle campagne le 20 mars : en quelques jours, plus de 20 000 personnes ont déjà expédié au président de la République, au premier ministre ainsi qu'au ministre de la pêche, un message électronique réclamant l'interdiction de cette pratique dans l'Union européenne .

La grande distribution a elle aussi entendu le message. Plusieurs enseignes ont décidé de ne plus proposer sur leurs étals d'espèces pêchées en eaux profondes, afin de répondre aux inquiétudes des consommateurs sur le sort de la faune des abysses. Même la Scapêche — la principale flotte de pêche française à pratiquer le chalutage profond —, a décidé d'aller vers l'apaisement vis-à-vis des ONG de défense de l'environnement marin. Intermarché, le groupe dont elle dépend, a annoncé en janvier qu'il ne commercialiserait plus d'espèces prises à plus de 800 mètres.

LA FRANCE MONTRÉE DU DOIGT

Dans un argumentaire détaillé du 25 février, les principales ONG du secteur (DeepSee Conservation Coalition, Fondation GoodPlanet, Greenpeace, Humanité et biodiversité, Oceana, Pew, WWF) exhortent la France à respecter ses engagements internationaux, en particulier vis-à-vis des Nations unies. La pêche profonde, estiment-elles, est en contradiction avec la déclaration du sommet mondial sur le développement durable de 2002, à Johannesburg, puis avec les engagements de Rio+20 en 2012.

Les ONG appellent en outre le gouvernement à se montrer cohérent avec ce qu'il avait annoncé lors de la conférence environnementale de septembre 2013. Il avait alors déclaré qu'il prendrait en compte l'opinion des associations environnementales pour former la position française sur la pêche en eaux profondes.

Martine Valo (/journaliste/martine-valo/)
Journaliste au Monde

Suivre

ouest france

28/03/14

Pêche grands fonds : Bloom ne relâche pas la pression

L'association écologiste de Claire Nouvian continue de mobiliser contre la pêche des grands fonds. 20 000 courriels ont été expédiés au président de la République, lui demandant de soutenir l'interdiction du chalutage profond en Europe. E-mails qui font suite aux 838 000 signatures obtenues sur Internet. Cette mobilisation a déjà convaincu plusieurs enseignes de la grande distribution à stopper la vente des espèces d'eaux profondes. La Scapêche de Lorient, filiale d'Intermarché, s'est aussi engagée à ne plus larguer ses engins à plus de 800 mètres. Bloom vise désormais l'armement Euronor basé à Boulogne-sur-Mer, fief du ministre de la Pêche Frédéric Cuvillier.

Les MARCHÉS HEBDO

28/03/14

L'ONG BLOOM VEUT LA TÊTE DE CUVILLIER

« *Les Français ont un sentiment de trahison. La parole de François Hollande est en jeu.* » Ainsi s'exprime Claire Nouvian, fondatrice de Bloom, plus que jamais décidée à faire interdire le chalutage profond en Europe. Le président de la République a sûrement bien d'autres difficultés en tête à l'heure actuelle, mais depuis le 20 mars « *indignés, les Français lui ont envoyé 20 000 courriels avec le message suivant : " Si la France n'est pas capable de mettre fin à une pratique résiduelle, destructrice, subventionnée et non rentable, quel autre enjeu environnemental aurez-vous encore la crédibilité de solutionner ? "* », affirme-t-elle. Bloom pointe par ailleurs du doigt le port de Boulogne-sur-Mer, « *fief électoral du ministre de la Pêche, Frédéric Cuvillier* », où Euronor pratique encore la pêche en eaux profondes.

ça M'INTÉRESSE
www.caminteresse.fr
01/04/14

1979 -

Les ONG s'engagent pour la planète

Secourir et préserver les hommes, la nature, la liberté. Les ONG nous font vivre au rythme du monde. **Texte Sébastien Porte**

Le regard d'un enfant sous-alimenté sur une affiche, des écolos barbus harcelant un baleinier, des camps de réfugiés en Afrique… Impossible d'échapper aux ONG. Les organisations non gouvernementales s'immiscent dans l'actualité, l'écrivent quand leurs militants sont menacés ou emprisonnés, en sont les derniers témoins, comme aujourd'hui en Syrie où les seules informations sont fournies par l'Observatoire syrien des droits de l'homme. Elles ne se contentent pas de nous apitoyer ou de tendre leur sébile : elles alertent, dénoncent tout en volant au secours des démunis de la planète. Humanitaire, droits de l'homme, environnement, vie sauvage, corruption, torture… Aucun des maux du globe ne leur échappe.

Dès le Haut Moyen Age, la solidarité envers les pauvres, les malades ou les victimes de guerre est inscrite dans les religions : charité chrétienne, tsekada chez les juifs ou zakât dans l'islam. Elle se concrétise en Europe dans des actions caritatives qui progressivement, à partir du XVIIe siècle, cessent d'être l'apanage de la seule Eglise catholique, surtout en France, où la philosophie des Lumières préfère la notion de bienfaisance ou de philanthropie à celle de charité. Naissent, à la suite, les premiers combats pacifistes et humanistes portées par des « sociétés » ou des « ligues » qui gagnent l'Europe : abolition de l'esclavage (1848), adoption du principe d'égalité hommes-femmes dans les salaires par l'OIT (Organisation internationale du travail, 1919), mise en place de la Société des Nations (1919-1939, l'ancêtre de l'Onu). Ce fonctionnement démocratique, que l'on qualifierait aujourd'hui de participatif, se déploie en marge des institutions et, comme les futures ONG, s'affranchit des frontières. Quand, en 1945, l'Onu reconnaît officiellement dans sa charte les ONG comme partenaires de négociation, elle entérine des pratiques établies.

Pour gagner en visibilité, elles osent la mise en scène de victimes

Le ton — et les méthodes — changent radicalement dans les années 1960. Aux Etats-Unis, les pacifistes qui réclament la fin du conflit au Vietnam ont appris à capter l'œil des médias : manifestations géantes, *sit-in*, interventions des artistes… Au début des années 1970, les militants antinucléaire de Greenpeace ont retenu la leçon : ils embarquent des journalistes dans leur navire pour être certains de faire parler d'eux. En France, les futurs *french doctors*, choqués par les massacres nigérians lors de la guerre du Biafra, font suivre les photos des enfants faméliques aux journaux. L'équipe de la revue médicale *Tonus* participe à la création de Médecins sans frontières. « Ces jeunes humanitaires se sont levés à la fois contre une société structurée par la guerre froide et contre le goût du secret et la neutralité de la Croix-Rouge », explique François Rubio, directeur juridique à Médecins du monde et auteur du *Dictionnaire pratique des ONG* (éd. Ellipses). « Ils pensaient que, pour apporter une aide aux populations, il fallait s'affranchir des frontières, et ont ainsi créé le sans-frontiérisme. » Quelques années plus tard, l'usage des médias sera à l'origine d'une scission au sein de MSF. Quand Bernard Kouchner rameute intellectuels chics et journalistes pour dénoncer le scandale des *boat people* et les recueillir en mer de Chine, un de ses confrères de MSF moque dans une tribune ce « Bateau pour Saint-Germain-des-Prés ». Kouchner claque la porte en 1979 et fonde Médecins du monde.

Conséquence de cette évolution, la communication est aujourd'hui au cœur de l'ac-

JACQUES PAVLOVSKY/SYGMA/CORBIS

ROGER-VIOLLET

Le « french doctor »

Parce que Médecins sans frontières, qu'il a cofondé, a jugé son opération « Un bateau pour le Vietnam » trop tapageuse, Bernard Kouchner (ci-dessus) claque la porte. En 1980, il crée, avec d'autres, Médecins du monde. La brouille n'entame pas le prestige des french doctors.

tivité des ONG (57 % du budget 2012 de Greenpeace). Comme l'observe Sylvie Ollitrault, spécialiste au CNRS du mouvement écologiste, « depuis 1990, les ONG sont entrées dans une nouvelle ère de visibilité dans notre quotidien : Greenpeace a ouvert des bureaux dans les villes, Handicap international a organisé ses pyramides de chaussures… Au Sommet de Copenhague (2009), elles ont mis en scène les victimes du changement climatique en enfermant un activiste des Tuvalu dans un cube de verre où l'eau montait. Le même jour, 56 journaux de 45 pays faisaient leur une sur ce thème ».

Sur le terrain aussi, les ONG se professionnalisent. Fini le temps où le médecin de campagne partait avec sa mallette de médicaments soigner les petits Africains et revenait au bout de trois semaines dans son cabinet. Travailler dans l'humanitaire s'apprend désormais dans des écoles (Bioforce à Lyon, l'Ifaid à Bordeaux…), fait appel à des compétences pointues (coordinateur de projet, logisticien, ingénieur agronome…) On peut y faire carrière en sautant d'une organisation à l'autre. Chez certains, cela fait naître de vraies vocations. Chez d'autres, de simples opportunités qui se conjuguent parfois au besoin de tout plaquer ou de voir du pays.

Elles recourent à des techniques empruntées au marketing

« L'engagement humanitaire s'est imposé à cette époque comme une voie de salut», constate Sylvain Lefèvre, politologue, dans *ONG et Cie* (éd. PUF). Il cumule l'exemplarité du héros moderne avec un caractère relativement accessible, puisque fondé en apparence sur de simples qualités humaines : courage, don de soi, compassion. »

Les années 1990 sont celles de l'essor. Le Mur de Berlin est tombé. L'urgence est de reconstruire une société civile à l'Est tout en aidant les populations des pays en guerre (Bosnie, Congo, Kosovo…). L'Union européenne finance à plein l'aide humanitaire *via* son programme Echo (Office humanitaire de la Communauté européenne). Certaines ONG en font leur unique ressource. Ainsi EquiliLibre, spécialiste de l'acheminement de l'aide en milieu hostile, qui se revendique « entreprise » humanitaire, et fera faillite en 1998. Puis, dans les années 2000, les financements publics commencent à s'assécher, les organisations cherchent à sécuriser leurs ressources et ont de plus en plus recours aux techniques empruntées à la pub et au ■■■

■ ■ ■ marketing. Elles confient leur travail de collecte à des agences privées qui facturent au prix fort : 72 000 € pour cinq semaines de collecte. Les passants découvrent ainsi en ville des jeunes gens en T-shirts ou blousons aux couleurs de MSF, Amnesty ou Aides, leur récitant un script appris par cœur. Objectif de ce *streetfundraising* (collecte de rue) : faire souscrire une adhésion par prélèvement automatique de 8 ou 10 € par mois. La méthode s'appelle Direct Dialogue ; elle a été inventée en 1995 par Greenpeace qui s'en félicite : le nombre de ses donateurs en France est passé de 20 000 à 150 000 depuis 1998. Mais cette méthode n'est pas du goût de tous. Car l'irruption du fundraising a rendu l'adhésion plus distante, à la manière d'un acte de consommation, comme si l'argent était devenu la fin, et la cause défendue, le moyen.

Les ONG françaises misent sur le partenariat, non sur l'assistanat

Ces critiques viennent alimenter le procès qui est fait aujourd'hui aux ONG, depuis le scandale de l'ARC jusqu'à la débandade de l'Arche de Zoé. Les griefs ? Routine, inertie, bureaucratie, goût du showbiz, connivence avec les régimes corrompus et les multinationales… Dans les pays du Sud, les ONG n'empêchent-elles pas les populations de se prendre en main ? Chez nous, pourquoi la recherche sur les maladies (cancer, Alzheimer, myopathies…) doit-elle être financée *via* des fondations à la manière américaine ? Aux Etats-Unis, le secteur caritatif représente 10 % du PIB et des emplois, avec une Armée du Salut surpuissante qui remplit une mission vitale auprès des démunis (3 milliards de dollars de budget). Néanmoins, il existe une différence de méthode entre ONG françaises et anglo-saxonnes : « Quand Operation smile, l'ONG américaine spécialisée dans la réparation des becs de lièvre, intervient dans un pays, rapporte François Rubio, elle arrive en Boeing 747, opère 300 enfants et repart huit jours plus tard se poser ailleurs. Médecins du monde, eux, ont le même programme, appelé Opération sourire, sauf qu'ils transfèrent ce savoir-faire aux chirurgiens locaux. » Une approche qui rappelle celle du CCFD-Terre solidaire, mouvement chrétien qui a choisi d'aider au développement par le partenariat, et non l'assistanat, en soutenant des projets locaux dans les pays du Sud (coopératives, syndicats…), mais aussi par le « plaidoyer », fonction historique des ONG qui consiste à agir par un travail d'influence sur les institutions.

Sus à la pêche en eau profonde !

Fin 2013, à la suite d'une pétition de l'ONG Bloom, réunissant 800 000 signatures, et d'une BD de Pénélope Bagieu, la flotte d'Intermarché annonce renoncer à pêcher au-delà de 800 m de profondeur.

Ces débats sont inhérents au statut un peu flou de ces organisations — et même juridiquement inexistant en France. « Toute association loi 1901 à but non lucratif peut se qualifier d'ONG », rappelle François Rubio. La multiplication des causes, des intitulés, des harangues, trouble le public ; l'inévitable concurrence entre elles lasse. Mais malgré les dérives, les ONG ont à leur actif de nombreuses victoires. Elles dénoncent à travers leurs enquêtes les crimes de guerre et les violences comme, récemment, le « nettoyage ethnique » signalé en Centrafrique par Amnesty International. Elles participent aux grands marchandages planétaires et amènent les Etats à signer des conventions d'un type nouveau (la Cour pénale internationale, le réchauffement climatique, le développement durable). Elles imposent de nouveaux droits : droit d'ingérence humanitaire, droit des en-

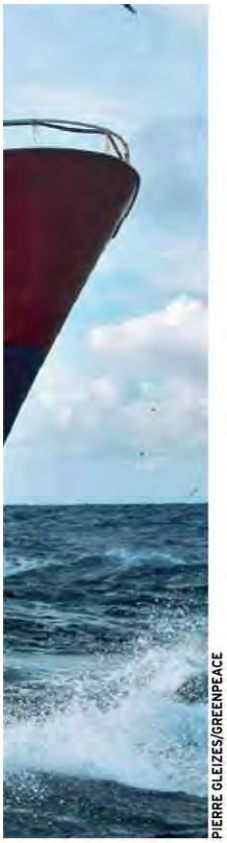

PIERRE GLEIZES/GREENPEACE

MAX ROSEREAU/LA VOIX DU NORD/MAX PPP

Une inévitable concurrence

Pour maintenir leurs ressources à flot, les ONG recrutent des donateurs dans la rue, par courrier, investissent le Web, sensibilisent les familles pour recueillir des legs (1 milliard d'euros par an).

fants… Rappelons que 4 300 ONG possèdent un statut officiel auprès de l'Onu et que la plupart de ses agences (OMS, Unicef, HCR…) sont elles-mêmes d'anciennes ONG. Dans les années 2000, elles se sont battues contre l'industrie pharmaceutique pour obtenir des clauses de sauvegarde autorisant la fabrication de médicaments génériques contre le sida dans les pays du Sud. Elles ont aussi obtenu des labels comme le FSC *(Forest Stewardship Council)*, garantie que nos meubles proviennent de forêts gérées durablement. En 1997, après la campagne menée par Handicap International et cinq autres ONG (qui leur a valu un prix Nobel), le traité d'Ottawa interdisait les mines antipersonnel. Et si Greenpeace a pu déranger avec ses actions radicales et son usage forcené des médias, nul doute qu'elle a accéléré la prise en compte de l'environnement jusqu'au cœur des villes, avec sa récente campagne sur les vêtements toxiques. Car les victoires sont aussi chez nous. RMI (revenu minimum), CMU (couverture maladie universelle), loi Dalo (sur le logement opposable)…, toutes ces mesures sont le fruit d'années d'efforts d'associations comme ATD Quart Monde, Emmaüs ou Droit au logement. Autres initiatives, en matière de santé : les centres de dépistage anonyme et gratuit du sida, les stands de prévention de la toxicomanie sur les festivals (Aides, Médecins du monde). Toutes, chaque jour, veillent à ce que jamais nous ne soyons indifférents à l'autre. ■

04/14

semi-victoire
interdiction des pesticides dans les espaces verts

Le 23 janvier dernier a été votée par l'Assemblée nationale une loi interdisant l'utilisation de produits phytosanitaires à partir de 2020 dans les espaces verts et 2022 dans les jardins de particuliers (à l'exception des cimetières et des terrains de foot).

Les craintes qu'expriment le monde écologique et le monde de la santé (dont la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), Réseau environnement santé et Générations futures) ont finalement trouvé un écho, en particulier en 2013, avec l'initiative de l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale) dont les résultats de l'expertise prouvent les liens forts entre l'usage des pesticides et des maladies comme certains cancers et des risques de modifications du développement chez l'enfant.

© Jy cessay/Fotolia.

En attendant l'application de la loi, notons que cette petite avancée représente un début de victoire pour la LPO et pour l'ensemble des associations naturalistes qui luttent pour la préservation de la faune et de flore sauvage. La LPO appelle l'Etat à poursuivre son engagement en impliquant également le monde agricole en optant pour la généralisation de pratiques agroécologiques sans pesticides.

Outre son rôle de lanceur d'alertes, la LPO développe depuis 1921 une initiative valorisant l'engagement volontaire des particuliers, collectivités locales et entreprises : le programme Refuges. Avec plus de 16 000 membres actifs, le réseau Refuges engage à respecter une charte de bonnes pratiques et notamment à ne pas utiliser de produits phytosanitaires.

LPO
Fonderies royales
8, rue du Docteur-Pujos
BP 90263
17305 Rochefort Cedex
Tél. : 05.46.82.12.34
Site : www.lpo.fr

---

pêche
Les ONG saluent l'engagement de la flotte d'Intermarché

© Bloom.

Après le résultat controversé du vote du Parlement européen le 10 décembre dernier sur l'interdiction du chalutage profond, la flotte d'Intermarché, la Scapêche, a « tendu la main » aux ONG pour réfléchir aux pratiques de pêche du groupe dans les eaux profondes de l'Atlantique Nord-Est.

Fin janvier, à l'issue de plusieurs semaines de discussions, la Scapêche, Bloom – un membre de la Deep Sea Conservation Coalition (DSCC, regroupant plus de 70 ONG) – et le WWF France ont trouvé un accord, résultat d'un réel compromis : alors que le Parlement européen avait proposé une interdiction du chalutage profond au-delà de 600 mètres de profondeur, la Scapêche s'engage à arrêter, d'ici à début 2015, de pêcher avec des chaluts de fond au-delà de 800 mètres de profondeur.

D'autre part, la flotte d'Intermarché propose aux ONG de partager ses données de capture et de positionnement des navires (journaux de pêche électroniques et données satellite) et d'entamer une collaboration à long terme avec elles.

Bloom, la DSCC et le WWF France accueillent favorablement cette décision de la flotte de pêche des Mousquetaires. « *L'engagement de la Scapêche prouve qu'ils ont entendu la demande des citoyens de cesser les pratiques de pêche destructrices en grande profondeur* », réagissait Claire Nouvian, fondatrice de Bloom.

« *C'est une bonne nouvelle pour la biodiversité, même si 800 mètres est encore trop profond par rapport à la vulnérabilité des espèces et des milieux océaniques à ces profondeurs, mais c'est un effort concret de la part de la Scapêche qui va vraiment dans le bon sens. Nous espérons que le dialogue que nous avons rétabli nous permettra de travailler ensemble vers des objectifs plus ambitieux encore d'ici quelques années* », déclarait Philippe Germa, directeur général du WWF France.

« *Nous attendons désormais des Etats membres de l'UE impliqués dans les négociations au Conseil qu'ils reconnaissent cette décision comme le signal clair qu'un règlement ambitieux pour l'encadrement de la pêche en eaux profondes est possible et réalisable, y compris une élimination du chalutage de fond en profondeur* », déclarait Matthew Gianni, conseiller politique de la Deep Sea Conservation Coalition.

Les 28 Etats membres de l'UE doivent fournir par écrit leur position officielle sur le règlement pêche profonde. La Conférence environnementale de septembre dernier a acté que la position française serait rédigée en concertation avec les parties prenantes. Les ONG se tiennent prêtes pour poursuivre le dialogue.

Infos : www.wwf.fr
www.bloomassociation.org

le marin
l'hebdomadaire de l'économie maritime

04/04/14

CHALUTAGE PROFOND : BLOOM ORCHESTRE L'ENVOI DE 20 000 MAILS À FRANÇOIS HOLLANDE. Depuis le 20 mars, le Président de la République a reçu plus de 20 000 courriels lui demandant de soutenir l'interdiction du chalutage profond en Europe. Une mobilisation orchestrée par Bloom. L'association de Claire Nouvian déplore que le gouvernement français, se positionnant contre cette interdiction, ne tienne pas compte de l'avis des ONG et des citoyens. Elle met en avant sa pétition avec plus de 838 000 signatures. Après avoir fait fléchir la Scapêche, d'Intermarché, qui va cesser le chalut à plus de 800 mètres de fond, Bloom s'en prend à l'armement Euronor : un de ses navires pratique le chalutage profond et il est basé à Boulogne-sur-Mer, fief de Frédéric Cuvillier. Elle l'accuse donc de conflit d'intérêt et demande l'arbitrage du chef d'État.

Challenges
L'économie en temps réel

10/04/14

MASTERS Economie solidaire, développement durable

Refroidissement global

En floraison depuis dix ans, le marché environnemental n'est pas épargné par la crise. Certains profils tirent encore leur épingle du jeu.

Se rendre « utiles » au sein de coopératives, d'associations, ou encore participer à la mise en place de pratiques plus vertueuses dans les entreprises, bien des étudiants en rêvent… Mais, côté aide au développement, ONG et associations philanthropiques recrutent au compte-gouttes, et il faut y réfléchir à deux fois avant de s'engager dans un cursus.

Du côté de l'économie sociale et solidaire, en revanche, le nombre de salariés a progressé de 23% sur dix ans. De très bons programmes visent ce secteur, notamment à Lyon 2 Lumière, avec le master 2 économie sociale et solidaire, axé sur l'entrepreneuriat. En double diplôme avec l'IAE de Lille et l'Université royale de Phnom Penh, il permet à ses étudiants de partir au Cambodge pour mettre sur pied des projets. Ou bien le master européen en ingénierie de projets en économie sociale et solidaire de l'université de Haute-Alsace, qui offre à ses diplômés des compétences transversales pour des postes dans les collectivités territoriales ou dans le secteur associatif.

Bruno Delessard pour Challenges

« Je mène des actions de lobbying auprès des députés européens pour la protection des fonds marins. C'est passionnant ! »

Victoire Guillonneau, chargée de campagne à l'association Bloom.
▷ Master développement durable et organisations de l'université Paris-Dauphine.

Le master développement durable, management environnemental et géomatique de Paris 1, lui, vise une niche plus technique. *« Vu le grand nombre d'offres de stages que nous recevons, il ne fait aucun doute que les entreprises nous ont bien repérés »*, se félicite Mireille Chiroleu-Assouline, sa directrice. Cabinets de conseil, grandes entreprises ou collectivités locales courtisent ses diplômés. Même succès pour le master développement durable et organisations de Paris-Dauphine. *« J'y ai appris à réfléchir à de nouveaux modèles économiques »*, raconte ainsi Victoire Guillonneau, 26 ans, diplômée en 2013.

Avantage aux scientifiques

Nicolas Leroy, responsable de la division ingénieurs du cabinet Michael Page, prévient cependant que le marché s'est refroidi. *« Les entreprises parlent beaucoup plus de développement durable qu'elles ne le pratiquent. »* Thierry Fornas, président du cabinet EcoAct, spécialisé dans la compensation carbone, confirme : *« Le contexte s'est compliqué ces derniers mois, car ces questions ne sont plus prioritaires dans les entreprises. »* Il s'apprête néanmoins à recruter une dizaine de jeunes diplômés, avec une préférence pour les profils scientifiques. *« Chez nous, les scientifiques constituent la moitié de la promotion »*, indique Odile Blanchard, du master économie de l'énergie et de l'environnement de Grenoble. Même positionnement au sein du master économie du développement durable de l'environnement et de l'énergie de Paris Ouest, qui fonctionne désormais en partenariat avec l'Ecole centrale et l'Ensta ParisTech. Avec, à la sortie, des salaires qui évoluent entre 32 000 et 40 000 euros par an. **Béatrice Girard** ▶

5 masters en vue

Master UNIVERSITÉ	Nombre de candidats	Nombre d'étudiants par promotion	Durée de la formation	Salaire annuel brut moyen à l'embauche (en euros)
Economie de l'énergie et de l'environnement durable GRENOBLE	150	25	1 an	**30000**
Conduite de projets environnementaux MONTPELLIER 3	100	22	1 an	**28000**
Développement durable, management environnemental et géomatique PARIS 1-PANTHÉON-SORBONNE	250	25	1 an	**33000**
Développement durable et responsabilité des organisations PARIS-DAUPHINE	250	40	1 an	**28000**
Economie du développement durable de l'environnement et de l'énergie PARIS OUEST	600	100	1 an	**32000 à 40000**

11/04/14

WATER MAKES UP 98 PERCENTOF THE EARTH'S VOLUME,YET WE'VE ONLY HADA CHANCE TO EXPLOREONE PERCENT OF ITS WILDLIFE.

What Lies Beneath: Claire Nouvian

With the populations of the tasty fish we like to eat diminishing by the day, the European fishing industry has had to look for fish further ashore, and deeper, for new species using a technique called deep sea bottom trawling that threatens the marine organisms we know of, and those we don't.

It was on a reconnaissance trip for a film at the Monterey Bay Aquarium in the United States in 2001, that Claire Nouvian first discovered incredible images of unidentified creatures in spectacular shapes and astonishing colours, filmed at depths of up to 4000 metres. Captivated and dazzled, she sought to learn more about them, capturing this otherworldly abyss in her book and exhibition, The Deep, in 2006.

Her feelings soon turned to outrage on discovering that as the numbers of cod, haddock, hake and flounder have fallen as much as 95 percent over the past decade, boats have been indiscriminately trawling the bottoms of the deep seas in a hunt for just three species — blue ling, black scabbard fish and grenadier — and simply throwing everything else away, whether that be 4000 year old corals, sharks, or the examples of biodiversity we know very little about. So Claire set up BLOOM Association, an organization dedicated to campaigning against a marine industry dominated by France that is 3000 time more destructive than any other — and that includes gas and oil extraction.

Do you eat fish? Yeah I do. I have had a lot recently because the fish labelling study we're doing, which I didn't particularly really like. Outside of the study, I'll eat animals low on the food chain like herring, mackerel and sardines, I really enjoy sardines. I think we should forget about tuna in general, unless you can get a specifically identified fish that you know is sustainable, why not, go ahead and indulge yourself — but it's going to remain a predator no matter what. It's like eating the lions in the savannah and not the antelopes.

What is the situation with deep sea bottom trawling? Well we can start with the oceans in general. They are massively exploited, and there are very few fisheries that are sustainable, properly managed so we get the same amount of fish year after year, especially in Europe. If you bottom trawl an area, you take everything that's there and really jeopordise all these links between living things, which will eventually produce a surplus which you can collect — the idea of fisheries is that you should only harvest the surplus. And we tend to forget that fishing is the last activity that feeds the world from wild things — these are not things we farm or breed. Except for when you pick a few berries or mushrooms when you're going for a walk in the forest, fish are literally the only food items you're going to get from the wild. So we shouldn't be playing with fire We've depleted the stocks so much that we've lost we think about 90 percent of predators in the ocean, the big large fish, in the past 50 years. And what are you going to have next? In the Mediterranean, it's jellyfish. Or, in Croatia for example, I have unpublished data from scientists that has shown last year was the first time that they've caught more plastic bags in weight than fish. And so because of that, fisherman have had to look for fish further ashore, and deeper, for new species which have very little value.

So it is out of desperation we've turned to these fish? Yep.

Deep sea bottom trawlers are looking for three fish, and throw away everything else — but these three fish don't seem to be particularly tasty How can there be a demand for them? It's weird. When they started deep sea fishing in France in 1989, they offered these fish for free to French people, to get them acquainted with the taste. And they got used to it, and after a while, they started to think it was acceptable. The beautiful great fish we used to have in the North Atlantic, like cod, huge beautiful cod, have completely disappeared, collapsed once and for all, apparently in 1992. So because they're not coming back, since then, people have developed a taste for deep sea fish.

People now are quite familiar with the idea of buying sustainable caught fish, such as pole and line caught tuna. But what are the few steps consumers can do for a phenomenon like deep sea

trawling? Every time you buy something you are making a vote for the world you want when you buy. You are what you eat. And then in our evanescent world, signing petitions or sharing information — which is what social networks are great for. Also, I would just say, we have a great filter which allows us to have a positive outlook on life, but people should just trust NGOs, even if the truth is so bad it's hard to believe.

When it comes to fish, does the responsibility lie with customers or businesses? Both, as one doesn't work without the other. Brands are so hypocritical. Because Intermarché [the French supermarket who own six out of the 11 deep sea bottom trawlers] has a vested interest in deep sea fishing, for years they've been carrying out this toxic lobbying, and we've had this massive construction of this huge state lie about deep sea fishing. And just because we've managed to generate public pressure, they're now negotiating with us. Brands are sensitive to public mobilisation; as without us, the customers, they don't exist. And then, brands, when they become champions — there's a beautiful piece of research called Shame vs. Honor by Jennifer Jacquet, a social game that's shown that brands who seem to be moving towards or cooperating with environmental or social standards are very sensitive to shame or honours. But those who already have pretty shameful business practices are insensitive to anything. And that's why BLOOM has issued a supermarket ranking in France regarding their fish procurement policies. So yeah, get mobilised.

DEEP SEA WILDLIFE

In deep water, a new creature is discovered every two weeks, and yet we have only explored one percent of the deep ocean. Below the photic layer where the sun doesn't shine, 200 metres down, there are dazzling arrays of creatures that have developed a number of ways of surviving without photosynthesis. Some of these fish even produce their own light, like the giant Siphonophore which, at 100 metres long, is the largest animal in the world — and is one of the two life forms on Earth capable of emit a red biolumescence (the other being Chirostomias pliopterus, a species of barbeled dragonfish found in the Atlantic Ocean). The very bottom of the ocean bed is home to over 3,000 species of coral, some of which have been discovered to be 4,200 years old. All these magical creatures and the world they inhabit is destroyed daily by deep sea bottom trawling, a fishing technique that strips the ocean floor at a rate that would demolish Paris in a day and a half. For more information, have a look at Penelope Jolicoeur's witty illustration of Claire's TED talk on deep sea bottom trawling, and don't forget to sign the petition!

penelope-jolicoeur.com

The BLOOM Association is also active in the Far East in working to conserve shark populations through making shark fin soup a socially unacceptable dish, and has had some success with Hong Kong's Peninsula Hotels taking it off their menus, and Cathay Pacific refusing to transport sharks from unsustainable sources. But why should we be bothered about sharks in the West? Well, actually, you are going to eat a shark. An NGO revealed that for a long time, fishing ships in the U.K. were selling a large proportion of deepwater sharks instead of cod for your fish and chips. Also, you will probably find some squalene in your beauty products, which is a product very often derived from the liver of deep sea sharks. It is a very moisturising compound which is non greasy, which is why everybody loves it. For the cosmetic industry, there's a whole trade out there of endangered species, especially in Asia. In the West they've said they've cleaned up — and actually I'm testing a load of cosmetics tonight from England, France, Asia to see if their squalene comes from sharks or other sources such as olive fermentation. Squalene is also used in some vaccines. The world has lost 99.9 percent of its sharks — it's crazy.

And how did you become so interested in the oceans? I could have done something else. It's just out of all the spending on NGOs for environmental work [goes towards the oceans]. it's only something like three or four percent, even though oceans cover 72 percent of our planet. The NGOs are completely understaffed, when you compare it to what at stake — half of the oxygen in the world comes from the oceans, we're dealing with the stabilisation of the climate, recycling of carbon, the food supply, the economy, jobs — there's a billion people who depend on the oceans, but there's only three percent of funding that goes into oceans. So I think it was the urgency of the situation that pulled me in that direction. My real passion is for birds, but they don't need me, they're doing fine. Whereas the oceans, especially the deep oceans which are the largest reservoir of life on Earth, nobody was doing anything about the really rapid destruction which is probably totally irreversible.

What gives you hope? I am optimistic about individuals. And brands — some brands can really change the world, and they should take their CSR [Corporate Social Responsibility] commitments very seriously.

Do you think humans are intrinsically altruistic or selfish? Selfish. Is there even a debate about this?

Dianna Cohen said what gives her hope is that people's first reaction to bad news is to ask, 'what can I do about this?' I'm pretty pessimistic about human nature — otherwise, why would we be where we are?

Daniel Pinchbeck views the ecological crisis as an initiatory stage for human development. That's what Descartes used to think 400 years ago, but look what happened. These people were fiercely in favour of progress, as they thought technological, medical progress and science in general was going to bring us liberation from slavery tasks and diseases.

Yet we've become slaves to our machines. And the only progress we can now achieve in the West is altruism, education, empathy and consciousness — these are real projects that can really drive you for your entire lifetime. But are we taking this route? I don't think so.

However, we do see a rise in mindfulness within business practices, which is basically Buddhist meditation recalibrated for a corporate culture, and the popularity of Eastern practices such as yoga hints at a recognition that Western material progress hasn't fulfilled the needs of our body nor soul. Yet after spending so much time in China and Hong Kong, do you find this phenomenon to be in reverse? Yes, which is why my faith is in individuals, and not in a collective trajectory. Lots of individuals are doing amazing things, and if not faith, it gives you hope, love and meaning on a day to day basis, so you don't end up in the gulch. If you go downtown to Shanghai it's like a mass that's been put to sleep, they're going to a mecca of shopping. Consciousness, I don't see it.

What would be your advice? To throw away your television.

13/04/14

l'émission du **dimanche 13 avril 2014**

ON VA DEGUSTER

Claire Nouvian

Nouvian © Claire Nouvian - 2014

Fondatrice et directrice de BLOOM
Pew Fellow en Conservation Marine 2012
Récompensée par l'Ordre National du Mérite le 14 mai 2013
Personnalité associée au Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE) – démission janvier 2013
Femme en Or 2012 de l'Environnement
Commissaire de l'exposition Abysses
Auteur du livre Abysses

En novembre 2007, dans un numéro spécial consacré aux « héritiers » du commandant Cousteau, le magazine Géo élit Claire Nouvian « ange gardien de la planète ». L'article souligne son caractère hors du commun et reconnaît son engagement total dans la protection d'un milieu aquatique particulièrement méconnu et vulnérable, bien qu'essentiel à l'équilibre de la planète : les abysses.
Claire a fondé BLOOM Association en 2005, pierre angulaire de toutes ses actions d'éducation et de conseil politique. Elle s'est donné pour mission de partager ses découvertes abyssales avec le monde entier, à travers le livre Abysses (publié en 10 langues) et l'exposition éponyme itinérante. Tous deux servent de plateforme à la diffusion de messages forts de conservation marine.
http://www.bloomassociation.org/

A savoir : lire la BD de Pénélope Bagieu

La pétition, à relayer et à signer, est là :
http://www.penelope-jolicoeur.com/2013/11/prends-cinq-minutes-et-signe-copain-.html

François Pasteau

François Pasteau © Restaurant Epi Dupin - 2014

Ancien de l'école de cuisine Ferrandi, François Pasteau a su se créer une expérience riche et variée tout au long de sa carrière. Après plusieurs années d'expériences dans de petites et grandes maisons en France comme à l'étranger, François Pasteau a été l'un des premiers bistrots gastronomiques de Paris.
Si la cuisine de François Pasteau séduit c'est avant tout parce que ses visites hebdomadaires au marché de Rungis lui offrent la possibilité de choisir ses produis et d'assurer une cuisine de saison sans cesse renouvelée.
« Un des secrets les moins bien gardés des environs » dixit les critiques gastronomiques.
Et pour cause, le bistronomique connu des habitants du quartier accueille aussi une clientèle cosmopolite.

Américains, Japonais, Brésiliens et autres voyageurs se passent le mot avant de venir visiter Paris.
Bien loin des « usines à touristes », ces étrangers là ne viennent pas par hasard.
Le restaurant leur ouvre ses portes comme s'ils étaient du quartier, en les accueillant même en anglais ou en japonais.
Eveillant vos papilles à chaque description de plats, l'équipe en salle dirigée par Loïc Ferry rendra des plus agréables votre repas.
Ambiance cosy et conviviale, cuisine originale ajoutée à la sensation que les « autres » ne trouveront jamais l'endroit, en font un lieu tout à fait spécial pour ces hôtes du monde amateurs de bonne cuisine.

Son restaurant : L'épi Dupin
11 Rue Dupin, 75006 Paris
01 42 22 64 56
Le restaurant : www.epidupin.com
La boutique : www.epimalin.com
Rejoignez nous sur Facebook : https://www.facebook.com/epimalin

Le Parisien

17/04/14

Il n'y a pas que le saumon qui est bon

FINI LE CABILLAUD ou le saumon, surexploités et « surconsommés ». Pensez tacaud, chinchard ou cardine. Ces poissons moins connus ou mal aimés prolifèrent. Hier soir, le Parlement européen a voté le Fonds d'aide pour la pêche 2014-2020, soit 6,5 Mds€, qui favorise des techniques de pêche plus responsables. A nous désormais d'acheter les espèces qui ne sont pas en danger.

Le choix de Claire Nouvian, présidente de l'association Bloom, pour la préservation des océans : « Le merlu est très abondant. Excellent au goût, il est largement sous-évalué par les Français ! » Sur l'ardoise du bistrot gastronomique l'Epi Dupin (Paris), le chef François Pasteau* met, lui, en avant le maquereau. « C'est la saison de ce poisson très beau dans l'assiette avec sa peau zébrée. On le connaît surtout en boîte alors que frais il a une chair succulente. Pour ceux qui trouvent ce poisson indigeste, un petit truc : il suffit de retirer la fine pellicule translucide au-dessus de la peau. » Il cite aussi le chinchard, parfois considéré comme un « poisson du pauvre », plus apprécié au Portugal ou au Japon.

Du thon rouge avec modération

Philippe Pentecôte, propriétaire du Petit Bordelais (Paris), est lui aussi attaché à la pêche responsable. « L'idée n'est surtout pas de ne plus jamais cuisiner telle ou telle espèce, précise ce chef. Au contraire, nous voulons laisser les poissons en danger au repos le temps qu'ils se reproduisent pour que nos enfants et nos petits enfants continuent d'en manger. » C'est déjà trop tard pour le saumon sauvage d'Atlantique qui a totalement disparu, victime de la pêche intensive.

En revanche, les scientifiques notent que le thon rouge de Méditerranée, longtemps fragilisé, voit ses stocks repartir. Encore un peu de modération et l'on pourra bientôt se régaler de nouveau de la chair grasse de ce poisson.

La liste des espèces que l'on peut manger sans risque évolue de saison en saison et selon les bassins de pêche. Pour acheter sans se tromper, Internet est un bon outil. L'association Mr. Goodfish, par exemple, publie des listes** régulièrement mises à jour. On y trouve, par exemple, un coquillage, le berlingot des mers, arrivé sous les barges du Débarquement de 1944. « Ce fruit de mer très abondant a un bon goût de couteau » confie Philippe Vallette, le directeur scientifique du Centre national de la mer. L'espèce très féconde (d'où son nom latin *Crepidula fornicata)*, jusqu'à récemment considérée comme un nuisible, se cuisine finalement très bien.

ÉMILIE TORGEMEN

** Retrouvez les recettes de François Pasteau pour accommoder les poissons « responsables » sur notre site Internet.*
*** www.mrgoodfish.fr.*

Pour laisser les poissons « surconsommés » au repos, le temps qu'ils se reproduisent, n'hésitez pas à choisir leurs voisins d'étal, moins connus mais tout aussi bons.

22/04/14

PARCOURS D'EUROPE

Parcours d'Europe

0

22/04/2014 20h00

Tweeter 0 +1 0

J'aime Partager 23

57:55

Le chalutage en eaux profondes

Il y a quelque mois l'illustratice et blogeuse Pénélope Bagieu lançait une pétition afin de sensibiliser le public au chalutage en eaux profondes. La péttition à récolter plus de 800 000 signatures. Pourquoi y a-t-il un tel effet médiatique sur ce sujet ? Quels en sont les enjeux économiques, sociaux et environnementaux ?

PHILIPPENOVIANT.COM

23/04/14

Quand le parlement Européen met un coup de poignard à la nature

C'est une bonne décision pour les chalutiers que le Parlement européen a rendu... pour le moment. En fait, c'est le baiser de la mort. Les espèces en eaux profondes sont aussi celles qui se reproduisent le moins rapidement. Ainsi, plus on continuera à pêcher en eau profonde, plus on abaissera les stocks, jusqu'au chômage technique.

Les chalutiers seront-ils alors contents ? Après qui se plaindre après cela ? A la nature ? Les chalutiers feront-ils grève devant l'océan pour qu'il leur rende de quoi vivre ?

Le député du Morbihan Gwendal Rouillard (PS), est donc un royal imbécile. Il croit qu'il a sauvé la pêche alors qu'il n'a fait que précipiter sa perte. Pauvre homme.

L'imbécilité dans ce dossier est du côté des pêcheurs comme du parlement Européen : quand on coupe la branche sur laquelle on est assis, généralement, on se casse la gueule.

Un article du journal 'Le Monde' daté du 12 décembre 2013

****

Le Parlement européen maintient le chalutage en eaux profondes
Au soulagement des armateurs, les députés ont rejeté l'interdiction de la pêche des abysses, qui détruit l'écosystème

En dépit d'une forte mobilisation citoyenne, le Parlement européen a rejeté, mardi 10 décembre, l'interdiction du chalutage en eaux profondes, pratique de pêche controversée qui racle les sols marins, endommage coraux, éponges et habitats des poissons juvéniles. Le vote a été serré (342 voix contre l'interdiction et 326 pour).

Du fait des désaccords parmi les socialistes européens, les députés se sont contentés d'adopter, à une large majorité, le principe d'une limitation de la pêche profonde avec un projet de règlement peu contraignant. A l'avenir, les grands chalutiers devront se cantonner aux grands fonds qu'ils exploitent déjà sans aller tirer leurs

lourds filets sur de nouvelles zones marines. Des études destinées à cartographier les fonds les plus fragiles devraient en outre être menées, a ajouté le Parlement.

Dans les heures qui ont suivi ce rejet de l'interdiction du chalutage au fond des océans, les défenseurs de l'environnement marin ont tous fait part de leur déception sur la scène internationale. La plus consternée est sans doute Claire Nouvian, fondatrice de l'association Bloom et figure de proue des opposants à la pêche en eaux profondes. " C'est un jour historique qui célèbre la victoire du lobbying acharné des industriels et de la fabrication d'un mensonge d'Etat ", a-t-elle déclaré, dénonçant l'implication du gouvernement français dans ce dossier.

" C'est un jour sombre pour la vie dans les eaux profondes, déplore Matthew Gianni, au nom des ONG Deep Sea Conservation Coalition et Pew. Le Parlement européen y était presque, mais il n'a pu faire preuve d'une détermination suffisante pour éliminer le chalutage de fond qui est pourtant l'une des pratiques de pêche les plus destructrices. "

Triomphe des pêcheurs

La décision a en revanche donné lieu à une salve de communiqués enthousiastes de la part des professionnels du secteur.

Pour l'industrie de la pêche, l'heure est à la jubilation, surtout en France. C'est en effet dans l'Hexagone et en Espagne – les deux principaux Etats adeptes de la pêche profonde – que s'est joué le sort du chalutage profond. Le groupement professionnel Blue Fish Europe a communiqué sur ce " triomphe des pêcheurs contre les lobbies environnementalistes " et a remercié les députés européens pour leur " excellent travail ".

La socialiste Isabelle Thomas et son homologue du PPE Alain Cadec, tous deux implantés en Bretagne, ont eu droit à des félicitations particulières. Il faut dire qu'ils ont beaucoup œuvré à ce que l'assemblée de Strasbourg penche en faveur d'une réglementation a minima de la pêche profonde et évite le bannissement du chalutage profond. La première s'est donc réjouie de " la victoire de la raison ", tandis que le second lui faisait écho en déclarant que " la raison l'avait emporté ".

La Scapêche, l'armement du groupe Intermarché basé à Lorient, s'est dite " rassurée ". Numéro un français du chalutage en eaux profondes qu'elle pratique au large de l'Ecosse, la Scapêche peut être soulagée : son activité était directement visée par certains amendements des députés européens.

Le député du Morbihan Gwendal Rouillard (PS) s'est félicité, de son côté, d'une décision qui aurait sauvé, selon lui, " 300 entreprises " autour de Lorient. Interrogé sur ce point, il a promis d'en fournir la liste. Emporté par son enthousiasme, M. Rouillard a salué " une étape positive vers la durabilité de la pêche ". Ce terme, qui désigne un mode de capture raisonnable, laissant aux stocks de poisson le temps de se renouveler, risque de passer pour une provocation aux yeux des ONG qui défendent les abysses.

Martine Valo

UN SITE AU SERVICE
DES CITOYENS

05/05/14

Pêches maritimes : comment concilier exploitation et préservation des ressources halieutiques ?

5 mai 2014 :Pêches maritimes : comment concilier exploitation et préservation des ressources halieutiques ?(rapport de l'opecst)

- Par M. Marcel-Pierre CLÉACH
  au nom de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques
- Notice du document
- Disponible en une seule pageHTML (283 Koctets)
- Disponible au format PDF (3,7 Moctets)

- Tous les documents sur ces thèmes :
  - Agriculture et pêche
  - Recherche, sciences et techniques

Commander ce document

- Sommaire
- Page précédente |
- Page suivante

III. INTERVENTION DE MME CLAIRE NOUVIAN, DIRECTRICE, BLOOM ASSOCIATION

Mon intervention portera sur le règlement sur la pêche profonde[43](*), qui est un peu « l'enfant mal loti » de la politique commune de la pêche (PCP). Il s'agit d'un court règlement datant de 2002, qui, contrairement à la PCP, est toujours en cours de réforme.

Ce dossier est emblématique des difficultés que nous avons eues à poser un constat. M. Marcel-Pierre Cléach a participé au suivi du Grenelle de la mer, dans le cadre d'une commission qui a rencontré des difficultés. Depuis lors, les choses ont avancé. Les pêches profondes sont particulièrement problématiques. Les milieux sont extrêmement vulnérables du fait de l'absence de lumière et donc du très faible niveau de nourriture disponible pour les organismes. Les taux de reproduction et de fécondité sont faibles, les croissances sont très lentes et les longévités sont extrêmes. Les problèmes décrits par les chercheurs aujourd'hui, concernant les difficultés à atteindre la rentabilité et la durabilité, se posent de façon particulièrement cruciale avec les pêches profondes, puisqu'il faut aller chercher plus loin et plus profondément une ressource qui est particulièrement vulnérable.

La Commission européenne a proposé des mesures fortes pour régler des questions qui se posent de façon criante. L'une de ces propositions était d'interdire le chalutage profond. Cette proposition était fondée sur une définition de la pêche profonde en fonction du pourcentage d'espèces profondes pêchées par rapport aux captures globales du navire. Au Parlement européen, le rapporteur de la commission de la pêche, M. Kriton Arsenis[44](*), a proposé une interdiction basée sur une profondeur. Les chercheurs estiment que les océans profonds commencent au-delà de 200 mètres de profondeur car il n'y a plus de lumière. La première proposition du Parlement était d'interdire le chalutage profond, c'est-à-dire d'interdire une méthode de pêche - et non toute la pêche - au-delà de 400 mètres de profondeur. Cette option n'a pas été retenue par la commission de la pêche. En vue du vote du Parlement européen, c'est une interdiction au-

delà de 600 mètres qui a été proposée. Cette interdiction n'a pas été votée, à quelques voix près. Des députés ont modifié leur vote *a posteriori*, en sorte que, dans les archives du Parlement, l'interdiction du chalutage profond a bien été votée, mais le processus légal indique que le vote a été perdu. En revanche, au Conseil, les États membres discutent actuellement de ce dossier, qui n'avait pas été évoqué depuis la proposition de la Commission européenne il y a plus d'un an et demi, ce qui correspond à un temps record de blocage de ce dossier, dans le contexte d'un agenda très chargé avec les réformes de la PCP et du FEAMP.
Cette situation de blocage a caractérisé le débat en France depuis le Grenelle de la mer. Depuis lors, la mobilisation des citoyens a été très forte, par le biais de la pétition que nous avons mise en ligne et comme l'a illustré un sondage BVA sur la volonté des Français de voir le Président de la République porter cette interdiction du chalutage profond telle qu'elle avait été proposée par la Commission européenne. Ce sondage, effectué avant la mise en ligne, le 18 novembre 2013, d'une bande dessinée devenue célèbre sur le chalutage profond, indiquait que **71 % des Français souhaitaient que M. François Hollande soutiennent l'interdiction du chalutage profond**. Cela montre que la société civile s'intéresse aussi à l'impact de nos modes de production sur l'ensemble des écosystèmes, refusant des pêches associées à des coûts trop élevés.

Les ONG ont salué la décision annoncée le 31 janvier 2014 par le groupe Intermarché, qui est le principal acteur du chalutage profond en France. Intermarché a annoncé que ses bateaux se limiteraient à 800 mètres de profondeur d'ici un an. Ce groupe essaie de concilier la poursuite de son activité et la pérennité de ses emplois, qui constitue la principale préoccupation des élus, notamment sur le port de Lorient qui est plus dépendant que les autres des espèces profondes. Celles-ci ne représentent que 3 % de l'ensemble des poissons transformés sur le port de Lorient, mais une partie importante de la criée. Intermarché a montré que l'on pouvait négocier avec les ONG et trouver de réels compromis.

Bien entendu, pour nous, cette profondeur de 800 mètres est trop importante. Dans le meilleur des mondes, il faudrait que les chaluts remontent encore. Nous allons entamer un dialogue avec cette enseigne pour essayer d'aller dans le sens de l'esprit de la PCP, c'est-à-dire une collaboration plus forte avec le secteur.

Je suis très déçue de l'absence du secteur aujourd'hui puisque j'avais l'intention de lui tendre la main, en vue d'une transformation de nos rapports pour essayer d'aller vers davantage de collaboration et de transparence, comme d'ailleurs avec l'administration.

Interdire le chalutage profond comme méthode de pêche au-delà de 800 mètres de profondeur est une mesure raisonnable. S'agissant de l'issue de la réforme du règlement sur la pêche profonde, je crains que les législateurs ne se retrouvent à légiférer de façon moins ambitieuse que ce que le secteur, lui-même, propose. En France, notamment, Intermarché, flotte emblématique, est capable de porter des décisions qui sont déjà ambitieuses. Nous attendons que les décideurs français écoutent la demande des citoyens et prennent acte de la décision du secteur.

Au cours de la réforme, qui n'est pas terminée, du règlement sur la pêche profonde, les professionnels ont craint que l'interdiction du chalutage profond ne serve de précédent pour attaquer toutes les activités de chalutage. La crainte existe que les ONG n'aient l'objectif caché de « faire la peau » au chalut de fond. Le chalut de fond est critiqué en raison de ses impacts écosystémiques et de problèmes de rentabilité, avec une part du carburant dans le chiffre d'affaires qui est très élevée. Il existe une réalité économique et une réalité écologique. Dans certaines conditions, il semblerait que le chalut soit parfaitement acceptable, parce que les écosystèmes sont transformés depuis très longtemps et se sont stabilisés à un taux de productivité pour certaines espèces. Nous ne sommes pas des spécialistes du chalut en général. Nous ne nous tairons pas sur les critiques qui existent. En revanche, je le dis publiquement, **ce n'est pas l'objectif des ONG de partir en guerre contre toutes les activités de chalutage**. Ce n'est pas dans notre programme ni dans nos objectifs. Nous n'avons aucune intention d'utiliser cette interdiction du chalutage profond en Europe comme précédent pour se battre contre toutes les activités de chalutage. **Notre objectif est de faire interdire le chalutage profond au niveau mondial**. Cela sera le combat d'une vie. J'espère que les pêcheurs nous entendent et qu'ils seront rassurés. Ils pourront me prendre au mot.

Nous avons entendu parler, en France, d'impacts sur un grand nombre de navires. Nous appelons de nos voeux, depuis longtemps, une saisine de l'IFREMER, dont le système d'informations halieutiques (SIH) indique exactement le nombre de navires qui opèrent, dans quelles zones, avec quel métier, en fonction de seuils bathymétriques. Ce système permettrait de connaître le nombre de bateaux qui seraient affectés par le règlement européen, si l'interdiction du chalutage profond était adoptée, en fonction des seuils susceptibles

d'être négociés au Conseil : 400 mètres, 600 mètres ou 800 mètres. Quel est le nombre de navires qui opèrent avec des chaluts de fond, quelles sont leurs captures, quelle est la part des prises accessoires ?

Pour terminer, il avait été acté, au moment de la Conférence environnementale, en septembre 2013, lors d'une table ronde sur la biodiversité marine, coprésidée par M. Frédéric Cuvillier, ministre de la pêche, que la position française sur le règlement sur la pêche profonde, qui doit être rendue au Conseil le 14 février 2014, devait être établie en association avec toutes les parties prenantes. Les ONG sont disposées à en discuter, en espérant que le secteur soit d'accord pour que cette interdiction du chalutage profond soit portée à une profondeur qui est déjà très élevée et constitue une norme environnementale *a mimima*, sans lequel nous trouverions difficile, pour la France, de continuer à afficher des ambitions très fortes en termes de défense de la biodiversité marine en haute mer.
En effet, il est difficile de donner des leçons au niveau international, en tant que champions de la protection de la biodiversité, si, quand il s'agit de « balayer devant notre porte », en Europe, avec des mesures concrètes s'appliquant à nos flottes, nous rejetons des mesures qui, *a priori*, n'impacteraient que très peu de bateaux. Intermarché nous a montré que l'on pouvait ajuster, avec intelligence, ces mesures.
Nous sommes ouverts au dialogue et heureux de voir que ce dialogue a globalement lieu, beaucoup plus qu'auparavant.

M. Marcel-Pierre Cléach, sénateur

Je vous remercie. Il y a quand même des éléments positifs. Nous pouvons garder de l'espoir même s'il reste des enjeux lourds.

---

* *43 Règlement n° 2347/2002 du Conseil du 16 décembre 2002 établissant des conditions spécifiques d'accès aux pêcheries des stocks d'eau profonde et fixant les exigences y afférentes.*
* *44 Rapport du 18 novembre 2013 sur la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil établissant des conditions spécifiques pour la pêche des stocks d'eau profonde dans l'Atlantique du Nord-Est ainsi que des dispositions relatives à la pêche dans les eaux internationales de l'Atlantique du Nord-Est, abrogeant le règlement (CE) n° 2347/2002, Commission de la pêche, Rapporteur : Kriton Arsenis (Parlement européen).*

URGENCES

Pharmacie
Téléphoner au 3237.

Médecins
Régime général et Carmi Est : tél. 0820 33 20 20.

Ambulances
Permanence : tél. 15.

Aide médicale urgente
Permanence : tél. 15.

Urgence kiné
Kiné de garde pour bronchiolites : Plus d'infos sur http ://urgencekiné57.online.fr

Gendarmerie
Behren : 10, rue du Petit-Bois, tél. 03 87 87 32 64.

Police
Forbach : 11, rue de la Gare tél. 03 87 84 41 00.

Sapeurs-pompiers
Permanence : tél. 18.

Police secours
Permanence : tél. 17.

AUJOURD'HUI

Loisirs
Piscine du Val d'Œting : fermée
Sauna : fermé.

Patrimoine
Tour et la salle des chevaliers du Schlossberg : ouverture dans l'après-midi de 14 h à 18 h.

Agenda
Commémoration : à partir de 11 h 15, aux monuments aux Morts, rue Nationale.

DEMAIN

Agenda
Réunion mensuelle des ACPG-CATM de la section de Forbach et environs à 17 h, au 15a, rue de Remsing.

NUMÉROS

Services
Véolia eau : tél. 0810 463 463.
ErDF : tél. 0972 675 057.
Gaz de France : tél. 0810 433 057.
Taxis (24 h sur 24) : tél. 03 87 85 23 33. 06 01 93 01 54.
Infos-Jeunes : numéro vert gratuit de 14 h à 18 h, tél. 0800 490 335.
Urgence logement : 115.

CULTURE — *un livre-disque sur kisskissbankbank*

Valérie Bour conte une symphonie écologique

Valérie Bour, de Rosbruck, travaille à France Inter et a écrit "Les symphonies subaquatiques". Un conte musical écologique avec les voix de Kent, Dominique A, Agnès Jaoui… On peut soutenir le projet sur Kisskissbankbank.

Le républicain lorrain : De Rosbruck à Paris, pouvez-vous retracer votre parcours ?

Valérie Bour : « Je suis née le 24 mai 1974 à Forbach. J'ai fréquenté l'école de Rosbruck, le collège de Cocheren puis le lycée Jean-Moulin. Après mon Bac D, j'ai passé une licence de Lettres modernes à Metz. La passion de la chanson m'a amenée sur Paris de plus en plus souvent pour assister à des concerts ou à des émissions radios avec musique en live… De fil en aiguille, je m'y suis installée, même si je reviens souvent en Lorraine puisque ma famille y vit toujours. Je suis aujourd'hui réalisatrice d'une émission musicale *"Regarde un peu la France"*, présentée par Didier Varrod sur France Inter. »

D'où vous est venue l'idée d'écrire un conte musical ?

« Des amis musiciens, dont Hugues Mayot de Longwy, souhaitaient en écrire, pour enfants et le jouer sur scène. Comme ils n'avaient pas le temps, je l'ai fait pour eux. Je suis fascinée par les contes et par les chansons, pour leur capacité à résonner en chacun de nous à travers des images et des symboles universels… Le petit Prince, Candide ou Jacques le Fataliste sont des épopées qui me parlent, m'émeuvent, me font sourire et réfléchir… C'est ce que j'espérais provoquer en écrivant cette histoire. »

Ce conte possède une sensibilité écologique. C'est un de vos combats ?

« Pouvoir sensibiliser les enfants, tout autant que les adultes, à une cause juste, essentielle, de manière profonde et légère à la fois, divertissante et éducative m'intéressait. Mes deux enfants n'ont fait qu'accentuer mes préoccupations écologiques. En dehors de gestes quotidiens, l'écriture me permet d'agir à mon humble échelle pour ne pas rester passive devant la dégradation de la faune et de la flore de la planète. D'autre part, nous sommes sensibles à l'action de l'association Bloom qui lutte notamment contre le chalutage en eaux profondes et la protection des océans de manière générale. Les avoir à nos côtés donne du sens à notre projet. Claire Nouvian et son équipe vont nous aider à concevoir quelques pages ludiques et pédagogiques à partir de notre histoire. »

Vous avez opté pour la forme particulière du livre-disque. Pourquoi ce choix ?

« Il nous semblait plus judicieux de créer l'objet livre-disque avant de faire un spectacle. E pour démarcher, il faut pouvoir faire entendre du son, donc autant faire de bons enregistrements… Comme je suis réalisatrice à France Inter et mon métier consiste notamment à faire des habillages sonores, du montage de voix donc cela va me permettre de réaliser le disque qui accompagnera le livre… Le disque sera un peu comme un film d'animation, très vivant mais sans l'image ! »

Valérie Bour prête sa plume au combat écologique. Photo DR

Kent, Dominique A, Agnès Jaoui… prêtent leurs voix à vos personnages. Comment les avez-vous convaincus d'adhérer au projet ?

« J'ai toujours été une admiratrice de Kent qui est pour moi l'un des plus grands auteurs compositeurs interprètes français. Nous nous connaissons depuis plus de 20 ans ; j'ai réalisé l'émission qu'il a présentée sur France Inter l'été dernier… c'était une évidence d'autant que je le sais très impliqué écologiquement. Quant à Dominique A, Sébastien Buffet, mon compagnon, qui a composé la majorité des musiques des Symphonies subaquatiques, l'a accompagné en tournée pendant plusieurs années et sur son dernier album. C'est un artiste généreux et sensible, garant d'une certaine manière du fait que notre projet ne s'adresse pas qu'aux petits… Agnès Jaoui, Marianne James, Jacques Gamblin ont été sensibles à la cause et à la manière de l'aborder, c'est-à-dire éveiller les consciences sans être trop moralisateurs, sans prendre les enfants pour des enfants, sans saouler les parents avec des chansons infantilisantes, avec de l'humour… Nous avons voulu aussi ouvrir les compositions sur plusieurs styles musicaux, il y aura donc une chanson disco (par Marianne James), un slam, un gospel, un punk-rock, une bossa, une chanson jazzy, une pop rock… Ils ont tous accepté par préoccupation écologique, avec générosité et professionnalisme. »

Comment se procurer les Symphonies subaquatiques ?

« Le livre sortira début 2015 lors de la semaine du développement durable aux Éditions Des Braques, un éditeur jeunesse depuis plus de 25 ans. Nous, auteurs/compositeurs, restons producteurs du disque, d'où cette collecte sur Kisskissbankbank (qui finit le 29 mai.) qui nous permettra d'enregistrer dans de bonnes conditions avec des vrais instruments. Il est possible de nous soutenir en précommandant le livre-disque dédicacé pour nous aider à financer le mixage et le mastering du disque. Et toute aide, sponsor, mécène, sera la bienvenue… pour financer le disque mais aussi pour nous aider à créer l'adaptation scénique. Cela peut passer par des précommandes pour les écoles, les médiathèques, par exemple. »

Propos recueillis par Bertrand BAUD.

Pour soutenir le projet : www.kisskissbankbank.com/

CARNET — *remise de distinction*

Tourisme : Marcel Gangloff médaillé

Marcel Gangloff a été décoré lors de l'assemblée générale de l'Office de tourisme. Photo RL

L'histoire locale, le patrimoine, le tourisme, Marcel Gangloff y est pleinement impliqué depuis des années. Ce grand-père de trois petits enfants, ancien instituteur puis coordinateur des zones d'éducation prioritaires de Behren, de Hombourg-Haut et de Freyming-Merlebach vient de se voir décerner la médaille de bronze du tourisme, pour récompenser son action.

Conseiller municipal de Stiring-Wendel de 1977 à 1995, adjoint au maire de 1983 à 1989, il est fondateur de l'Office de tourisme de Stiring-Wendel en 1981, puis occupe le poste de vice-président de la structure. Il a, dans ce cadre initié de nombreuses actions telles que la sauvegarde du puits Sainte-Marthe, le concours « Connaissez-vous la ville de Stiring », la création d'un salon du tourisme, d'un salon de la voiture ou encore la mise en place de nombreuses autres animations.

Passionné par l'histoire du monde ouvrier

Historien local de Stiring-Wendel et de Forbach, il est notamment passionné par l'histoire du monde ouvrier du XIXe siècle dans le domaine de la métallurgie et des mines, et s'est également spécialisé dans l'histoire de la famille de Wendel. Il est l'auteur de deux ouvrages : *Stiring-Wendel, Naissance d'une Ville* et *Stiring-Wendel, 150 ans de vie communale*, en collaboration avec Jean-Claude Holtz, maire de la commune.

Secrétaire général du Centre de culture scientifique technique et industrielle (CCSTI) puis vice-président des Amis du patrimoine industriel de Moselle-Est, il est depuis le début membre du conseil scientifique du musée de la Mine. Depuis 2006, il fait aussi partie de l'association d'histoire locale Die Furbacher.

Depuis 2003, il est également membre du conseil d'administration de l'Office de tourisme de Forbach. Il contribue avec acharnement au travail rédactionnel de l'ensemble des brochures de l'Office de Tourisme et à la mise en place des visites guidées du Schlossberg et de la ville ainsi qu'à la mise en place d'ateliers historiques à destination des scolaires. Il a aussi participé à la réalisation des Totems touristiques de Forbach. Depuis 2011, il est trésorier de l'Office du tourisme.

POMPES FUNÈBRES
Burkhard
Conseil et assistance auprès des familles
La compétence et le savoir-faire d'une équipe de professionnels
À VOTRE SERVICE 24h/24 - 7j/7
FORBACHOISES
35, rue Sainte-Croix
57600 FORBACH
Tél. 03 87 88 29 64
BEHRINOISES
Centre Commercial 1
57460 BEHREN-lès-FORBACH
Tél. 03 87 87 00 21
553480800

VIE DES SPORTS — *afaei*

Des footballeurs handicapés en sélection en Géorgie

Dix adultes déficients intellectuellement représenteront la France lors d'un tournoi international en Géorgie. Du 14 au 19 mai ils participent à une compétition de football adapté.

C'est une fierté pour eux de porter les couleurs de la France », assure Julien Aranda. Le référent régional de Special olympics voit ainsi une étape supplémentaire franchie dans sa volonté de permettre à des jeunes issus du milieu spécialisé de vivre une expérience inoubliable. « *Cela donne une image positive du handicap et leur permet d'accéder à une pratique sportive qui dépasse le champ du handicap* », poursuit ce professeur d'EPS à l'IME De Guise.

Du 14 au 19 mai, dix adultes déficients intellectuellement de l'Institut médico-éducatif de Guise et d'Établissement d'aide par le travail gérés par l'Afaei, participeront à un tournoi international en Géorgie. « *Ils rencontreront d'autres sélections nationales comme le Danemark, la Russie, la Suède, la Lituanie ou encore la Pologne.* »

Dix adultes déficients intellectuellement représenteront la France lors d'un tournoi international en Géorgie. Photo DR

Il s'agit de football adapté, c'est-à-dire qu'au contraire du football unifié où des co-équipiers sont issus du milieu ordinaire, ici il n'y a que des personnes en situation de handicap sur le terrain. « *Cela favorise l'émulation sportive sans élitisme. Toutes les personnes en situation de handicap mental peuvent participer aux rencontres locales comme aux grandes manifestations nationales et internationales.* »

Le projet est porté par Special olympics et le District mosellan de football, dont Julien Aranda est le président de la commission football unifié.

« *On constate que le football adapté se développe de plus en plus. En Moselle, nous sommes un moteur de ces actions. La dimension internationale doit permettre de créer une dynamique encore plus importante.* »

La ville de Forbach et l'ASBH sont aussi de l'aventure. « *Le sport est une bonne passerelle pour l'intégration* », indique Anne-Marie Parlagreco. « *C'est aussi une belle façon de lutter contre toutes les formes de discriminations* », poursuit la responsable de l'ASBH et conseillère municipale.

Julien Aranda fait écho à ce discours. « *Le football adapté valorise l'image que les personnes ont d'elles-mêmes en leur permettant de réussir des performances compatibles avec leurs capacités. L'entraînement régulier les pousse à améliorer leurs performances et, par là, de faire vivre leur propre projet.* »

EN BREF

Art'Ladies Culture et Fantaisie

Lundi 12 mai à 19 h 30, à l'Art'atelier, 45 rue Félix-Barth aura lieu une animation laine feutrée avec Céline. La séance est ouverte à tous (s'annoncer). La durée prévue est de deux heures. Seront réalisables : boucles d'oreilles, broche en fleurs, guirlande de fleurs. Le matériel est fourni. Le coût varie de 15 à 30 € suivant le modèle choisi.

Par ailleurs, l'assemblée générale de l'association aura lieu le lundi 2 juin à 19 h à l'hôtel Mercure. Elle sera suivie d'un repas au cours duquel seront projetés un diaporama et des vidéos retraçant la dernière manifestation : le défilé de lingerie ancienne Chapeaux et vieilles dentelles. La soirée est ouverte à tous.

Pour cette soirée et pour la séance du 12 mai à l'Atelier, prévenir les contacts 48 heures au moins avant. Odile Weidig 03 87 85 15 26 ou 06 07 74 34 43 ou Simonne Noirel 03 87 87 04 70.

FC Metz-Le Havre

Le supporters-club du FC Metz Les Grenats et Blancs organise un déplacement au stade Saint-Symphorien ce vendredi 9 mai 2014 pour la rencontre de Ligue 2 FC Metz-Le Havre à 20 h 30. Rendez-vous à 17 h 30 et départ à 17 h 45 du foyer du Creutzberg. A noter encore que la prochaine réunion de comité se déroulera le dimanche 18 mai à 9 h 30 au foyer du Creutzberg et que l'assemblée générale du supporter club Les Grenats et Blancs est fixée au samedi 31 mai à 17 h toujours au foyer du Creutzberg.

Sur les traces de Raiffeisen

Le Cercle d'histoire locale Die Furbacher et l'Office de tourisme de Forbach organisent une conférence publique le samedi 17 mai à 16 h à la Communauté d'agglomération de Forbach Porte de France, salle du conseil communautaire, 110, rue des Moulins à Forbach. Le thème sera : "Sur les traces de Raiffeisen (1818-1888), pionnier des coopératives et du mutualisme", par Jean-Marie Says. Journaliste honoraire, co-auteur de nombreux ouvrages consacrés aux communes françaises, au mutualisme, à la Lorraine, à la vallée de la Moselle, etc. il signe ici la première biographie en langue française consacrée à Frédéric Guillaume Raiffeisen. Son livre a obtenu le prix d'histoire 2013 de l'Académie de Metz.

Renseignements au 03 87 85 02 43.

VU ET ENTENDU

Toujours pas d'enrobé

Impasse Bois-le-Prêtre, quartier de Marienau. Photo DR

Un lecteur écrit : « Dans l'impasse située à Forbach-Marienau, l'entreprise WEPT a effectué il y a plusieurs mois déjà des travaux sur le réseau de distribution de gaz et semble avoir oublié notre existence puisque l'enrobé n'a toujours pas été réalisé. Nous attendons depuis au moins deux mois l'achèvement de ce chantier et sommes étonnés de voir que les chantiers placés le plus près du centre-ville commencés bien après le nôtre sont déjà terminés. Notre ancien et nouveau maire, qui a visité deux fois notre lotissement pendant la campagne électorale, se souviendrait peut-être de l'état de la chaussée s'il voyait les photos. »

TV8

À 18 h 30 avec rediffusions toutes les heures :

- **Météo**
- **Un jour, une minute**
- **Tv8 infos** : A Hoste, les visites se suivent mais ne se ressemblent pas. Cette fois, visite et explications autour du bâti. Hoste sous toutes les coutures.

Le salaire minimum sera bientôt instauré en Allemagne. Qu'en pensent les principaux concernés ?

Gala de boxe anglaise : les demi-finales du championnat Alsace Lorraine.

- **Par ici les sorties** : tous les bons plans de sorties sont ici. Parmi eux : le festival Ecletik à Rosbruck et la nuit celte à Diebling.
- **Grand tourisme** : à l'essai dans Grand Tourisme cette semaine, du Mitsubishi Outlander PHEV pour Plug-in Hybrid Electric Vehicule. Vous serez tout sur ce premier hybride rechargeable 4x4 permanent.

Côté actu, direction les Salons de Pékin et de New-York qui dévoilent deux étoiles germaniques de toute beauté : le concept SUV et le coupé classe S 63 AMG. Et enfin du sport, avec le championnat de France de Drift Uniroyal qui se déroulait en Gironde, sur le circuit de Merignac.

- L'agenda.

Internet : www.tv8.fr

RADIO MÉLODIE

Les informations locales à 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 12 h. Les moments forts de la journée : à 8 h 10 et 10 h 50 les pronostics hippiques avec Greg. À 9 h 35 : Tous au jardin avec Pascal Garbe : la terre du jardin est sèche ! (Rediffusion à 19 h 05). À 10 h 10, 14 h 10 et 17 h 10 : Les petites annonces. À 12 h 05 : Bien-être et santé avec Christiane Barbiche : C'est le printemps, bougez. À 16 h : Le 16-20 avec Michel. À 20 h : Céline.

Grille des programmes complète sur www.radiomelodie.com

Radio Mélodie – Sarreguemines 102.7 FM – Forbach 102.9 FM.

AMBULANCES HAMAN*
Tél. 03 87 87 13 80
556465000

Knowckers.org

13/05/14

Les affrontements informationnels sur la pêche en eaux profondes

13 mai, 2014

La pêche en eaux profondes, et son interdiction, est un sujet qui ne cesse d'agiter l'opinion publique (française et européenne). En effet, cette pratique, décriée pour ses ravages sur les fonds marins, reste pratiquée à l'échelle mondiale et européenne, par certains pays dont la France, l'Espagne, le Portugal et l'Irlande. Une question dont s'est saisie récemment l'Union Européenne et qui a abouti au rejet du Parlement Européen, malgré d'importantes opérations menées par les ONG écologistes. À noter que cette période a surtout été le théâtre d'un affrontement informationnel retentissant mettant aux prises l'ONG Bloom, soutenue par l'ensemble des ONG, et l'armateur de l'enseigne Intermarché, la Scapêche. Un affrontement qui s'est soldé par l'affaiblissement de ce dernier auprès de l'opinion. Il semblerait toutefois que les ONG écologistes ne comptent pas s'arrêter là comme en atteste les nouvelles actions menées sur les pays pratiquant ce type de pêche.

Un regain de pression sur les États

En France, suite à la réaffirmation de la position de la France sur le sujet par le président à la Commission Européenne, l'ONG Bloom demande au président, par le biais d'un courrier et d'une campagne de mailing, de changer sa position sur le sujet. Une action soutenue qui a été suivie par l'ensemble des ONG écologistes internationales concernées par le sujet, Greenpeace, WWF, Oceana, Pew et le regroupement Deep Sea Conservation Coalition. L'ONG a accusé également via un communiqué de presse, le Ministre de la pêche (F. Cuvillier, actuel maire de Boulogne) de conflits d'intérêts avec Euronor (armateur boulonnais de chalut profond). Une situation qui fait écho à celle de l'Espagne, où les mêmes ONG et la Deep Sea Conservation Coalition ont lancé une pétition visant à faire renoncer le ministre espagnol de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Environnement de poursuivre la pratique. Des actions qui sont toujours en cours et pour lesquelles les gouvernements non pas répondus.

Un possible affaiblissement pour l'État et l'Union Européenne

La France possède le deuxième domaine maritime mondial basé sur ses ZEE (zones économiques exclusives). Un atout que la France souhaite exploiter pour son développement offshore profond et sa filière de pêche (avec ses emplois et sa consommation) à l'heure où les stocks de pêche se raréfient, de même que sa dépendance extérieure. Une dépendance extérieure en produits de la mer plus largement ressentie à l'échelle européenne et qui peut à termes s'amplifier. L'Union Européenne est actuellement de plus en plus dépendante du reste du monde, car la majeure partie de sa consommation de produits de la mer provient de l'importation extra-Union. Ces importations concernent principalement les poissons profonds et dont la production européenne reste issue des pêches profondes française et espagnole. À l'échelle mondiale, la pêche en eaux profondes est pratiquée largement en Nouvelle Zélande, aux États-Unis et en Irlande. La Nouvelle-Zélande est l'un des plus gros exportateurs mondial où la pratique est encadrée par un écolabel MSC (Marine Stewardship Council) « pêche durable », et qui approvisionne le marché européen.

De quoi accroître considérablement la dépendance vis-à-vis de l'extérieur pour la France et l'Union Européenne. Une dépendance qui se traduirait par une hausse des prix et un arrêt progressif de la pêche en France. Cette situation pourrait avoir des impacts sur le pouvoir d'achat des Européens en ces temps de crise. La question se pose alors de savoir : Quelle est la finalité réelle de ces actions et qui souhaite affaiblir l'Union Européenne ? Une situation qui reste en suspens et qui peut être rattachée au problème plus large de la surpêche. Des nouvelles prises de paroles sont probablement à prévoir compte-tenu des prochaines élections européennes.

13/05/14

La Trinité-sur-Mer

Kerisper, chemin des douaniers... état des lieux des travaux

Chemin des douaniers, Kerisper, Kerouf, église ou encore rue Mané-Roularde : autant de secteurs dans lesquels des travaux plus ou moins importants sont programmés.

François Lesne, adjoint en charge des travaux, a fait un point sur ces questions.

Chemin des douaniers

Les dernières tempêtes ont provoqué de gros dégâts sur ce chemin. Il est interdit au public pour des raisons de sécurité. Une démarche a été entreprise en mars par la municipalité de l'époque. Les travaux à réaliser à la marée, feront appel à des techniques particulières et donc à des entreprises aux compétences correspondantes.

« Réalisés à partir de l'estran ils nécessitent l'obtention d'une autorisation de l'État, non encore parvenue en mairie, explique François Lesne. **Ces travaux devraient donc s'effectuer en deux temps : sécurisation si possible avant le 15 juillet (suivant autorisation) puis esthétique après l'été. »**

Kerisper

Des travaux importants ont été réalisés et restent encore quelques marquages au sol définitifs à effectuer. Les objectifs fixés pour ces travaux entre le prolongement de la rue des Résistants et le raccordement avec la rue du Passage ne sont pas totalement atteints.

« Une concertation va être menée pour définir la meilleure solution quant à la sécurité des piétons, la maîtrise des vitesses et l'organisation du stationnement, précise l'adjoint. **Un plan sera présenté offrant des solutions. Mais nous voulons recueillir les éventuelles propositions des concitoyens concernés. »**

Le plan proposé sera disponible sur le site de la mairie et des registres seront à disposition à la mairie, au bar Le Kérisper et au Surcouf. Une réunion se tiendra le 2 juin pour donner les explications et répondre aux questions. **« Nous entendrons les propositions et réaliserons un plan rectifié entre le 11 et le 13 juin. Les travaux seront ensuite réalisés »,** indique François Lesne.

Rue de Kerguillé

Les travaux prévus sur plusieurs années feront l'objet d'une réunion d'information et d'échange avec les riverains première quinzaine de juin.

Kerouf

Dans un premier temps, le marquage au sol sera rénové et une étude sera engagée avec le conseil général.

Église

Le premier diagnostic a conclu à l'absence de péril immédiat. **« Nous procéderons donc à une mise en sécurité du site et au suivi géométrique des mouvements éventuels en attendant un diagnostic plus poussé. »**

Rue Mané-Roularde

La première phase des travaux ira de Kerpinette au carrefour de la rue du Rhune.

François Lesne a fait un point sur les travaux à venir sur la commune.

Thomas Coville parrain du bateau « Belle étoile II »

De gauche à droite : Matthieu Leize, Claire Nouvian, Thomas et Matthieu Coville.

Sur le ponton R de la darse nord, une petite cérémonie s'est discrètement déroulée vendredi à 20 h.

En marge du Tour de Belle-Ile, Matthieu Coville et Matthieu Leize ont baptisé leur bateau. **« Nous nous connaissons depuis des années. Nous partageons les mêmes passions et l'idée de participer à la Transquadra 2014-2015 nous a paru un défi à relever »** expliquent les deux navigateurs.

C'est ainsi qu'ils sont acquis un Sun Fast 3 200. **« Aujourd'hui nous sommes dans les préparatifs de cette course qui se déroulera en deux étapes : en juillet, Saint-Nazaire - Madère. Puis en févier 2015 Madère - La Martinique »,** indique Matthieu Leize.

Ils n'ont pas eu à chercher longtemps pour trouver un parrain et une marraine. Thomas Coville, cousin germain de Matthieu, a accepté cette lourde responsabilité. **« En cas de coup dur ou de conseils, c'est le parrain qui s'y colle »,** a expliqué avec un grand sourire le parrain aux invités.

Quant à la marraine, Claire Nouvian, elle n'est autre que la présidente de l'association Bloom qui œuvre depuis des années pour la défense des océans et la limitation de la pêche en eau profonde. Après avoir sacrifié à la traditionnelle bouteille de champagne, magnée de main de maître par le célèbre navigateur, famille et amis des navigateurs se sont retrouvés.

Pluneret

Inscriptions ouvertes au concours de maisons fleuries

Entretien

Jean-Michel Dandin,
adjoint à l'environnement, au cadre de vie et à la vie économique.

Pourquoi renouvelez-vous ce concours ?

La commune a réitéré son inscription au comité départemental du tourisme. Nous voulons donner l'occasion, une nouvelle fois, à tous les Pluneretains, de fleurir leurs balcons, jardins ou terrasses afin de participer à l'embellissement de leur ville. Afin d'offrir un cadre de vie encore plus agréable.

Pourquoi cette démarche ?

Pluneret est une commune vivante, accueillante et chaleureuse. C'est une démarche éco-responsable qui permet de favoriser la biodiversité, protéger l'environnement, améliorer le cadre de vie des habitants, favoriser la cohésion sociale, développer l'économie locale mais de faire vivre le label « département fleuri ».

À qui est ouvert de concours ?

A tous les habitants, particuliers et commerçants. Il est constitué de plusieurs catégories : maisons et jardins visibles de la rue, décor floral sur façade ou sur cour, embellissement des logements sociaux, hameau embelli, ferme fleurie, jardin potager, fleuri, visible de l'espace public, ambiance végétale des commerces.

Jean-Michel Dandin.

Comment le concours se déroule-t-il ?

Les personnes intéressées doivent s'inscrire avant le vendredi 6 juin. Un jury se déplacera auprès de tous les inscrits, sans prévenir bien sûr, pour évaluer l'originalité des compositions, le choix des couleurs, la qualité du soin porté aux jardins, etc. Un classement sera ensuite établi. Les participants seront récompensés lors d'une cérémonie en mairie.

Inscriptions gratuites, au 02 97 56 68 16 ou servicestechniques.pluneret@orange.fr

Un grand maître de karaté à l'Okinawa

Un stage de perfectionnement qui va permettre aux adhérents de Pluneret de mettre en pratique les différentes techniques apprises sur le tatami.

Sensei Adanika est un grand maître de karaté. Samedi 10 et dimanche 11 mai, c'est à l'Okinawa karaté kubudo club qu'il a animé un stage. L'occasion de découvrir le travail de cet expert auprès de la fédération française de karaté. **« Cette rencontre permet aux stagiaires de mieux appréhender cet enseignement basé principalement sur le travail de l'énergie interne et l'optimisation des techniques du karaté »,** explique le grand maître.

Huitième dan de karaté shorin ryu d'okinawa et de kobudoa, Sensei Adanika n'est pas venu seul. Avec une partie de ses élèves, les adhérents de Patrick Leclerc, président du club de Pluneret, ont pu développer leurs connaissances. Démonstrations de karaté et de kubudo ont été intenses. **« Ces techniques seront approfondies avec nos 30 élèves lors de des entraînements des lundis, mardis et jeudis »,** explique Patrick Leclerc.

Course cycliste en vallée de Tréauray le 29 mai

La Vallée de Tréauray est un lieu incontournable des amoureux de la balade et des amateurs et passionnés du cyclisme. Le comité organise chaque Jeudi de l'Ascension une course cycliste. Un tour de chauffe avant la Manche-Océan qui se court au début de l'été.

Samedi 10 mai, les bénévoles ont préparé la cours pendant l'assemblée générale. **« La vallée est devenue au fil des ans un lieu réputé et très apprécié dans le monde du cyclisme. Notre volonté est de préserver ce circuit. Des courses qui ne pourraient se tenir sans les bénévoles »,** a expliqué Daniel Guguin, reconduit à la tête de l'association.

Les festivités débuteront à 14 h, le jeudi 29 mai, par une course réservée aux minimes. Sous le contrôle de l'union cycliste alréenne, ils feront cinq tours de 5 km. Les seniors 3e catégorie, juniors et pass open prendront le départ à 15 h 30, pour dix-huit tours.

Le bureau : président, Daniel Guguin ; vice-présidents, Philippe Nicolas et Alain Lorho ; secrétaire, Louis Evanno ; adjoint, Jean-Paul Le Yondre ; trésorier, Michel Griffet ; adjoints, René Le Lay et Michel Le Falher.

Archives Ouest-France

Daniel Guguin a été reconduit à la tête du Comité de la Vallée de Tréauray.

Carnac

Stage d'entraînement avant les interclubs de Fougères

Les athlètes et dirigeants après la séance d'entraînement de samedi.

Comme chaque année, le club morbihannais intercommunal athlétisme (Cima), basé à Auray, a organisé un stage de préparation aux futures compétitions pour ses membres. **« Les installations de Carnac sont très intéressantes pour assurer un entraînement intensif. Sont présents des athlètes des catégories minimes aux espoirs qui se préparent au 2e tour des interclubs, à Fougères »,** explique Patrick Lothodé, président du club.

Le club pourrait, en fonction des résultats de ses membres, passer du niveau de National III à celui de National II. **« Le travail est rigoureux et sérieux, mais cela n'empêche une belle ambiance et une vraie cohésion d'équipe »,** confirment Yvan Mahé et de Yann Le Corvec qui encadrent le groupe.

Près de six cents entrées au troc et puces

Organisé par l'association des parents d'élèves (Apel) du collège Saint-Michel, le troc et puces a attiré pas mal de monde dimanche. **« Nous avions une solution de repli en cas de pluie, ce qui a facilité le bon déroulement de la manifestation »,** explique Michel Courtel, président. À 14 h, près de 600 entrées étaient comptabilisées. Sous le hall du collège, une cinquantaine d'exposants. À l'entrée, les bénévoles de l'association ont assuré une petite restauration. L'argent ainsi collecté servira principalement aux voyages scolaires.

Michel Courtel en compagnie de membres du bureau.

A votre service

Dépannage

repar'stores
- Réparation de toutes marques de volets roulants, Somy, Nice, Bubendorff, Profalux, …
- Dépannage, Motorisation, Installation, Rénovation de volets roulants et porte de garage à enroulement
- Forfait à partir de 70€, devis gratuit, RDV immédiat
- De Quiberon à Arzon par Ploërmel

M. Christian Le Goff - Tél. 06 01 80 98 35
christian.legoff@reparstores.com

Annonceurs, cette rubrique vous intéresse, contactez Precom au 0 820 856 212 (0.12€/mn)

Le Bono

■ **Club de l'amitié : sortie à Crozon**
Pont de Térénez, port de Camaret, alignements de Lagadjar, pointe de Pen Hir. Déjeuner au restaurant Sainte-Marine. Musée des vieux métiers vivants, retour par Locronan. Mercredi 21 mai, 7 h 30, départ de l'église. 43 €, 48 € pour les non-adhérents. Réservation : 02 97 57 93 39, 06 76 92 60 89.

Saint-Philibert

■ **Circulation**
Du mardi 13 mai au lundi 2 juin. Modification plan circulation au centre-bourg. Circulation interdite dans la rue A.-J.-Martin, de la rue de la Montagne à la rue des Ormes (sauf riverains et cabinet médical). Circulation ruelle de la Montagne réservée aux riverains dans le sens montant.

Plougoumelen

■ **Distillation**
Jeudi 15 mai, 9 h. Distillation. Tél. 06 87 28 68 81.

■ **Pour paraître dans Ouest-France**
Et sur les sites maville.com et ouest-france.fr, saisissez votre info sur www.infolocale.fr

Une réunion, une manifestation un spectacle à annoncer ?
Pour paraître dans *Ouest-France* et sur les sites maville.com et ouest-france.fr saisissez votre info sur

www.infolocale.fr

A votre service

Assainissement

VIDANGES 56
- Vidange de fosses toutes eaux, etc.
- Nettoyage pouzzolane
- Débouchage de canalisations
- Passage caméra, localisation de fosses

Agrément préfectoral nº 56-2010-00112
www.vidanges56.com - vidanges56@picaut.fr
Tél. 02 97 60 14 83 ou 02 97 60 04 62

Annonceurs, cette rubrique vous intéresse, contactez Precom au 0 820 856 212 (0.12€/mn)

13/05/14

Bad Buzz Intermarché : Itinéraire d'un hold-up presque parfait

C'était le bad buzz le plus impactant de l'année passée : l'histoire du combat de lobbying de Bloom contre Scapêche. (Groupe Intermarché)

J'en avais fait une analyse à chaud sur mon blog, mais celle-ci ne comprenait ni l'épilogue ni la force d'une analyse à froid qui permet de prendre du recul sur la situation et de réunir tous les éléments. Je profite donc de mon arrivée sur mycommunitymanager.fr pour reprendre le tout dans une analyse bien plus poussée, pour vous montrer également le besoin d'aller au-delà du bruit du bad buzz.

En combat sur le plan législatif, l'ONG Bloom apprend le 4 novembre que le vote sur la pêche en eaux profondes est prévu pour le 9 décembre au parlement européen.

L'ONG a acheté de l'espace publicitaire depuis octobre jusqu'à décembre à la Gare du Nord pour être certain de sensibiliser les politiques.

Le 18 novembre, l'ONG distribue des dépliants à Strasbourg[1] et utilise une hôtesse déguisée en poisson :

Pour l'analyse qui suit, j'ai repris l'ensemble des tweets sur le sujet via les mots-clefs à l'aide du logicielVisibrain :

- Intermarché
- Intermarché
- bagieu
- Scapêche
- scapeche
- chalutage
- chalut
- pêche profonde
- pêche profonde
- eau profonde
- chaluts
- chalutages
- url_contains : » http://www.penelope-jolicoeur.com/2013/11/prends-cinq-minutes-et-signe-copain-.html »
- bloomassociation
- bloom association
- url_contains:"bloomassociation"
- @bloom_FR
- url_contains : » http://www.penelope-jolicoeur.com/2013/11/take-5-minutes-and-sign-this.html »

J'ai ensuite lu et validé chacun des tweets pour supprimer les tweets qui n'étaient pas pertinents comme tous les messages où l'on utilisait « chalut » pour « salut ». (je leur transmets mes plus sincères insultes)

Pour lire la suite de l'article : http://www.mycommunitymanager.fr/bad-buzz-intermarche-itineraire-dun-hold-up-presque-parfait/

15/05/14

La Miss Bio 2014 : Découvrez l'interview de Claire Nouvian

En partenariat avec la marque SO BiO'étic®, FemininBio organise depuis 2010 l'élection d'une femme engagée au mode de vie sain et durable. Les 3 gagnantes de l'élection reçoivent une enveloppe globale de 10.000 € qu'elles reverseront aux associations environnementales de leur choix.

Fan de bio, engagée contre le gâchis et "freak" du recyclage, Claire Nouvian milite contre le chalutage profond. Elle soutient l'association

Bloom qu'elle a fondé il y a 10 ans. Découvrez vite son portrait-interview.

VOTEZ POUR CLAIRE

Pourquoi vous être présentée au concours de La Miss Bio ?

Quelqu'un m'a indiqué l'existence du concours et m'a suggéré de m'inscrire.

Quels projets financera la dotation de notre partenaire SO'BiO étic si vous êtes élue Miss Bio 2014 ?

La campagne que BLOOM mène pour faire interdire la méthode de pêche la plus destructrice de l'Histoire : le chalutage profond.

Pourquoi La Miss Bio c'est vous ?

Je pense que toutes les candidates sont exceptionnelles donc je serais malhonnête et prétentieuse de vous dire que je pense être "la" meilleure Miss Bio.

3 adjectifs green pour vous décrire ?

Bio-addict, belliqueuse engagée contre le gâchis, freak du recyclage

3 adjectifs green pour décrire l'association que vous soutenez ?

Consciente, efficace, cohérente

voilesnews
LE MAGAZINE INTERNET DE LA VOILE

15/05/14

Bloom - Le chalutage profond : jusqu'à 1.719 fois plus destructeur que la palangre, selon une nouvelle étude scientifique

Une nouvelle étude publiée dans la revue scientifique Nature cette semaine démontre l'impact réduit des palangres, des lignes avec hameçons appâtés posées sur le fond des océans, par rapport aux chaluts de fond dans la pêche en eaux profondes.

- Article

Christopher K. Pham, Telmo Morato et leurs co-auteurs, de l'université des Açores, ont calculé qu'un chalut profond avait le même impact écologique que 296 à 1719 palangres. Pour ces résultats, ils ont utilisé des données collectées par des flottes commerciales et scientifiques ainsi que des images enregistrées grâce à des robots sous-marins télécommandés (ROV).

La pêche à la palangre présente de nombreux avantages par rapport au chalutage de fond : des impacts bien moindres sur les éponges et coraux profonds, une sélectivité accrue des espèces capturées et une consommation inférieure de carburant.

La publication de cette étude arrive dans un contexte où la France continue à s'opposer à l'interdiction du chalut profond au niveau du Conseil des ministres européens de la pêche. Cela intervient après que le vote du Parlement européen sur l'interdiction du chalutage profond a été perdu en raison des eurodéputés socialistes qui se sont une nouvelle fois démarqués de la ligne des socialistes européens pour voter à l'unisson avec l'UMP et permettre la dévastation continue des écosystèmes marins les plus vulnérables.

La position de la France est totalement illégitime puisque 73 % des Français se sont prononcés contre ces pratiques de pêche et plus de 843.000 signataires de la pétition de BLOOM souhaitent que François Hollande soutienne la proposition européenne d'interdire le chalutage profond et de convertir les flottes le souhaitant à la palangre.

*« Le secrétaire d'État à la pêche, Frédéric Cuvillier, ne tient nullement compte de la volonté des citoyens, il ne respecte même pas les engagements de consulter les ONG comme cela avait été acté à la Conférence environnementale en septembre 2013. Il continue à porter sans aucun mandat public, sans le moindre respect de la démocratie, la voix de 3 ou 4 navires français au niveau de l'Europe. C'est à cause de ce genre d'exercice opaque et dédaigneux de la démocratie que les citoyens méprisent le personnel politique actuel. Monsieur Cuvillier fait honte au Ministère de l'Écologie de Mme Ségolène Royal »*s'indignait Claire Nouvian, fondatrice de BLOOM.

BLOOM appelle Mme Ségolène Royal à s'engager pour la protection des océans profonds et à porter l'interdiction du chalutage profond au niveau de l'Europe. C'est la volonté des citoyens et des chercheurs, dont plus de 300 se sont unis pour appeler élus et gouvernants à mettre fin à cette aberration écologique et économique.

Retrouvez l'étude sur le site de Nature :
K., Pham C., Diogo H., Menezes G., Porteiro F., Braga-Henriques A., Vandeperre F. & Morato T. (2014), Deep-water longline fishing has reduced impact on Vulnerable Marine Ecosystems, Nature, Article number: 4837

N.B. : La palangre de fond est constituée d'un long corps de ligne, maintenu sur le fond à l'aide d'ancres, sur lequel sont fixés des hameçons à intervalles réguliers. L'appât accroché à chaque hameçon est choisi en fonction de l'espèce recherchée.
Une palangre de fond palangre peut mesurer jusqu'à 100 km et contenir jusqu'à 20.000 hameçons.